Les Temps Modernes

8e année REVUE MENSUELLE n° 83

DIRECTEUR : JEAN-PAUL SARTRE

Septembre 1952



Rédaction, administration : 30, rue de l'Université, Paris

Les Temps Modernes

revue mensuelle
paraît le premier du mois sur 192 pages

Directeur
JEAN-PAUL SARTRE

o

La Revue n'est pas responsable des manuscrits
qui lui sont adressés
La rédaction reçoit sur rendez-vous

o

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
30, rue de l'Université, Paris-7e - Tél. BABylone 17-90

o

PRIX DE VENTE AU NUMÉRO
France : 200 fr.

o

TARIF D'ABONNEMENT

	SIX MOIS	UN AN
France et Union Française	1.100 fr.	2.100 fr.
Étranger	1.300 fr.	2.500 fr.

Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire,
mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (compte Paris 6999-04)

POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE
Envoyer la dernière bande et joindre la somme de 20 fr.

Les Temps Modernes

RAINER MARIA RILKE[1]

A CHRISTIAN MURCIAUX

... Il était poète et haïssait l'à peu près.
Malte Laurids BRIGGE.

Le bouleversement de la première rencontre avec Rilke était fait d'effroi. Une déception se nouait dans la gorge de le trouver tellement en désaccord avec l'image qu'on s'était faite de lui. Une silhouette mince et molle qui semblait rétrécie comme s'il vivait à l'étroit dans son propre corps. Les épaules tombantes étaient ramenées autour de lui, d'un geste frileux, il semblait frissonner d'avance à l'approche d'une présence nouvelle. Les genoux pointaient en avant, de ce geste des pauvres au seuil de leur porte. Il était habillé avec soin, un soin appuyé, chaussé de guêtres claires, mais ses vêtements ne semblaient pas lui appartenir : un peu vieille Autriche, un peu déguisement, comme s'il avait dû en porter de plus usés, de plus neutres. Il s'était raidi au moment où la porte s'était ouverte tout à fait, d'un geste de défi, comme quelqu'un qui relève d'une grave maladie, dans l'éclat fictif d'une convalescence, sans croire toutefois avoir échappé à tout danger. Son teint clair et transparent accentuait encore son air d'extrême fragilité. Un reflet rose montait et se mourait sous la peau blonde d'un visage qui paraissait étrangement nu. Il offrait ce visage, les paupières baissées, comme s'il évitait de lire la déception dans les yeux qui le regardaient, telle une femme qui n'est pas sûre de son corps et ferme les yeux quand elle se déshabille.

Le cou mince se raidissait aussi comme pour ne pas fléchir sous le poids de sa tête trop longue et trop lourde. Ce qu'on voyait d'abord en lui, c'était en fait deux visages rapportés par hasard, en désaccord complet, et qui n'avaient d'autre unité entre eux que ce sang qui venait sous la peau claire, des joues jusqu'au front. Ce front se levait tout haut au-dessus de fortes arcades sourcilières, se creusait un peu, comme si cette saillie puissante

1. Fragments d'un ouvraga à paraître.

lui avait coûté trop d'effort, se gonflait à nouveau en deux bosses pour glisser épuisé vers un crâne étroit. Un front travaillé par la tourmente et qui avait triomphé d'elle en gagnant de la hauteur et de la sérénité. Des orbites profondes les yeux saillaient en globes très bombés. Des paupières très longues les couvraient, mauves jusqu'à paraître transparentes, en fait épaisses et lourdes, qui se levaient et descendaient lentement, avec leur frange de cils clairs, comme si une fatigue permanente pesait encore tout autour. Ce front et ces yeux, avec la fine arête du nez qui se joignait à eux en accord parfait, avaient une cohésion et une fermeté, cimentées par la pensée. Mais brusquement le visage se rompait en deux. Les joues étroites s'épaississaient vers le bas pour faire place au nez grossissant qui retombait sur la lèvre supérieure, place surtout à la grande bouche qui allait d'une joue à l'autre, longue et large, la lèvre inférieure un bourrelet de chair rose, au contour indécis, que la haute et ferme lèvre supérieure empêchait de déborder. Une moustache d'un blond cendré, indécis, d'un poil rare et raide, retombait aux commissures des lèvres, comme pour les rétrécir ou pour voiler ce que cette bouche avait de trop révélateur. Un menton faible et en retrait, amolli par une fossette absurde, rendait le bas de son visage encore plus nu et plus désarmé. Un de ces visages dont on surprend parfois l'avidité dans la pénombre, s'offrait ici en plein jour, le masque arraché.

Ses mains pendaient lourdes et rougies aux poignets trop frêles; des mains pareilles au bas de son visage, la paume trop épaisse et sensuelle, des mains dont il semblait embarrassé, elles ne savent rien faire, disait-il, regardant parfois avec envie le toucher adroit et ferme d'un bricoleur.

Mais ce n'est qu'une seule fois qu'on voyait Rilke dans la discordance de ses traits et de ses mains. Je l'ai vu tel parce qu'il parlait, la tête détournée de moi, avec l'ami qui m'avait amenée, qui lui était cher et qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Mais après un moment il se tourna vers moi avec un sourire d'excuse. Les volets mauves de ses paupières remontèrent lentement. Il y avait brusquement sur moi une lumière bleue. Je n'ai jamais vu, personne je crois n'a jamais vu un tel éclat jaillir d'un regard. Rien n'était plus vrai de ce que j'avais vu un bref instant auparavant. Les deux visages de Rilke s'étaient soudés dans la lumière, le front ne se soustrayait plus à la sensualité de la bouche, le bas du visage se désincarnait. Quand le regard se retirait sous les paupières, le

relâchement et la nudité du visage revenaient. Mais on ne s'en apercevait plus. Le miracle de l'éclat était si grand qu'il persistait pour toujours.

Après le miracle de son regard il y avait le miracle de sa voix. Elle avait une sonorité tout à fait particulière, une note très haute et très pure persistait à travers les nuances très riches, la note d'un verre de cristal heurté, d'un jet d'eau, dont l'arc se brise très haut, — de la flûte, quand elle joue Mozart.

Il y avait en général tout un fond sonore derrière Rilke. Il semblait lui-même tendre l'oreille comme s'il sentait bruire autour de lui un passé de souvenirs et de légendes.

« L'histoire de notre famille », a-t-il écrit un jour, « m'a intéressé dès mon enfance, il y a eu même alors un certain temps, dans ma huitième ou neuvième année, où cet intérêt s'est accru jusqu'à une passion, par rien égalée. »

Rilke a souvent chanté l'épuisement de vieilles familles, la tristesse de ceux qui sont les derniers de leur nom et qui sentent mourir en eux le destin vigoureux des conquérants et des amoureuses.

Un jour, vers la fin de sa vie, il se plaignit de la perte de ces relations personnelles avec les choses qui avaient existé dans le passé : « Pour nos grands-parents encore, une « maison », un « puits », une tour familière, même leur propre vêtement, leur manteau a été beaucoup plus, a été infiniment plus familier; presque chaque chose était un contenant dans lequel ils trouvaient de l'humain et pour lequel ils économisaient de l'humain. A présent nous arrivent en hâte d'Amérique des choses vides et indifférentes, des choses apparentes, des étalages factices de la vie. Une maison dans l'esprit américain, une pomme américaine ou un raisin de là-bas n'a *rien* de commun avec la maison, le fruit, la grappe dans lesquels ont passé l'espoir et la réflexion de nos ancêtres. Les choses vivantes, les choses vraies, *les choses initiées à nous* s'épuisent et ne peuvent plus être remplacées. *Nous sommes peut-être les derniers à avoir connu ces choses-là.* »

Rilke se mouvait sur un fond fait d'un jeu d'ombres ou de lumières disparues. Sur les murs des chambres d'hôtels anonymes, il peignait des portraits ancestraux invisibles. Cette intimité avec les morts était comme un grand courant souterrain qui le traversait; il s'attardait aux bords d'un fleuve noir, fasciné par l'éternité dévastatrice de la vie. Le mythe d'Orphée vivait en

Rilke longtemps avant qu'il n'eût écrit les premiers vers des sonnets.

Je ne sais pas au juste quel mélange de sang s'agitait en lui. « Le courant slave n'est pas le moindre dans les innombrables courants de mon sang », a-t-il écrit à son traducteur polonais. Son nom de famille n'était pas de consonance spécifiquement germanique. Et ce prénom de Rainer qui est d'une si pure sonorité moyennageuse allemande, il se l'est donné lui-même. Son vrai prénom, René, il l'a porté pendant toute son adolescence. Les premiers recueils des vers sont signés : René Rilke. Mais le prénom qu'il s'est forgé, lui appartenait plus que celui de son acte de baptême. Rainer : le pur. Rainer Maria. Deux notes de cristal qui s'unissent. Rainer Maria Rilke. Il y avait sa propre musique, sa propre loi intérieure dans la combinaison de ces trois sons ; peu importait qu'il ne les eût pas reçus tous à sa naissance.

Les premières évocations poétiques de Rilke ont été celles de sa ville natale, Prague. Il se souvenait volontiers de ses églises, de ses palais « d'un érotisme rococo », comme on parle d'amis perdus de vue, qu'on se propose d'aller surprendre le lendemain et qu'on ne revoit jamais. Il devait garder toute sa vie une tendresse particulière pour les saints baroques, aux gestes fébriles et tourmentés, qui ont impressionné son enfance.

La vieille ville slave de Prague n'a peut-être jamais été peinte avec plus d'amour que dans les vers allemands de Rilke. Dans la poésie encore tâtonnante de ses *Premiers poèmes*, influencés par Heine — le Heine de la première époque romantique —, les images de Prague prennent un son tout à fait autonome, à côté des fiancées trop blondes et des pâles adolescents dont elles brisent les cœurs. Mais les pierres et le peuple qui parlent leur langue propre à travers des résonances d'emprunt, lui parlent en tchèque. L'enfant qui mendie dans l'église lui fournit une rime slave pour un vers allemand.

Rilke a évoqué aussi ce poète tchèque qui ne voulait pas quitter son chez-soi ; lui, l'éternel voyageur, a évoqué avec regret ou peut-être envie celui qui restait si fortement attaché au sol : Kde domov muj. Un des éléments de la tragédie de Rainer Maria Rilke a été d'entendre les chants qui l'émouvaient, l'histoire de vieilles pierres et les souvenirs de son enfance lui parler dans une autre langue que celle où il les exprimait. On possède toujours son enfance, répétait Rilke. Et il citait volontiers — il l'a cité dans son Rodin

— le mot de Saint Augustin : car où peut-elle donc s'en aller? Je n'ai jamais rencontré un autre être qui eût son enfance aussi complètement conservée en lui, avec les plus petites de ses joies et les plus sombres de ses terreurs, comme si aucun changement d'optique n'était survenu, comme si aucune passion d'adulte ne l'avait effacée. Il y avait une enfance qu'il a mis toute entière dans *Malte Laurids Brigge*, avec son extraordinaire relief des choses, proches à les toucher de la main, avec les mesures de grandeur, qui sont celles d'un regard d'enfant. Mais cette enfance si persuasive n'était pas, comme le passé de sa famille, tout à fait la sienne. Sa désolation personnelle reposait en lui avec une lourdeur de pierre. Peut-être fallait-il trouver la fissure d'un désespoir tout neuf pour pénétrer jusqu'aux ombres anciennes qui le hantaient. Son enfance a été « très pauvre en lumière », comme pas tout à fait achevée, encore à accomplir, disait-il, « une enfance gâchée », avec des griefs trop grands pour une âme si jeune et des joies taillées à la mesure d'un autre. Il l'a évoquée dans une lettre à une amie, écrite à l'âge de dix-neuf ans :

« Je n'ai rien de joyeux à te dire de ces années de devenir. Tu sais que j'ai été abandonné, la plus grande partie de la journée, à une domestique sans mœurs et sans conscience et que la femme dont j'aurais dû être le souci principal le plus proche ne m'aimait qu'aux moments où il s'agissait de m'exhiber, dans de petites robes toutes neuves, devant des invités impressionnés. » Et ces petites robes toutes neuves étaient, jusqu'à l'âge de six ans, des robes de fillettes, sa mère se consolant par ce déguisement de la déception d'avoir eu un fils au lieu d'une fille qu'elle souhaitait.

L'amertume de son enfance suintait en Rilke comme une mauvaise plaie. Ma mère, disait-il, « qui par hasard m'a mis au monde, juste moi... »

Les sentiments embarrassés de son père à son égard n'offraient à l'enfant qu'un refuge trop précaire. « Lorsque je pense à mon père, écrivait Rilke plus tard, je suis presque certain qu'il ne se doutait de rien, oui, qu'il était même incapable d'aimer. Il eut jusqu'au bout à mon endroit une sorte d'inexplicable angoisse du cœur, un sentiment en face duquel j'étais presque désarmé et qui a dû lui coûter plus que l'amour le plus immense ».

Cet amour d'une mère qui a manqué à son besoin exaspéré de tendresse semble avoir sapé chez Rainer Maria Rilke les sources mêmes de la confiance. Les racines qu'il n'a pas prises dans l'amour

maternel ont fait de lui un dépaysé dans toutes les affections. Son enfance déshéritée l'a isolé pour le reste de sa vie.

Ce que personne n'a peut-être mieux chanté que lui, c'est la solitude. Celle des enfants et celle des amoureux. Peut-être a-t-il été surtout le poète de la solitude. Solitude usée, fatiguée de rêves, de ceux qui sont trop lourds de leur abandon et ne peuvent pas atteindre l'être aimé. Solitude d'un bonheur perdu, qui s'épaissit chaque jour, — solitude qui s'approfondit dans la haine d'une présence. Solitude des grandes villes, solitude des vies trop voisines, solitude des femmes qui enfantent, solitude des animaux derrière les barreaux d'une cage. Solitude de la misère et celle de l'orgueil, solitude des mendiants, des aveugles, des fous et des jeunes rois. Solitude des mourants et la dernière solitude de Dieu, derrière le mur des prières trop désespérées.

Cette solitude si lourde à porter est la loi inexorable de tout être créateur. Elle est d'une croissance douloureuse, a écrit Rilke à un jeune poète, « douloureuse comme la croissance des garçons et triste comme le début des printemps ». Mais ce qui est nécessaire, ajoutait-il, n'est que cela : « la solitude, la grande solitude intérieure ». Ces mots, Rilke les a écrits au moment d'un grand bonheur créateur. Au temps du Livre d'heures. En vérité il devait toujours fuir la solitude et toujours craindre de la perdre, garder quelqu'un à sa portée pour sortir de son isolement et le tenir en même temps à bout de bras, de l'autre côté de cette barrière invisible qui était sa loi.

Un mot bête d'enfant, a-t-il écrit un jour, a décidé de l'enfer de son adolescence. Il avait une expression toute particulière quand il parlait des années passées à l'école des cadets. Son visage s'éteignait, se rapetissait comme pour faire place à un visage d'enfant marqué par l'épouvante, ses épaules se serraient, comme s'il parait des coups, il se penchait en avant, les bras pendants lourds entre les genoux. Sa voix même perdait ses résonances de cristal, devenait la voix d'un autre, assourdie, inquiète, essoufflée de souffrance.

Il parlait — de cette voix qui n'était plus à lui — de la terrible mécanique d'une discipline militaire qui avait broyé sa vie d'enfant. Réveils aux abords de la nuit, toute collée encore contre un jour gris, réveils sous le coup de fouet d'une voix brutale qui rythme les mouvements, Ein, zwei, drei... de jeunes jambes rejettent la couverture et tâtent le sol glacial... vier, funf, sechs... les corps

mal éveillés frissonnent dans l'air froid qui conserve le relent de la chair insuffisamment lavée, de la sueur tiédie... sieben, acht, neun... des mains gercées et rougies cassent une couche de glace dans une cuvette minuscule... zehn... la voix brutale tonne toujours et les doigts gourds s'acharnent sur un bouton récalcitrant...

« Tout le long de la journée — racontait Rilke — une voix subalterne, des coups de gong, des appels de cloches nous régissaient, nous liaient à des mouvements d'automate, émiettaient toute pensée qui essayait de naître. » Mais sa pire souffrance lui venait de jeunes brutes vigoureuses qui étaient ses camarades, dont la réaction devant la discipline était une frénésie d'émulation. Ils prenaient la même voix de fer-blanc, singeaient les gestes d'autorité, se vengeaient sur les faibles de leur propre force brisée. Les brutalités exercées par les adultes semblaient à Rilke à la fois arbitraires et franches à côté des persécutions que commettaient les enfants, lâchement et avec un terrible esprit de suite. Il lisait la volonté de meurtre dans leurs yeux qui le fixaient derrière le dos des surveillants, et il les voyait sourire brusquement, sous l'œil du maître, d'un sourire si frais, comme si leurs lèvres n'avaient jamais craché d'injures et de menaces.

Rilke évoquait les coups qui pleuvaient sur lui dans l'ombre des dortoirs, les railleries qui s'acharnaient, avec ce goût de la répétition propre à l'enfance, les raffinements d'une cruauté inconsciente dont il était l'objet. Il était trop faible pour parer les coups, trop triste et blessé pour répondre aux injures : « Je me taisais — disait-il — et cela semblait les rendre encore plus inventifs dans les tourments qu'ils m'infligeaient. Je devenais vraiment quelque chose comme l'idiot qu'ils me croyaient. »

Le cauchemar de Sankt Pölten accompagna Rilke très longtemps sur son chemin. Dans les dernières années de sa vie il reçut une lettre d'un des professeurs de l'académie militaire, devenu major général entre temps. Il répondit avec une dureté, rare chez lui, aux avances tardives d'un de ses anciens tourmenteurs : « Je n'aurais pas pu, — je crois — réaliser ma vie, si je n'avais pas, pendant des dizaines d'années, renié et refoulé tous les souvenirs de cinq années de mon éducation militaire; et que n'ai-je fait pour les refouler! Il y a eu des périodes, où la moindre influence de ce passé refusé aurait corrodé la nouvelle, la fructueuse conscience de moi-même, pour laquelle j'ai lutté. Mais même plus tard, quand je me suis senti déjà plus entouré par ce qui me devenait propre

dans une mesure croissante, quand je me suis senti plus à l' abri, cette épreuve de mon enfance, longue, bien trop immense pour mon âge, m'a paru incroyable — et je pouvais aussi peu comprendre son impénétrable destin que le miracle qui, à la fin — peut-être au dernier moment — vint me sauver de l'abîme d'une détresse imméritée... »

Quand beaucoup plus tard les *Mémoires d'une maison morte* de Dostoïewski tombèrent entre les mains de Rilke, il a eu l'impression d'avoir été, depuis la dizième année de sa vie, englobé dans toutes les épouvantes et tous les désespoirs du bagne. « Dostoïewski a été, au moment où il supporta le vraiment insupportable, un jeune homme, un adulte » écrivait Rilke, pour justifier cette comparaison; « dans l'esprit d'un enfant les murs de prison de Sankt Pölten pouvaient assumer des dimensions semblables, quand il les jugeait d'après la mesure de son cœur abandonné et impuissant. »

« Un miracle vint un jour empêcher l'irréparable, poursuivait Rilke dans son récit. Jamais la fuite dans la mort ne paraît si facile qu'à cet âge où la vie n'a pas encore donné des raisons pour l'aimer. C'est alors qu'un livre tomba entre mes mains : Une série de vies d'hommes illustres à l'usage des adolescents. Largement illustrée de vieilles estampes. Sur l'une d'elles on voyait un homme en bonnet de nuit, rejetant ses couvertures et sortant une jambe nue sous l'édredon. La légende disait : l'heure décisive dans la vie d'Arago. »

« Ç'a été comme une illumination pour moi, racontait Rilke. Qu'on puisse se réveiller un matin, un matin comme tous les autres, sans se douter que l'heure décisive a sonné. On saute du lit et elle est là. Tout est changé pendant qu'on tâte encore le plancher d'une jambe nue. Cette estampe, voyez-vous, m'a sauvé. Je guettais désormais tous les matins de peine comme le signal d'une délivrance toute proche. »

Échappé de l'école militaire, refusant avec horreur ce métier d'officier qui avait tenté un bref moment son rêve d'enfant, Rilke s'est essayé en tâtonnant dans sa nouvelle vocation de poète. « Peu importe ce qu'on écrit quand on est un tout jeune homme, comme est indifférent ce qu'on entreprend à cet âge, » disait Rilke plus tard. Sa lente maturité devait être un grand encourageusement pour les jeunes poètes allemands — et les leurrer dangereusement.

Il se reprochait plus tard d'avoir publié trop tôt, pour démon-

trer à ses parents le sérieux de sa vocation. Le trouble que sa douloureuse enfance lui avait laissé, la fièvre de se prouver — aux autres et à lui même — des considérations secondaires l'avaient faussé, disait-il, empêché de se retrouver. Il reniait plus tard toute la production de sa jeunesse, s'opposait à toute réimpression. « Par la faute des circonstances extérieures je ne me suis pas alors donné honnêtement de la peine ni ne pouvais au fond être *vrai*. Je trouve même dans les recueils comme les *Premiers poèmes* et *Poèmes de jeunesse*, des traces de cette malhonnêteté puérile qui me fait honte. »

Dans ses débuts impersonnels il n'y a, qui soit à lui, mais alors tout à fait à lui, que la musique des vers, son don inné de faire chanter les mots qu'on croyait aphones, de susciter par leur ordonnance une cantilène secrète. La rime venait à lui d'elle-même, comme si les mots marchaient involontairement en couples vers son oreille.

Je l'ai vu un jour traduisant un sonnet de Pétrarque. Il me demanda de lui lire en italien quelques strophes. Il les reprit aussitôt en allemand, avec le rythme de l'original, faisant sonner la rime très pure. « Non, ce n'est pas cela », dit-il en souriant devant mon regard émerveillé. Je m'aperçus que la pensée avait été simplifiée au profit de la mélodie. Le long, le pénible, le patient travail de Rilke était d'éluder cette facilité musicale. Il avait alors entre ses mains un exemplaire des sonnets de Pétrarque, d'une édition neuve et courante. Ses doigts feuilletaient le livre comme s'ils en réprouvaient la banalité. Le papier trop blanc, les caractères trop sobres semblaient empêcher la mélodie de se lever entre les lignes. Je lui envoyai un petit volume, d'une édition plus ancienne (de 1806, me rappella Rilke) « un Pétrarque domestiquement cher (ein häuslich lieber Petrarca) est désormais sur la petite table que vous connaissez, un ruban rouge s'y insérait, afin que je puisse l'ouvrir aussitôt au sonnet 104. »

La mélodie coulait à flots à travers l'adolescence de Rilke et s'enlisait dans le sable de son inexpérience de la vie. « Il est difficile d'être jeune », disait-il. Sa propre jeunesse a été le vide d'une attente.

Tout pouvait lui arriver, rien n'était encore achevé, mais tout était déjà en place. Il s'est vu lui même dans ce lent mûrissement, pareil aux plantes ou à un arbre :

— Je vis ma vie en anneaux croissants qui s'épaississent autour des choses...

Ce qui était surtout prêt en lui c'était, comme il le disait lui-même, son abandon préalable à un grand bouleversement encore absent. Il vivait toutes portes ouvertes. En parlant de ces années d'attente il a écrit à Lou Andreas Salome : « Une joie qui voletait autour de mon visage, comme si elle pouvait tout de suite voler en rond autour de mon âme la plus secrète, l'air du matin qui m'arrivait me pénétrait de part et d'autre, la légèreté, cette qualité de début que possède chaque matin étaient à tous les paliers de ma nature; goûtais-je de temps en temps un fruit, fondait-il sur ma langue, c'était aussitôt comme une parole de l'esprit qui se dissolvait, l'expérience de ce qu'il y avait dans ce fruit d'indestructiblement accompli, sa jouissance pure montait aussitôt dans tous les vases visibles et invisibles de mon être. »

Dans cet état de grâce où il se trouvait une résonance du passé vint tromper son impatience du lendemain. Le nom de famille, nom d'un ancêtre trouvé dans une vieille chronique, agita le cortège de fantômes qui tournoyait autour de Rilke. La musique qui était en lui jaillit d'un seul jet rapide. *Le chant de l'amour et de la mort du cornette Christophe Rilke* est né en une seule nuit. Cette œuvre, la plus populaire, qui a atteint des centaines de milliers d'exemplaires, a été répudiée par Rilke de même que ses poèmes de jeunesse. Il l'a considérée plus tard comme un accomplissement défectueux, il en trouvait le contenu maigre et le langage peu développé. Il lui en voulut presque de faire écran entre le public et lui. « Chaque écolière, me disait-il, qui récite mon cornette à une fête de famille croit me connaître ». Dès sa parution il s'étonna du succès : « Le modeste porte-drapeau, écrivit-il à une amie, fait autant de bruit qu'un caporal. »

Le voyage en Russie que Rilke fit en 1899 en compagnie de Lou Andreas Salome et de son mari était une entreprise inusitée. Il devenait une aventure par le simple fait que la Russie était le seul pays au monde qui demandait un passeport à ses frontières. Les autorités autrichiennes accueillaient une demande de passeport avec réticence. L'on partait d'habitude de l'Europe centrale vers l'ouest comme si on suivait un chemin obligé, l'on n'allait presque jamais dans la direction inverse. Mais pour les voyageurs intellectuels de ces années-là la Russie était moins un pays à découvrir qu'un fond de paysage qui servait à un événement spirituel : la Russie était Tolstoï.

Le contact avec le monde slave de son enfance a éveillé en Rilke

le goût et la curiosité de la langue et de la littérature russes, dont il a fait l'étude la plus suivie pendant sa vague préparation à une carrière universitaire. Rilke me sembla avoir cherché auprès de Tolstoï une initiation à un principe nouveau de vie, peut-être une nouvelle religion. Il avait, comme peu des êtres que j'ai connus, le respect, un respect à perdre haleine, devant la grandeur.

Mais ce n'est pas à travers la rencontre avec Tolstoï que quelque chose de trop grand s'accomplit pour Rilke. Il parla peu de lui. Leur premier entretien semble avoir eu l'allure d'une comédie plutôt que d'un événement comblant une longue attente. Rilke revint l'année suivante, avec son obstination de pèlerin pour revoir Tolstoï plus longuement à Jasnaja Poljana. Il a résumé ainsi le bilan de son voyage : « Que la Russie est ma patrie, appartient à ces grandes et mystérieuses certitudes dont je vis. »

Il a répété, à tous ceux qui ont voulu connaître les influences subies par lui, que ce voyage en Russie a été l'événement décisif de sa vie. Il s'est retrouvé lui-même devant l'immensité du paysage russe. Comme tant de citoyens de la double monarchie, il trouva dans ce pays, qu'il ne connaissait pas encore la veille, dans ce carrefour des races et des langues, la solidité d'un sol natal. Pour un peu il aurait remplacé par une langue qu'il parlait mal, son merveilleux instrument allemand : « J'ai été tenté en Russie de m'approprier la langue russe, comme la plus conforme à mon état d'âme, même pour mon œuvre poétique. » Le pays chantait si haut en lui qu'il écrivit dès son premier séjour des vers russes, « grammaticalement affreux », dit Lou Andreas Salome « mais étrangement poétique. » Il traduisit, dès son retour en Allemagne un roman de Dostoïewsky, des contes et des pièces de Tchekow, des poèmes de Drotchkine. Il semble s'être préparé à revenir en Russie. Il n'y retourna jamais.

Rilke avait une fidélité particulièrement tenace envers ses propres souvenirs. Il n'en a jamais égaré un seul qui fût de valeur, il n'a jamais laissé ternir l'éclat d'une heure vécue. Il ne les a pas non plus mis de côté pour les heures d'indigence ou de vieillesse, comme on économise sur la flamme du moment pour s'en faire un petit feu d'hiver. Il a vécu avec eux constamment, sans peur de les déprécier par l'usage. Mais, dans la grange de ce moissonneur infatigable, les souvenirs de la Russie m'ont semblé les plus riches et les plus persistants. Le *Livre d'heures* résonne de rappels des grandes plaines livrées à des cieux trop grands, à travers lesquelles

bondit le vent, de petits villages qui s'approchent et s'effacent tel le va-et-vient des cloches, des villes qui glissent comme sur des ailes au bord d'un grand fleuve, du bateau qui atterrit parfois en dehors de tout lieu habité, pour attendre un voyageur qui n'a pas de patrie, des troïkas qui pourchassent essouflées un chemin égaré et le soir qui tombe.

Une vingtaine d'années plus tard les images russes l'habitent encore, neuves comme au premier jour. Après avoir composé les sonnets d'Orphée, il écrit, dans un bouleversement profond, à Lou Andreas Salome : « Imagine-toi, j'ai écrit, j'ai *fait*, le *cheval*, tu sais le cheval blanc libre et heureux avec un pieu à la jambe qui galopait vers nous, à grandes foulées, un soir, sur la plaine de la Wolga... Qu'est-ce le temps? *Quand* est-ce le présent? Après tant d'années il bondit avec son bonheur parfait en plein dans mon émotion grande ouverte... »

Mais c'est la rencontre avec le peuple russe qui fut pour Rilke une révélation : « Chacun plein d'ombre comme une montagne, chacun se tenant jusqu'au cou dans l'humilité, sans peur de s'abaisser et par conséquent pieux. Des hommes pleins du lointain, de l'incertitude et de l'espoir, des hommes qui deviennent. » Il a tâtonné vers le secret de leur force muette, dans les entretiens qui sont comme « des ponts faibles et oscillants jetés à travers leur vraie vie ». Un mot l'a frappé un jour en plein cœur. Lou Andreas Salome l'a raconté : une paysanne l'embrassa une fois en lui disant adieu : « Toi aussi tu n'es au fond que peuple. » Rilke rougit violemment.

Rainer Maria Rilke savait-il qu'il était peuple avant de se l'entendre dire en Russie? Il ne l'a jamais oublié. En ce moment, qui était pour lui un moment de bonheur, il a perdu son sens de l'isolement. Il se sentit lié à des existences humbles, débiteur des souffrances voisines, solidaire des misères muettes. Il portait parfois cette identité en lui comme une malédiction, en souffrait comme d'une maladie.

Le siècle qui s'achevait était un siècle d'isolés. Quelque chose se préparait — et n'était pas encore là — était loin d'être là — mais Rilke cherchait déjà ce sens de la communauté dont « la Russie, par ses données humaines, me combla, me fit éprouver que j'étais fraternellement englobé parmi les hommes ».

Il y a un univers encore obscur dans le peuple russe, dont Rilke parle à son amie : « Peut-être le Russe est-il fait pour laisser passer

l'histoire des hommes et intervenir plus tard de son cœur chantant dans l'harmonie des choses. Il n'a qu'à durer, qu'à tenir, et tel un violoniste, auquel on n'a pas encore fait signe, attendre dans l'orchestre, tenant son instrument avec précaution pour qu'il ne lui arrive rien de fâcheux. »

Rilke resta en dehors des luttes de son temps. Mais il garda sa foi en la Russie à travers tous les bouleversements qu'elle subissait. Lors de la grande incertitude du monde occidental devant le visage révolutionnaire russe, vers 1921, Rilke faisait valoir que la Russie a été le seul pays « qui ait pris sur lui une souffrance infinie et se transforme en elle ». Il ajoutait : « On ne peut prévoir quel sera le résultat de sa survie au fond de sa souffrance, mais il sera tout à fait différent de la manière occidentale de l'éluder. Oui, il apparaît désormais d'une façon irréparable à quel point l'Occident prend de plus en plus l'inconscience de sa pensée pour prétexte, pour moyen d'éluder les réalités de la souffrance voilée et de la joie sérieuse, définie. »

La Russie est restée pour lui cette réalité de la souffrance et de la joie. Dans les mots qu'il trace faiblement au crayon sur son lit de mort, la dernière phrase d'adieu est en russe.

Ses débuts et sa fin se rejoignent. Ses vrais débuts datent d'après son séjour en Russie. C'est comme une source qui se dégage des éboulis. La préparation de longues années en précipite le débit. Lorsque j'écrivis le *Livre d'heures*, a raconté Rilke à Betz, « j'eus l'impression, tant en avait été facile le déclenchement, que je ne pourrais plus m'arrêter d'écrire ».

Le Livre d'heures est, comme l'a dit Rilke lui-même, un seul chant. D'abord le chant du recueillement. La conscience de tout ce qui a été en lui inutile et gaspillé.

Pour cette vie errante et distraite en lui, Rilke a trouvé un centre de gravité. Il a appris à « se laisser tomber », à reposer patiemment dans la pesanteur.

Une autre des leçons que Rilke avait tirées de son séjour en Russie était celle du renoncement. Ou plutôt est-il allé au delà du renoncement, car le renoncement suppose encore un sens de la propriété au moment où on l'abandonne : il est allé à la négation de tout égoïsme d'homme, au sentiment de l'ultime privation.

Rilke a dit aussi : La pauvreté est un grand éclat de l'intérieur. Mais il a pensé à la libération par le dépouillement volontaire, — la lumière sereine des affranchis. Peut-être s'était-il éveillé

pour la première fois après son retour de Russie au spectacle de la misère, à l'effroi de la vie de grandes villes occidentales, qui sont « des perdues et des dissipées », qui usent les hommes et les bêtes comme on casse du bois creux. Il a dit dans le *Livre d'heures* la misère des enfants qui poussent à l'ombre, si tristes de leur destin d'enfants, la misère des hommes et des femmes « marqués du signe des dernières angoisses » et qui meurent surpris par un monde trop lourd pour eux. La prière s'est élevée afin qu'une bouche parlât pour protéger les déshérités de ce monde.

Dès ce début de siècle enlisé dans sa sécurité matérielle, qui venait de prendre une indigestion d'esthétisme, début de siècle farouchement replié sur lui-même et raffinant ses sensations émoussées, Rilke savait déjà la fragilité d'un ordre miné par la détresse.

La conscience de l'avenir vivait en Rilke avec la force d'une vision prophétique mais comme détachée de lui-même, vivant d'une vie propre et indépendante. Le présent était pour lui cette pesanteur qu'il avait enfin retrouvée, un centre de gravité. Tout ce qui a été épars en lui s'est ramassé et afflue vers une embouchure immense qu'il a appelé Dieu.

Ce Dieu dans lequel il sombre pour renaître à lui-même, il le trouve : « dans toutes les choses auxquelles je veux du bien et dont je suis le frère ».

Le Dieu de Rainer Maria Rilke n'est le Dieu d'aucun culte existant. Il n'est pas celui de sa religion dont il s'était, au courant de sa vie, « de plus en plus passionnément éloigné », jusqu'à refuser sur son lit de mort la présence d'un prêtre et interdire les prières à ses obsèques. Ce n'est pas le Dieu des temples protestants dont il disait qu'ils sont dépouillés, comme « déménagés », trop sobres et terre à terre. Le Dieu de Rilke n'a été sur aucun autel, mais les grandes nefs, voûtées par l'ombre, sentaient son grand souffle passer et les rosaces allumaient leur plus beau rouge et leur bleu le plus profond à sa lumière. Son Dieu était l'immensité. Son Dieu n'était pas foi mais présence. Il écrivait un jour à une amie : « Vous comme juive, avec tant d'expérience immédiate de Dieu, avec un si vieil effroi de Dieu dans le sang, vous ne devriez pas vous préoccuper du tout de la « foi ». Vous avez, ne l'oubliez pas, un des plus grands Dieux de l'univers dans votre origine. Un auquel on *appartient* du fait d'appartenir à son peuple, parce qu'il vous a fait et formé depuis toujours dans vos ancêtres. J'ai une confiance indescriptible envers les peuples qui ne sont pas arrivés par la foi à Dieu, mais

qui ont éprouvé Dieu en vertu de leurs propres origines, dans leur propre tribu. Tels les Juifs, les Arabes et dans un certain sens les Russes orthodoxes. La religion est quelque chose d'infiniment simple, candide. Ce n'est ni connaissance ni contenu de sentiment, ce n'est pas un devoir ni un renoncement, ce n'est pas une restriction mais dans la parfaite immensité de l'univers c'est : une direction du cœur.» Il lui écrit aussi : « Dieu est pour vous origine et par cela même l'avenir. »

Dieu a été pour Rilke surtout ce Dieu de demain. Il a été pour lui une grande attente. Cet homme détaché de toute foi a su, comme aucun autre, ramener vers Dieu les âmes égarées. Il avait écrit à un jeune poète qui se plaignait d'avoir perdu la foi : « Vous vous demandez si vous avez vraiment perdu Dieu? Ne serait-ce plutôt que vous ne l'avez jamais eu? Pensez-vous que celui qui l'a eu peut l'avoir perdu comme un petit caillou? Mais si vous reconnaissez qu'il n'a pas été dans votre enfance et pas avant, si vous vous doutez que Christ a été trompé par son désir et Mohammed trahi par son orgueil — et si vous sentez avec effroi qu'il n'est pas non plus là, à cette heure où nous parlons de lui — qu'est-ce qui vous autorise à déplorer l'absence de celui qui n'a jamais été, comme de quelqu'un qui n'est plus, et de le chercher, comme s'il s'était perdu?

» Pourquoi ne pensez-vous pas plutôt qu'il est celui qui vient, qui nous est destiné depuis l'éternité, le futur, le fruit définitif d'un arbre, dont nous sommes les feuilles? Qu'est-ce qui vous retient de projeter sa naissance dans les temps à venir, et vivre notre vie comme une journée douloureuse et belle dans l'histoire d'un grand enfantement? » Et il conclut : « Ne doit-il pas être le dernier, pour pouvoir embrasser tout et quelle signification aurions-nous, si celui que nous appelons, avait déjà été? »

Personne n'a dit mieux que Rilke lui-même le sens de son œuvre. Il y avait dans sa vision poétique, dans les résonances infiniment nuancées qu'il éveillait dans les profondeurs, la lucidité de sa grande certitude créatrice.

Il ne supportait pas l'interprétation de ses poèmes par une voix étrangère et il ne supportait pas les interprétations de son œuvre. Il ne lisait rien de ce qu'on écrivait sur lui. Il se refusait aussi bien aux critiques qu'aux enthousiasmes professionnels, comme on refuse à se regarder dans un miroir verdi ou déformé. Mais la lettre d'un jeune homme ou d'une femme qui lui disaient ce que

son art avait été pour eux, le lui disaient avec candeur et simplicité, éveillait en lui des échos immédiats.

L'analyse de son œuvre, même la mieux intentionnée, était-ce une épreuve à laquelle il ne voulait pas exposer son extrême sensibilité? Il disait volontiers que ce refus était une faiblesse chez lui, mais au fond il le savait une force. Dans les années d'accomplissement, du cœur même de sa sécurité il écrivit à un auteur allemand d'un ouvrage sur lui :

« Dès qu'un artiste a trouvé une fois le milieu vivant de son activité, rien n'est plus important pour lui que de s'y tenir et de ce milieu (qui est aussi le milieu de sa nature, de son monde) ne jamais s'écarter plus loin que jusqu'au mur intérieur de son travail accompli silencieusement, constamment; sa place n'est pas, n'est jamais, même pas pour un bref instant, près du spectateur, du juge. »

Par le *Livre d'heures* Rilke a trouvé ce « milieu vivant de son activité » créatrice. Le monde, écrit-il « a perdu pour moi un caractère nuageux, cette façon fluctuante de se former et de s'abandonner qui a été la manière et la pauvreté de mes premiers vers, les choses devinrent, animaux qu'on distinguait, fleurs qui étaient; j'ai appris la simplicité, j'ai appris lentement et péniblement comme tout est sobre et je devins mûr pour parler de choses sobres et simples. »

Ces nouveaux moyens d'expression que Rilke a conscience d'avoir acquis épousent étroitement la trame musicale qui semblait les attendre. La forme et le contenu se joignent sans bavure.

Sur le chemin vers la réalité des choses, vers la perception d'un changement d'aspect infime, d'un son minuscule, d'une odeur composée, la grande influence qui s'est exercée sur lui était celle de Jens Peter Jacobsen. Rilke l'a souvent répété : c'est par amour pour Jacobsen que Malte Laurids Brigge a reçu son déguisement danois. C'est à travers Jacobsen que Rilke a découvert tout ce passé bruissant de légendes dont il a doté Malte. La frontière, une assez longue frontière par laquelle l'œuvre de Rilke et celle de Jacobsen se touchaient, était une commune sensualité de perception, l'extraordinaire intensité avec laquelle ils absorbaient tous les deux les sensations qui leur venaient de l'extérieur.

Il se croyait sans besoins. Il aspirait à l'austérité. Une chambre d'hôtel anonyme lui suffisait, lui pesait moins qu'une maison qui aurait été à lui. Des murs blanchis à la chaux, un lit étroit, corres-

pondaient à son besoin de recueillement dans une vie monacale. Mais un papier agressif aux murs le faisait frissonner comme si on lui agaçait les dents. Mais une fenêtre qui donnait sur une vue bouchée lui rendait tout travail impossible. Ses lettres sont remplies de ses démêlés avec les appartements, car il y avait entre lui et les lieux qu'il habitait des rapports comme entre des êtres humains.

« Depuis quelques jours », m'écrivait-il une fois de Munich, « on vient, imaginez-vous, de m'offrir un appartement dans une maison le long de laquelle je ne pouvais pas passer depuis trois ans sans m'y rêver. Cette maison avait en elle-même quelque chose de familier, d'immédiatement d'accord, mais mon désir découlait probablement du fait qu'elle donnait sur un paysage tout à fait libre, ouvert, rempli d'un grand souffle (au fond de l'horizon des eaux vives, une plaine libre, quelques moulins). Tout ceci d'en haut, était naturellement là, de la façon la plus merveilleuse, et les pièces ne décevaient guère, mais il se révéla par la suite que toutes les fenêtres donnaient sur le nord et qu'aussi bien en bas que dans l'appartement voisin se trouvaient des pianos en usage consciencieux ».

Il habitait alors une chambre dans un grand hôtel, meublée avec de faux meubles anciens, qui imitaient assez bien l'intimité, il avait des abat-jours qui dispensaient une lumière soutenue, mais la vie à l'hôtel lui pesait, les longs couloirs sur lesquels sa porte donnait, menaient vers des vies inconnues, le tapis n'étouffait pas suffisamment le bruit des pas, et des voix étrangères résonnaient, chuchotaient avec insistance, comme si elles demandaient un accès auprès de lui. Il avait aussi quelques objets avec lui, dont il disait qu'ils se sentaient dépaysés dans une chambre d'hôtel, des bouts de velours qui lui parlaient de l'Italie, un vase à fleurs en verre de Venise, sur lequel son regard, fatigué de la banalité de l'ambiance, se posait pour se retremper, son pupitre, accessoire indispensable de son travail, devant lequel il écrivait ou lisait debout. « Si c'est une honte », a-t-il écrit un jour à un ami « eh bien, j'ai honte d'être aussi complètement dépendant de choses extérieures... Et que je désire avoir des objets anciens autour de moi, ce n'est pas non plus faire le difficile ou avoir des caprices d'esthète, car que ne m'ont-ils donné en humanité (combien souvent ne l'ai-je éprouvé!) justement pendant des périodes où tous les rapports ont été interrompus, que de confidences, que de

destin ne se transmet pas d'eux sur celui qui leur a été fidèle depuis son enfance ».

Après la déception causée à Rilke par la maison qu'il avait guettée, comme par une inconnue dont la beauté s'efface vue de près, il trouva enfin un appartement à Munich, un atelier qu'il me décrivit comme s'il m'introduisait à un ami :

« La vue est libre mais donnant seulement au-dessus des toits sur une coupole et une tour d'église, néanmoins beaucoup de ciel. Cela vous paraît-il rassurant? »

Aux démêlés avec les choses, aux heurts avec la réalité, auxquels s'exposait Rilke, les joies qui lui affluaient, totales et violentes, faisaient contrepartie, joies venant souvent de sources imperceptibles. Les éclairs qui sillonnent les plis de soie, le vert qui s'attarde dans le cœur d'une rose blanche, l'ambre du miel dans un pot de cristal, éveillaient cette lumière bleue dans son regard et ce sourire lent qui se dépensaient tout autour comme une bénédiction. Il était souvent celui, dont il dit dans le *Livre d'heures* : « plus loin des hommes que des choses ».

Le circuit de la vie que Rilke sentait passer à travers lui-même était infiniment plus large que celui des autres êtres humains, il allait très loin pour englober les objets inanimés, montait très haut pour s'associer aux rapports mystérieux qui se nouent entre notre vie brève et l'éternité, défiant le temps et la raison myope des timorés. Il n'a jamais cessé de prêcher cette préparation au miracle qui a été en lui-même. Il a été peut-être avant tout un guetteur du merveilleux. « Nous devons prendre notre existence aussi vaste que nous le pouvons », avait-il écrit à un jeune poète, « tout, même l'inouï, doit y être possible. C'est au fond le seul courage qu'on nous demande : être courageux envers le plus étrange, le plus merveilleux et le plus inexplicable qui puisse nous arriver... La peur de l'inexplicable n'a pas seulement appauvri l'existence de l'individu, elle a aussi limité les rapports entre les êtres humains, les a pour ainsi dire sortis du lit d'un fleuve de possibilités illimitées, pour les jeter sur une rive en friche où rien n'arrive. »

Il arrivait à Rilke, il arrivait toujours autour de Rilke quelque chose qui ne pouvait arriver qu'à lui, qui ne pouvait avoir lieu que dans le cercle de son rayonnement. Les rapports avec lui n'étaient jamais une rive en friche, mais d'une intensité presque douloureuse et à la fois d'une joie irisée, comme si sa présence supprimait la frontière entre le rêve et le réel. Dans une pièce

de sa jeunesse, sa seule pièce de théâtre je crois, *La vie quotidienne*, il a décrit ces rapports précipités où on brûle toutes les étapes et consomme en quelques heures une existence tout entière. Le héros de la pièce dit : « Que de choses doivent se passer jusqu'à ce qu'on arrive à un être humain. Bouleversements, malentendus, peut-être même des morts sont nécessaires. Il faut pénétrer chez quelqu'un par effraction, l'assaillir par surprise à une heure où il ne se défend guère. Il faut y entrer vite, violemment, avec un événement pour lequel il tient sa porte ouverte. »

Le héros de Rilke, un peintre en proie au découragement dans une crise de stérilité créatrice, par conséquent particulièrement sensible, rencontre une femme au cours d'une réception mondaine et vit dans l'espace de quelques heures toute la vie qui leur était destinée. « C'est beau, c'est très beau », raconte le peintre « pénétrer dans un être humain pendant que tout est calme en lui, ne pas entrer dans une tempête, et dans une incertitude comme on on le fait d'habitude. Arriver dans sa paix, dans son midi, comme quelqu'un pour qui tout est déjà prêt. »

Ils prennent tous les deux des raccourcis vers le passé. Ils savent tout d'un coup ce qui a été leur enfance comme s'ils l'avaient vécue en commun, ils savent tous leurs deuils anciens et leurs joies mortes. Ils vivent sans marchander leur amour présent, le vivent dans ce salon étranger, au milieu des indifférents, sans rien économiser sur leur abandon. Ils vivent si vite, qu'ils vivent aussi leur avenir commun, leur confiance dans le rythme égal de leurs pas sur les chemins de demain, l'essor de son art. L'intensité avec laquelle leur imagination prélève tout sur l'avenir est difficile à surpasser. Quand la jeune femme vient le lendemain voir le peintre elle répond aux projets qu'il échafaude devant elle : « Vivre — encore une fois? N'avez-vous pas remarqué que nous avons déjà tout eu? » Elle dit aussi : « Vous avez usé toute notre communauté, même celle qui nous était destinée dans l'avenir... Oui, tout a été. Il n'y a qu'une réalité. » Elle se refuse à répéter dans la vie quotidienne les extases de leur merveilleuse entente de quelques heures. « Nous sommes de nouveau là où toutes les choses ont leur pesanteur et leurs ombres. » Elle part avec son effroi de la vraie vie, très raisonnable et absurde, s'immolant à un rêve déjà vécu, sans que le peintre la retienne pour la contraindre au bonheur de la réalité. Ce bonheur-là, lui répond-elle, ne se distingue guère de la vie quotidienne, il ne fait qu'un avec elle, il attend, patient, à

être remarqué. Et le peintre le retrouve en fait après son départ, dans le dévouement muet de son modèle, dont il ignorait l'amour effacé et triste. La pièce de Rilke date de l'époque qui distinguait entre les différents paliers de l'existence (aujourd'hui écroulés l'un sur l'autre) entre les semaines et les dimanches de la vie sentimentale, elle est périmée de notre temps de combats quotidiens qui submergent jusqu'à nos rares fêtes de passion. Elle date dans sa vie même par ce divorce entre l'imagination et la raison du quotidien. Il y a dans sa pièce comme un plaidoyer contre sa propre hantise du merveilleux, — une tristesse préalable, le goût de cendre d'une résignation prématurée.

La vie quotidienne est écrite au retour de Rilke de Russie, où il a été comme vidé par un grand bouleversement. Elle est écrite en marge de ce jaillissement miraculeux du *Livre d'heures*, qui a été si facile pour lui que, selon sa propre expression, il pensait ne plus pouvoir s'arrêter d'écrire. Dans cette période d'épuisement *La Vie quotidienne* joue le rôle d'un dialogue intérieur, d'un débat dominé par la voix de l'apaisement. A l'encontre de tant de rêveurs passionnés ce n'est pas dans le rêve que Rilke fuit devant la réalité, mais c'est par la réalité qu'il essaie de se prémunir contre sa prodigieuse faculté de rêver.

La certitude de sa propre création artistique, ce milieu vivant enfin retrouvé, a donné à Rilke le goût de toutes les certitudes. Lui, si réfractaire à tout bien, recherche des attaches à la réalité, le sol ferme de la vie quotidienne. Il épouse Clara Westhoff, une jeune sculptrice, élève de Rodin, s'établit à proximité d'une colonie d'artistes, Worspwede, construit une maison selon ses goûts, fonde un vrai foyer. Mais cette stabilité de la vie conjugale et de la fonction de père de famille ne dure que peu de temps. Dans la seconde année de son mariage il se sépare de sa femme. « Je croyais autrefois qu'il serait mieux si j'avais un jour une maison, une femme et un enfant, quelque chose de réel et d'indiscutable », écrit-il plus tard à Lou Andreas Salomé, « je croyais pouvoir devenir par cela même plus visible, plus palpable, plus existant en fait. Mais vois-tu, Westerwede a été, a été réellement; car j'ai construit moi-même la maison et j'ai fait tout ce qu'il y avait là dedans. Mais c'était une réalité *en dehors* de moi, je n'y étais pas inclus, je ne m'y résorbais pas ».

Son mariage n'a jamais été rompu. Sa femme est restée pour lui une de ces sécurités dont il avait besoin, même s'il n'y avait

pas souvent recours. Sa fille Ruth a été aussi, même dans les années où il la voyait très peu, une confirmation étrange de lui-même, une cristallisation dans les incessantes fluctuations de sa vie. Il avait toujours la photo de sa fille sur lui ou près de lui. Je me rappelle surtout celle d'une fillette au maintien gauche, un regard clair et insistant dans un petit visage d'un sérieux prématuré.

Après son départ de Westerwede il a écrit à Lou Andreas Salomé : « Que je sache aujourd'hui, depuis que la petite maison et ses belles pièces silencieuses ne sont plus, qu'il y a là-bas encore un être humain qui m'appartient et quelque part un petit enfant, à la vie duquel rien n'est plus proche que cet être humain et moi — ceci me donne évidemment une certaine sécurité et l'expérience de beaucoup de choses simples et profondes — mais cela ne m'aide pas à arriver à ce sentiment de réalité, à cette identité à laquelle j'aspire tellement : être réel dans le réel ».

La vie de Rilke a été, comme rarement aucune autre, dominée par les lois de la création artistique. Il leur obéissait même s'il ne les apercevait pas encore clairement, au moment où elles se manifestaient en vague inquiétude, en un sentiment d'insuffisance, en un appel du lointain.

Le Livre d'heures a été un des paliers de son accomplissement. Au delà de lui il y avait une réalité qui l'éludait encore. Il voulait la contraindre à être sienne par tout ce qui fait poids, centre de gravité dans la vie des autres, mais elle restait, comme il dit, en dehors de lui-même, réalité d'emprunt. « Que m'était ma maison, autre chose qu'une étrangère, pour laquelle je devais travailler, que m'étaient les êtres proches plus qu'une visite qui ne veut pas s'en aller », écrit-il à son amie. « Comme je me perds chaque fois quand je veux leur être quelque chose; comme je m'éloigne de moi-même et ne peux pas arriver jusqu'à eux, et reste toujours à mi-chemin, et tellement en voyage que je ne sais plus où je suis et combien de ce qui est à moi est avec moi et me reste accessible... »

Savait-il dès lors que cette nostalgie d'un réel inaccessible, de même que sa loi de la solitude étaient la rançon de son travail créateur? Il constate après sa rencontre avec Rodin : « L'un ou l'autre. Le bonheur ou l'art. La vie des grands hommes est un chemin envahi par les ronces, car ils ont tout employé à leur art. Leur vie est atrophiée comme un organe dont ils ne se serviraient plus ».

La vie en Rilke ne se laisse cependant pas atrophier. Son choix

est fait; mais la vie prend des revanches obscures. Il l'assujettit péniblement, à la seconde grande leçon qu'il reçoit. Il la doit à Rodin « Comment faut-il vivre? » lui demande-t-il. Rodin lui répond : « en travaillant ».

La première rencontre de Rilke avec Paris a été une grande épreuve des forces. « Je suis une seule attente », écrit-il à sa femme dès son arrivée à Paris, il l'écrit en français, un français assez approximatif. Mais c'est une cruelle déception que son attente affronte. Il la confesse à l'écrivain autrichien Arthur Holitscher : « Pouvez-vous sentir que Paris m'est infiniment étranger et hostile? » Après des mois de séjour il lui dit que « l'atmosphère pesait partout et pèse encore comme au premier jour » : Mais il s'obstine à rester à Paris, « justement parce que c'est dur. Je crois que si l'on réussit à se mettre à l'œuvre ici, on doit pénétrer très loin et très profond. » Et il conclut : « Jamais je n'ai tant ressenti la nostalgie de la Russie. »

Il déconseille à un peintre de ses amis de venir le rejoindre : « Paris est une ville lourde et angoissante. Les beautés qu'on y montre, avec toute leur rayonnante éternité, ne guérissent pas les souffrances que vous infligent la cruauté et l'égarement des rues, le visage factice des jardins, des hommes et des choses. Paris impose à ma sensibilité inquiète des angoisses indicibles. Il semble avoir perdu sa voie, il court comme une planète déviée, vers quelque terrible cataclysme. Telles devaient être les villes de la Bible, derrière lesquelles monta la colère de Dieu pour les engloutir et les bouleverser... »

L'angoisse de cette première rencontre avec Paris a passé tout entière dans les Cahiers de Malte Laurids Brigge, dont il date le début délibérément de la rue Toullier, de cette chambre d'hôtel qu'il a habitée. La solitude de tous ceux pour qui chaque jour est une souffrance et qui n'ont personne dans une grande ville, le hante après son retour à Worpswede, dans ses pérégrinations à travers l'Italie, la Suède, le Danemark et l'Allemagne.

Mais beaucoup d'années plus tard, à un de ses retours à Paris il parlera de « reprise de contact avec le monde à l'endroit même où il était devenu monde pour moi, unité en soi et transition vers moi ».

C'est une lettre très chaleureuse de Rodin qui le ramène de nouveau à Paris après deux ans d'absence. Rodin lui offre auprès de lui à Meudon une hospitalité généreuse. « C'est le centre du

monde », s'écrie Rilke avec toute sa faculté d'enthousiasme toujours neuve. La présence du grand vieillard lui est un enseignement quotidien. « La vie autour du Maître », écrit-il à Ellen Key, « est pareil à un fleuve dont on ne voit pas les rives. » C'est à Rodin que Rilke doit la leçon d'effacement devant la vision du réel. En le voyant au travail, il dit : « Il vit le visage d'un être humain comme une scène à laquelle il participe lui-même, il s'y trouve au beau milieu et rien de ce qui arrive ne lui est indifférent, ni ne lui échappe. »

Rilke a trouvé cette identité à laquelle il avait aspiré : être réel dans le réel. Le *Livre d'heures* a été un seul chant continu (et c'est comme tel que Rilke l'a voulu) il était un récit en première personne, épanchement de son moi vers le monde. Désormais le spectacle du monde se détache de lui, les êtres humains, les animaux, les objets inanimés, se mettent à vivre de leur vie indépendante et autonome.

(Le roman en première personne, les *Cahiers*, sera un envahissement d'une vie individuelle, par les destinées multiples des passants, des rues, des objets, sera la subordination d'une sensibilité particulière à la communauté).

Cette découverte d'une nouvelle optique amène Rilke au second tournant de sa vie. Il lui semble avoir un regard tout neuf, comme s'il sortait pour la première fois d'une longue nuit. « Ne sommes-nous pas le premier en face de toute chose que nous voyons vraiment (vraiment veut dire d'abord sans hâte, puis sans préjugé) et toute chose n'est-elle pas digne d'être exprimée en quelque sorte, dès que nous la découvrons de cette façon? » se demande-t-il dans une lettre à un ami et cette question deviendra le thème sous-jacent de Malte Laurids Brigge.

La présence de Rodin influe sur la forme de l'expression que Rilke adopte désormais pour sa poésie. Il a été depuis toujours attiré par le spectacle d'une force élémentaire s'agitant à travers un être humain; une vitalité débordante l'effarouchait et le subjuguait à la fois, le simple volume physique l'impressionnait. Cette tempête muette de la création qui rage dans la glaise, la terrible unité du vouloir chez Rodin, cette « marche violente d'un fleuve qui se refuse à se partager en deux bras » exerce une influence si décisive sur Rilke, qu'elle empiète jusque sur son art propre. La vision plastique a été en Rilke avant sa rencontre avec Rodin. Mais les images se concrétisent, prennent de l'épaisseur, se hâtent

de se détacher, ronds et pleins, de leur fond lyrique. La mélodie qui a dominé l'œuvre de Rilke cède à la puissance du relief. Les *Nouveaux Poèmes* sont des morceaux sculpturaux. La célèbre *Panthère*, l'*Ange du Méridien de Chartres*, la *Cathédrale*, le *Portail* et tant d'autres sont inspirés par sa familiarité avec la vision d'un sculpteur. Cette technique transposée est pour Rilke une sorte de détour pour arriver au cœur de la réalité. Il a atteint ce qu'il a désiré : « par exemple, voir à l'intérieur d'un chien, s'insérer dans le chien, à l'endroit exact où il est chien ». La *Panthère* est un exemple de cette réussite parfaite.

Pour s'acquitter envers Rodin de l'hospitalité qu'il lui accordait, Rilke lui servit de « sorte de secrétaire privé ». Il rédigeait des réponses aux lettres qui arrivaient, dans son français encore incertain, pour lequel, dira-t-il plus tard : « il doit y avoir quelque part un purgatoire ». Il s'est laissé déborder par un travail subalterne, a laissé enchaîner sa liberté; il tirait une obscure satisfaction de pouvoir servir la grandeur amèrement solitaire du vieillard. Rodin s'est-il impatienté de cette présence auprès de lui, à la fois effacée et étrangement insistante, sa force primitive a-t-elle été rebutée par ce qu'il y avait dans les manières de Rilke de gauche à la fois et d'un peu précieux? Dans sa violente colère qui a éclaté à propos d'une lettre oubliée ont dû gronder des impatiences accumulées. Il se sépare de Rilke comme on congédie un domestique indélicat. Dans cette brouille avec Rodin, Rilke a témoigné de ce qu'il y avait en lui de plus digne et de plus doux, son inépuisable don de la révérence qu'il appelle humilité, sa bonté patiente, imperméable au ressentiment, à l'amour-propre blessé. Il a accusé le coup avec une déroutante tranquillité. Rarement une lettre plus sereine a répondu à un procédé aussi blessant. Dans son appréciation de Rodin, Rilke semble avoir extirpé jusqu'au souvenir de leur mésentente. Mais en fait il ne l'a pas oubliée. Même après leur réconciliation, il n'en a jamais surmonté l'amertume : « J'ai fait tant d'expériences déroutantes », écrit-il après des années à Lou Andreas Salome « comme par exemple celle-ci que Rodin dans sa soixante-dixième année s'est mis simplement dans son tort comme si tout son travail infini n'avait pas eu lieu; comme si quelque chose de mesquin avait guetté là, une de ces vétilles poisseuses qu'il aurait autrefois écartées de son chemin par douzaines, sans se laisser le temps d'en venir vraiment à bout. Aujourd'hui il en est comme un jouet et sa vieillesse en devient

jour par jour quelque chose de grotesque et de risible — que dois-je faire avec des expériences pareilles? »

Mais la leçon de l'exclusivité du travail créateur demeura l'acquisition de sa rencontre avec Rodin. *Les Cahiers de Malte Laurids Brigge* sont l'expression de cette nouvelle force. Tout ce qui a été épars en lui s'y est amassé, tous les écheveaux effilochés se sont assemblés en une trame continue. « Il me semble quelquefois, » écrivait-il, « que je pourrais mourir lorsqu'il sera achevé : toute pesanteur et toute douceur se concentrent si fortement dans ces pages, tout y est si définitif et néanmoins si illimité dans sa naturelle métamorphose, que j'ai le sentiment de me continuer dans ce livre, loin st sûrement, par delà tout danger de mort ».

Il habite alors l'hôtel Biron, dans une grande salle que sa femme avait louée comme atelier et qu'elle lui a cédée. Les hautes et spacieuses courbes des fenêtres s'ouvrent « prodigieusement sur un jardin abandonné, où l'on voit de temps en temps les lapins naïfs sauter à travers les treillages comme dans une ancienne tapisserie ». Dans ce rare accord avec le cadre de sa vie, le début du livre vient à Rilke comme une libération. Toutes les amertumes se détachent de lui, toutes les angoisses prennent corps, ses tristesses personnelles et ses joies particulières sont comme des fruits mûrs qui tombent pour avoir pesé trop lourds sur les branches.

Cette réalité que Rilke a si désespérément cherchée passe à travers son double, Malte, comme un grand flot qui charrie toutes les misères humaines. « J'apprends à voir », dit Malte en guise d'introduction aux *Carnets*. Il voit les rebuts humains, des écorces humaines que la vie a crachées et qui, encore humides de la salive du destin, collent contre un mur, contre une lanterne, une colonne Morris ou s'égouttent lentement le long de la rue, laissant un sillon sombre et sale. Il voit la mort qui les habite, la démence et la maladie, il voit aussi les fleurs au jardin des Tuileries qui se lèvent de longs parterres et disent : rouge, d'une voix effrayée. Il voit derrière les vies qui heurtent la sienne des vies depuis longtemps vécues, derrière les mourants qu'on amène en hâte vers l'Hôtel Dieu, des morts anciennes, solitaires, des morts propres, des morts de rois, des morts de puissants, des morts de fous et des morts d'enfants. Derrière les femmes-épaves, derrières ces poupées avec lesquelles la vie a joué, qui n'étant pas tombées trop haut d'un espoir, ne se sont pas brisées, mais sont seulement si écaillées que la vie les méprise, il voit les grandes amoureuses de jadis,

qui pendant des siècles ont accompli toute la part d'amour. Ce sont elles et ce sont les grands morts qui traversent les *Carnets* d'un cortège lumineux. Héloïse, Gaspara Stampa, la Religieuse portugaise, Bettina, toutes celles dont la douleur sans nom a été toujours la même : qu'on leur ait demandé de limiter leur abandon dans l'amour. La plainte la plus cruelle se lève de la bouche de Sapho, la lamentation pour celui qui aurait été à la mesure de son amour et dont elle ne verra plus l'arrivée.

A travers les méandres qu'empruntent les réflexions de Malte, à travers ces visions du réel, qui se superposent aux visions du passé, une unité se fait en profondeur et donne le même accent à tous les détours de sa pensée : l'incommensurable faculté de compréhension. Nous n'avons pas de communauté, se plaint Malte. « Nous délayons sans cesse notre compréhension, afin qu'elle suffise à tout au lieu de crier après le mur de la détresse commune, derrière lequel l'incroyable a le temps de se tendre et de s'amasser ».

Rilke a voulu déverser dans son livre tout ce qui vibrait en lui-même de compassion, toute la sagesse de sa propre souffrance qui éveillait des échos infinis de souffrances voisines. « Je n'ai, voyez-vous, que ceci à cœur », écrivait-il pendant qu'il rédigeait les *Carnets*, « pouvoir vivre jusqu'à ce qu'elle soit et avoir le droit de ne vivre que pour cette œuvre, enfermé en elle, ravitaillé du dehors par un petit guichet, comme un prisonnier pour lequel toutes choses, même les moindres, prennent ainsi leur véritable valeur ».

La libération, la vraie, aurait été pour Rilke de pouvoir jeter dans *Malte Laurids Brigge* le poids entier de sa propre vie, celui de son enfance gâchée, des tourments de l'école militaire qui nouaient encore ses nerfs en des nœuds inextricables. Mais il n'eut pas le courage, comme il le disait, de s'affranchir complètement. Peut-être sa souffrance faisait-elle déjà tellement partie de lui-même qu'il se serait mutilé en la retranchant tout net. Il donna à *Malte Laurids Brigge* une enfance d'emprunt, il lui donna l'amour d'une mère qui arrêtait toutes les terreurs de l'enfant. Il se leurrait de pouvoir un jour se libérer tout à fait dans une œuvre prochaine. « La prose de ce livre dense et sans lacune », confiait-il à Lou Andreas Salome, « est une école pour moi et un progrès qui devait venir, pour que je puisse plus tard écrire tout — même le roman militaire ». Mais il ne devait jamais conjurer les démons de son enfance.

Les *Cahiers de Malte Laurids Brigge* conçus à Paris sous une forme voisine des *Histoires de Bon Dieu*, repensés à Rome, rédigés en majeure partie à Paris, à travers ses fuites et ses retours, achevés en Allemagne, ont épuisé Rilke comme s'ils avaient fait un prélèvement sur toute la force future de sa création. Dans le long tête-à-tête avec son héros il lui a donné une réalité à laquelle il se prend à croire lui-même. Quand il assiste à la représentation du *Canard Sauvage* au Théâtre Antoine il est accompagné par lui, et s'afflige de l'incompréhension du public, comme on éprouve de la gêne devant un ami : « De nouveau j'ai compris *Malte Laurids Brigge*, son essence nordique, et que Paris l'ait fait périr. Comme il l'a vu, senti et combien il en a souffert. »

Il écrit aussi par un jour de mai à Paris, un « Paris de lumière et de joie, passé une fois pour toutes, jusque dans ses ciels et ses eaux : Que Malte eût aimé tout cela comme moi s'il lui eût été permis de survivre à sa grande détresse. »

Malte Laurids Brigge devait rester pour Rilke cet ami qu'il a perdu et qui en mourant lui a légué l'extrême sensibilité de sa conscience. Après de longues années, quand il avoue à une jeune fille qu'il a écrit cent quinze lettres « dont aucune n'avait moins de quatre pages et dont plusieurs en avaient huit et même douze d'une écriture serrée », il ajoute : « Les expériences de Malte m'obligent parfois à répondre à ces lettres d'inconnus. Il l'aurait fait, lui, si une voix l'avait jamais atteint. »

Son livre achevé Rilke retourne vers la vie comme on rentre d'un cimetière à la maison, après l'enterrement d'un ami, « un survivant, intérieurement désemparé, inoccupé, dans l'impossibilité de s'occuper ». Il croit ne pouvoir plus jamais écrire. Pendant de longues semaines il songe à chercher un métier. Il joue avec l'idée de reprendre ses études médicales, de s'établir quelque part, dans un coin tranquille comme médecin de campagne.

A plusieurs reprises Rilke a conseillé aux jeunes poètes qui se sont adressés à lui de garder le métier qu'ils avaient ou d'en trouver un qui serait pour eux une position de repli. Tous les métiers sont « pleins de protections, pleins d'hostilités contre l'individu, chargés de la haine de ceux qui se soumettent, maussades et muets au terne devoir ». Mais tout métier donne une existence ferme et palpable. Il déconseille seulement d'en prendre un qui soit trop voisin de l'art, comme le journalisme, car il a une influence funeste

sur un moyen d'expression plus subtil. Les conseils de Rilke sont comme chargés de regrets personnels.

Après chaque épanouissement il traverse un long désert de stérilité. Il trompe ce vide qui est en lui par des traductions. En fait, les traductions de Rilke sont une œuvre d'art créée à nouveau. Il a défié l'axiome que la poésie n'est pas traduisible. Il a trompé aussi le vide qui le désolait par les voyages. Il était devenu cet étranger qu'il a chanté, pour lequel la margelle usée d'un puits devient comme un bien propre.

Dans ces années errantes Rilke a cherché d'un ciel nouveau ou d'une nouvelle présence humaine cette secousse libératrice : « sentir de nouveau en soi la main qui jette les alouettes si haut dans le ciel ». Le souvenir d'un temps où il a été porté par son propre pouvoir d'évocation l'a hanté, comme s'il voulait railler son impuissance présente : « Je pense avec une sorte de honte à ma meilleure époque à Paris, celle de *Nouveaux poèmes*, où je n'attendais rien et personne, et où le monde entier coula de plus en plus vers moi, rien qu'une tâche, et où je répondais, clairement et sûrement, par le plus pur accomplissement... Comment est-ce possible qu'aujourd'hui, prêt et entraîné à l'expression, je rôde en fait sans vocation, comme en surplus? » Son tourment intolérable a été de se savoir si proche d'un accomplissement suprême, si préparé, et de sentir cette acquisition inutile, inutilisable. Dans une période aussi déchirée la lutte entre des forces obscures et un besoin de clarté, la lutte entre le démon et l'ange, se livre en lui avec une véhémence redoublée. « Dans ma position », écrit-il à Lou Andreas Salome » où il s'agissait de tenir le spirituel dans l'équilibre le plus précaire, de l'exposer sans défaillance au ciel et à la terre, il devait arriver que le corps, dans sa stupidité, tirât le plus mauvais exemple de cette attitude, se fît le singe du spirituel et à la moindre provocation, devînt productif dans ses propres états, à sa façon ».

Dans la période de félicité créatrice, cette dualité se résolvait en Rilke aisément, au profit de son art. L'homme, avait-il écrit un jour à un jeune poète, doit avoir du respect pour sa fertilité, « qui n'est *qu'une*, qu'elle paraît spirituelle ou corporelle; car la création spirituelle procède de la création physique, est de la même essence, et comme une répétition atténuée, plus exaltante et plus durable, de la volupté corporelle. » Il lui avait écrit aussi : « Dans une pensée créatrice vivent mille nuits d'amour oubliées et la rendent grande et élevée ». Il y avait quelque chose de païen dans

cette affirmation de l'unité du corps et de l'esprit, que Rilke n'a cessé de répéter. Païenne aussi sa jouissance sensuelle de la beauté diffuse à travers l'univers, son abandon au mystère qui unit deux nécessités plus grandes que joie et douleur, plus puissantes que volonté et résistance. « Dans les profondeurs tout est loi. »

A travers la vie personnelle de Rilke retentit toujours puissant cet appel des forces inconnues dans son sang. Mais à côté de cette volonté d'abandon vivait en lui une crainte, très primitive et non pas raisonnée, du piège de tout amour, qu'il fuyait avec des ruses de bête traquée. Ce qu'il admirait dans les grandes amoureuses dont il traduisait avec passion les cris de détresse, c'est que « pendant qu'elles appellaient l'homme, elles l'ont dépassé en durée ». Mais ce don trop grand il l'aurait refusé si la vie avait menacé de l'en combler. Il était l'éternel pèlerin et l'éternel fugitif de l'amour. Il était ce fils prodigue, sur le retour duquel s'achèvent les *Cahiers* de Malte Laurids Brigge. Il a été celui qui se jette aux pieds de ceux qui l'attendent et les supplie de ne pas l'aimer.

Dans le désert qu'il traversait pendant les années qui suivirent *Malte Laurids Brigge*, les mirages se levaient sous ses pas errants, l'appel dans son sang le leurrait, des monstres hantaient son imagination captive. Il répète comme un refrain : « Mon corps court le risque de devenir la caricature de mon esprit ». Dans cet état de sensibilité suraiguë des malaises indéfinis l'assaillent, des maux de tête le meurtrissent, des craintes sournoises s'instillent comme du poison dans son sang. Des amis lui conseillent de se soumettre à un traitement psychanalytique, dont on commence à vanter les merveilles. Mais il croit qu'il n'y aurait rien de plus funeste, de plus mortel pour lui, dit-il, que de vouloir interroger son trouble. « Je me promis de souffrir encore beaucoup plus que je n'avais souffert et de sombrer dans ma souffrance croissante plutôt que d'avoir la présomption de vouloir voir les forces qui, là, bien au fond de moi, décident de mon sort ; car c'est en cela justement que consiste mon pouvoir : à n'imposer aucun arrêt aux forces les plus secrètes qui sont en moi. »

Au cours de son vagabondange un refuge lui est offert dans un cadre idéal, au château de Duino. Il était l'hôte de la princesse de Turn et Taxis qui l'appelait Serafico et qui avait une idée approximative des lois de son indépendance créatrice. Le château se dressait sur des rochers escarpés, gris et mauves, au-dessus d'une eau d'un bleu très particulier, comme attardé sous la sur-

face argentée, se dévoilant au gré des petites vagues qui brisent les calmes reflets des rochers et les murs blancs perchés à leur sommet. Quand Rilke parlait de Duino, le nom sonnait dans sa bouche comme une incantation. Il était aussi chargé d'amers regrets, car la guerre avait ravagé la côte de l'Adriatique, la splendeur blanche de son refuge. Il me parlait de ses pièces immenses où s'attardait un très ancien passé, des méandres de ses couloirs familiers aux fantômes, des tours qui veillaient à tous les vents de l'horizon. Il me parlait de l'assaut de la « bora », ce mistral adriatique sauvage et exaltant, qui est comme une vengeance de la mer sur la terre, du sirocco, parent du föhn insidieux, qui allume la fièvre dans le sang.

Pendant un bref moment l'accord si nécessaire pour lui avec le lieu qu'il habitait l'affranchit de cette incapacité de travail qui l'avait pétrifié. Il se savait « exposé sur les montagnes du cœur » loin du dernier village, — village des mots. Il se savait au seuil de son accomplissement suprême. Il se pencha sur son propre tourment.

A Duino Rilke a conçu les *Elégies* qui devaient immortaliser le nom d'un château anéanti. Sa propre lutte entre le démon et l'ange a trouvé son expression définitive.

Mais au château de Duino, Rilke n'a fait qu'ébaucher son œuvre maîtresse. Il a écrit plus tard à Lou Andreas Salome : « Oui, les deux *Elégies* sont là mais, oralement je peux le dire, quel petit morceau, et combien nettement arraché, elles forment de tout ce qui était alors en mon pouvoir. Conditions et forces comme au temps où commence le *Livre d'heures* — que ce qui n'aurait pas été alors extrait. »

Rilke est dans ces années comme celui qui touche aux confins de la terre promise et ne peut pas y entrer. Il écrit de Duino : « C'est la chose horrible de l'art que plus on y avance, plus il vous oblige à l'extrême, à l'impossible presque. »

Les années qui suivent sont douloureusement marquées de cet effort vers l'extrême, de cet engagement à l'impossible. Il trouve pour cet état de tension stérile qui est en lui, une image frappante. A la fin de juin 1914, il écrit de Paris à Lou Andreas Salome : « Je suis comme cette petite anémone que j'ai vue une fois dans un jardin à Rome, elle s'est si largement épanouie le jour, qu'elle ne pouvait plus se fermer la nuit! C'était terrible de la voir sur le pré sombre, largement ouverte, aspirant toujours dans sa corolle

furieusement béante, avec le trop-plein de nuit au-dessus d'elle, d'une nuit qui ne voulait pas finir. Et autour d'elle toutes ses sœurs sages, chacune d'elles fermée autour de sa petite portion d'abondance ». Traînant une vie vagabonde, à travers ce calvaire d'impuissance, Rilke a tout espéré d'une aide extérieure. Il a rêvé d'un amour impossible à l'instar d'un enfant dans le noir qui se raconte un conte de fées.

« Peut-être, d'un jour à l'autre, tout va-t-il changer, le cœur est une chose dont personne ne saurait prévoir les chemins... Peut-être le mien aura-t-il son miracle à son heure. »

Ce miracle, il l'a contraint, à force de le vouloir, à entrer dans sa vie. Une inconnue lui écrit une lettre. Elle est l'inconnue. Elle peut encore être tout ce que son imagination lui demande. Il la construit de toutes pièces. Elle est musicienne, artiste, sensible, empreinte d'une expérience douloureuse, et de cette vaine tendresse de la femme qui n'a pas encore gaspillé un pouvoir d'aimer. Elle se prête à merveille aux mirages de son imagination. Elle n'a pas encore pour lui de visage ni de mains, ni de voix, mais il l'appelle Benvenuta. Dans sa troisième lettre il la tutoie. Dans sa troisième lettre il lui dit : « Mon cher amour, quelles puretés, quelles clartés, quelles tempêtes vers toi dans mon âme. »

Tout a été en lui figé, pétrifié : « J'ai le sentiment d'être entré tout droit dans une montagne, comme si par une succession de miracles contre nature, j'avais respiré la pierre, n'existant plus qu'à même le roc », écrit-il à Benvenuta. « J'espérais que quelqu'un viendrait, qui me dégagerait à coups de pic, qui me délivrerait à coups de ciseaux, qui m'étendrait sur un pic, en plein vent, qui ne dirait rien, qui comprendrait et qui serait là. »

Il dit dans ses lettres à Benvenuta son enfance désolée, ses premières tendresses et ses premières terreurs. son premier éveil à la pitié. Il lui dit aussi ses tourments d'homme : « Ah! si je te parle de tout cela Benvenuta; de cette nausée jusqu'au fond de l'âme et tout le long du corps, de cette torsion comme s'il s'agissait d'un objet que l'on emploie à des usages pour lesquels il n'est pas fait, Benvenuta, quelle laideur peut me traverser l'âme à la vue des conditions humaines. » L'inconnue, la femme fantôme est pour lui la source vive dans laquelle il pourra laver tout ce qu'il croit être des souillures de la vie. Elle existe pour lui en raison de sa pureté même, elle est d'autant plus sienne qu'elle est inaccessible. A force de la forger en imagination, elle lui semble assez

solide pour pouvoir subir une confrontation avec la réalité. La passion de Rilke triomphe même de leur rencontre. Était-elle belle, ou seulement très émue, très sensible? Aucune image précise ne se dégage des lettres d'amour de Rilke écrites après leur rencontre. Des êtres humains étaient souvent pour lui une porte par laquelle il entrait dans un domaine qui ne lui était pas encore familier. Benvenuta l'a initié à la musique, cet élément merveilleux dont il dit : « je le connais à peine, il a toujours excédé mes forces. » Prêtresse d'un temple encore mystérieux pour Rilke, elle a une tranquille autorité quand elle parle de son art. Elle a dû avoir aussi quelque chose d'altier, d'un peu glacé peut-être, ce qu'on appelait au début du siècle : passion sublimée. Elle avait sans doute en dépit de ses expériences de femme, cet air de l'innocence qui s'attarde encore dans la naïveté de ses confessions, l'innocence solitaire des jeunes filles que Rilke a chanté.

« Je me demandais tout d'un coup si je l'aimais comme une femme aime un homme, l'homme unique auquel elle veut appartenir toute sa vie durant?... Je dois répondre : non. Il est pour moi la voix de Dieu, l'âme immortelle, Fra Angelico, tout ce qu'il y a de bon, de sublime, de sacré au-dessus de la terre, *mais il n'est pas un homme* » (c'est Benvenuta qui souligne).

Quand sa présence est encore toute proche, Rilke fait des allusions à ce qu'il y avait en elle d'étanche, de captif des conventions, il dit qu'il se sentait à la fois attiré par elle et séparé d'elle, mais quand elle disparaît de sa vie, son imagination rétablit de nouveau la féerie. Décortiquée pour ainsi dire de la réalité, Benvenuta est restée pour Rilke une source de lumière, d'autant plus rayonnante et d'autant plus pure qu'elle était de nouveau devenue inaccessible pour lui. Dans une dernière lettre qu'elle a reçue de lui après sa mort, Rilke lui a écrit : « Tu étais là, Benvenuta, mon astre, et tu voulais briller au-dessus de la bataille, pour ma victoire, crois-moi, je n'étais pas pareil à Josué, je n'osais pas, je ne me croyais pas capable de tenir le soleil. »

Un terrible heurt avec la réalité acheva de détruire la boule irisée de l'amour de Rainer Maria Rilke pour Benvenuta.

Dès le début de la guerre, Rilke, avec sa clairvoyance de poète, a compris que notre monde d'hier allait s'effondrer dans la tourmente. Il a écrit à la princesse de Turn et Taxis : « Ce n'est qu'à présent que je comprends ces quelques vieillards, Tolstoï et Cézanne, qui s'en allaient proférant des avertissements et des menaces, tels

les prophètes de l'Ancienne Loi, quand elle allait être révoquée et dont ils ne voulaient pas voir l'effondrement. Quoi qu'il arrive, le pire sera qu'une certaine innocence de la vie dans laquelle nous avons été élevés n'existera plus jamais pour aucun de nous. Les années devant nous, quel que soit leur nombre encore, que seront-elles jamais sinon une descente, avec des genoux qui tremblent, de cette montagne de douleur sur laquelle on continue à noushisser. »

Par un pur hasard, Rilke s'est trouvé en Allemagne au moment où la guerre a éclaté. (Au mois de juillet il était encore à Paris et il partit comme on ferme la porte quand on s'absente pour quelques heures.)

En dépit de ce tourbillon de tempête qui soulevait l'Allemagne Rilke ne s'est pas longtemps laissé submerger par la psychose de la guerre. Il n'a jamais cru à un sursaut de défense d'un peuple encerclé par ses méchants voisins. Il était à Munich et il savait ce qui se passait à Paris. Les soldats français qui tiraient sur les soldats allemands avaient chacun pour lui un visage familier, il les voyait tomber sous l'assaut des troupes qui parlaient sa langue à lui. Je ne sais pas s'il a refusé de signer le manifeste de quatre-vingt-treize intellectuels ou si sa position était si connue qu'on ne le lui a même pas demandé. Qu'un poète comme Dehmel s'y soit laissé entraîner, lui ai-je dit plus tard... « Mais est-il vraiment toujours un poète authentique? » m'a répondu Rilke. « Regardez bien ce qu'il fait. Il y a des failles partout. » Il tira un recueil des vers de Dehmel d'une planchette de sa bibliothèque. Il m'en lut une strophe ou deux. « Voyez-vous comme cela sonne creux? On n'a pas des défaillances d'homme sans avoir des défaillances d'artiste. »

Même s'il était resté en dehors de la guerre, Rilke se serait senti étouffé par le sang français, le sang russe, le sang allemand, et il aurait souffert de sa révolte impuissante. Mais la guerre sut s'imposer à lui dans toute son absurdité. Il était citoyen de la double monarchie. Il avait été, dans sa jeunesse, déclaré inapte à tout service militaire. Mais la monarchie impériale et royale faisait sérieusement son métier de pourvoyeuse pour cette guerre, que les peuples de langues slaves considéraient comme une guerre allemande. Des hauts officiers en retraite, des ratés de la carrière se rattrapaient de leur inactivité par le zèle qu'ils déployaient dans des conseils de révision. Très tôt l'Autriche commençça à mobiliser les déchets humains. La limite d'âge fut étendue jusqu'à

cinquante ans. « On ne conçoit pas la misère, la laideur, la déchéance de l'homme tant qu'on n'a pas vu les corps dans toute leur nudité défiler devant les brutes militaires », disait Rilke. Il ne s'était pas attendu lui-même à être déclaré apte pour le service militaire. Il aurait pu faire jouer des influences puissantes qu'il possédait. Il se laissa prendre dans l'engrenage de l'absurdité.

J'ai su par un ami commun ce qu'a été le cauchemar dans lequel Rilke a vécu pendant plusieurs semaines. On lui avait donné un uniforme trop large, par manque de matériel ou peut-être par dérision, un témoin a raconté : « Vous ne pouvez pas vous imaginer le spectacle qu'il présentait. La baïonnette au ceinturon le tirait de côté. D'énormes godillots s'épaississaient comme des boulets sur ses pieds. Son corps flottait comme s'il se recroquevillait entre les plis rêches de l'étoffe. Quelque chose d'innommable, couleur d'une éponge qui aurait ramassé toutes les eaux sales, dégradait son front. Dans un visage pâle, maigri, tiré, ses yeux devenus énormes voilaient leur regard bleu. Il y avait dans ses yeux un épuisement au delà des forces humaines et en même temps un étonnement figé, comme dans le regard des gens qui perdent la raison. »

C'était l'horreur de son enfance qui venait l'assaillir, décuplée. Il lui semblait, racontait-il plus tard, qu'il avait été là, dans cette cour de la caserne, depuis toujours, qu'il ne l'avait jamais quittée, que rien de ce qui lui était arrivé entre temps n'était plus vrai, que ses souffrances et ses rares joies d'homme étaient celles d'un autre et que son vrai destin n'avait fait que tourner en rond, pour le rejeter vers cette mécanique d'abrutissement. Un jour où le sac à dos lui parut particulièrement lourd, les chicanes du commandement plus meurtrières que jamais, il s'écroula tout à coup sous son fardeau, en plein exercice militaire. C'est à l'infirmerie où on le transporta inanimé, que quelque médecin ou brancardier aux vagues connaissances littéraires s'aperçut que ce soldat particulièrement incapable, ce déchet humain réfractaire à l'entraînement, avait un nom auréolé de célébrité. Des amis de Rilke, alertés, s'agitèrent. Il fut assigné aux services de presse. Il y rencontra Stefan Zweig. Mais jusque dans les bureaux, il se sentit encore traqué par l'inexorable mécanique de la guerre. « Je suis aux archives de la guerre », écrivait-il, « n'ayant rien à faire pour le moment, et je crains de ne pas pouvoir m'adapter spirituelle-

ment à ce qu'on m'impose avec plus de facilité que physiquement à ce qui m'a été imposé. »

Il ne perdit plus pendant des années ce qu'il appela lui-même l'obsession de l'uniforme de l'infanterie. Le cauchemar de ses expériences personnelles et le cauchemar du monde s'épousaient étroitement. « Il y avait du sang partout », me racontait Rilkee plus tard. « Chaque papier que je touchais me semblait taché de sang. Des colonnes de soldats marchaient dans la rue. Ils marchaient vers la mort, ils marchaient vers la mort qu'ils donnaient et la mort qu'ils recevaient. Ils marchaient à travers mon corps pour arriver vers tout ce sang. »

C'est dans ces mois que la vie de Rilke s'est en fait scindée en deux. Même ses plus proches ne se sont peut-être pas aperçus de tout ce que ces expériences, la concordance du passé et du présent ont été pour lui, du calvaire qu'il a franchi, secoué par l'horreur de la guerre. La révolte contre la guerre couvait en Allemagne.

Mais même dans cette révolte contre la guerre, Rilke ne trouva pas le sens de la communauté. La sienne était plus profonde, elle n'était pas allégée par l'espoir d'une indépendance nationale qui animait les peuples slaves. Rilke n'avait pas de communauté de langue avec les Slaves parmi lesquels il était né. Il n'aurait su que faire, à cette heure, d'un nationalisme nouveau. Il n'était pas non plus un fervent de la politique, il n'espérait pas de la chute d'un régime le règne de la liberté démocratique.

Rilke savait, dès 1915, la fragilité des conceptions nées de cette guerre et il écrivait : « Quel désarroi viendra-t-il ensuite quand toutes les notions acceptées de bonne foi seront descendues des socles sur lesquels on les a hissées et quand les survivants désemparés voudront de nouveau se rattacher aux lois abandonnées de l'existence intérieure? »

Les amis de Rilke réussirent enfin à le libérer du service militaire. Il se réfugia à Munich. Il y vécut selon son propre mot : en civil. Il se sauvegardait. Dès le second mois de la guerre, il savait qu'il n'y avait pas d'autre tâche à accomplir que faire survivre « l'âme ». Il rêvait d'une évasion en Suisse. Il n'était plus tout à fait présent en Allemagne. La guerre faisait rage, les Zeppelins survolaient Paris, la grosse Bertha tonnait devant la capitale et Rilke lisait Montaigne et Flaubert et traduisait Anna de Noailles. Il demanda un jour l'hospitalité à des amis qui possédaient *les Saltimbanques* de Picasso et il trouva tant de Paris dans ce tableau

qu'il lui arriva par moment d'oublier ce qui se passait autour de lui.

Mais de temps en temps des révoltes éclataient en lui, violentes : « Pourquoi n'y a-t-il pas deux, trois, cinq, dix hommes qui se tiennent les coudes et crient sur les places : « Assez, assez » et se font fusiller et ont au moins donné leur vie pour qu'il en soit assez, tandis que ceux qui sombrent là-bas ne le font que pour que l'horreur dure et dure et pour qu'elle n'ait pas de fin prévisible. Pourquoi ne se trouve-t-il pas un *seul* qui ne puisse plus la tolérer, qui ne veuille plus la tolérer, pour crier au moins tout au long d'une nuit au milieu de cette ville mensongère, voilée de drapeaux, pour crier et ne pas se laisser apaiser — et qui aurait le courage de l'appeler menteur? Combien d'hommes ne retiennent qu'avec peine ce cri — ou n'est-ce pas vrai? Si je me trompe et s'il n'y en a pas beaucoup qui pourraient crier ainsi, alors je ne comprend plus les hommes et je n'en suis pas et je ne veux pas avoir rien de commun avec eux ».

Toute la vie de Rilke s'est rapportée alors sur plus tard, sur l'après. C'est dans la ferme conviction d'un après, de la fin libératrice d'un cauchemar qu'il a essayé de travailler. Il a repris ses anciens plans, pour autant qu'ils ne touchaient en rien à la réalité à laquelle il survivait. En fouillant les archives de Duino il s'était intéressé à la pittoresque personnalité de Carlo Zeno, marin vénitien. Il voulait écrire un livre : *La trahison de Zeno*. Il m'en parla longuement. Je ne sais plus s'il en avait écrit une partie. Mais le livre était déjà complètement construit dans son esprit. J'avais noté d'après ses conversations toute la trame du récit. Mais une partie de mes notes a disparu dans le bouleversement de ces dernières années. Je me rappelle seulement une scène dans la prison où Zeno revit sa vie, la rétablit dans ses justes proportions. « Une prison, disait Rilke. Je comprends à présent ce qu'un homme peut éprouver devant une porte verrouillée, quand les murs semblent se refermer sur lui. Il ne songe qu'aux routes qui s'étaient autrefois ouvertes devant lui, aux routes qu'il n'a jamais prises. »

Ses espoirs d'un monde meilleur s'enracinaient, comme un défi à ses propres souffrances; en 1917, il écrivait : « Il me semble parfois que chaque jour où la guerre dure encore accroît aussi l'engagement de l'humanité à un avenir plus grand, un avenir commun mieux conçu, car qu'est-ce qui pourrait nous engager plus que cette douleur démesurément accrue qui doit à la fin lier

des milliers d'êtres humains dans tous les pays. Ah! quand pourra-t-on de nouveau parler. Alors toute parole d'amour et d'art trouvera une acoustique nouvelle, une atmosphère plus libre, un espace plus grand — je vous avoue que je ne peux survivre qu'au prix de cet espoir. »

A mesure que la guerre se prolonge, Rilke rejette de plus en plus impatiemment les liens qui le lient non seulement au présent mais à son passé allemand. Il n'aurait pas pu plus tard couper les ponts derrière lui s'il ne s'était si bien repris, isolé, jour par jour, au cours de ces années de guerre.

Son défi s'accentue. Sa religion universelle de l'humanité s'affirme aux échos des canons.

C'est pendant la guerre qu'une Française, mariée à un Allemand, lui soumet la traduction de ses vers en français. Rilke lui-même a écrit, dans un mouvement de défi, ses premiers vers français en 1918. Il répond à sa correspondante : « Quelle joie profonde que de pouvoir confier à une langue aussi consciente et sûre d'elle-même une sensation vécue, et de faire en sorte qu'elle l'introduise en quelque manière dans le domaine d'une humanité générale. Il me semblait souvent que celui qui écrivait en français pourrait se trouver dans l'obligation de travailler contre le courant de la langue, car elle est presque toujours la plus forte quand on entre en lutte avec elle; y pénétrer complètement signifie se soumettre à elle, mais avec quelle supériorité et quelle souveraineté ne récompense-t-elle pas cette collaboration bienveillante? »

Il lui écrit aussi, et c'est la profession de foi de l'homme qui ne voulait pas être de nulle part mais de partout... « On devrait, au fond, écrire dans toutes les langues, de sorte que ce sentiment d'être sans patrie, dont vous vous plaignez très justement, pourrait aussi être proclamé joyeusement comme la conscience de faire partie du « Grand Tout ». Dès mon enfance, mon cœur et mon esprit ont été orientés vers cette idée d'un patriotisme universel et d'une égalité mondiale, je n'en puis démordre aujourd'hui, vous comprendrez donc combien je souffre... »

Un vent se lève en Allemagne, le vent de l'approche des temps nouveaux. Rilke assiste à Munich à cette révolution pacifique du 7 novembre, qu'Adolf Hitler devait appeler : le jour de la honte et de l'infamie. Il est au milieu de la foule qui réclame la fin de la sanglante duperie, qui acclame les hommes nouveaux, comme le professeur Weber, le grand pacifiste Quidde. Un ouvrier, jeune

et pâle, se lève et exige qu'on mette fin à la guerre par une demande d'armistice. « Emparons-nous d'un poste d'émission, dit-il, parlons, nous, simples gens aux simples gens de l'autre côté et nous aurons tout de suite la paix. » Un grand souffle de foi passe à travers les âmes. Le jeune ouvrier s'interrompt comme s'il n'éprouvait qu'en ce moment cette gêne d'un inhabitué de la parole et s'adressant d'un geste embarrassé — un geste touchant, dit Rilke — vers les orateurs de la tribune il ajoute : « Messieurs les professeurs savent le français, ils nous aideront à dire de la meilleure façon ce que nous pensons... » Un souffle de foi dans la générosité de la France, un souffle de respect pour l'esprit et pour les hommes qui le représentent. « Des moments comme celui-là sont merveilleux, écrit Rilke à sa femme, et comme nous en étions privés justement en Allemagne. »

A un certain moment les hommes nouveaux au pouvoir semblent avoir pensé à utiliser Rilke pour une mission à l'étranger. Mais aussi divorcé qu'il soit de toute politique son instinct et quelques échos venant de France l'avertissent à quel point il serait vain de plaider pour l'Allemagne. « Je crains », répond-il aux ouvertures qu'on lui fait, « que seulement le temps, sinon beaucoup de temps, ne puisse apporter un adoucissement progressif. » Pendant un moment Rilke se laisse porter par l'élan de la foi. Mais ce n'est qu'un moment très bref. « Nous avons été tous privés de respirer, écrit-il à une amie, occupés à ramasser la paix, qui, tombant de toutes les mains, s'est brisée en mille morceaux, nous ne l'avons jamais vue en entier et aurions justement besoin de cela : vous imaginez sa grandeur, sa pure grandeur, après la monstruosité chaotique de la guerre. » Une déception résignée s'empare de lui, ses yeux de rêveur ont une étrange lucidité pour discerner de prime abord les fautes du temps nouveau. « Sous le prétexte d'un grand bouleversement la vieille absence de conviction travaille à nouveau et fait l'importante sous le drapeau rouge. C'est terrible à dire : mais c'est aussi peu *vrai* que l'étaient les proclamations qui ont appelé à la guerre; ni les unes ni les autres n'ont été faits par l'esprit. »

Rilke a-t-il été effrayé par le visage de la révolution qu'il a vue à Munich, comme ont prétendu certains de ses adversaires? Le règne bref de la république des soviets a-t-elle heurté sa sensibilité? « En réalité et d'une façon palpable on n'avait pas eu à souffrir trop, les journaux ont, à leur façon, beaucoup exagéré », écrit-il

plus tard; il l'écrit à une aristocrate allemande effrayée par les événements de Munich. Rilke n'a pas été un révolutionnaire. Il croyait que les changements durables s'opèrent lentement, et que l'intelligence doit se refuser à de brusques assauts à la structure sociale. Mais il a connu aussi ce qu'il appelle lui-même l'impatience de l'intellectuel agacé par les conditions humaines faussées, il a souhaité la grande tempête qui pût balayer tout ce qui se survit et encombre la route aux jeunes forces créatrices. « Il n'est pas douteux, écrit-il, que beaucoup de ces impulsions pures et fortes ont travaillé à faire éclater la révolution; car cela aurait été le seul contrepoids possible à cette terrible guerre qu'une nouvelle conviction de l'humanité, prête à un changement, prête à être autre chose, se soit manifestée victorieusement sur plusieurs points d'un monde ébranlé, aveugle. »

Mais il sait, dès la première heure, à quel point la révolution allemande a été incomplète. « Derrière tant de bouleversement, tant de bruit et de méchante bousculade, il n'y avait pas en dernier lieu la volonté d'un changement et d'une rénovation véritables qu'on n'aurait été que trop prêt à partager, auquel on aurait voulu s'associer. »

Le souvenir des souffrances endurées pendant la guerre, la méfiance envers le désir d'un renouveau ont déterminé la trame future de la vie de Rilke. Au moment où le lien usé, pourri, qui liait en faisceau les peuples de la double monarchie, se casse, chacun reprend son propre destin. Le cas de conscience est individuel. Il faut opter pour devenir Polonais, Tchèque, Yougoslave ou Autrichien de l'Autriche mutilée. Le plus grand poète de langue allemande opte pour la nationalité tchécoslovaque. Les biographes allemands de Rilke ont été très embarrassés pour expliquer sa décision. En fait, par cette adoption de la nationalité tchèque, Rilke se séparait du cauchemar de l'académie de Sankt-Pölten et des casernes autrichiennes. Il avait fait précéder sa décision par le refus d'accepter une décoration autrichienne.

Il devait plus tard susciter un scandale en Allemagne et surtout auprès des Allemands des Sudètes, si chatouilleux dans leur nationalisme, quand il fit parvenir au président Masaryk l'expression de son estime particulière. Il s'en justifia devant les critiques en écrivant : « Comment ne me serais-je pas senti sollicité d'applaudir quand un homme d'une importance spirituelle universelle prend la première place dans ma patrie, dont je me sens

détaché pour pouvoir en toute indépendance être fidèle à ses destinées particulières. »

Mais en dépit de cette fidélité, Rilke se considère lui-même comme heitmatlos. J'ai vu un jour une traduction de ses poèmes en français porter ce qualifiquatif : « poète pragois ». Quand on publia les poèmes français de Rilke, des nationalistes allemands crièrent à la haute trahison. Rilke tranchera lui-même la question : « Quelle sottise d'insinuer que j'aie jamais déclaré ne pas être un poète allemand. La langue allemande ne m'a pas été donnée comme quelque chose d'étranger, elle agit à travers moi, elle parle au fond de moi-même. Aurais-je pu la travailler, aurais-je pu essayer de l'enrichir, si je ne l'avais pas sentie comme ma matière propre? Avoir écrit quelques vers en français n'était pour moi qu'un essai, qu'une expérience faite avec une forme qui obéit à d'autres lois du son. Si je possédais d'autres langues au même degré, je répéterais avec elles le même essai. Mais d'en conclure que je ne me sens plus comme poète allemand est un non-sens. Je sais ce que je fais. »

Mais si Rilke restait poète allemand par nécessité intérieure, il se sépara de l'Allemagne, de la nouvelle Allemagne, dont l'absence des convictions l'avait déçu, comme il s'était séparé de l'Autriche. Il s'échappa par la première fissure ouverte dans les frontières d'après guerre. Il s'échappa pour n'y plus jamais revenir. Pas même pour le mariage de sa fille. Ni pour voir sa petite-fille, dont la naissance l'avait profondément ému. Cette évasion permanente et cette appartenance à la poésie allemande ont été des éléments du conflit qui se livrait en Rilke. Conflit jamais apaisé jusqu'à la fin de sa vie.

En quittant l'Allemagne Rilke est parti à la recherche de son monde de jadis. « Oh! comme il m'est nécessaire de rester joint à ces passés; à mesure que durait l'état exceptionnel de cette guerre, à mesure qu'il devenait de plus en plus dense et impénétrable, je me préoccupais d'autant plus de ne pas être séparé de tout ce qui a été, j'insistais d'autant plus pour garder ce qu'il y avait d'heureux, d'insouciant, d'ouvert dans mon passé, même à travers la terrible coupure, de m'en nourrir et de continuer », écrit-il encore à Munich. « C'était en fait le seul accomplissement de ces années terriblement dévastées que de croire à mon auparavant, à mon jadis, à Capri, à Rome, à Paris, à la Russie, à l'Égypte, à Tunis; à toutes les merveilleuses et pures constella-

tions de ma vie, auxquelles semblait appartenir un avenir si différent. Dites-moi vous-même comment j'aurais pu survivre autrement, juste moi, pour lequel le début et la marche des événements depuis l'année quatorze n'ont signifié que négation de tout, que démence ».

Les premiers contacts de Rilke avec son jadis s'établissent à travers de toutes petites choses, des échos minimes de la vie quotidienne. « Imaginez-vous, écrit-il à une amie, que d'être dehors, était presque épuisant. On ne savait plus très bien faire, on passait des demi-journées (ou était-ce seulement moi?) devant des parfumeries à lire les noms Houbigant, Roger et Gallet et Pinaud; oui, pour un petit moment la liberté s'appelait ainsi — qui l'aurait cru! »

Rilke s'attarda quelque temps en Suisse comme s'il craignait des confrontations trop brusques. Il s'y attarda bien qu'il n'aimait pas le pays. « Quelles prétentions n'ont pas ces montagnes et ces lacs! Il y a toujours quelque chose de trop en eux, ils ont perdu l'usage des moments simples... Une montagne! Jamais, une douzaine de chaque côté, une derrière l'autre; un lac : certes, mais alors un lac fin, de première qualité, avec des miroirs d'eau la plus pure, une galerie des glaces, avec le bon Dieu comme gardien, qui commande une image après l'autre, pour autant qu'il n'est pas occupé en sa qualité de metteur en scène, de braquer les projecteurs du soleil couchant sur les montagnes, où la neige pend tout le long de la journée au cœur de l'été, pour qu'on ait bien ensemble toutes les « beautés »... Je ne peux pas m'en empêcher — avoue Rilke — mais j'atteins le plus commodément par l'ironie cette nature échantillonnée. »

Parti à la recherche de son monde d'autrefois, Rilke ne se doutait pas que de le trouver immuable pourrait être pour lui un tourment quand il se retrouva à Venise, au mezzanin du Palazzo Valmarana. Il constata que tout était resté tel qu'il l'avait quitté. « Quand je suis ici, je pourrais m'entendre d'emblée avec mon entourage, avec les bruits, avec l'air même, sur l'année 1914 ». La comtesse Valmarana elle-même en parlant de leur dernière rencontre dit : l'année passée... Le désir de Rilke de trouver tout inchangé se réalise avec une précision déconcertante, ce n'est plus une vie nouvelle qui commence, mais une simple répétition, la vie d'hier encore une fois vécue, un retour de fantômes qui le remplit d'épouvante, comme s'il ne lui restait plus de destin à

vivre. D'un jour à l'autre il prend brusquement la fuite, retourne en Suisse, qu'il avait considérée comme un salon d'attente, rempli d'affiches qui vantent les plus belles vues du pays.

Son second essai de rejoindre le présent à travers la coupure des terribles années a lieu à Paris. Sa première rencontre avec Paris, avait, selon sa propre expression, déjà eu lieu en Suisse, à travers un être humain, une femme, Marthe, celle que Benvenuta avec son mépris de femme du monde appelle une prostituée. « A travers elle, écrit Rilke avant de l'avoir revue, je pourrais au mieux laisser cicatriser la coupure de mon ancienne vie, les mains de Marthe sauront doucement rapprocher la brusque fin et le commencement nouveau. »

Paris, dont il avait tant redouté l'épreuve, tient bon au premier contact, en 1920. Une joie, rare chez lui, éclate dans ses lettres : « Que dois-je dire, c'est parfait, c'est parfaitement bien, j'éprouve pour la première fois depuis les années affreuses la continuité de ma vie, à laquelle je voulais déjà renoncer. »

Aucun poison de temps de guerre et d'après guerre n'a pu entamer la loyauté de Rilke envers Paris, sa loyauté envers la France. Quand des amis lui parlent des excès commis par l'armée d'occupation en Allemagne, surtout par les troupes coloniales, des excès que la presse nationaliste allemande appelle : la honte noire, il leur répond impatienté qu'il ne faut pas croire à la « bestialité » des Français en Rhénanie, qu'il faut cesser de toujours tout dénigrer et il ajoute, en français : « C'est le monde qui est malade et le reste c'est de la souffrance ». A d'autres amis qui lui reprochent son enthousiasme pour Paris, il répond que « son Paris » n'est guère politique, que des qualités qui, au temps de son apprentissage, ont fait de Paris un monde pour lui, dans un sens incomparable, n'ont jamais eu beaucoup d'influence sur l'attitude de ses hommes politiques, mais ne peuvent heureusement non plus être détruites par leurs erreurs.

Il connaît trop bien la France pour ne pas y discerner cette méfiance qui confond l'étranger et l'hostile avec le différent et pour qui tant de choses, depuis tant de temps sont différentes. Il connaît aussi les difficultés d'adaptation du tempérament français, qui, rebuté par ce qui échappe à sa mentalité particulière, « se retire dans la sécurité de ses préjugés. »

Mais Paris reste pour Rilke « un des foyers secrets de cette ellipse vie dont l'autre foyer est probablement le miroir d'un

point fixé loin au delà de nous « Paris, dans la splendeur de son automne, mon Paris de jadis, je voudrais dire l'éternel », la même atmosphère vibrante qui a été toujours si propice à son travail; « la même plénitude de vie, la même intensité, la même justesse même dans le mal », écrit Rilke en français. Il constate aussi qu'il s'adapte à tous les points de rupture de la façon la plus naturelle. « Si je pouvais rester ici j'aurais demain ma vie, tous ses périls et toutes ses béatitudes : toute ma vie (et il ajoute en français aussi comme s'il voulait intensifier le bonheur de cette constatation) ma vie, depuis toujours la miennne. » Les difficultés matérielles, le cours très bas des marks, l'empêchent de rester à Paris au delà de quelques jours. Mais : « c'était si parfait que la durée n'a joué aucun rôle. »

Le court séjour à Paris, cette rencontre « guérissante » est pour Rilke une obligation de secouer sa paralysie créatrice. « Plus de prétextes désormais », écrit-il. Il ne lui faut plus que de bonnes conditions matérielles pour préparer cet affranchissement des forces qui sont en lui. Il les trouve pour peu de temps au château de Berg et les cherche à nouveau çà et là en Suisse. « Vous avez raison », écrit-il à la Princesse de Turn et Taxis, « mes besoins ne sont pas nombreux, mais les 7 1/2 qui me restent aussi simples qu'ils paraissent doivent être satisfaits avec une précision méticuleuse, si le tout doit m'être véritablement fructueux. »

Une femme apparaît alors dans la vie de Rilke. Elle n'est ni une marquée du destin, ni une estropiée de la passion. Elle n'est pas non plus un produit de son imagination, mannequin sur lequel il aurait drapé ses rêves. Une réalité bien solide, vibrante de vie, pleine de sève. Une femme équilibrée, dominant son destin de femme. Une belle tête aux traits réguliers, encadrée de bandeaux noirs, grands yeux lumineux, tête de madone florentine. Sa sensibilité artistique d'une femme qui, peintre elle-même, a toujours vécu dans un milieu d'artistes, qui connaît les conditions d'une vie créatrice. Elle a sa vie propre. Elle est prête à partager la sienne, sans lui faire sentir le poids de son abandon. Des enfants, un foyer qui devient par moments le sien et reste assez autonome pour ne pas accabler son sens de responsabilités.

Après la rencontre avec une femme la rencontre avec un lieu. Le château de Muzot. « Un très petit château terriblement triste », écrit Paul Valéry. « Des chambres antiques et pensives, aux meubles sombres, aux murs étroits, cela me serrait le cœur. » Rilke

lui-même est au début comme effarouché par la grandeur de l'isolement qu'il a créé autour de lui. Ce n'est d'abord qu'un essai. Il craint comme il l'écrit à Lou Andreas Salome, que cela ne soit trop dur pour lui; « y habiter c'est comme si on était debout à l'intérieur d'une lourde armure rouillée. Et à travers les dures ouvertures de la visière on regarde vers un paysage héroïque comme un défi. »

L'été s'ébat sur Muzot de sa splendeur exigeante. « Le soleil d'ici travaille seulement la vigne », écrit Rilke, « c'est son métier; le reste, les plantes, les animaux et les hommes, il les bouscule trop, il pèse sur eux en les couvrant de tout son poids, qui n'est approprié qu'aux vignes. »

L'hiver l'isole du monde. « Je ne concevais pas une existence si séparée », se souvient plus tard Paul Valéry, « des hivers éternels dans un tel abus d'intimité avec le silence, tant de liberté offerte à vos songes, aux esprits essentiels et trop concentrés qui sont dans les livres, aux génies inconstants de l'écriture, aux puissances du souvenir. » Mais Rilke persévère dans cette dure discipline qu'il s'est imposée. Il surmonte lentement, comme on apprend à marcher après une longue maladie, cette incapacité de se concentrer qui lui est restée des années de guerre. Il se reprend au prix d'efforts quotidiens. N'a-t-il pas dit : « Plus de prétextes »?

Un jour, un jour de février 1922, la lente préparation en lui-même s'accomplit. « Ce samedi, le 11 février, vers six heures, écrit-il à Lou Andreas Salome, » je pose ma plume, la dernière élégie, la dixième achevée. Imagine-toi, j'ai pu durer jusque là. A travers tout. Miracle, grâce. Le tout en quelques jours. C'était un ouragan. Tout ce qui a été en moi fibre, tissu, cadre, s'est tordu, a craqué. »

Heure bénie entre toutes. Le passé qui était en lui, figé, stérile, se détache brusquement, devient matière vibrante, fruit, fleurs, chant. Ce sont les élégies et ce sont aussi les sonnets à Orphée qui s'épanouissent sous la même poussée. C'est comme le tumulte d'un large fleuve qui porte de très loin des blocs de glace fondant au grand soleil. Jusqu'au souvenir de ce cheval blanc sur un pré en Russie qui galopait, sa crinière battant au gré du vent, son sang jaillissant comme une source vive.

« A présent, écrit Rilke à Lou Andreas Salome, je me *sais* de nouveau. C'était comme une infirmité du cœur que les élégies ne fussent pas là. Elles sont. Elles sont. »

Rainer Maria Rilke a atteint dans ce dernier délire créateur le sommet suprême de son art.

Il le sait. Personne n'a interprété les *Elégies* mieux que lui-même, dans une lettre à son traducteur polonais. « Elles me dépassent infiniment moi-même », lui écrit-il. « *L'affirmation de la vie et de la mort se révèle comme une unité dans les Elégies* », souligne Rilke. « La nature, les choses de notre fréquentation et de notre usage, sont accidentelles et fugitives; mais elles sont, tant que nous sommes ici, notre propriété et notre amitié, confidentes de notre détresse et de notre joie, comme elles étaient déjà les confidentes de nos ancêtres. Il s'agit par conséquent, non pas de dénigrer et d'abaisser tout ce qui existe ici-bas, mais justement, à cause de cette qualité fugitive et accidentelle, qu'elles partagent avec nous, nous devons percevoir ces phénomènes dans leur sens le plus intime et devons les transformer. Transformer? Oui, car notre tâche est de nous saturer si profondément, si douloureusement, si passionnément de cette terre accidentelle et fugitive, que son essence renaisse invisiblement en nous. *Nous sommes les abeilles de l'invisible.* »

Et il ajoute en français comme pour rendre le sens de ses explications plus accessible : « *Nous butinons éperdument le miel du visible, pour l'accumuler dans la grande ruche d'or de l'invisible.*

Mais Rainer Maria Rilke, au moment où il achève les *Elégies* et les *Sonnets* est à peine parvenu à mi-chemin de sa vie. Il se *sait* comme il le dit. Il s'est mesuré, avec humilité mais dans toute sa grandeur.

Il y a dans Rilke de ces années quelque chose de l'homme qui s'attarde sur le seuil de la maison, son labeur accompli, un peu lourd de sa bonne fatigue et déjà recueilli comme la grasse terre d'automne pour la semence de l'hiver.

Mais la tragédie initiale de Rilke intervient pour le priver de l'automne tardif et de l'hiver serein de son art.

J'ai vu Rilke à Paris dans l'été de 1925. Je l'ai revu après plusieurs années. Il avait physiquement peu changé. Il avait un peu grossi, perdu un peu de son aspect d'extrême fragilité. Il me semblait presque plus jeune, comme nettoyé de cette usure de vieillesse qui s'abattait prématurément sur lui dans les périodes de stérilité. Mais au cœur de sa gentillesse habituelle il y avait comme un nœud d'amertune.

« La gloire », avait dit Rilke en parlant de Rodin, « est en dernier

lieu seulement la somme de tous les malentendus qui s'amassent autour d'un nom nouveau ». Sa gloire à lui portait particulièrement à faux. Personne en Allemagne ne lui contestait d'être le plus grand poète de son temps. Mais on lui en voulait de ses absences, de son refus de participer d'aucune façon à sa propre publicité et surtout de son intérêt pour l'étranger, pour la littérature française.

En dehors même des attaques, Rilke sentait le divorce entre lui et les pays de langue allemande. Il jouait de temps en temps avec l'idée de revenir en Corinthie, « la terre de ses ancêtres », mais même quand il acceptait l'invitation d'amis il faisait des réserves qui excluaient le voyage ou le reculaient à l'infini.

Mais qu'avait-il reçu en France pour le compenser de ce qu'il perdait en Allemagne? Aucun étranger (et peut-être peu de Français) n'avait suivi avec un tel sens de la qualité les événements littéraires en France. « J'étais, écrit-il un jour, grâce à un hasard, un des premiers (1913) à lire *Du côté de chez Swan* et par conséquent un des premiers à admirer Marcel Proust, suite naturelle et immédiate de cette lecture. » De son ermitage de Muzot il se tenait au courant de tout ce qui paraissait à Paris. Il lisait très peu de livres allemands, sauf ceux de ses amis. Mais il leur recommandait avec insistance les dernières publications françaises. Il écrivait à Clara Rilke : « dommage que tu ne lises plus en français : il y a à présent là-bas des livres tout à fait admirables; les plus jeunes, dont l'enfance baignait dans la lueur des flammes de la guerre, sont une génération exceptionnelle, tout à fait inattendue et elle m'est très proche. »

Il avait utilisé l'accalmie créatrice qui a suivi la tempête des *Élégies* à traduire Paul Valéry. « J'ai réussi à traduire *Le Cimetière marin* avec une équivalence entre les deux langues que j'aurais cru à peine réalisable. »

Mais qu'était-il aux Français? Valéry ne comprenait pas l'allemand. Il me demanda un jour : « Rilke est-il vraiment un si grand poète? » Gide avait traduit quelques pages de Malte Laurids Brigge, voulait traduire le *Cornette*, en avait abandonné l'idée. Betz commençait alors à traduire les *Cahiers*, aidé par les conseils de Rilke. « On me fait simplement confiance à Paris », me disait Rilke avec un sourire du coin des lèvres, rare chez lui, « quelques amis se portant garants du fait que je suis poète. » Mais Paris est

à la fois indulgent et pas très intéressé aux réputations établies de seconde main.

Les salons parisiens avec leurs flots de gens pressés étaient les derniers endroits où pouvaient surgir les miracles des rapports humains. « Une foule vague et insuffisante, écrivait alors Rilke, menace de devenir le symbole de mon séjour parisien. » Il quitta Paris précipitamment, sans prévenir ses amis. Ce séjour lui laissa, comme il l'a écrit à Betz, l'impression pénible d'une « longue défaite ».

J'ai lu et relu les vers imprimés dans la N.R.F. Je les ai relus avec un étrange sentiment de détresse. Il me semblait qu'à travers le tamis d'une langue étrangère rien de ce qui était Rilke n'avait réussi à passer. Pour écrire en français, il était remonté très loin sur son propre chemin.

Puisque tout passe, faisons
La mélodie passagère ;
Celle qui nous désaltère
Aura de nous raison.

Mais cette mélodie qui, en allemand, accrochait l'oreille, se glissait dans l'âme, telle une chanson entendue dans l'enfance, n'avait pas de résonance en français. Rilke si infiniment, si excessivement sensible aux concordances secrètes des mots, au rythme des syllabes, aux accords de la rime, n'arrivait pas à les éveiller en français.

Rilke avait la plus profonde, la plus intelligente connaissance du français, il en maîtrisait toutes les nuances, il en sentait toutes les vibrations. Ses traductions de Valéry témoignaient de cette maîtrise. Mais elles témoignaient aussi de l'incomparable perfection de son instrument allemand.

Doué d'un tel sens du langage, Rilke pouvait-il se tromper sur la valeur de sa propre production française? Il écrit à Betz en s'excusant de ne lui envoyer encore que des vers français : « Je continue, il faut que je le confesse, à cultiver ce petit violon d'Ingres, fait du bois d'un cerisier douteux. » Mais tout en invoquant l'indulgence pour ses faiblesses, n'espérait-il pas d'en devenir maître? La joie d'écrire en français, la tenace volonté d'y réussir semblent avoir émoussé jusqu'à son incorruptible sens critique. Le ton dont il parle à ses amis allemands de sa production française diffère de celle qu'il emploie avec ses amis français. Il leur parle d'un jaillissement innocent et involontaire « que j'ai vu avec

étonnement et bonheur surgir du mystère de mon être ». A un camarade d'enfance qui se fait l'écho de rumeurs malveillantes selon lesquelles Rilke aurait, par rancune contre une appréciation insuffisante en Allemagne, adopté une langue nouvelle, il répond : « C'est le plus regrettable des malentendus; ce soupçon, si étranger à ma nature, jette son ombre opaque juste sur la production de ces poèmes français qui signifient pour moi que j'ai été comblé de façon la plus sereine et la plus heureuse. »

Des cimes sur lesquelles l'avaient porté les *Élégies* et les *Sonnets* il n'y avait plus de montée. Rilke le sait. La crainte s'empare de lui de ne pas pouvoir continuer son chemin le long d'une arête aussi vertigineuse. « C'est un état dangereux », écrit-il après le grand effort de sa création « que de devenir aussi léger au moment où les ailes sont fatiguées, devenir trop léger. Un état d'esprit que tout pousse vers la surface, n'importe laquelle. A peine l'a-t-on éprouvé, qu'il se transforme en sentiment d'être devenu superflu... »

Rilke vit avec l'allemand qu'il écrit comme sur une île déserte. Il s'est volontairement exilé de l'Allemagne. Il a coupé tous les liens avec tout ce qui a été sa vie d'autrefois. Clara Rilke n'est venue le voir qu'une seule fois, pour quelques jours à Muzot. Dans son refus de revoir les siens. il y a cette exclusivité, cette dureté qu'il a admirée chez Cézanne quand celui-ci s'est refusé à aller à l'enterrement de sa mère pour ne pas perdre une journée de travail.

A cette rupture totale correspond l'accord complet avec une existence nouvelle. Il lui est arrivé rarement, comme il le dit, de « devenir sonore par l'influence de son entourage ». Mais l'entente avec le paysage qui l'entoure est si parfaite que cette langue qui n'est pas la sienne s'impose d'elle-même à lui et ses vers, comme il dit, deviennent « dictée ».

Un espoir se lève en lui : « l'expérience bienheureuse de se renouveler, de devenir presque jeune dans l'usage d'une seconde langue, dans laquelle on a été jusqu'à présent seulement réceptif ou qu'on a pratiqué pour l'usage courant et dont l'abondance croissante (comme on l'a connue dans sa jeunesse, dans la sienne propre) a commencé désormais de me porter dans l'espace d'une vie sans nom ».

Rilke a-t-il vraiment cru au mirage d'une nouvelle création? Une petite musique s'égrène, à la place d'un immense chant, empreinte de cette poignante mélancolie d'illusions auxquelles on a attaché un trop grand prix.

Chemins qui ne mènent nulle part
Entre deux prés
Que l'on dirait avec art
De leur but détournés,
Chemins qui souvent n'ont
Devant eux rien d'autre en face
Que leur pur espace
Et la saison.

En été 1926, j'acceptais une invitation dans un château près de Lausanne, où on attendait Rilke. Il devait y retrouver le philosophe allemand Max Scheler et le poète Milosz Lubicz. Je me suis ménagé, comme on se propose un cadeau à soi-même, la surprise de cette rencontre. Rilke se décommanda au dernier moment. J'avais su qu'il avait été souffrant cet hiver. Mais on l'avait vu à Lausanne, baignant dans la lumière d'un de ces miracles qui lui était coutumiers et qui s'était cette fois incarné dans la mince silhouette d'une jeune et très belle Égyptienne. Je me promettais, dès mon prochain séjour à Genève, d'aller jusqu'à Muzot, je me le promettais vaguement avec ce sentiment de durée qu'on possède quand on dit aussi facilement après-demain que l'année prochaine et quand on ignore que les occasions perdues ne se retrouvent jamais.

Rilke est très malade, me raconta un ami. Une légende circulait déjà autour de cette maladie. Une maladie qu'il aurait pu chanter lui-même : une infection due à la piqûre d'une rose, disait-on. La piqûre était légende, l'infection du sang était réelle.

En vérité, Rilke était malade depuis longtemps. Depuis un certain temps il se désolait déjà, dans les lettres à ses proches, de ne plus éprouver cette unité du physique et du spirituel qui lui avait été habituelle. « Les rapports avec mon corps », écrivait-il à une amie dès le début de 1924, « ont été depuis vingt-cinq ans si immédiats et d'une compréhension si précise que j'ai désormais le sentiment, comme si l'interprète médical s'insérait, tel un coin, dans notre entente étroite. J'étais convaincu que tous les éléments de ma nature s'évertuaient vers une harmonie pure, dont les sommets produisent l'accomplissement, issu au surplus d'un bien-être commun (physique et spirituel). Mon corps, à tout initié, avait toujours eu les pouvoirs et pouvait signer pour toute la « société ». Un dérèglement de cet ordre établi serait un désordre pour moi ».

En dépit des apaisements des médecins, Rilke s'alarme. On le sait enclin à l'hypocondrie et on méconnait les malaises dont il se plaint. « Il paraît, écrit-il à sa femme, que la cinquantaine signifie quand même une sorte de crise; pour moi en tout cas elle sera la plus profonde de ma vie et je ne sais pas encore comment je la surmonterai. » Il ajoute encore, avec cette mystérieuse clairvoyance qui était en lui, que sa santé lui semble atteinte de façon plus centrale que les médecins ne veulent le reconnaître.

Brusquement la mort est en lui. Mais il l'ignore. Il avait eu toute sa vie des dialogues avec la mort. Il avait demandé, aussi dès le seuil de sa vie, sa propre mort, une mort qui lui aurait appartenu. Malte Laurids Brigge avait décrit ces morts particulières, les morts des violents qui sont spectaculaires, longues et féroces, comme ont été leurs vies, les morts des enfants, de petites morts qui sont légères et douces. Les sonnets à *Orphée* avaient été des dialogues passionnés avec l'au-delà de la vie. Et tout d'un coup la mort a été sur celui qui n'a cessé de scruter son visage d'ombre comme on scrute un avenir aux perspectives infinies. La mort qui lui vint était chargée de souffrances ignorées, de misères sordides, de méprises funestes. Une mort qui lui aurait répugné, s'il l'avait reconnue. « C'était cela alors, » écrivait-il à un ami plein de stupeur, « dont ma nature m'avait depuis trois ans averti avec insistance... une décomposition peu connue des cellules dans le sang est devenue le point de départ des phénomènes des plus cruels, diffus à travers tout le corps... » Une maladie qui ne pardonnait pas. On aurait dit que Rilke avait honte d'elle. « Gravement malade, douloureusement, misérablement, humblement malade », écrivait-il à Supervieille, presque à la veille de sa fin.

Si le corps de Rilke repose dans un petit cimetière où rarement s'égare le pas d'un ami, Rilke vit. On dirait qu'il vit de plus en plus, à mesure que les années s'écoulent et que se précise le sens de son message. Son passage sur terre, parfois indécis et souvent incompris, prend de plus en plus corps. La lumière qu'il a été gagne en intensité. Le sens de sa vie est celui qu'il a donné à celle d'Hölderlin :

Comment, puisque un tel, un éternel a été, pouvons-nous
Nous méfier encore toujours du terrestre?

Antonina Vallentin.

Félix Hartlaub.

NOTES ET IMPRESSIONS

[Les pages qu'on va lire sont extraites d'un petit volume paru en Allemagne sous le titre : Von Unten Gesehen. *L'auteur, docteur en philosophie, travailla d'abord pendant la guerre au Bureau de la Luftwaffe, ensuite à la Commission des Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, et enfin au fichier du Journal de guerre du G. Q. G. de Hitler. C'est au cours d'une permission en janvier* 1945 *qu'il confia ces notes personnelles à sa sœur pour qu'elle les mette en sûreté. A la fin d'avril* 45, *quand commença la bataille de Berlin, il fut versé dans l'infanterie et disparut dans les combats. Il avait* 32 *ans.*

A la différence de nombreux témoignages de guerre, ce livre n'a donc subi aucun remaniement a posteriori. Les événements n'ont pas laissé à l'auteur l'occasion de se repentir. On appréciera d'autant plus l'acuité de son coup d'œil dans ces lignes écrites au jour le jour, le détachement glacé de cet observateur étrange, et la qualité très particulière de l'expression.]

Le restaurant de la gare et sa faune

Une grande salle dont on ne voit pas le bout, pleine de courants d'air, au lourd plafond de stuc ; un pêle-mêle de lumières criardes qui brûlent même en plein jour. Des parois de verre, des paravents, des sofas adossés deux à deux s'efforcent vainement d'organiser cet espace. Quelque part s'est tracée une frontière entre la partie prévue « pour l'ambassade allemande » et celle qui est laissée à la clientèle de la gare — dans l'ensemble, des gens bien du tranquille Faubourg Saint-Germain qui continuent à venir, jour après jour. Au milieu, une table surélevée qu'ombrage un palmier, est garnie

de corbeilles de fruits, de soupières sur des réchauds et parfois offre aux regards quelques homards et langoustes. C'est là que se tient Suzanne, la petite aide énergique aux jambes torses, à part ça très bien faite, et point de mire de tous les convives. Sa tâche principale consiste à découper les tickets. Ses ciseaux susurrent. Elle a été quelque temps en grande faveur auprès du Professeur W. pour sa vivacité, son air croustillant et ses qualités ménagères, etc. Avec un sourire attendri il regardait dans son décolleté, la main dans la poche. Mais le jour où elle lui a découpé le triple de sa ration de viande, il a vu rouge. Il a sorti la main de sa poche et à proféré cette phrase peu intelligible : « *Vous me connaissez et vous me connaîtrez* »... « *Elle a déjà eu des enfants* » confie un des garçons « *mais vous savez, supprimés* »... [1].

Près de la table se tient aussi le sommelier, un peu endormi, avec ses joues d'une extraordinaire couleur de bourgogne et sa moustache grise. La dernière bouteille de « pelure d'oignon » a été bue aujourd'hui par deux soldats de l'aviation à qui on aurait pu aussi bien servir du jus de tomate.

Le vieil amiral allemand, avec son énorme nez rongé par tous les vents, ses petits yeux gris sans cils. Quand il lit le communiqué italien ses bajoues se gonflent. Vénéré par le personnel, protégé par des paravents. Il est envoyé ici en mission par l'Arsenal de Berlin.

Journalistes, attachés de presse, services de propagande. Les beaux jeunes messieurs que nous sommes! A peine quelques petits défauts sans importance. La cravate un peu trop claire, le cheveu un peu clairsemé, la nuque un peu épaisse, l'oreille un peu trop exercée! Quelque nervosité dans le geste. On en a vu. Quand les Allemands marchaient sur Bruxelles, arrestation, transport en France dans un wagon plombé; des journées entières stationnés sans rien boire; pour finir, passage à tabac à la Sûreté. Maintenant, naturellement, ça va. Mais pour combien de temps? Le collègue S. a été expédié à Varsovie et R. qui avait eu des ennuis avec la statistique a été, du jour au lendemain, versé dans l'armée. Ils passent la main sur leurs cheveux calamistrés, tirent sur leurs manchettes. En voici un qui adresse à l'autre bout de la salle un salut du bras, combiné avec une légère inclinaison de tête et un claquement de talons. Avec le garçon les conversations se prolongent à mi-voix. Le français n'est pas brillant, mais ça n'a

1. En français dans le texte.

presque pas d'importance. Ce qui compte c'est d'avoir de l'assurance et de s'y reconnaître sur la carte.

« Est-ce que je peux vous offrir du chablis?... Est-ce que ce rôti est mangeable?... Vous savez, Roosevelt est bien juif, c'est officiel... Vous avez lu cette histoire de porte-avion anglais?... Jolie culbute... Hier dans une boîte quelque chose de fantastique : Rien que la Luftwaffe et un public très français... des belles gosses... une créole de 19 ans... balance bien la croupe. Vous connaissez Baudelaire?... Avez-vous vu Andrée... là, comment s'appelle-t-elle donc, chez Baty?... Très intéressant, mais les Français ne peuvent pas jouer Shakespeare, trop précieux... plutôt raté... J'aurais encore besoin de vous pour quelques dates pour ma chronique hebdomadaire... »

Ministère conquis

La grille, rien que des lances aux pointes dorées sur un socle de mur à hauteur d'homme. Des touffes de lilas derrière. L'antichambre de la maisonnette du concierge sert de corps de garde et héberge une demi-douzaine de recrues d'aviation. Dans la cheminée crépite un énorme feu. D'un poste posé sur la fenêtre ruissellent des airs; sans compter le piano qui est en pleine activité; le pianiste, l'échine cambrée par son ceinturon et son armature de paquetage s'évertue à retrouver une rengaine entendue hier à Montmartre. Près de lui, perdu dans un rêve, sa joue de nourrisson appuyée sur la main, son camarade frappe de temps en temps une note basse d'un coup de pipe. De la pièce du fond répond un bâillement à vous déchirer les entrailles. Tout baigne dans une fumée bleue. L'ameublement se compose de fauteuils et de canapés dépareillés. Quelques-uns déjà très abîmés. Sur la cheminée une somptueuse pendule en marbre rose et porphyre, avec des appliques de bronze doré, au milieu de casques et de boîtes de saucisson.

Enfoui dans un fauteuil, un type lit l'hebdomadaire « Histoires vécues » le front plissé. Aucune réaction tout d'abord à l'appel du sous-officier comme si son récepteur n'était pas fait pour ces ondes-là. Le sous-officier écrit dans son registre. Près de lui se dandine une femme de ménage entre deux âges. Elle tousse dans son col de fourrure maigrichon : « *on étouffe avec cette fumée* »[1].!

1. En français dans le texte.

Parce que c'est l'été, ils ont sorti quelques-uns de ces sièges de luxe. Tout contre le mur se trouve une pièce, invisible de la rue; voilà pour les bains de soleil. On s'assied en travers, les jambes calées par le bras du fauteuil, les mains à la nuque. Pas très confortable. Mais il faut leur apprendre à ces meubles cochons. Les maigres genoux, vêtus de bleu, sur lesquels demeure à peine la trace du pli s'écartent largement, remontés plus haut que la tête. Dans les touffes de lilas défleuris une grêle de moineaux se chamaille, l'or des lances vibre. Au dessus de la porte qui ouvre sur la longue bâtisse des archives s'accroche encore un ange mutilé. La cage de l'escalier est encore obscurcie en plein midi par le camouflage nocturne.

Au 3e étage, dans une des premières pièces siège le commandement de la police secrète militaire. Odeur agressive de fromage du Harz et de fougère royale. Ces messieurs se sont mis en pantoufles et en tricots pour faire un sort aux tartines. Dans les cendres de la cheminée brille une lueur vert de mer : c'est la couleur qui revêtait des dizaines de milliers de dossiers.

Sur la cheminée une série de colombines de plâtre aux jupons joliment courts, un groupe en bronze de meneurs de chevaux enguirlandés de peaux de saucisson. Un beau tableau : givre et soleil d'hiver sur le quai des Tournelles; vue du chœur de Notre-Dame à travers un papillotement glacé. Bleu, violet, blanc jaune.

Des pièces par centaines le long des couloirs. Chaque porte enfoncée, chaque armoire, chaque secrétaire forcé. Les tiroirs des somptueux bureaux d'acajou pendent lamentablement. Une avalanche de lettres s'est déversée sur le plancher. Les types de la section feuillettent des albums de photos. La couche de poussière atteint déjà un demi centimètre. Effets pompéiens : les calendriers marquent tous 14-6-40. Des journaux consumés de soleil : *des formations blindées ennemies ont réussi à s'infiltrer... Les combats continuent sur tout le front...* [1].

Des plans du verrou de l'Aisne, de la ligne Weygand. Dans le boyau nu où l'huissier était en train de préparer le courrier — la valise de Madrid devait être emmenée le soir — restent encore la bouilloire à thé, une boîte de sardines. Sur les tables des chapeaux haut-de-forme, des petits parapluies de dames, une houppe à poudre. Un plaid enroulé de courroies. L'exode... Dans chaque

1. En français dans le texte.

tiroir un roman. Le long des fenêtres quelques stores sont descendus et la pièce repose dans une lumière rousse de crépuscule. Seuls règnent le marron morne des placards en bois de sapin, le vert des abat-jour et des dossiers.

Les bureaux des chefs de service, quand ils ne sont pas dotés de meubles anciens du style le plus pur, étincellent de glaces et de nickels ultra-modernes. Un des salons de réception était tout entier tendu de peaux de porcs serties de minces baguettes de merisier sous verre; tapis de velours mordoré. Mais un beau jour un carré de peau d'au moins deux mètres s'est trouvé découpé — sans bavure — et enlevé; la charpente mal rabotée est à nu. L'instrument qui a servi à cette opération, un petit canif du ministère, est encore sur la tablette de verre de la fenêtre. Sur quelques bureaux toute une batterie d'appareils téléphoniques de tous les modèles, écouteurs et récepteurs généralement séparés. La carte de Norvège avec le secteur de débarquement hachuré en bleu. L'Europe avec la ligne de démarcation germano-russe rajoutée à la main. Le front bombé de Poincaré vous fait face, ainsi que la barbe carrée de Barthou. Chez le sous-directeur d'Afrique sont suspendus des danseuses de Marrakech, dos sveltes de négresses qui se tiennent par les épaules, grandes photos sanguines un peu obscurcies. Un groupe de grands prêtres. Quatre messieurs du Protocole en plusieurs exemplaires, au ventre majestueux, attelés à quelques dignitaires de cour chamarrés et à des nègres en frac montrant leurs dents. Vin rouge et encre, bouteille contre bouteille. Une armoire renferme des centaines de nœuds papillons blancs et de plastrons empesés. Le Ve étage a été élevé après coup; pièces nues au plafond bas; les couloirs sont surmontés de verrières. En été la chaleur y est insupportable. C'est ici que fonctionnaient les services de pressé.

Dans les couloirs toute la presse allemande de province des premiers mois de guerre, jaunie et gondolée par la chaleur, s'entasse en paquets méticuleusement ficelés. On passe de là sur le toit du corps de bâtiment qui fait angle. Un poste de D. C. A. abandonné; sacs de sable, paquets de tracts, un cadavre de chat momifié. A tous les coins du ciel montent des tours de nuages aux crêtes et aux jabots gonflés; leur pied se fond dans une poudre de lumière bleutée. L'océan des toits vibre et bout, la coupole des Invalides n'est qu'un miroitement intolérable. Une école franchit l'esplanade des Invalides.

Les locaux pillés et saccagés ont un pouvoir d'attraction irrésistible sur tous les pelotons de garde militaires; sur toutes sortes d'occupants civils également. On tombe sur un entrepôt d'objets qui ont une valeur particulière de souvenir — ou d'échange : presse-papiers, sceaux d'État, etc. On fait parfois des rencontres fâcheuses, on a des surprises brutales quand on flâne à travers les enfilades de pièces. Le fantassin qui s'est endormi sur un splendide bureau d'acajou en lisant « J'ai été femme de chambre chez Hitler ». L'ascenseur monte du fond des étages avec une effrayante rapidité. Dans une pièce un lustre brille de toutes ses ampoules. Des messieurs totalement inconnus de services totalement inconnus essaient les machines à écrire, examinent les bibliothèques. L'épaisseur des tapis permet de silencieuses approches. A chaque salut le bras marque un retard : celui d'une seconde d'effroi; et chaque échange de regards est un bref coup de sonde.

Des pendules sont prises tout à coup de la maladie de sonner, dans les cheminées s'animent les cendres des correspondances privées; quelque part résonne un bruit de gouttes. Sur l'Esplanade les klaxons ont un timbre étrangement fragile et lointain. Ce n'est pas le bonheur parfait que de trier et farfouiller : on reçoit tout le temps dans le dos une espèce de courant d'air — et les éclats des portes enfoncées.

Fin d'un monde chez les filles de joie

Les conserves de poisson de l'ambassade soviétique étaient fameuses. Ce devait être de l'esturgeon, la boîte en tout cas offrait l'image d'un poisson étiré, raide comme une barre, au museau légèrement retroussé. Ils ont envoyé le truc à l'office pour le faire ouvrir, avec un quart de thé — un petit cornet jaune brillant, qui provenait aussi du stock réquisitionné à l'ambassade russe. Le thé fumait maintenant dans les tasses, d'un brun noir de sépia, il avait un petit goût de graisse, mais était bien plus fort que le thé qu'on vous servait à l'hôtel ces derniers temps et qui s'épuisait, paraît-il. Et pourtant ça n'avait jamais été de vraies feuilles de thé, seulement des déchets, du thé en poudre. Du thé de Perse, avait affirmé Mlle Kläuter. A table, ils ont discuté sur un article paru le soir-même dans *Je suis partout*, avec un tas de photos,

sur lesquelles on ne voyait rien que des visages enfarinés par le magnésium. Sur la perquisition et la réquisition à l'ambassade soviétique qui ont eu lieu hier. C'était plein d'histoires à faire frémir : on serait tombé sur toutes sortes de trappes, d'oubliettes, sur des baignoires électriques destinées à brûler des morceaux de cadavres et dont l'existence éclairerait d'un seul coup une série d'événements récents demeurés inexpliqués. Pour ce qui est des baignoires, bien entendu, on ne pouvait pas dire de quoi il retournait aux employés de l'ambassade : il s'agissait tout simplement d'installations à supprimer les documents. Mais c'est avec le ravitaillement qu'il aurait fallu y aller. Maintenant c'est trop tard. Alex, le chauffeur — mère alsacienne, père général russe, passé des années en Espagne — avait filé avec toute une serviette pleine. « Messieurs, ricanait-il, c'est première et dernière fois que nous tirons quelque chose de Russie. Parce qu'autrement, nous ne tirerons pas ça », — il faisait claquer ses doigts dorés par la nicotine — « je mets la main au feu. Fourrures, zéro. Caviar, zéro. C'est pas des Français, vous savez. Zéro, moins que zéro. » Un personnage impénétrable, cet Alex; incompréhensible qu'il soit employé à l'ambassade allemande. L'allure d'un orang-outang. Il soulève une chaise avec ses dents.

Le repas fini, ils ont un peu écouté la radio, avec un appareil emprunté au poste de garde. Mais on ne pouvait pas prendre la musique de danse, et les autres émissions ne donnaient que des informations allemandes en français, alternant avec la lecture de numéros de Loterie. Quelle chaleur, aujourd'hui encore, et pas le moindre signe de rafraîchissement perceptible, bien que la soirée fût déjà avancée. Après le thé la chemise lui collait de nouveau au dos comme à midi, lorsqu'il s'était endormi sur ses classeurs. Il est allé ouvrir les volets. Ciel presque blanc vers l'ouest, veiné de nuages qui montaient à l'horizon; plus blancs qu'un métal chauffé à blanc. — Dehors il faisait encore grand jour. La chaleur est entrée comme un coup de trique, une chaleur de pierre. « Regarde, vite, la gosse rose est là; zut, elle se tire. » C'était la jeune fille en court peignoir de soie qui sort parfois le soir, depuis qu'il fait si chaud, pour quelques minutes sur le balcon, une étroite grille poussiéreuse qui court tout le long de l'étage. Une écolière, sans doute; pas encore développée. En regardant dans son corsage on verrait à peine une ombre. Ils l'observent souvent à travers les persiennes. Voilà le piano qui commence; des exercices de doigts

d'un bout à l'autre du clavier, une pénible escalade qui vous fait perdre le souffle. Ça sonne comme un bahut démodé dont les cordes seraient toutes desséchées et les feutres disparus. A part ça ils ne connaissaient là en face qu'une vieille folle aux mèches blanches à demi nue, qui passait la journée à tripoter les objets dans son vaste appartement aux fenêtres grandes ouvertes, en appelant son chat. Dehors on aurait dit qu'il faisait plus clair, la fournaise du ciel ne laissait pas descendre le crépuscule. On ne remarquait même pas que la lampe de chevet était allumée, seul le reflet jaunâtre des draps — la couverture était déjà faite — vous le rappelait. De sous l'oreiller sortait une brochure illustrée, probablement « Magazine » ... non... « Par le trou de la serrure ». Aha, des photos indécentes; mais d'un genre rigolo. Par exemple un dos de femme vêtu seulement d'une courte culotte de cuir, mais cette culotte avait deux grandes fenêtres ovales sur les fesses. A la page suivante la même douteuse personne, le bas, cette fois, tout à fait libre, mais portant en revanche une espèce de corset de soie noire lacé dans le dos. Il rejeta le journal en bâillant. « Bon. Maintenant je vous quitte. Il faut que j'aille prendre un peu l'air. Pas moyen de roupiller avec cette chaleur. »

... A la station Solférino il descendit l'escalier du métro. Le cadran doré de l'horloge du Ministère de la guerre était à peine visible — l'obscurité était tout de même venue, mais non du ciel, plutôt comme exhalée des murs, poussière impalpable et douce sortie des pores ouverts de la pierre. Dans l'escalier, courant d'air, difficile de dire s'il était frais ou chaud. Quel était au juste ce bruit de trot insolite venu du fond du boulevard? Ah! la garde mobile, casques de pompiers et crinières de chevaux. Ils devraient faire attention à ne pas rester collés à la chaussée : à midi l'asphalte était littéralement pâteuse.

Il vaut mieux descendre à la Trinité. Surtout pas Pigalle, il en avait jusque-là l'autre jour. Heureusement l'heure de la consigne approchait. Avant qu'il arrive — il n'avait qu'à marcher très lentement — toute la soldatesque aurait fait place nette. Jusqu'à minuit, heure où le flot lent des officiers commencerait à s'amener, il y avait un moment de tranquillité, marée basse dans les escaliers; seulement les femmes de chambre en train de faire la manœuvre avec les draps. Les filles se changeaient, des kimonos de soie verts et roses remplaçaient les petites blouses simples réservées aux fantassins; elles passaient des pantoufles en lamé

bordées de cygne. Rues déjà vides, ouvertes aux seuls possesseurs de laissez-passer, l'heure des civils allemands.

Juste à la sortie du métro, contrôle des laissez-passer. Encore cette carte postale avec le tonneau de Heidelberg qui s'est glissée dans l'étui de cellophane.

Cette fois il faisait nuit, tout y était. A quelques pas l'obscurité se refermait, chaude, compacte, saturée; pas un souffle d'air ne la traversait. Ici dans la rue de Clichy, il faisait particulièrement lourd. Pas un vit dehors. Ses semelles de caoutchouc se hâtaient avec un bruit de succion. Il n'avait devant lui qu'une paire de sandales de bois qui claquetaient diligemment vers la maison, avec un soupçon de lenteur pourtant, de sorte qu'il aurait pu en peu de temps rattraper la personne. Mais il n'en avait pas envie. Elle allait sûrement l'accrocher et on n'y voyait pas plus que dans un four. A l'entrée de Shéhérazade brillait une lumière bleue qu'attrappaient au vol la visière du portier de nuit et les toits bombés de quelques limousines. Qu'était-ce que ce tas gémissant de loques noires sous le porche? Une paire de jambes maigres vêtues de bas clairs qui en sortaient barraient le trottoir. Sûrement saoule la bonne femme. Avec ça elle se marmottait des choses.

La porte vitrée s'ouvre avant même qu'il ait tendu la main vers la sonnette. Bizarre; d'habitude ils vous laissaient carillonner. Comment? Que signifie ce vide? Quelle est cette mise en scène? Le lustre plane, lumineux à des altitudes pures de fumée. Autre nouveauté, le ronflement du ventilateur. Sur le sofa où il avait vu s'empiler jusqu'à 8 fantassins se trouvait un chapeau tyrolien vert et solitaire. Un instant émergea un homme en manches de chemise avec des lunettes de corne, et un crâne chauve ruisselant, tel un opérateur de cinéma ou un machiniste de coulisses... Mais voici la dame de réception qui arrive en robe de soie noire et plastron blanc, c'est la sous-maîtresse; elle parle couramment l'allemand, une femme de classe. L'éventail à la main, pétrissant son mouchoir trempé, hors d'haleine. « *Ah, mon Dieu* [1], bonsoir, que se passe? Ciel... »

« Mais quoi donc? Que voulez-vous qu'il se passe? »

« Où sont vos amis *et messieurs les soldats? Tous partis, mon Dieu* »... [1].

« *Avec cette chaleur, Madame* »... [1]

1. En français dans le texte.

« Que me dites-vous là, Monsieur, cher Monsieur, tous les soldats partis pour Russie, hier soir deux divisions quitté Paris avec chemin de fer. »

« Qu'est-ce que c'est que ces imbécillités, nom de Dieu. Qui est-ce qui lance ces bobards? *Je vous assure, Madame...* [1].

« *Encore deux jours comme ça et je dois congédier ces dames. Nous mêmes, la direction va nous mettre dehors* » [1].

Elle tambourine sur son front avec le mouchoir en boule, l'éventail tourbillonne devant sa poitrine.

« Il paraît les Allemands subi déjà grosses pertes. *Quelle horreur cette guerre de Russie* [1]. Vous êtes au courant aussi? »

« Mais tout au contraire, Madame. Il faut garder votre sang-froid, je vous en prie. Les pertes de l'Allemagne ne comptent pas au regard de ses succès qui, eux, sont à l'échelle mondiale. »

« Vous dites? Où travaillez-vous au fait? Vous avez des informations?

« Si quelqu'un peut être informé, c'est bien nous »... Diable! Pour un peu il se serait fait avoir. Se faire connaître ici comme un employé de l'Ambassade, il déraillait! Encore et toujours cette candeur enfantine, ce « Michélisme » allemand. Comme elle s'y entendait à faire parler les gens cette patronne, cette vénérable dame d'honneur en soie noire; incapable soi-disant de distinguer un aviateur d'un S. T. O. Une croix d'argent en pendentif abordait dans le golfe imposant de son corsage.

L'Alsacienne apporta le champagne, — il n'avait encore rien commandé. Il l'avait en horreur avec ses yeux sombres et lubriques qui épiaient. Une bête affreusement collante et indiscrète. La voilà qui lui pousse la main pour s'asseoir sur le bras du fauteuil. Non, ma vieille, un peu moins de sans-gêne. Ou bien tu es ici dame de réception et nous nous entretenons de la situation, toi une dame entre deux âges, qui a eu des malheurs, moi un jeune homme qui a des vues politiques pénétrantes, ou bien tu fais partie du personnel, alors ne bouge pas tant qu'on ne t'a rien demandé. Une cigarette? La patronne s'est assise en face de lui, a bu une gorgée de champagne. Mais déjà elle est debout et, dans un soupir : « *Alors, je vais appeler ces dames.* [1] »

Vas-y, appelle; finalement on ne veut pas passer la nuit en conversations. Dehors une clochette s'égrène; claquement de

1. En français dans le texte.

mains. Espérons qu'il y aura plus de choix, aujourd'hui. Voici la première, il n'a jamais eu l'honneur, une longue en tunique rose, de beaux cheveux dorés, un morceau de roi, pour dire le vrai c'est exactement ça, mais prenons notre temps, regardons encore. La seconde un peu pommadée, avec l'air offensé, mais une croupe magnifique; mais oui, drape-toi bien serré dans ton peignoir, peut-être un peu trop de seins. Entrez, entrez, continuez. La petite Annamite, les salières un peu trop marquées et les yeux, les yeux jaunes de chien triste, et puis cette tignasse. Ne montre pas tes dents avec tant d'ardeur, le paprika ne me dit rien aujourd'hui, il nous faut de belles formes muettes. En voilà trois d'un coup qui se pressent à la porte, trois verts différents, toutes trois trop maigres, dégingandées, et ces visages trop longs comme s'ils retenaient un bâillement. Suffit, fermez la porte, *s'il vous plaît*[1]. Il y en a assez pour l'instant, on ne peut plus voir l'ensemble; c'était déjà trop, et être serré de près avec cette chaleur, et à l'étroit, on n'en peut plus. Et ce silence, pas un rire, pas un murmure, rien que le bruissement de la soie et le soupir léger des sandales. Pas une seule ne pose les yeux sur lui, leur regard oblique monte si étrangement le long du mur, avec leurs grands yeux qui flottent, ou bien il s'abaisse sur le bout de leurs chaussures d'argent. L'une d'elles a ouvert son kimono. Comme il est inerte le regard divergent de ses seins. Le nombril fait la moue. Elles sont ailleurs, comme des somnambules, sous le chloroforme. Le sourire comme maladroitement peint, et qui ne tient pas, ou comme tracé à la salive, et qui se dessèche; il ne reste qu'un rictus.

Et ça entrait toujours. Un deuxième rang s'était déjà formé, et par derrière, en silence, incroyablement vite un troisième se formait. Qu'est-ce que c'est que ce visage de vieux grenadier, là-bas, avec son nez de polichinelle? De qui se moquait-on? On mobilisait la réserve et la territoriale. Il avait évalué tout le personnel à 12 femmes au plus, et il y en avait déjà 25. *Madame, Madame la sous-maîtresse! C'est trop. C'est pas correct*[1]. Les dernières, comme le fond de la pièce était déjà comble, se couchaient en avant de la première rangée. Attention, photo de groupe. Il y en avait à l'infini devant lui; il n'avait qu'à étendre la main, et pourtant tout cela baignait dans une lumière étrange d'aquarium tropical, de verre surchauffé. Il sirote un peu de champagne, il ouvre la bouche

1. En français dans le texte.

à plusieurs reprises, sans qu'il en sorte aucun son. Il ne faut pas se gratter la tête comme ça, voyons, ça crépite dans toute la pièce. Le jugement de Paris; il s'en est bien tiré, il n'en avait que trois contre lui. Sans compter que tout se passait en plein air, il pouvait filer à tout instant. L'offre dépasse la demande... » *Mesdames... L'offre surpasse...*[1] » Comment donc dit-on : demande? « *Il me faudrait un certain... je me sens mal disposé...*[1] » Elles n'ont pas l'air de l'avoir compris. Les sourcils se lèvent encore plus haut, les yeux flottent, encore plus troubles, les épaules sont veules et sourdes. Hallo là-bas, au 3e rang, cette grande bouche vulgaire, ce regard de coin au reflet doré, il la connaît de la dernière fois, celle-là. C'était aussi la seule qui le regardait de temps en temps, qui avait une pupille dans les yeux, elle; des petits yeux fuyants, il est vrai. Rien d'exceptionnel pour sûr, plutôt le contraire, une brave fille modeste, qui s'appliquait comme un ange, ne posait pas des questions. Mais comment se faire comprendre? Avec hésitation il leva l'avant-bras dans la direction... Mais les six autres allaient se croire visées. — Et il avait oublié son nom. — Était-ce Yvonne ou Yvette ou Madeleine... Mais voilà. On aurait dit qu'elle lisait dans les pensées. Avec un léger « pardon », sa mince épaule en avant, elle écartait les rangs des camarades. Et soudain toute la fantasmagorie se dissipait. Un demi-tour silencieux sur les talons; celles qui étaient couchées se redressent, on ne voit plus que quelques manches et quelques pans de ceintures qui volent, la pièce, le tapis vert bleu sont dégagés. Dans l'escalier elles se sont mises tout d'un coup à parler toutes à la fois comme des écolières, c'est vite retombé; il n'y a pas eu de rires. La fille s'est assise sur ses genoux : « *Vous m'avez reconnue?* »

Où l'on ne voit que des messieurs charmants et accommodants [2]

Avec les officiers de réserve on avait naturellement beaucoup plus de possibilités de contact, bien sûr. Ce n'étaient que messieurs charmants et accommodants; ils auraient pu être de votre famille; vous les connaissiez par cœur. Mais au fond, c'était eux justement l'endroit pourri de cet état-major; c'est là qu'il aurait fallu porter

1. En français dans le texte.
2. En Ukraine. Juillet 44. Au quartier général du Führer. N. d. T.

le fer, là résidait une menace qu'on ne devait pas sous-estimer. Une faune tout à fait répugnante au fond, des grenouilles visqueuses; ils se maintenaient depuis des années dans cet état-major, sans avoir jamais été entraînés, fût-ce une seconde, par le grand souffle. Ils expédiaient toute chose rapidement et en se jouant, avec leur routine acquise dans les affaires; leurs renseignements étaient précis, ils établissaient les contacts, avaient pour chacun un petit bonbon, ne prêtaient jamais le flanc, et, au fond, ne faisaient rien. Chaque marmot de la D. C. A. faisait plus pour la guerre qu'eux! Leurs hochements de tête pensifs, leur manière de gonfler les joues quand ça allait mal, leurs petits somnifères, leur manque d'appétit, la voix chaleureuse dont ils saluaient une victoire comme un vieux camarade de classe. Et ce profond regard sur l'avenir derrière les lunettes cerclées d'or... Si ça tourne bien on pourra sûrement s'organiser avantageusement sur place : financement des pays de l'Est, opérations de crédit aux Balkans. Quand on les sollicitera, pourquoi ne pas se recommander du poste de confiance que l'on a occupé ici pendant des années, en tant que conseiller irremplaçable du chef du haut Commandement de la Wehrmarcht pour la question de l'essence, par exemple. Si ça tourne mal : « Mais grand Dieu, nous n'étions que de petits rouages d'exécution, qu'est-ce que vous allez vous imaginer. Dès le début j'ai vu exactement comment la chose finirait; mais que pouvais-je dire, moi, un vieux papa de réserviste qu'on tolérait tout juste, quand les maréchaux la bouclaient comme des recrues. Pendant toutes ces années je n'ai vu H. qu'une ou deux fois. Vous ne pouvez pas vous représenter à quel point j'ai été peu directement en rapports. Ça passait par des douzaines de chemins; mon Dieu c'était un système gigantesque de services distincts superposés, de postes de commandements, de cercles fermés. S'il fallait rendre tout le monde responsable... A vrai dire je n'ai jamais appartenu réellement à ce qu'on appelle le grand Quartier. »

Et puis on pourrait peut-être renouer avec cette banque. Pendant des années on avait eu d'excellentes relations d'affaires avec cet ancien associé juif; on n'avait jamais coupé les ponts; c'est seulement à cause des enfants que les visites s'étaient un peu espacées. Et pendant l'arianisation on s'est montré généreux, on était humain; sincèrement l'antisémitisme gueulard m'a toujours écœuré. Évidemment, la question juive, il fallait la résoudre...

Mais les méthodes auxquelles on a eu recours!... Et puis, naturellement, on aurait dû faire des différences.

« Voir cela, moi... »

C'est seulement pendant la répression du complot du 20 juillet que ces nains se sont tenus un moment tranquilles; ça leur a coupé le souffle. Alors cessèrent tous les petits discours de couloir, les réflexions chuchotées tandis qu'on secoue une dernière goutte dans le bassin de porcelaine, alors les coins de sofas du mess furent déserts; on se couchait tôt avec un livre sérieux, et on ne téléphonait que très brièvement avec Madame... » Mais non, mon petit, je ne suis pas du tout de mauvaise humeur, qu'est-ce qui te fait croire ça, seulement un peu surmené, et j'ai de nouveau des ennuis avec mes reins. » Et, au crépuscule on passait peut-être une fois par hasard devant le poêle quand il rougeoyait encore pour y laisser tomber une pluie de tous petits débris de lettres. Oncle Max a même brûlé des choses aux cabinets; quelle fumée dans la baraque; le général pensait déjà qu'il fallait appeler les pompiers. Et le capitaine SS qui décrivait au mess devant un cercle recueilli le rôle décisif qu'il avait joué en désarmant les mutins de la Bendlerstrasse : pendant ce temps on achevait de perquisitionner ses bagages dans le train spécial, et une heure après il était disparu; ça leur a tapé sur le crâne à tous — prodigieusement. Et le départ blême et précipité du commandant, docteur en droit, sans wagon-lit et sans provisions de route, avec un képi d'emprunt; départ en liaison directe avec l'arrestation du Président des Usines XXX dans sa ville natale du Nord. C'était le moment où la vague déferlait justement sur l'industrie et la haute finance. Il en était d'autres qui faisaient pitié; c'étaient ceux qui voyaient s'effondrer tout leur univers et pour qui il s'agissait d'autre chose que de la seule peur. Tel le vieux Monsieur de... ancien officier de liaison du Chef des Transports de la Wehrmarcht, seigneur de grands domaines, passionné de généalogies et ami de la nature, pas un aigle, mais un cœur d'or et avec ça sachant son indicateur des chemins de fer sur le bout du doigt! Il était justement invité le soir où l'on apprit la pendaison des généraux. Tout de suite il voulut se lever; son visage se décolora, même son nez de pomme de terre devint gris. « Maintenant c'est trop,

Messieurs, c'est vraiment trop pour moi. Voir cela, moi, un maréchal pendu. Mais c'est la fin de la noblesse allemande, pour moi, c'est la fin de notre armée; tout le reste en comparaison n'était rien. » On poussa vers lui un verre de cognac, il le leva sans savoir ce qu'il faisait jusqu'à son nez de pomme de terre livide, ne trouva pas sa bouche; il l'avait perdue pour le reste de la soirée. Finalement il sortit, tout troublé, comme sur la pointe des pieds, en saluant de tous côtés et demeura longtemps absent... » Docteur, voulez-vous aller voir comment va notre lieutenant-colonel? » Très volontiers, le voilà à deux mètres de la porte du mess, les jambes écartées, haletant faiblement, le front penché tout contre le bouleau où l'on accroche les mangeoires des oiseaux.

Il ne bougea pas quand la lampe de poche l'éclaira. Et la chorale des sous-officiers répétait juste à ce moment : « Les cieux glorifient le Seigneur. » De la cuisine sortaient à tout instant des bruits de friture, et dans l'office on jouait au ping-pong, deux champions apparemment. Klick-klick. De plus en plus vite. Une heure plus tard le docteur demanda par téléphone la chambre du lieutenant-colonel; le récepteur fut bien décroché mais il n'entendit rien d'autre qu'une respiration lourde et irrégulière.

Félix HARTLAUB.

(*Traduit par Colette Audry et Marina Stalio.*)

Claude Lanzmann.

TEL QU'EN LUI-MÊME ENFIN...

Le 18 janvier 1951, au nom de la liberté d'opinion et à la stupeur de quelques-uns, l'antisémitisme retrouvait en France le droit à la parole. *Rivarol* venait d'être fondé. Ceux qui pensaient en avoir terminé avec cette vieillerie s'étonnèrent, puis s'indignèrent. Sept ans après la Libération, un hebdomadaire pouvait impunément appeler au massacre. *Rivarol*, reprenant à son compte l'essentiel des thèmes de la littérature antisémite, se présentait au grand jour comme l'héritier légitime de *Je suis Partout* et des feuilles racistes de l'entre-deux-guerres. Les Juifs, certes, avaient l'habitude de cette littérature : elle leur est familière, comme un élément vital. Du moins pensaient-ils que, si on ne pouvait rien contre l'antisémitisme des vespasiennes et des boutiquiers, on avait la possibilité d'en interdire la publicité. Mais les lois sont douces; depuis un an et demi, *Rivarol* n'a pas cessé de paraître.

A une lecture rapide, l'antisémitisme des clercs n'a rien perdu de sa violence et n'a pas altéré ses thèmes les plus classiques. Son contenu reste immuable, comme la « nature » du Juif. Et la récente extermination en masse des fils d'Israël n'intervient pas dans son évaluation du rapport des forces. Mais le nombre, on le sait, n'a rien à faire ici. Ce statu quo idéologique et cette permanence dans la fureur ne doivent donc pas faire illusion. En fait, et comme à son insu, l'antisémitisme a changé de sens. Les anges purificateurs savent fort bien que leurs appels n'ont aujourd'hui aucune chance d'être entendus. Malgré l'existence indéniable d'un fonds antisémite dans la Société française, la mythologie anticommuniste a pris la

relève de la mythologie antisémite. Une tentative d'explication de type manichéiste ne s'accommode pas facilement de deux principes du mal. Seul subsiste celui qui recèle en lui le plus de force pratique. Et, certes, juifs et communistes ont toujours été des victimes solidaires, mais ceci au prix d'une identification substantielle qui ressortait à la magie. Pour que les juifs pussent être déclarés responsables de toutes les plaies de la nation, communisme y compris, il fallait que le communisme fût d'essence juive, ce que soutenaient les nazis. De même, on le sait, le capitalisme était juif, et la démocratie et le 14 Juillet. A ces conditions seulement, la lutte contre le Juif pouvait être entreprise avec un maximum d'efficacité. Et la réciprocité du rapport substance-prédicat justifiait en même temps des batailles plus concrètes.

Aujourd'hui, l'âpreté de la lutte anticommuniste ne permet plus de disperser les attaques. Le communisme n'a plus besoin d'être juif pour être haïssable, il est promu à son tour à la dignité de principe substantiel. Les petits-bourgeois ne l'ignorent plus : la France fût-elle purgée de tous ses juifs, le danger véritable n'en subsisterait pas moins, intact. Parce qu'il est un enfant de vieux, l'antisémitisme ne peut tirer sa force que d'autre chose que lui; la mort du Juif, considérée comme fin en soi, ne suffit pas à lui insuffler une jeunesse. Si on lui vole ses objectifs plus généraux, il perd immédiatement sa vitalité. C'est le cas aujourd'hui. L'anticommunisme apporte à ses fidèles la chasse aux sorcières, toute une mythologie, et il se situe en outre sur le terrain solide des réalités politiques. De quoi satisfaire les plus exigeants.

Mais c'est précisément de son délaissement que l'antisémitisme tire actuellement sa gloire, son point d'honneur et son caractère. C'est pourquoi nous disions qu'il avait changé de sens. Comme ces faillis qui, écrasés par la concurrence des trusts, décident un jour que le commerce est immoral et deviennent mystiques, les antisémites abandonnent aux anticommunistes les basses besognes. L'anticommunisme est vulgaire, l'antisémitisme est d'essence spirituelle. Certes, il s'agit du même combat, mais les seigneurs déléguaient à leurs laquais le

soin de rosser les manants. Pendant quoi, ils se consacraient aux activités de luxe. Les anticommunistes et leurs ennemis ont au moins en commun le champ de bataille. Cette promiscuité historique implique un programme, une stratégie, la volonté d'agir et l'espoir de vaincre. Somme toute, un réalisme, qui réserve la possibilité théorique de comprendre l'adversaire. Mais l'antisémite, Don Quichotte magnifique et terrible, n'est attentif qu'aux maladies cancéreuses. Il se meut dans l'irrémédiable. En vérité, cet homme d'élite a le goût des catastrophes. Il entre en scène avec le « rien ne va plus » du croupier. C'est un joueur. Rien ne va plus, le monde est foutu et l'antisémite commence à prophétiser. Que lui importe aujourd'hui d'être délaissé par l'histoire puisqu'il n'a jamais pris l'histoire au sérieux. L'enjeu véritable ne se situe pas à ce niveau. Les nobles ruinés manifestent mieux la noblesse que les courtisans de l'Ancien régime. De même l'antisémitisme survit intact, et comme épuré, à chacune de ses faillites historiques. Plus que d'un échec, sa retraite est le signe d'une nouvelle assomption. Au temps des vaches maigres, il délègue à ses clercs le soin de maintenir vivace la flamme purificatrice. Sartre le définissait comme un snobisme du pauvre : on pourrait dire aussi bien, aujourd'hui, un snobisme du savoir. Au reste, tout snobisme est savoir. « Surtout, ne parlez jamais de Voltaire, ni de Rousseau, ni de tous ceux qu'on appelle les philosophes. Ce sont là gens depuis longtemps *réfutés* [1] », dit le comte Mosca à Fabrice del Dongo, qui part faire ses armes à la cour de Parme. Il faut comprendre : « réfutés », non point après lecture et par la discussion, mais réfutés de toute éternité, avant même d'avoir été lus, avant d'avoir existé. Tel est le snob : il n'apprend pas, il sait. Sa frivolité, son ignorance, sa moue dédaigneuse sont la marque de la certitude. Tout lecteur est un hérétique possible, le snob est un conservateur. Et tandis que les naïfs se débattent dans l'envers des choses, il demeure immuable, préservé de l'échec comme de l'erreur, possesseur d'un savoir pétrifié et initiatique. Son plus futile langage est secret et de

1. C'est moi qui souligne.

cérémonie, accessible seulement à ses pairs, qui, comme lui, possèdent la clef. De même l'antisémite : membre d'une société secrète, il connaît la raison et la fin dernière des choses. Le monde auquel il applique sa grille lui renvoie toujours un message identique, le Juif est son Écriture sainte. Comme pourtant il est dans l'histoire et doit rendre compte du mouvement, cet épigone maniaque nomme ses défaites « vicissitudes » ou se proclame encore, d'un mot qui fait rêver, « victime événements [1] ».

Les antisémites, il est vrai, ont eu des malheurs. La politique ne leur vaut rien et les belles âmes sont condamnées à être violées. Vichy et le nazisme, c'était pour eux le grand souffle purificateur, la vraie France unie et patriarcale, purgée de ses Juifs et de ses démocrates, débarrassée du bernard-l'ermitisme universel des fils d'Israël, banquiers, communistes, intellectuels et boutiquiers des Puces. La Libération et la République, c'est la France des Français écrasée par la France réenjuivée, c'est Israël revenu, altéré de sang, avide de vengeance, persécuteur et épurateur. Il faut jouer sur le mot « épurer ». La France juive s'épuré, mais puisque cette France est la mauvaise France, ceux qu'elle chasse de son sein sont les meilleurs des Français. Les épurés sont purs. Et ils le sont doublement : comme des innocents et, au sens résiduel, comme un dépôt chimique. C'est pourquoi, de même qu'on compte ses amis dans le malheur, les antisémites forment aujourd'hui une Société close dont les membres se recrutent par cooptation. L'antisémitisme se porte maintenant comme la fourragère rouge. C'est une distinction, les antisémites s'épurent eux-mêmes, n'est plus antisémite qui veut. Pour être élevé à cette dignité, il faut avoir souffert des Juifs, dans sa personne et dans son corps, sortir d'une maison centrale ou avoir vécu l'exil espagnol. Comme les anciens élèves des grandes écoles, les antisémites s'entraident, se procurent du travail et envoient des colis aux camarades restés en prison. Ils menaient autrefois la lutte contre le Juif au nom d'une « France réelle et diffuse », oppri-

1. Petites annonces de *Rivarol* : « Représentant, victime événements, cherche situation *stable.* »

mée par la France légale. Pendant quatre années, cette France réelle s'est incarnée, devenant légale à son tour. Elle est morte aujourd'hui. Ce renversement éclaire la situation de l'antisémite. Certes, son combat est le même, c'est de la seule France qu'il s'agit : mais celle-ci est maintenant derrière lui. Tandis qu'il appelait autrefois à la plus ardente des naissances, il vit, pour l'heure, de souvenirs. Et comme il est incapable de concevoir les relations humaines sous un autre signe que celui de l'oppression, de persécuteur il se fait persécuté. Bien loin de l'avoir élevé à une vision de l'histoire, son passage au pouvoir et son écroulement ne lui ont laissé qu'un goût amer de revanche. C'est l'éternel retour, la philosophie des anciens combattants professionnels et des fabricants de mémorials.

Il est vrai, ces foudres entretiennent soigneusement le souvenir de leurs martyrs. L'antichambre de *Rivarol* est un ossuaire, on y respire un parfum de sépulcre. Au mur, un Pétain mauve, voilé d'un crêpe noir; sur une table, un « Hommage au Maréchal », des feuilles de souscription pour l'édification d'une stèle, et des photos-souvenirs, comme à Lourdes. Le visiteur peut ici se recueillir et communier dans le culte des valeurs défuntes. S'il reste assez longtemps, il entendra une secrétaire réclamer la collection complète de *Signal* pour Mme X., et deux intellectuels disputer admirativement des talents de reporter de Benno Wundshammer, qui rédigeait, dans le même *Signal*, les bulletins de victoire des S. S. Tout cela, bien sûr, fait vieillot, mais il faut se mettre à la place de l'antisémite : la France, sa France, fait actuellement la taupe, elle vit sa vie intense, secrète et souterraine, comme la France résistante sous l'occupation allemande. « Lecteurs, aidez-nous, écrit *Rivarol*, n'oubliez pas que nous avons contre nous *toutes*[1] les forces d'imposture, de lâcheté, de mensonge qui, depuis sept ans, oppriment le peuple français. A cette unanimité, nous devons répondre en nous serrant plus que jamais les coudes. » (*Rivarol*, n° 15). Cet appel à la résistance n'est que le premier moment d'une argumentation qui se développe avec

1. Souligné dans le texte.

la précision sinistre des parodies : Pétain, comme de Gaulle, a souffert en exil; Maurras, comme Blum, a connu la rigueur des cachots; les patriotes (lire : miliciens) ont été exterminés dans « les camps de la mort de Pouligny-Notre-Dame (Indre), et de la Forêt de Troncay (Allier) » (*Rivarol*, n° 13). Dans le même numéro un immense article, intitulé « Images de la Maison des morts », précédé de ce chapeau : « De nombreux récits ont été publiés sur les prisons de l'épuration. En revanche, on connaît mal l'existence quotidienne du bagnard politique détenu en Centrale... Nos lecteurs verront quelle a été pendant six ans l'existence quotidienne d'un homme qui n'avait commis d'autre crime que celui d'obéissance et de fidélité. Plus de dix mille malheureux continuent de traîner cette vie misérable et dégradante, cependant que nos bons apôtres parlent de réconciliation... » On ose à peine, après ces atrocités, évoquer les fours crématoires et les chambres à gaz : il faut seulement savoir que l'antisémite tuait pour le bon motif. Et cet autre exercice de style, sur le retour de Céline, qu'un sens remarquable de la symétrie désigne comme « le retour de l'Aryen errant » : « Un matin de la semaine prochaine, à la gare de l'Est, un homme grand et maigre, sans âge malgré les rides et la fatigue du visage, le corps enveloppé dans un pardessus élimé, descendra d'un train. Une jeune femme l'accompagnera, qui portera peut-être un chat dans un panier d'osier. Deux ou trois amis les attendront de l'autre côté du portillon. Il y aura des étreintes rapides, silencieuses, des mots étouffés. On se partagera les rares valises, puis à travers la foule indifférente, le petit groupe gagnera un taxi. C'est ainsi sans doute que Paris accueillera le dernier bénéficiaire de la loi d'amnistie, le Dr Destouches, plus connu sous le nom de Louis-Ferdinand Céline, un des plus grands écrivains du monde, retour dans sa patrie après sept ans d'exil. » Supprimons la dernière phrase, on croirait assister aux navrantes retrouvailles de quelques rabbins persécutés. Il y a encore une page, à vous tirer des larmes, sur la mort de Brasillach qui, on veut bien le croire, « voyait dans le fascisme la seule possibilité, pour des garçons de son âge et de sa trempe, de concilier le goût de l'ordre et

l'amour de la vie. » L'auteur de l'article, qui était en prison en même temps que Brasillach, raconte qu'il alla le voir un jour dans sa cellule, grâce à la complicité d'un gardien. En l'apercevant, il tomba à genoux, en pleurs, et ne sut que lui dire : « on reste là tout gourd, écrit-il, ... un sentiment d'impuissance, de *connerie fatale* [1] » (*Rivarol*, N° 4).

Le mot est lâché. Brasillach n'est pas mort pour des crimes assignables, frappé par des ennemis au clair visage : il est tombé, victime d'un non-sens cosmique et généralisé. Après s'être retranché du cours des choses et de la communauté des hommes, il faut bien, d'une façon ou de l'autre, récupérer l'histoire universelle. L'antisémite joue alors sur son deuxième clavier : l'Apocalypse. Il fait donner les orgues céliniennes. Le Juif cesse d'être ce microbe tout rond et propret qu'un pogrome chirurgical suffisait à détruire, il est virus filtrant, chancre géant, gangrène monstrueuse. A l'optimisme du corps étranger succède le pessimisme de l'infection. Tout est juif ou enjuivé, la Quatrième République, les partis politiques, la terre de France et le vent de nos plaines. Céline est juif et Brasillach l'était. L'antisémite alors s'élève au sublime : si un mal incurable est l'attribut essentiel de toute réalité, cela veut dire que le monde est perdu, et nous avec lui. Comme ces émigrés qui lisaient dans la chute de la royauté l'avènement de l'apocalypse, l'antisémite se fait prophète, prophète de la fin des temps. Il annonce la catastrophe. Sa faillite personnelle devient alors la plus belle des justifications. Bien loin d'être le laissé pour compte de l'histoire, le débris d'un passé mort, l'antisémite n'est en fait que la *première* victime du cataclysme en cours. Les derniers seront les premiers, ce survivant est un précurseur. L'affreuse tornade, dont parlait Céline, est déjà commencée, écrit *Rivarol*, elle « est passée sur le corps de Drieu, de Brasillach, de Suarez, de Fernandez, de R. Francis, de Béraud », elle a atteint « Maurras, Cousteau, Rebatet, Algarron, etc... », elle nous atteindra tous demain. Ange Gabriel de la mauvaise nouvelle, l'antisémite voit, dans la chute de

1. C'est moi qui souligne.

cette communauté éperdue que Vichy lui proposait, le signe de notre entrée dans le néant.

Et puisque le mal est radical, il appelle à la destruction. On comprend alors que *Rivarol* puisse s'intituler, sans qualification plus précise : « Hebdomadaire de l'opposition ». Rongé par la gangrène juive, le pays n'a plus de parties saines, il faut faire feu des quatre fers dans toutes les directions. A tout coup l'on gagne, mais cette position a aussi le mérite de l'intransigeance : intact et pur, vierge splendide, l'antisémite émerge du chaos universel, à la manière des hypostases plotiniennes. Ce destructeur a la nostalgie de l'immobilité. Il contemple farouchement l'image d'une vérité dont la réalisation ne dépendrait en somme que de la pure et simple suppression de ce monde.

Claude LANZMANN.

Maurice Vanikoff,

ANTHOLOGIE

DEUX TRAITRES

Le 9 septembre 1899, Dreyfus a été recondamné pour sa trahison, mais avec *circonstances atténuantes*, sans doute en raison de sa naissance juive, par le Conseil de Rennes. (*A*. 26-1.) [1].

Quel dommage que Pétain ne se soit pas nommé Dreyfus. (*R*. 18-1.)

Le cas Pétain. Ah! s'il s'était nommé Dreyfus. (« *La Victoire* » 10-6.)

L'armée française que la démocratie et les Juifs poursuivent de leur haine depuis Dreyfus et qu'ils font ruiner par leur Moch et abolir par leur Alphand. (*A*. 27-7.)

Le plan des apatrides est de régler... un vieux compte avec l'armée française, ouvert au temps de Dreyfus, renouvelé sous Vichy ... Le plan d'armée européenne est donc avant tout une vengeance contre l'armée française. (*A*. 28-12.)

Feuillets apocryphes des carnets du Pr. Silberstein. « Et si je montais là-dessus une nouvelle affaire Dreyfus? Je vais aller voir le grand rabbin. » (*A*. 2-2.)

LES PLANQUÉS

Les chasseurs à pied fidèles au Maréchal. Je ne connais, parmi eux, de Weill-Cohen ni d'Isaac Schumann. (*A*. 16-11.)

L'ANTISÉMITISME, VÉRITÉ FRANÇAISE

« *Aspects de la France* » est le seul organe nationaliste fidèle aux doctrines de *L'Action française* et de Charles Maurras (A. 27-7.)

[*A Gillois qui rappelle que la famille d'Henri Spire jouissait de la protection de Louis XIV :*]

Bravo Gillois! C'est très courageux de proclamer bien haut que l'antisémitisme n'a pas été inventé il y a quinze ans. (*A*. 10-6.)

[*Affiche de Willette, candidat antisémite, 9e arrondissement, 2e circ., 29 septembre 1889, dessinée par Forain :*]

Les juifs ne sont grands que parce que nous sommes à genoux...

1. Les citations sont suivies de l'indication du titre et de la date, en 1951, de la publication d'où elles sont extraites, sauf pour *Aspects de la France*, indiquée par un A, et *Rivarol*, par un R.

Ils sont 50.000 à bénéficier seuls du travail acharné et sans espérance de trente millions de Français devenus leurs esclaves tremblants.

Le Juif est d'une race différente et ennemie de la nôtre.

Le Judaïsme, voilà l'ennemi!

(*R.* 7-6).

Tout l'effort des Juifs pour discréditer, déshonorer l'antisémitisme à la française. (*A.* 18-5.)

A bas les Juifs, donc, oui *à bas!* Car ils ne s'entendent que trop à s'élever, mais jamais *mort aux Juifs!* Ce qui est bestial et criminel. (*A.* 29-6.)

Nous disons calmement, sérieusement, que tout racisme, tout antisémitisme de peau nous dégoûte; mais *qu'il y a un problème juif*, qui est le problème d'une espèce particulière d'errants, de déracinés... (*A.* 12-10.)

Il ne nous avait jamais paru probable que le vainqueur de l'Anapurna fût juif. L'eût-il été que son exploit, assez isolé dans l'histoire du peuple d'Israël, eût revêtu le caractère d'exception et de grandeur individuel que l'antisémitisme d'État n'a aucune peine à admettre. (*A.* 6-4.)

Si peu antisémite que l'on soit ou que l'on croie être, trouve-t-on tout à fait naturel et raisonnable que cette conférence [*de Paris, juillet* 1951, *présidée par M. Hervé Alphand, ambassadeur de France*] ait été présidée ainsi que la délégation française par un Juif? (*A.* 28-12.)

DES BUCHERS DE L'INQUISITION...

Après Matisse, Chagal, peintre israélien, va décorer une chapelle. Sa peinture est aussi juive que la littérature de Kafka ... avec une légère tendance pour les scènes pornographiques... Il ne s'agit pas pour lui d'orner une synagogue mais simplement une humble chapelle... Les frères de saint Dominique qui, au temps de l'Inquisition, brûlaient des incroyants, leur proposent aujourd'hui de décorer leurs chapelles. (*A.* 4-10.)

Il manquait évidemment à M. Chagall, israëlite petit-russien... de faire bénir son talent par un évêque de la Côte-d'Azur... Devis... 25 millions publicité comprise... et la chapelle des pénitents blancs, du XVIe siècle, sera bientôt livrée à son inspiration mystique laquelle est un mélange très provençal du sinaïsme subkarpathique et pré-ouralien. (*A.* 3-8.)

Le « Poème hébraïque » de M. Bernard Weinberg... Dans le premier mouvement, les mesures du *Deutschland ueber alles* se heurtent à celles de la *Marseillaise*. Cet affreux mélange est doux aux oreilles juives. (*A.* 26-10.)

M. Abraham Gugenheim veut dépouiller le français de quelque 49.000 mots. Il en laisse 1.000 pour parler « démocrate ». Le « *français de base* » sera la concession maximum que le conquérant juif fera à la France... Pour signifier à notre peuple la dure loi juive et métèque que nous impose leur République... (*A.* 16-11.)

Lazareff à *France-Soir*, Lazurik à l'*Aurore*, Lekah, dit Lecache, au *Populaire*, Smadja à *Combat*, Madame Jacob à *Libération*, M. Schumann à *l'Aube* et M'sieu Bloch en avant du peloton, la personne humaine n'a rien à craindre de personne. (*R.* 22-3.)

[*Rapporteurs au congrès de la presse*] Bensam, Wolf, Salmon..., n'insistons pas. Nous ne serions pas charitables! (*R.* 2-8.)

UNE CIBLE - I

René Mayer, face aux travées parlementaires comme devant le Mur des Lamentations... Petit-fils de rabbin... administrateur de « sociétés ». (*R.* 6-12.)

[*Deux photos représentent en première page, à gauche : deux vieux juifs à barbe sur le bateau approchant de New-York; à droite : M. René Mayer souriant. Légende :*]

Deux Juifs arrivent. Un israélite est arrivé. (*R.* 6-12.)

Sa responsabilité personnelle [*celle de René Mayer*]. dans la détention de Charles Maurras . . . Jetez-lui des bananes pourries, faites-le rentrer dans son ghetto. (*A.* 8-6.)

[*Pressenti pour la présidence du conseil*]. Mayer tente sa chance, Rothschild s'avance! (*A.* 20-7.)

« Mayer » en Yiddish signifie « Docteur du Talmud »... Le docteur en Israël . . . et son comportement talmudique au ministère de la Justice... (*R.* 2-8.)

Rothschild-Mayer rit dans les palais de sa puissance quand tout un peuple chrétien se tourne vers la crèche misérable et chante ses Noëls. (*A.* 21-12.)

René Mayer fait poursuivre « Aspects de la France » pour outrages à ministre. Ce n'est pas de là qu'il tirera les centaines de milliards qui lui manquent. (*A.* 28-12.)

L'homme le plus odieux, M. René Mayer qui, garde des Sceaux, laissa mourir en prison le dernier maréchal de France. (*A.* 23-11.)

La colère de Français ruinés par le profit du juif Mayer-Rothschild· (*A.* 14-4.)

UNE CIBLE - II

Pendant que le Maréchal résistait à la mort, Mayer-René-la-Honte s'enfuyait vers Alger . . . Voulait-il échapper à la honte d'être le Ministre de la Justice sous lequel le vainqueur de Verdun mourrait dans une ignominie glorieuse, accablante pour ses geôliers et ses bourreaux? Les Mayer et les Moch sont gens superstitieux, hommes de la lettre, Juifs charnels, comme dit Saint-Paul. Ils croient toujours, par des ruses matérielles, échapper aux châtiments de leurs crimes...

Par une offense insolente aux traditions du pays qu'ils « habitent », et qui les tolère aux postes de commandement, ils ont déclaré qu'ils refuseraient la croix et la terre chrétienne au prisonnier qu'ils voulaient coupable, sans révision ni retour. Et quand le cri commença de s'élever plus haut : « *Libérez le Maréchal* » leurs complices et leurs clients répondaient : « *Libérez Joinovici* ».

Ces pharisiens du régime ont déclaré qu'ils faisaient fi de nos lois non écrites, dont l'Église est gardienne, et que le petit enfant de chez nous apprend de sa mère, de son instituteur, de son curé. Drumont, visionnaire et prophète, ni Bernanos qui « raconta » Drumont ne pouvaient imaginer cela. Ce défi, cette haine pour l'héritage sacré d'un peuple, cette prise de

possession qui annule Shylock : car Shylock ne voulait que sa livre de chair, nos Moch, nos Mayer revendiquent au nom de l'ordre public, la cendre, les os, le « je ne sais quoi » dont parle Bossuet que la pitié et l'espérance chrétienne consacre et garde pour la résurrection.

La grandeur humiliée par les Caïphe-Moch et les Anneu-Mayer, . . . ce n'est pas le Maréchal seul que la bande noire a voulu anéantir et déposséder, mais la France historique avec ses secrètes lois. (*A.* 27-4.)

La forfaiture de René Mayer, démontrée par le garde des Sceaux [convaincu] d'avoir retenu, sans autre motif que sa haine raciale contre un Français de France, le dossier et le recours dont l'examen le plus superficiel conduirait à mettre immédiatement Charles Maurras en liberté. (*A.* 18-5.)

SI LEUR NEZ AVAIT ÉTÉ PLUS DROIT...

On m'a dans le nez [*caricature représentant Jules Moch.*] (*A.* 26-1.)

Les nez crochus de la *Ligue contre le racisme.* (*A.* 28-6.)

Bloch . . . Kaouza — tous deux baptisés en rase-mottes comme on s'en doute. (*R.* 12-7.)

Le nez de Bernard Lecache n'a pas donné au « Populaire » l'oreille du peuple français. (*R.* 12-4.)

Une centaine de jeunes lévites de M. Daniel Mayer, crépus jusqu'au nez. (*A.* 21-16.)

LA GUERRE JUIVE

Les soldats atlantiques mourront-ils avec, dans leur portefeuille, ce visage de l'« Occident »? Anna-Maria Rosenberg, née Lederer, secrétaire-adjointe à la guerre des États-Unis . . . Elle était de la famille. Cela explique son succès. (*A.* 17-8.)

Maurras définissant les conditions de notre sécurité pour nationaliser une guerre qui était juive, anglaise et antifasciste avant d'être française . . . (*A.* 1-6.)

Cela revient à placer tous les leviers de la défense nationale entre les mains du duumvirat judéo-administratif Moch-Kahn... (*A.* 25-5.)

LES « HABITANTS »

Un Hébreu, un « habitant »,... [*R. Mayer*] sollicite de l'Assemblée nationale française l'investiture de chef de gouvernement. (*R.* 2-8.)

Il [*Marchandeau*] a donné son nom à un noble décret, pas abrogé encore, qui protège les Juifs. (*A.* 16-2.)

Car on n'est pas français parce qu'on « habite » en France, pas plus qu'on n'est polonais parce qu'on « habite » en Pologne, on est français lorsqu'on descend de Français depuis de longues générations et qu'on garde dans sa maison des certificats de bonne conduite des aînés signés par les colonels de leurs régiments . . . On est Français quand on n'a pas plus choisi la France pour patrie qu'on ne choisit sa mère.

Le monsieur Kosciusko, israélite comme un Polonais. (*A.* 23-2.)

Ruff [*Charles Lussy*], marchand de tapis. (*A.* 21-9.)

Daniel Mayer, vendeur de bretelles à la sauvette dans les couloirs du métro. (*A.* 21-9.)

Le petit marchand de tapis Mayer. (*R.* 12-4.)

La besogne du Moch, le despote juif. (*A.* 6-7.)

Kriegel-Valrimont ou Je Suis (de) Partout ... un de ces Européens de synthèse. (*R.* 10-5.)

LA HAINE JUIVE

Forrestal est mort victime des Juifs ... tandis que la haine juive se déchaîne contre lui. (*R.* 1-11.)

Tous les Juifs agressifs de France ... (*R.* 28-12.)

Marchandeau a prévu pour tout Shylock, marchand de Venise, quelques livres de chair de chrétiens insolents. (*A.* 16-2.)

Le professeur Cassin a également pris une part déterminante à la rédaction de la fameuse déclaration universelle des Droits de l'homme et du citoyen ... Les thèses qu'il a coutume de défendre ... témoignent d'un sectarisme et d'un esprit de haine ... Très applaudi par ses frères de race lorsqu'il évoqua la misère (morale) [*les parenthèses sont de* « Rivarol »] dont souffrent les Juifs marocains. (*R.* 22-11.)

ISRAEL - I

Le feu de la guerre qui sommeillait ... risque actuellement de se rallumer au vent de Tel-Aviv. .. D'où le désir d'Israël de prendre les devants, en suscitant des incidents qui lui permettent de reprendre immédiatement une guerre de conquête... ... Londres et Washington s'efforcent de mettre un frein au bellicisme d'Israël. (*R.* 12-4.)

Sans doute MM. Moch et René Mayer se soucient-ils peu de reprendre la position traditionnelle de la France « protectrice des chrétiens du Proche-Orient » abandonnée par de Gaulle, mais M. Robert Schuman, du M.R.P., ne devrait-il pas partager les inquiétudes des catholiques de Syrie et du Liban, menacés de subir pareilles atrocités ou d'être traités comme le furent les catholiques de Palestine? (*R.* 19-4.)

« Ce n'est pas la faute des États arabes si Tel-Aviv s'obstine à violer les conventions d'armistice et à bafouer l'autorité des Nations-Unies », déclare à « Rivarol » le ministre d'Égypte à Berne. (*R.* 27-9.)

C'est lui [*le roi Abdallah de Transjordanie, assassiné*] qui avait reconnu l'État juif « dépouilleur » des paysans musulmans. (*R.* 9-8.)

Cet afflux nouveau ... « d'immigrés » laisse présager une nouvelle offensive de l'expansionnisme israélien aux dépens des États arabes. (*R.* 9-8.)

Moïse Schumann [*délégué au Congrès de l'Union Latine à Rio-de-Janeiro*]. Pourquoi pas à Tel-Aviv? (*A.* 26-10.)

ISRAEL - II

Le banquier juif de Wall street, le terroriste de l'Irgoun et le bon apôtre de l'O. N. U., ou le miroir à trois faces de l'impérialisme israélien. Les banquiers israélites ... forment l'état-major de la politique mondiale

des États-Unis. ... Leurs hommes contrôlent la bombe atomique ... Il n'est pas étonnant que la totalité des espions atomiques soient israélites ... Les Juifs ont su placer leurs coreligionnaires dans toutes les organisations internationales importantes. (*R.* 6-12.)

Du Palais bourbeux... à Tel-Aviv. (*A.* 14-12.)

Tout geste favorable aux Juifs risque d'entraîner de graves répercussions dans toutes les portions du monde qui s'étend de Rabat à Bombay. (*R.* 14-6.)

Pour légitimer cette installation des Juifs en Palestine, on invoque effrontément le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... favorisant du même coup la mégalomanie israélienne... Si au contraire la France soutenait les revendications légitimes du gouvernement du Caire ... (« *Écrits de Paris* », septembre 1951.)

La fondation de la république israélienne ... démontre que les Juifs ne sont pas seulement une Église, mais aussi un État... les Juifs auraient-ils le privilège de la double nationalité?... Il y a donc une question juive, non seulement en France mais aussi dans le monde entier. Elle est posée par les Juifs eux-mêmes. Elle n'est pas une question de religion ou de race, mais bien une question de civilisation, c'est-à-dire une question politique. (« *Écrits de Paris* », août 1951.)

Du balai pour la Palestine. (*A.* 28-6.)

JUDÉO-BOLCHEVISME

Sur 22 commissaires du peuple, 17 étaient des anciens membres du Poale Sion. (*R.* 31-5.)

La grande Révolution russe a été réalisée par des mains juives. (*R.* 31-5.)

Parmi ces Juifs, se recrute l'élite qui donna le pouvoir aux Soviets en 1917. (*A.* 31-8.)

75 % des oppresseurs de l'Europe Orientale sont cependant des Juifs. (*R.* 7-6.)

Tous les chefs des révolutions, depuis 200 ans, sont des Juifs (*A.* 20-7.)

Le communisme est un second outil, créé lui aussi par les Juifs. (*A.* 27-7.)

JUDÉO-GAULLISME

« Préférez-vous causer avec les soldats de Verdun et de Stalingrad ou avec les bavards de la B. B. C.? » [demande] Maurice Bardèche aux Américains. [*Les soldats de Stalingrad évoqués dans ce titre de* « Rivarol », 28-12, *sont, comme on s'y attend bien, les soldats allemands. Rien d'étonnant à ce qu'on puisse lire sous cette signature les lignes suivantes* :]

Assurément des formations politiques comme le parti du général de Gaulle en France ne sont pas des forces nationales authentiques. Le désir, et même, à vrai dire, l'aspiration à la servitude envers l'Amérique, l'influence des langues juives et des mots d'ordre juifs, ont toujours empêché les états-majors de ces partis de prendre conscience de leur mission...

Leur politique sent le rabbin comme leur passé ... Que leur action ne mène finalement à sacrifier aux dividendes juifs quelques millions de jeunes Européens, c'est à quoi nous prendrons garde.

De Moscou à Moscovitch. De Gaulle prince du crime a changé de visage. Aussi relève-t-on parmi les candidats [*élections législatives, juin 1951*], rien que pour la Seine et la Seine-et-Oise, les noms de MM. Ulwer, dit Ulver (rapporteur général du budget de la ville de Paris), Moatti, Moscovitch, Bokanowski, Palewski frères, Mme Lipkowski. Dans l'Aude, M. Valabrègue, dans le Loir-et-Cher, M. Comte-Offenbach, à Constantine, M. Lopez, etc., etc. (*R.* 14-6.)

MARXISME ET MESSIANISME

Il y a fallu la conversion juive et prophétique de ce cauchemar : Marx. Il y a fallu l'échec des prévisions de Marx, juif d'esprit mais occidental par sa conception de l'histoire, qui se trompa en chargeant le prolétaire occidental de la mission d'un nouvel Israël. (*A.* 24-8.)

Dans les ghettos d'Europe centrale, dès l'instant où quelques Juifs comprirent qu'ils avaient dans le prophétisme du message révolutionnaire la charge de dynamite capable de faire sauter le vieil édifice chrétien... (*A.* 31-8.)

M'sieu Bloch est naturellement, et comme son nom l'indique, socialiste ... c'est sur l'espérance apocalyptique et prophétique du Juif triomphant du fonds de la misère qu'il [Marx] a modelé l'invincible espérance de son prolétaire imaginé, de ce prolétaire doué de la puissance abstraite, de la force d'éclatement du Juif. (*A.* 20-7.)

L'uniformité triste de la pensée mondialo-judéo-négro-onuque. (*A.* 16-1.)

M. Lévy s'occupe de choisir un drapeau pour l'Europe. L'Europe sera de toute manière « une fille à Lévy ». (*R.* 13-3.)

LE NATIONAL-SOCIALISME, UNE « DES VÉRITÉS QUI FURENT NOTRES », DISAIT PÉTAIN

Nous ne supporterons jamais que sur notre continent, l'étoile juive éclipse le soleil aryen. (*R.* 7-6.)

« Cette passion [*pour mon pays*] m'a poussé à souhaiter que notre patrie cherche son soulèvement par les méthodes que l'Allemagne avait adoptées ». (Lettre de Georges Suarez, *R.* 6-11.)

Un journaliste allemand déclare : « Si demain l'Allemagne a deux bombes atomiques, la première sera pour Moscou, mais la seconde pour New York. » ... Voilà le beau travail réalisé par la juridiction de Nuremberg. [*Article sur 5 colonnes à la mémoire et pour la justification des sept pendus de Landsberg.*] (*R.* 14-6.)

« Quand j'entends parler de Culture, je saisis mon pistolet. » ... De jour en jour, je comprends un peu mieux le sens profond de sa boutade... La race est tout. Elle conditionne tout y compris la Culture. Voilà ce qu'il faut réapprendre. (*Le nouveau Prométhée*, avril 1951.)

Les marchands de faillites, les campeurs des Champs-Élysées, juifs apatrides, émigrés-émigrants, tous décorés, beaux parleurs en sabir ... Souvenez-vous de l'occupation. Il y avait la censure allemande, les restrictions, les « coupures », les bombes, la guerre et on sortait « *Les Visiteurs du Soir* », « *L'Eternel Retour* », « *Douce* », « *Le Carrefour des Enfants*

Perdus », « *Le Corbeau* »... Était-ce la présence des Allemands? Ou la disparition des Juifs? Je ne sais. Mais il y eut deux ou trois années de fièvre dans le cinéma français. On allait faire voir ce dont on était capable. Avec des bouts de ficelle, des moyens de fortune et des trucs de bon cœur. Au milieu du désarroi général. De l'à quoi bon et de l'affolement. Comme un air vif qui soudain excitait. C'est cela qu'il faut retrouver. (*R.* 22-11.)

Sans qu'on puisse prétendre que je jette des fagots dans les foyers des fours crématoires, force m'est de constater que ces marchands étaient Juifs. (*R.* 17-5.)

D'après les estimations récentes, un million et demi d'entre eux auraient été exterminés par les nazis. Le premier chiffre de six millions de morts, annoncé par l'Alliance israélite universelle en 1945, était fortement exagéré : on croyait que tous les Juifs, tombés sous la domination hitlérienne (six millions cent mille) avaient disparu. En réalité, un quart seulement ont connu un sort tragique. (*R.* 31-5.)

Six millions de victimes israélites à mettre au compte du troisième Reich. Ce chiffre — notons-le — ne repose sur aucune donnée précise (*R.* 22-11.)

Ils n'étaient d'ailleurs pas six millions à être gazés. (*R.* 29-11.)

Si tout ce qu'on a raconté des procédés d'extermination que les Nazis ont employés contre les Juifs est exact ... (*Écrits de Paris*, août 1951.)

Mais lorsque les peuples chrétiens réagissent, ils frappent à tort et à travers : mieux vaut donc ne pas les provoquer. (*R.* 7-6.)

Réunis en Conseil, des pédagogues britanniques ont émis le vœu qu'une censure plus sévère soit établie sur les films proposés à la jeunesse. Ces bons esprits, en effet, ont été émus par la communication de l'un des leurs. Il y était rapporté que, dans une école anglaise, où l'on avait projeté un film retraçant la passion du Christ, les enfants unanimes avaient conclu : « Si les Juifs ont fait ça à Notre-Seigneur, alors Hitler avait raison. » (*R.* 22-11.)

LA RÉPUBLIQUE JUIVE

La République des Rothschild supprime les droits de succession parce que le vol des patrimoines ne rapporterait plus rien. (*A.* 23-11.)

La IVe République, sortie de l'échoppe puante et du bureau policier d'un chiffonnier bessarabe, sera donc sauvée. ... La gueuse, fille des rues et des sentines, sortie toute nue de quelques cerveaux juifs, protestants et métèques. (*A.* 23-11.)

Les ghettos et les prisons de Marianne. (*A.* 12-10.)

Une lumière jaune de ghetto. [*A l'Assemblée Nationale.*] (*R.* 6-9.)

Le Juif de Pologne Chechelski s'installa en France, il y a 20 ans, et fut incontinent naturalisé Français. Cela faisait un républicain conséquent de plus. (*R.* 16-8.)

Joseph Joinovici, la figure de proue de la IVe République. (*A.* 17-5.)

Conscience souveraine d'hébreu et de bessarabe... sorti tout neuf d'un ghetto bessarabien... L'homme juif-bessarabe-roumain-soviétique-germain, que sais-je encore... Et non l'homme catholique comme sont ces

Français qui n'ont qu'une religion : mais l'hébreu, converti à l'orthodoxie, coffre-fort du messianisme marxiste... (*A.* 31-8.)

Un seul espoir : Joinovici... et son frère, prénommé Mordehai... (*R.* 1-11.)

LA RÉSISTANCE JUIVE

Les gazettes résistantialo-israélites. (*R.* 6-12.)

Les Juifs, bien entendu, menaient la farandole [*pour la condamnation de Georges Suarez*]... *premier fusillé « légal » de la IVe République.*

Le sort des inéligibles dépend d'un amiral d'opérette, d'un ami d'Ho-Chi-Minh et de deux hébreux. C'est un hébreu d'origine transalpine qui était avant la guerre professeur de droit à la Faculté. Installé à Alger, il s'empressa d'oublier son enseignement pour bâtir l'inique législation de la collaboration et de l'épuration. (*R.* 17-5.)

La grande idée de ces petits Messieurs — chef de file Daniel Mayer — fut de liquider tous les éléments de la S. F. I. O., qui avaient préféré la cause de la France à celle de la « Patrie juive » . . . tous ceux qui avaient voté pour le maréchal Pétain.

Le M. L. N. représente des gens pour qui la « résistance » n'est pas terminée depuis le départ des Allemands. Il est présidé par M. Jean-Pierre Lévy. (*A.* 26-1.)

Chef des émigrés [*Henri Bernstein*] pour reconstruire, à 5000 kms, un autre mur de l'Atlantique, celui des lamentations... (*R.* 24-5.)

LE VEAU D'OR

Tous les trésors de la terre seront les biens des enfants d'Israël. (*R.* 31-5.).

C'est la *bonne volonté* que demandent, qu'exigent les usuriers héréditaires et naturels du type Rothschild-Mayer, lorsqu'ils mettent les Français sur la paille, sous le prétexte ironique et sacrilège que leur enfant-Dieu y est né. (*A.* 21-12.)

La grande banque juive agit plus facilement et totalement sur l'État républicain que sur de puissantes compagnies privées. (*A.* 27-7.)

La Banque Saül Amar, aujourd'hui Banque Franco-américaine, possède un conseil d'administration : Zilkha, R. Weill, Mme Dreyfus, etc... Ce n'est plus un conseil, c'est un circonseil d'administration. (*A.* 12-10.)

Pour s'être mis au service des frères Libaert [*constructeurs du mur de l'Atlantique*], M. J.-J. Bloch sautera-t-il le mur de la Santé avant de rejoindre celui des lamentations? Dans la prairie républicaine, le veau d'or gambade en liberté! (*A.* 9-6.)

QUELQUES TITRES

Vienne le temps où l'on écoutera du Céline comme aujourd'hui du Beethoven. (*R.* 26-7.)

L'art de plumer le Goy. (*R.* 18-11.)

Israël sur le sentier de la guerre ? (*R.* 12-4.)

Les synagogues de Bagdad étaient transformées en arsenaux. (*R.* 9-8.)

Les Juifs vont avoir légalement deux cartes d'identité dans leur poche : ·lle d'Israël et celle de leur pays de campement. (R. 29-9.)

Aide américaine à l'Europe : 1/3 dollar par tête d'Aryen.

Aide américaine à Israël : 1.821 dollars par tête d'Hébreu. (R. 22-11.)

Lussy, Moch et Mayer COUPÉS du M. R. P. (A. 7-9.)

Rothschild-Mayer va faire payer sept ans de marxisme. (A. 14-12.)

« *Les options nécessaires* ». [Mendès-France.] *Entre Mendès et France faut choisir.* (A. 16-11.)

En 1846, *un Mayer était déjà domestique chez Rothschild.* (A. 27-7.)

CONCLUSION

Cette haine, qui dure depuis des milliers d'années, il serait temps que ·s Juifs y renoncent. (R. 7-6.)

Textes recueillis et présentés par
Maurice VANIKOFF.

Henri Moscat et Marcel Péju.

DU COLONIALISME AU RACISME : LES NORD-AFRICAINS DANS LA MÉTROPOLE

Si l'on veut connaître le phénomène du colonialisme dans toute son ampleur, ce n'est pas en Afrique du Nord seulement qu'il faut en rechercher toutes les manifestations. L'immigration dans la métropole, depuis 1946, de près de 400.000 Nord-Africains lui est étroitement liée. Mais si ses causes sont d'origine colonialiste, si, du moins, elles traduisent l'échec de la politique coloniale française en Afrique du Nord, cette immigration pose sur le plan métropolitain des problèmes qui ne sont plus, cette fois, coloniaux, mais tiennent à la structure économique et sociale de la métropole elle-même. Un des paradoxes de la politique française fut justement d'avoir essayé, pendant longtemps, de les résoudre par des méthodes colonialistes (et policières). La situation semble parfois différente ; il n'empêche que la présence de Nord-Africains de plus en plus nombreux tend à constituer, au sein même de la population métropolitaine, un groupe d'individus maintenus systématiquement, ou par l'effet normal des exigences d'un marché du travail de type capitaliste, dans une situation d'infériorité, — autour de laquelle le racisme d'une grande partie de cette population trouve à se cristalliser et à se justifier. A partir d'un certain point, en effet, la machine raciste s'alimente tout seule : puisant ses raisons au départ, dans l'inévitable excentricité des Nord-Africains par rapport à la société métropolitaine (excentricité qui est le fait aussi bien des difficultés qu'ils éprouvent à s'intégrer dans cette société par le moyen de leur activité de producteurs, que de leur origine ethnique et culturelle différente), ce racisme est peu à peu amené à consolider et à aggraver cet état de fait. Les déclarations démocratiques formelles dès lors ne servent plus de rien, car, si ces Algériens sont en droit citoyens français au même titre que les métropolitains eux-mêmes, ils n'en constituent pas moins, en fait,

une sorte de « sous-prolétariat » (selon l'expression déjà employée par l'un d'eux[1]) dans un état à la fois de dépendance absolue vis-à-vis des employeurs et d'extrême isolement par rapport à la population française.

Privés de toutes possibilités d'agir librement, chassés de l'Afrique du Nord par la faim, coupés de leurs familles, installés dans la métropole au petit bonheur de leurs relations ou de racontars, quand ce n'est à la faveur de recrutements abusifs par une entreprise plus ou moins véreuse, obligés d'y accomplir des travaux subalternes sans jouir de la moindre sécurité dans leur emploi, sans même l'espoir d'accéder un jour à une véritable qualification professionnelle, ils forment un véritable « lumpen-proletariat », une masse plus ou moins dépourvue de travail, systématiquement désorganisée et, par là, à la merci de toutes les entreprises policières des pouvoirs publics ou du patronat.

L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE

Ses causes.

Cette émigration[2] vers la métropole est relativement ancienne puisque ses débuts se situent aussitôt après la guerre de 1914, mais elle n'a pris qu'à partir de 1946 l'ampleur et les caractères que nous lui connaissons aujourd'hui. Le rétablissement de la libre circulation entre l'Algérie et la métropole, la reconnaissance aux Algériens de la qualité de citoyen français n'ont d'ailleurs pas été les causes de ce brusque accroissement. Tout au plus l'ont-ils permis. La cause première en demeure l'insuffisance des ressources algériennes, compte tenu de la pression démographique qui règne dans toute l'Afrique du Nord. Ainsi cette émigration ne fait-elle que traduire l'échec de la colonisation française, et ses contradictions : cette colonisation (en tant qu'importation en Afrique de certains modes de vie et de pensée occidentaux) ayant eu pour conséquence une augmentation considérable de la population indigène, sans

1. Cf. dans *Esprit* (n° 2, février 1952), sur la série d'études sur « Le prolétariat nord-africain en France » et particulièrement l'article de Mohamed Ferid Ghazi : « Doublement prolétaires ».

2. Nous ne parlerons, au cours de cette étude, que des Algériens. La situation des Marocains et des Tunisiens dans la métropole est, en effet, assez différente de celle des Algériens puisque seuls ces derniers possèdent la citoyenneté française. Au surplus, les Marocains et les Tunisiens ne constituent qu'une minorité : leur nombre est généralement évalué à 30.000 (soit à peine 10 % du chiffre global).

toutefois (en tant que système d'exploitation coloniale) entraîner une mise en valeur du pays qui provoquât une augmentation comparable de ses ressources, et, plus particulièrement, des biens mis à la disposition de la population autochtone. Ces faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'y insister [1]. Notons seulement qu'à l'heure actuelle, 60 % des familles rurales indigènes peuvent être considérées comme absolument indigentes et que 20 %, constituées de métayers, de khammès et d'ouvriers agricoles, vivent de salaires dérisoires ou sont à la merci de leurs propriétaires (qui prélèvent une rente foncière allant jusqu'aux 4/5 de la récolte) pour peu que cette récolte soit mauvaise. Par ailleurs, les surfaces ensemencées en blé ont considérablement diminué depuis l'avant-guerre (de près de 25 %) au profit d'autres cultures, dont la vigne, — d'un rapport sans doute plus élevé, mais qui ne sont plus des cultures alimentaires : cultures de colons dans la plupart des cas, et pour lesquelles les salaires distribués restent dérisoires. La population algérienne augmentant de 120.000 personnes par an, ce sont 200.000 quintaux supplémentaires de blé qui lui seraient nécessaires alors que les récoltes actuelles demeurent stationnaires quand elles ne sont pas réduites par des circonstances économiques défavorables.

L'Algérie se trouve donc, sinon dans un état permanent de famine, du moins toujours menacée de disette. Chaque Algérien ne dispose plus que de 2 quintaux de blé pour sa nourriture quand il en avait 2 1/2 en 1940 et 4 en 1900 — ceci sans que les autres produits mis à sa disposition aient augmenté dans des proportions comparables. De plus, les possibilités d'équipement industriel de l'Algérie demeurent restreintes : les travaux envisagés par le plan du Gouvernement général (travaux qui sont à peine commencés) n'absorberaient en tout état de cause que 10 à 15 % de la main-d'œuvre actuellement inemployée ou sous-employée. Le développement de l'agriculture supposerait, lui, une réforme agraire et de très importants moyens permettant la mise en valeur ou la récupération de certaines terres : hypothèses aujourd'hui chimériques.

Reste donc (sauf un accroissement délibéré du taux de mortalité) l'émigration. Une émigration hasardeuse, puisqu'elle ne se fonde plus sur les possibilités ou les besoins de l'économie métropo-

1. Cf. l'ouvrage, fondamental sur cette question, de Louis Chevalier : *Le problème démographique nord-africain* (P. U. F. 1947).

litaine, — comme cela avait été le cas, en général, avant la guerre, — mais se trouve essentiellement déterminée par les conditions locales (et souvent saisonnières) de l'Algérie. Il n'est pour s'en convaincre que de considérer les courbes de cette émigration [1] : à la désastreuse récolte de 1946 correspondit un afflux de Nord-Africains tandis que celle, exceptionnellement favorable, de 1949 entraîna un phénomène contraire, le nombre des départs vers l'Afrique du Nord dépassant, cette année-là, celui des entrées en France. Il est même possible de distinguer dans ces mouvements une période de pointe pour les départs : celle des mois de février-mars, où s'effectue une véritable « émigration de la faim » consécutive à l'épuisement des subsistances à la fin de l'hiver.

Les facteurs psychologiques que certains, avec complaisance, mettent en avant ne jouent donc qu'en second lieu : l'émigration algérienne n'est une émigration ni de touristes, ni de profiteurs décidés à « faire vite fortune en France » sur le dos des Français, — ni celle d'individus plus ou moins tarés qui chercheraient à « se refaire une existence » ailleurs. Elle est, du reste, en grande partie rurale : ce ne sont pas les villes qui fournissent le plus de départs, mais les communes, et entre autres les communes de montagne de la Grande Kabylie.

L'interprétation qu'en donnent parfois les sociologues est elle-même sujette à caution — du moins d'un point de vue politique : il s'agit peut-être d'une résurrection du nomadisme, mais non du nomadisme traditionnel. Ses causes ne sont pas proprement musulmanes, mais résultent plutôt de la destruction de la civilisation musulmane et de l'exploitation colonialiste de l'Afrique du Nord.

Entre cette émigration et ce nomadisme, il n'y a, au plus, qu'une ressemblance de formes : nullement une analogie de structures. Le phénomène colonialiste suffirait d'ailleurs à instituer entre eux une différence fondamentale, et il se manifeste ici dans toute son ampleur : agissant sur le plan économique, — nous nous sommes efforcés de montrer, succinctement, avec quelle force, — mais aussi sur un plan que l'on peut dire « psycholo-

1. Cf. la série de monographies publiées par l'E. S. N. A. (Études sociales nord-africaines) sous les titres de « Cahiers nord-africains » et « Documents nord-africains », (6, rue Barye, Paris 17e). Ces courbes figurent dans le Cahier nº 2 (mai-juin 1950) : « Les Nord-Africains en France : éléments statistiques — commentaires sociaux. »

gique ». En effet, mis dans l'obligation de quitter l'Algérie, de chercher du travail ailleurs, les Nord-Africains acceptent d'emblée cette situation; mieux, ils partent heureux, pleins d'espoir, et non point à la façon de personnes déplacées, contraintes d'abandonner leur pays et leur mode habituel de vie. Faire intervenir ici leur tradition de nomadisme serait abusif : s'ils s'embarquent aussi volontiers vers la métropole, c'est qu'ils échappent ainsi au climat étouffant qu'un colonialisme de plus en plus acculé à des solutions de force et de moins en moins justifié par une idéologie démocratique fait régner en Afrique du Nord. A cet égard, la répression des incidents du Constantinois qui se solda par près de 40.000 morts, les méthodes policières qui y furent employées, dignes en tous points des procédés de la Gestapo (Cf. *l'Observateur* du 6-12-51 : « Y a-t-il une Gestapo algérienne? » par Cl. Bourdet), ont sans doute été un des facteurs décisifs du départ de nombreux habitants.

Dans cette perspective, tout se tient : c'est la misère qui rend nécessaire l'émigration des Nord-Africains, c'est elle aussi qui, poussée à son paroxysme, provoque certains troubles dont la répression féroce transforme ces départs forcés en départs souhaités, faisant croire aux Nord-Africains qu'ils vont, dans la métropole, retrouver cette liberté et cette dignité humaines dont ils sont frustrés. Leur émigration, alors, se transforme en mythe : grâce à elle, ils échapperont à leur condition de parias... D'où les espérances qu'elle fait naître et la violence des réactions que ces espérances déçues vont susciter.

Ajoutons-y encore quelques causes accessoires : la « politique », par exemple, des compagnies de navigation maritime ou aérienne (dont la compagnie Aigle-Azur, chère à M. Georges Bidault) qui procédèrent, dans les villes maritimes et dans un large périmètre autour d'elles, au « recrutement » de Nord-Africains susceptibles d'émigrer, les appâtant, leur promettant monts et merveilles dans la métropole et « assurant » leur traversée dans des conditions déplorables, à des prix négociés au départ selon les possibilités de chacun.

Son ampleur.

L'importance de ce mouvement migratoire est aujourd'hui reconnue. Encore conviendrait-il de marquer qu'il a touché non seulement les Nord-Africains actuellement fixés dans la métro-

pole (soit 400.000 environ [1]) mais encore les Nord-Africains maintenant retournés en Afrique du Nord. En effet, si l'on considère tous les mouvements de population qui eurent lieu entre l'Afrique du Nord et la métropole (soit beaucoup plus que les soldes migratoires), on constate qu'ils ont porté, de 1946 à 1949, sur près de 400.000 personnes. Les années 49-52 n'ayant été marquées ni par un ralentissement considérable des venues ni par un accroissement des départs, c'est à plus de 600.000 personnes que l'on peut estimer le nombre des Algériens ayant fait le voyage de la métropole, — et à presque 1 million, soit à plus de 10 % de la population musulmane algérienne, si l'on y inclut les mouvements migratoires d'avant la guerre.

Transfert de population d'une grande ampleur, on le voit, et l'un des plus importants (car il s'agit aussi d'un passage d'une civilisation à une autre — de modes de vie ruraux à ceux de la vie industrielle occidentale) qui aient eu lieu depuis les migrations de la fin du XIXe siècle.

Quel est, actuellement, le nombre des Nord-Africains présents dans la métropole? Le fixer, même approximativement, nécessiterait la confrontation des deux groupes de statistiques générales dont on dispose à ce sujet : celle des départs, publiée mensuellement par le Gouvernement général de l'Algérie, et celle des effectifs des travailleurs nord-africains établie trimestriellement par les Services de la Main-d'œuvre du Ministère du Travail. Statistiques d'ailleurs notoirement insuffisantes puisque, d'une part, le nombre des travailleurs ne permet pas de se faire une idée du nombre réel des Nord-Africains (si ce n'est à l'aide de hasardeuses interpolations) et que, d'autre part, les chiffres publiés par le Gouvernement général sont très inférieurs à la réalité. Une étude publiée dans la revue *Esprit* [1] nous propose des approximations acceptables, encore que, semble-il, légèrement en dessous de la réalité actuelle, compte tenu des arrivées du printemps 1952. Estimons donc à 400.000 le nombre des Nord-Africains dans la métropole, en juin 1952. Il était de 35.000 en 1921, de 65.000 en 1925 (année de pointe), de 30.000 de 1931 à 1935, de 90.000 en 1938 (nouvelle année maxima), de 50.000 environ en 1946 avant la reprise de l'émigration. Depuis, son accroissement a été cons-

1. En ce qui concerne le nombre des Nord-Africains dans la métropole, se reférer à l'étude publiée dans *Esprit* : « Essai d'évaluation numérique », par X...

tant, sauf peut-être en 1949, avec des pointes saisonnières. Tout laisse prévoir que cet accroissement se poursuivra — et même de façon encore accélérée si la mécanisation de l'agriculture algérienne est réalisée sans qu'intervienne un changement dans sa structure sociale. Il ne saurait être limité que par une modification dans l'état de l'économie métropolitaine. Par exemple, l'instauration d'un sous-emploi et l'extension du chômage — limité mais non enrayé : ce qui condamnerait à la misère, à une misère physiologique, une masse de plus en plus considérable de Nord-Africains qui ne trouveraient d'emplois ni en Algérie, ni dans la métropole.

Mais ces chiffres globaux ne suffisent pas à marquer l'acuité du problème. Il faut encore distinguer les Nord-Africains ayant trouvé du travail de ceux qui n'y parviennent pas, et considérer enfin leur situation géographique dans un petit nombre de régions où ils atteignent à une assez forte concentration.

Les non-travailleurs n'étant pas recensés et échappant à toute tentative de recensement (en raison de leur mobilité : ils vont d'un centre industriel à un autre pour rechercher du travail), il est malaisé d'indiquer quelle est la proportion de travailleurs par rapport à l'ensemble des Nord-Africains. On peut, grosso modo, l'estimer à 50 % — mais ce chiffre ne signifie pas grand chose car ce pourcentage varie selon les régions : ainsi, dans la région parisienne, sur près de 150.000 Algériens, moins de 30.000 sont régulièrement pourvus d'un contrat de travail, alors que dans des contrées industrielles de moindre envergure (le « pays » de Montbéliard-Sochaux, par exemple) 15 % seulement paraissent dépourvus de travail.

Il en va de même pour la répartition géographique de cette population, fortement concentrée en général autour de certaines localités. La Seine et la région parisienne (où s'agglomèrent près de la moitié des Algériens métropolitains), les départements du Nord (c. a. d. le Nord et le Pas-de-Calais), ceux de l'Est (c. a. d. la Moselle et la Meurthe-et-Moselle), la région de Lyon et de la Loire, celle de Marseille enfin, groupent plus de 90 % de ses effectifs. Répartition d'autant plus remarquable qu'elle se traduit sur le plan local par une concentration plus poussée encore : ces Nord-Africains se cantonnent généralement dans quelques localités, proches du lieu où ils ont du travail ou espèrent en trouver. Déjà, dans des départements comme la Moselle, la Loire ou le Gard, ils

constituaient de 3.5 à 4,5 % de la population ouvrière masculine : chiffres qui doivent être au moins doublés si l'on ne considère que les localités où ils résident. Ainsi tendent à se former de véritables « colonies » nord-africaines, établies généralement dans des camps sur lesquels les employeurs de la région ont la haute main. Nous verrons ensuite dans quelle mesure ces camps sont « fermés » et leurs habitants à la merci de ces employeurs. Notons seulement que cette concentration est bien supérieure à celle des ouvriers étrangers, par exemple. Et venons-en à la situation de fait des Nord-Africains dans la métropole, à ce qui les a poussés d'abord à y venir : aux possibilités de travail.

Les Nord-Africains au travail

Dès leur arrivée dans la métropole, leur premier et leur seul objectif est de trouver du travail. En effet, ils sont alors le plus souvent dépourvus de ressources, ayant consacré à leur voyage toutes leurs disponibilités. Se procurer un emploi est donc pour eux une nécessité immédiate, — pour leurs familles aussi, restées en Afrique du Nord et dont la subsistance dépend désormais d'eux dans une large mesure. Ainsi, sur 1.500 travailleurs algériens localisés dans trois villages de l'Est, plus de 750 sont chargés de famille, dont 203 avec deux enfants, 155 avec trois. Faute de trouver du travail, ils sont réduits au vagabondage, allant de contrée industrielle en contrée industrielle sur la foi de renseignements donnés par leurs compatriotes, — pour aboutir, souvent, dans les quartiers « algériens » de la région parisienne, de la banlieue Nord-Ouest ou des XVe et XIIIe arrondissements.

La quasi-totalité des Algériens arrivés dans la Métropole espèrent trouver à s'employer dans l'industrie, et particulièrement dans les grosses entreprises métallurgiques ou mécaniques du Nord, de l'Est ou de la région parisienne (Renault, par exemple, leur apparaît, vu d'Afrique, comme un véritable paradis — et leurs compatriotes qui y travaillent, comme des élus). Dans quelle mesure y parviennent-ils? Nous avons déjà mentionné le pourcentage de 50 % pour les Nord-Africains actuellement sans travail, du moins sans un travail assuré et continu [1] : les statistiques du

1. Cf. article précité : « Essai d'évaluation numérique ».

Ministère du Travail ne portent que sur un nombre de travailleurs recensés de l'ordre de 113.000. On peut admettre que ce chiffre est légèrement inférieur à la réalité, vu la répugnance que les employeurs éprouvent à fournir aux services du Travail des renseignements précis et périodiques.

Seule une infime proportion d'entre eux, ce qui nous ramène à un chiffre de 50 %, sont arrivés dans la métropole munis d'un contrat de travail (et dans certains cas, ces contrats sont des faux, ayant été fabriqués par les démarcheurs des compagnies de navigation...). Déjà, apparaît ici la regrettable carence des pouvoirs publics qui se sont révélés incapables d'organiser le marché du travail, d'imposer aux industriels l'emploi d'un certain nombre de travailleurs nord-africains et de mettre ainsi au point un système cohérent d'échanges de main-d'œuvre et de capitaux entre la métropole et l'Afrique du Nord. Un tel système aurait pu être réalisé, — n'était la démission constante de ces pouvoirs devant l'opposition des industriels à tout ce qui serait susceptible de limiter leur liberté d'emploi : la qualité de citoyens français des Algériens, contrairement à ce qu'ils avancent à longueur de discours, n'aurait pas été un obstacle (puisque de toute façon, il ne se serait pas agi de mesures discriminatoires).

Une fois dans la métropole, les Nord-Africains se trouvent donc à la merci de ces industriels, dans la nécessité d'accepter n'importe quel emploi, trop heureux encore quand ils en découvrent un. L'aide que les services du Travail pourraient leur apporter, est en fait extrêmement réduite : l'inspecteur du Travail lui-même et son contrôleur social nord-africain ne disposent ni des moyens, ni des pouvoirs nécessaires pour exercer, au moins dans ce domaine, une action quelconque sur les entrepreneurs. Leur rôle se limite, la plupart du temps, à celui d'un bureau de placement, — sauf, et le cas est fréquent, quand l'entrepreneur préfère embaucher directement ses ouvriers parmi les sans-emploi se présentant aux guichets de ses usines : il ne leur reste plus alors qu'à enregistrer ces embauchages. Cette dernière hypothèse permet, on le comprend, les manœuvres les plus éhontées (versement de commissions, d'avances qui « facilitent » l'embauchage...) : trafic mené souvent par certains compatriotes des Nord-Africains, installés depuis quelque temps dans la place et bénéficiant pour des raisons plus ou moins avouables de la « confiance » de leur

atron, ou par des métropolitains [1], « agents de la maîtrise ». Ce atron reste le maître absolu, procédant, selon son bon vouloir, ux embauchages et aux débauchages, en négligeant même paris d'en avertir les services du Travail.

Quels sont les résultats globaux de cette politique patronale? onsidérons succinctement l'évolution de l'emploi de la main-'œuvre algérienne depuis 1946. A une période de pénurie de main-d'œuvre (n'envisageait-on pas l'introduction de près d'un nillion de travailleurs étrangers en France à partir de 1946?) tend succéder, maintenant, une époque de stabilisation économique t de saturation du marché de l'emploi. La situation des Nord-fricains, qui se sont toujours comportés ou ont été considérés omme des éléments marginaux de ce marché, risque donc de evenir de plus en plus difficile.

Dès la première période, cependant, ils ne parvenaient pas tous se procurer du travail : d'une part, parce qu'ils recherchaient resque exclusivement un poste dans une usine importante (mécaique ou métallurgique de préférence — en raison des salaires elativement plus élevés que dans les autres branches d'indusie qui y étaient payés), mais surtout, d'autre part, parce que aints employeurs se refusaient systématiquement à fournir du avail à des « bicots ». L'administration ne disposait d'ailleurs 'aucun moyen direct de pression sur ces employeurs : seule la ariation du taux de l'emploi des manœuvres étrangers était susptible, dans le cadre départemental, (quand ce taux était fixé un chiffre notablement inférieur aux besoins réels) de les y obliər. Ce procédé n'était efficace que dans l'hypothèse d'une pénurie main-d'œuvre, — ce qui, en général, n'est plus le cas à l'heure tuelle. Aussi assiste-t-on, dans certains secteurs, à des débauages ou à une réduction des embauchages : la S. A. des Autoobiles Peugeot à Sochaux vient de décider qu'elle réduirait ses

1. Citons, parmi les affaires de ce genre qui donnèrent lieu à des pourites, l'activité du chef-adjoint du personnel d'une usine de Bezons qui igeait des Nord-Africains désirant se faire embaucher la remise de ourboires » de 5.000 à 15.000 francs; celle, toute récente, des « négriers » la Loire qui se termina par la condamnation à 4 mois de prison d'un ntremaître d'une usine de Givors et d'un de ses rabatteurs : ils réussisient à extorquer à des Nord-Africains sans travail des sommes d'environ)00 francs contre leur embauchage sur un chantier de la région de vors. Au bout d'une assez courte période, ces ouvriers étaient licenciés remplacés selon le même procédé. On peut se demander dans quelle esure la responsabilité des patrons n'était pas elle aussi engagée...

effectifs algériens jusqu'à ce qu'ils ne soient plus supérieurs à ceux d'avant-guerre... Décisions qui se traduisent par l'arrêt total de l'embauchage de Nord-Africains, quand elles n'aboutissent pas à de purs et simples débauchages : par exemple, profitant d'un ou deux jours de retard des Nord-Africains partis en Algérie pour les congés payés, ces entreprises refusent de les reprendre à leur retour, — et cela sans que l'inspecteur du Travail ait la possibilité d'intervenir, ce dont il se garde bien par crainte de heurter la direction de l'usine dans un domaine de son activité qui reste, malgré tout, secondaire. Se maintiennent seuls les éléments les plus « sûrs », ceux sur lesquels le patron peut compter...

La main-d'œuvre nord-africaine se trouve donc de plus en plus rejetée vers des secteurs secondaires de l'économie nationale ou (mais c'est tout un) vers des branches où les salaires sont plus bas, où l'emploi est plus instable et les travaux extrêmement pénibles : industries saisonnières (raffineries et brasseries), travaux publics et bâtiment, entreprises de réparations de voies ferrées..., secteurs auxquels répugnent les ouvriers métropolitains. L'évolution globale de l'emploi de cette main-d'œuvre va donc à rebours de ce que l'on aurait pu espérer : loin d'être inclus dans le fonctionnement normal de l'économie française et d'acquérir une place de producteurs dans ses secteurs essentiels, les Nord-Africains se voient rejetés dans ses « marges ». Au mieux, ils sont condamnés à jouer le rôle d'une main-d'œuvre d'appoint dont l'emploi dépend au premier chef des variations de la conjoncture économique, et donc exposés les premiers au chômage. Dans cette perspective, leur condition, toute formelle, de « citoyens français » se retourne contre eux, puisqu'ils sont infiniment moins protégés que les ouvriers étrangers venus en France munis d'un contrat de travail.

Dans son ensemble le patronat français justifie son opposition à l'emploi de la main-d'œuvre nord-africaine en alléguant qu'il s'agit d'une main d'œuvre instable et d'un médiocre rendement (faute, d'abord, d'être adaptée aux méthodes de l'industrie moderne, faute aussi d'une qualification professionnelle suffisante). Ces reproches sont, dans une certaine mesure, fondés. Mais il faut bien voir que le raisonnement du patronat, en concluant à l'impossibilité d'employer un grand nombre de Nord-Africains, s'il paraît justifié à un moment donné, aboutit en définitive à inverser les termes du problème et à donner les effets pour des causes. Démarche essentiellement raciste : comment, en effet, reprocher

. quelqu'un de ne pas parler une langue quand on a négligé de la ui apprendre; comment opposer aux travailleurs algériens leur nadaptation aux conditions de la production industrielle mo-lerne, quand, systématiquement, on les cantonne dans des tra-aux subsidiaires, dans des tâches de manœuvres, — sans leur ffrir, même après un stage dans ces emplois, la possibilité d'une uelconque qualification professionnelle ni en Algérie ni dans la iétropole? Leur responsabilité ne saurait, de plus, être engagée uisqu'ils sont contraints, vu les conditions du marché de l'emploi t leur pressant besoin d'argent, d'accepter n'importe quel tra-ail. Cette question de la qualification professionnelle est assuré-ient l'une des plus lourdes de conséquences quant à la situation es Nord-Africains dans la métropole : la stabilité ou l'instabilité rofessionnelle des travailleurs algériens en dépendent. En effet, si on constate (et les employeurs de le déplorer à grands cris) que ur stabilité est très inférieure à celle des ouvriers métropoli-ains ou étrangers, la cause n'en est-elle pas que la plupart d'entre ux sont réduits à des emplois de manœuvres de force et, par onséquent, ne peuvent absolument pas être intégrés à l'entre-rise? Le travail d'un manœuvre est à peu près le même partout. e joue donc pour « fixer » le Nord-Africain que le taux du salaire, l'on s'explique alors pourquoi celui-ci abandonne une entre-rise à seule fin de gagner un ou deux francs de plus par heure ans une autre. Ainsi, dans une usine où ces travailleurs sont em-loyés les uns comme manœuvres, les autres comme ouvriers écialisés (il ne s'agit d'ailleurs pas d'une véritable spécialisation, lutôt d'une façon de différencier les salaires selon le degré de ureté des travaux), les premiers demeurent de 2 à 4 ans dans entreprise, les seconds 9 à 12 mois seulement. La même différen-ation s'opère entre les branches industrielles, la stabilité du avail des Algériens étant beaucoup plus grande dans les grosses itreprises (telles les usines métallurgiques) que dans les petites elles les entreprises de travaux publics). L'évolution actuelle sque encore d'aggraver cet état de choses et de faire de cette main-œuvre un groupe « volant » et toujours inadapté où qu'il se fixe.

Certes, les pouvoirs publics et les industriels sont conscients cette situation. Ce thème est même l'un des sujets favoris des flexions gouvernementales à ce propos. N'empêche que peu de ioses ont été faites pour y remédier. Si la formation profession-elle et l'apprentissage sont extrêmement médiocres en France,

ceux des Nord-Africains sont encore pratiquement inexistants : ainsi, pour la région parisienne, 3 centres seulement de formation professionnelle ont été ouverts aux Algériens — pour le bâtiment, les métaux et les emplois de bureau; et encore n'y sont-ils admis qu'en proportion infime... Les industriels, eux, n'ont rien fait, sauf certaines initiatives individuelles : ils se bornent à employer cette main-d'œuvre, assurés qu'au moment où celle dont ils disposent sera « usée » (et nous verrons qu'il ne s'agit pas là d'une simple hypothèse) ou décidée à repartir, ils trouveront toujours à la remplacer. Certains prétendent, même, en invoquant de prétendues « expériences », que la formation professionnelle des Nord-Africains est impossible. Cette affirmation est du même ordre que celle que nous venons d'envisager : elle généralise abusivement des résultats partiels et momentanés. Il est vrai que dans les centres de F. P. A., les résultats obtenus par les Nord-Africains paraissent souveut inférieurs à ceux de leurs camarades métropolitains [1], mais non pas de façon considérable : par exemple, dans la région de Lyon, 5 % des métropolitains ont été déclarés par la sélection inaptes à la formation professionnelle, et 17 % des Nord-Africains, — la moyenne des Nord-Africains étant déclarée d'« adaptation difficile » tandis que celle des métropolitains se plaçait en « réussite normale ». Même en ne tenant pas compte de l' « effet de halo » négatif produit sur certains sélectionneurs par cette main-d'œuvre, on peut attribuer sa relative infériorité à un niveau culturel insuffisant. Les résultats, comparables à ceux des métropolitains, qu'elle atteint dans certaines épreuves psychotechniques suffiraient à le prouver (cf. les tests des candidats aux fonctions du personnel navigant de l'Armée de l'Air subis par des élèves pilotes venus de la métropole et par 100 Kabyles : 98 de ceux-ci ont terminé l'épreuve et 27 se sont classés comme « bons », 26 comme excellents; pour les élèves-pilotes, les chiffres étaient : 106 sur 113, dont 19 « bons » et 25 « excellents »). Nous voici donc renvoyés à l'Afrique du Nord et aux résultats, dans le domaine scolaire, d'une politique colonialiste. Aussi bien, une véritable formation professionnelle ne saurait porter tous ses fruits si elle n'est entreprise que dans la métropole seulement puisque les Nord-Africains y sont venus non pour apprendre un métier mais pour l'exercer.

1. Cf. « Les Cahiers nord-africains », nº 19, janvier-février 1952 : « La psychotechnique au service des Nord-Africains ».

Faute de cette qualification, se heurtant à l'hostilité des employeurs décidés à ne leur confier que des tâches subalternes et à ne les prendre en considération que comme une masse de travailleurs d'appoint, — une « masse de manœuvres », dans tous les sens du terme, — ils sont réduits à une condition de parias, en marge de l'économie et de la société françaises. Sans compter les procédés dont certains employeurs n'hésitent pas à se servir à leur égard : procédés de *discrimination raciale*, au sens le plus strict. Des municipalités, par exemple, emploient des Nord-Africains comme balayeurs ou comme cantoniers et donnent de cette utilisation la raison suivante : on peut les payer moins que des Français... Les entreprises de réparation de voies ferrées et de travaux publics se livrent à des trafics très avantageux sur cette main-d'œuvre. Une entreprise de Lyon avait mis au point un système ingénieux : elle engageait, sur des chantiers assez éloignés de son siège social, une majorité de travailleurs nord-africains, leur « assurant » le logement dans des conditions déplorables (un wagon désaffecté, en général, dont le plancher était recouvert d'une mince couche de paille) et n'effectuait sa première paye qu'au bout d'une quinzaine. Avant cette date, certains de ces ouvriers, embauchés alors qu'ils étaient absolument sans le sou, avaient, en désespoir de cause, déjà quitté le chantier : les Nord-Africains ont déserté leur poste... autant de salaires à ne pas payer! Le fait n'est d'ailleurs pas unique. Et la machine juridictionnelle (les conseils de prud'hommes, les tribunaux...) intervient, naturellement, toujours trop tard. De même, les protestations des organisations syndicales (C. G. T. et C. F. T. C., — F. O. se souciant assez peu de ces questions).

Paradoxalement, les Nord-Africains semblent mieux garantis contre l'exploitation individuelle dans les grandes entreprises que dans les petites, — dans la métallurgie que dans les Travaux Publics, comme fondeurs que comme garçons de café. Plus exactement : dans un cas l'exploitation est directe; elle se fait, pour ainsi dire, d'homme à homme; dans l'autre, elle fait partie d'un système, elle se situe à l'extrême pointe de l'exploitation capitaliste, la main-d'œuvre nord-africaine représentant en quelque sorte une main-d'œuvre « marginaliste », exposée à tous les à-coups et à tous les risques du système.

Il en résulte une véritable *usure* de cette main-d'œuvre, acculée à une misère physiologique rappelant les descriptions que Marx

donnait au XIXe siècle de la condition ouvrière. Il n'est pour s'en convaincre que d'en examiner l'état sanitaire; plus particulièrement : tout ce qui traduit un réel épuisement physiologique et se manifeste, dans la plupart des cas, par des lésions tuberculeuses. Des Nord-Africains, employés dans les mines de Saint-Étienne, ont dû au bout de 3 ans être dirigés vers d'autres secteurs industriels, leur capacité de travail s'étant trouvée réduite de moitié. Selon les déclarations mêmes d'un fonctionnaire de la Préfecture de la Seine : « Ils fournissent, hélas! une proportion importante des services de tuberculeux de Bichat, Lariboisière, Tenon. Au Sanatorium de Brévannes, dans le service des tuberculeux, on a compté, sur l'ensemble des malades, 16 % de Nord-Africains. » Dans le département du Nord, le nombre de malades assistés comprend 6,6 % de Nord-africains, dont pour les tuberculeux 6,2 %. Sur 144 malades, placés en 1951 en sanas ou en hôpitaux par le dispensaire antituberculeux de Montbéliard, 26 étaient des Algériens — soit la proportion exorbitante de 20 % quand ces Nord-Africains représentent tout au plus 4 % de la population ouvrière totale de la région (soit moins de 1 % de la population globale). Et des chiffres du même ordre pourraient être dégagés partout. Il serait cependant injuste de ne les expliquer que par les conditions de travail imposées aux Algériens : c'est leur situation d'ensemble au sein de la société métropolitaine qu'il faut maintenant considérer.

Les Nord-Africains dans la société métropolitaine

Le logement,

Leurs premiers contacts avec cette société, hors les démarches qu'ils peuvent avoir été amenés à faire lors de leur débarquement en France, concernent leur logement. Premiers contacts mais aussi premières difficultés, et souvent difficultés insurmontables, puisque la question du logement constitue, pour la plupart d'entre eux, une pierre d'achoppement. Ils n'ont en réalité le choix qu'entre deux solutions : se loger chez des hôteliers à des prix prohibitifs et dans des conditions d'hygiène lamentables (pour ne rien dire du confort) ou réussir à se faire admettre soit dans un centre d'hébergement créé à leur intention par les pouvoirs publics, soit dans des locaux mis à leur disposition par un entrepreneur. Dans ce dernier cas, leur logement dépend étroitement de leur possibilité de trouver du travail — ce qui n'est donné, nous l'avons vu, qu'à

environ la moitié d'entre eux. Il en va d'ailleurs de même dans le premier cas : le prix qu'ils doivent payer pour une de ces chambrées à deux ou trois lits ne pouvant, de toute évidence, être couvert que par leur salaire. Ainsi, plus de la moitié d'entre eux se trouvent réduits au vagabondage et contraints de passer la nuit dans des abris de fortune : dans l'est de la France, et dans un pays assez montagneux, les nouveaux arrivants n'ont d'autre ressource que de s'abriter dans des grottes, particulièrement malsaines étant donné l'humidité qui y règne. Certains sont hébergés par des camarades ou des membres de leur famille sur les indications desquels ils sont venus dans la métropole, et cette situation ne va pas sans entraîner d'assez graves ennuis quand ils sont recueillis dans des dortoirs ou des baraquements aménagés par les industriels. Les nouveaux arrivants s'y glissent, de nuit ou de jour (selon le rythme du travail de leurs compatriotes), comme « clandestins ». Opposés à de telles « pratiques », les employeurs soumettent leurs camps à des inspections de leur service de gardiennage — d'où des bagarres... et, souvent, l'intervention de la police, appelée pour sauvegarder les droits sacro-saints de la propriété privée.

Qu'ils se logent eux-mêmes ou qu'ils soient logés par leurs entrepreneurs, les Nord-Africains demeurent donc étroitement dépendants du marché du travail, — dépendance encore accentuée du fait que, dans un cas, ils sont placés sous la coupe du patron et que, dans l'autre, ils sont mis en coupe réglée par leurs « logeurs ». Fort peu d'entre eux, en effet, parviennent à obtenir, comme c'est le cas pour beaucoup d'ouvriers étrangers ou métropolitains, une chambre chez un particulier. Dans le pays de Montbéliard, par exemple, sur un effectif total supérieur à 2.000, une dizaine seulement jouissaient d'un logement de cet ordre. Ce qui réduit pratiquement à néant la possibilité, pour eux, de faire venir leur famille dans la métropole. En 1950, sur 20.000 travailleurs dans la région parisienne, 18.630 se logeaient par leurs propres moyens; 1430 seulement étaient hébergés par leurs employeurs ou dans des centres administratifs. La proportion est un peu plus élevée dans les autres régions françaises : ainsi, dans la Loire, sur un effectif de 5.330, 1.778 étaient logés, dont 1.164 par les houillères; dans la région du Nord, pour 2/3 logés par eux-mêmes, on comptait de même 1/3 logés par l'entrepreneur. Encore faudrait-il parler longuement des conditions matérielles de ces logements,

— des prix prohibitifs demandés par les « logeurs » (entassant trois à quatre personnes dans une même chambre, y faisant passer des « fournées » de jour puis de nuit et arrivant, ainsi, à tirer 20 à 25.000 francs par mois de chambres qui, différemment, leur en rapporteraient à peine 3 ou 4.000 [1], — des « dortoirs » mis à la disposition des Nord-Africains par une grande partie des patrons : vieux ateliers désaffectés et qui ne remplissent aucune des conditions d'hygiène exigées par la législation du travail, les Inspecteurs du travail hésitant à verbaliser, de peur que le campement ne soit alors supprimé et les travailleurs nord-africains tout simplement jetés à la rue... Dans un cas comme dans l'autre, les Nord-Africains sont à la merci de ceux qui les logent — et, derrière eux, de la police métropolitaine : une réclamation, et cette police s'en mêle. Il est maintenant de notoriété publique que les « hôtels nord-africains » de Paris sont placés sous une discrète surveillance policière. La police ferme les yeux sur les conditions de leur exploitation à condition que les hôteliers se montrent vigilants et « recommandent », par exemple, à leurs locataires de ne pas se rendre à telle ou telle manifestation de solidarité nord-africaine (ainsi, avant un meeting organisé au début de cette année au Vel'd'Hiv, des policiers firent discrètement le tour de ces hôtels) : une fois l'hôtelier convaincu, l'affaire est dans le sac, son client lui étant le plus souvent attaché par de solides dettes.

Bon gré mal gré, les Nord-Africains se trouvent donc, ici encore, rejetés en marge de la société métropolitaine — matériellement et, en quelque sorte, sociologiquement. Il ne leur reste jamais que le pire; et ce pire, ont coutume de dire les journaux colonialistes, est bien assez bon pour eux. (Que feraient-ils s'ils jouissaient de conditions de vie analogues à celles des ouvriers métropolitains : le pire... Et une baignoire ne pourrait, en tout état de cause, que leur servir à entreposer du charbon. Alors... On connaît ce genre de

1. Ainsi, nous relevons dans le nº 11-12 des *Cahiers nord-africains*, ces quelques indications : « Dans les garnis de Paris on loue 300 francs par jour une chambre sordide à un travailleur nord-africain. Celui-ci paie ainsi 9.000 francs par mois pour son logement, plus cher que le loyer payé par la plupart des bourgeois cossus de Passy ou d'Auteuil pour un appartement de 5 pièces pourvu du confort moderne. Mais il y a mieux encore. Dans certaines caves on loue à des travailleurs nord-africains pour 40 francs le droit de dormir 8 heures sur une mauvaise paillasse qui est occupée 24 heures sur 24 et rapporte donc 120 francs par jour au « logeur ».

ıisonnement). Les locaux mis à leur disposition par des indus-
ıiels sont, en général, les seuls qui leur soient accessibles : il est
ıre qu'on les admette dans ceux des « autres » ouvriers (métro-
ɔlitains et étrangers). D'ailleurs leurs locaux se distinguent
ɔ ces derniers par leur aménagement plus médiocre : les Nord-
fricains sont et doivent demeurer les derniers partout. De plus,
est à peu près exclu que ces industriels leur offrent des logements
ans leurs cités ouvrières : et, seuls, ceux-ci leur permettraient de
ire venir leur famille comme certains le désirent. Dans quelques
lles ou villages d'industrie se constituent de véritables « quartiers
servés » où sont matériellement forcés d'échouer les Nord-Afri-
ıins, quartiers qui cristallisent autour d'eux toute la rancœur
toute l'hostilité de la population métropolitaine. Dans ce cas,
bouc émissaire est tout trouvé : le mal vient des Nord-Africains,
ɔ ces « bicots » qui se tiennent à l'écart, dans ce quartier louche
ı il ne fait pas bon pénétrer. Notons, à ce propos, un curieux
ıénomène de transfert du ressentiment social sur un plan racial :
ans une ville où se posait avec une extrême gravité le problème
ı logement des Nord-Africains, la municipalité n'imagina rien
ɔ mieux que de transformer l'ancienne maison close en foyer
ɔrd-africain; ainsi, le quartier réservé le serait resté. L'oppo-
tion des Algériens fit tout de même échouer ce projet.

Pouvoir d'achat et niveau de vie.

L'on conçoit que, dans ces conditions, cette population nord-
ricaine vive mal, difficilement, et différemment du prolétariat
étropolitain lui-même. En effet, si les ouvriers algériens gagnent,
ı moins en apparence (et nous verrons plus loin quelle discri-
ination cette apparence recouvre), les mêmes salaires que les
étropolitains, ils sont obligés de faire plusieurs parts dans ces
ılaires : bref, si leur pouvoir d'achat est ou devrait être compa-
ıble à celui des ouvriers métropolitains, leur niveau de vie les en
oigne, les en sépare très nettement. Ce fait marque bien leur
ıractère de « sous-prolétariat » : leurs dépenses sont irréducti-
ıement différentes de celles de leurs camarades d'atelier. Elles
ur sont d'abord très inférieures. Près de la moitié des Nord-
fricains ne disposant pas de travail ou seulement d'un travail
scontinu, leur vie dépend, dans une large mesure, des autres
ord-Africains, de leur solidarité. Ce sont les travailleurs algériens

qui subviennent aux besoins minima de leurs eompatriotes démunis de ressources. On a calculé que chacun d'eux avait à sa charge, en moyenne, trois de ses compatriotes.

Mais cet aspect de la répartition n'est pas essentiel. Un prélèvement beaucoup plus considérable encore a lieu sur cette masse de salaires. Nous avons vu que plus de la moitié des Algériens avaient laissé en Afrique du Nord leur famille et que cette famille attendait maintenant d'eux le plus clair de sa subsistance. Aussi aboutit-on à ce paradoxe, que ces ouvriers qui comptent déjà parmi les plus mal payés de la métropole, étant presque toujours au plus bas de l'échelle professionnelle, se dessaisissent d'une part importante de leurs salaires pour l'envoyer en Algérie. Elle y assure la vie de familles auxquelles leurs activités agricoles sont loin de suffire — c'est-à-dire que, d'une façon ou d'une autre, elle profite encore aux colons algériens qui règnent sur le marché des produits alimentaires. Dans cette perspective, il apparaît que les colons gagnent maintenant sur deux tableaux : l'Algérie et la métropole, et l'on peut rapprocher l'émigration des travailleurs algériens des transferts de main-d'œuvre vénale du XVIIIe siècle. Les sommes qui circulent ainsi sont considérables. On a calculé [1] que la plupart des Nord-Africains envoyaient 10.000 à 15.000 francs par mois à leur famille : soit environ la moitié de leur salaire mensuel.

Leur budget annuel se répartit donc grosso modo de la façon suivante (il est d'ailleurs frappant de constater l'uniformité de cette répartition dans des régions et pour des ouvriers différents) : 1.200 à 1.500 frs pour leur loyer s'ils sont logés par leur employeur, 4.000 à 5.000 dans tous les autres cas, — 300 fr. pour leur nourriture et leurs cigarettes (souvent, un paquet par jour), — le reste, c'est-à-dire une somme de 1.000 à 2.000 frs, devant suffire à leur

1. Un relevé des mandats expédiés du 16 au 30 juin 1951 par les travailleurs nord-africains du département du Nord, au profit de personnes résidant en Algérie, au Maroc et en Tunisie, montre qu'en une quinzaine 3.960 mandats furent envoyés, soit un montant global de 41.550.990 francs et une moyenne d'un peu plus de 10.000 francs par mandat. L'on se rend compte de l'ampleur de ces transferts quand l'on sait que 21.000 Nord-Africains environ travaillent dans ce département. Près de la moitié d'entre eux chaque mois « expédient » à leur famille une dizaine de mille francs.
Ainsi, en 1948, plus de 7 milliards de francs furent expédiés en Algérie, cependant que les Nord-Africains de retour de France y ramenaient plus de 600 millions. Cf. Abd-el-Ghani. *Le Problème algérien de l'émigration en France.*

habillement et à leurs autres frais qui, dans les villes de province, se résument généralement à une ou deux séances de cinéma par semaine. Ceci, dans les cas les plus favorables, c'est-à-dire ceux où les travailleurs algériens touchent un salaire d'O. S., dans une entreprise métallurgique, soit de 25.000 à 30.000 frs par mois.

On le voit, dans ce domaine encore, la participation des Nord-Africains à la vie métropolitaine est à peu près nulle : il s'agit tout au plus d'échanges élémentaires : salaire contre alimentation. Tout ce qui contribue à inclure l'homme dans son milieu, c.a.d. l'habillement, les dépenses non strictement alimentaires, leur est pratiquement interdit, et les voilà contraints de demeurer des étrangers dans la société. A l'abrutissement qu'entraîne un travail de manœuvre ou d'O. S. sur machines, ne vient pas se substituer la détente que constituent une vie sociale, le sentiment d'appartenir à un groupe et à l'intérieur de ce groupe de pouvoir mener une action réelle. L'ouvrier nord-africain est condamné sans retour possible à « la tristesse ouvrière ». Par contre-coup, il apparaît à la population métropolitaine comme un être à part — quelqu'un qui n'est pas tout à fait des siens : souvent misérablement vêtu, logé dans des dortoirs collectifs où toute vie individuelle est impossible, dans des taudis où il jouit d'un semblant de liberté, mais d'une liberté à deux ou à trois, et d'une liberté dans la misère. Ne participant ni aux plaisirs, ni aux responsabilités (familiales, par exemple) de cette population, il en est définitivement rejeté — exclu pour insuffisance fondamentale. Mais il faut aller plus loin.

Une spoliation légale : Allocations familiales et Sécurité sociale.

Si, dans les domaines de l'emploi, du salaire, du logement, les travailleurs nord-africains sont victimes de pratiques discriminatoires, il s'agit, en général, d'une discrimination de fait, liée davantage à la structure d'un système qu'à la volonté délibérée des hommes, et notamment du législateur. L'hypocrisie de ce racisme, son caractère indirect, larvé, parfois difficilement saisissable, — le fait qu'il semble superficiellement se présenter comme une « fatalité » dont nul ne serait responsable, — ne l'excusent, bien entendu, à aucun titre. On a pu voir, d'ailleurs, que cet aspect « naturel » ne l'empêchait pas, dans la plupart des cas, d'être systématique et que, pour n'être pas institutionnel, il n'en cons-

tituait pas moins une réalité sociale parfaitement définie. Mais il est un autre domaine où cette discrimination s'inscrit ouvertement dans les textes et prend de ce fait un caractère officiel, avoué, particulièrement choquant : c'est celui des Allocations familiales et de la Sécurité sociale. Ici, tout est clair : les travailleurs algériens en France sont astreints aux mêmes versements que leurs camarades français, leurs employeurs cotisent pour eux dans les mêmes conditions que pour le reste de leur personnel; mais ils ne bénéficient en retour, lorsque leur famille est demeurée en Algérie (ce qui est généralement le cas) que d'une partie des « avantages » reconnus aux travailleurs métropolitains, — et ils se trouvent littéralement frustrés, par ce biais, d'une partie de leur salaire. On peut dire que, français dans l'argent qu'ils donnent, ils redeviennent algériens dans celui qu'ils reçoivent : « algériens », c'est-à-dire inférieurs. Situation scandaleuse évidemment, mais dont il faut démonter le mécanisme pour en saisir toute la signification.

Soient d'abord les Allocations familiales. Leurs caisses, on le sait, sont alimentées par une cotisation patronale (16,75 % du salaire de base) que les employeurs métropolitains versent pour tous leurs salariés indifféremment, qu'ils soient français ou algériens.

La logique et l'équité voudraient donc que les allocations reçues par les uns et les autres fussent d'un taux uniforme. Or, en vertu d'une loi du 22 août 1946 (art. 25), « *le régime des Allocations familiales existant en Algérie est étendu aux salariés qui travaillent en France métropolitaine dans les professions visées par ce régime, et dont les enfants résident en Algérie* ». En d'autres termes, bien que les versements faits aux caisses françaises, au titre des travailleurs algériens, soient ceux qu'exige le régime métropolitain, les prestations distribuées à ces mêmes travailleurs, — si leur famille est en Algérie — ne sont pas celles que prévoit ce régime, mais bien celles du régime algérien : c'est-à-dire sensiblement inférieures pour le secteur général, inexistantes pour le secteur agricole et le secteur indépendant.

En France, les allocations familiales proprement dites sont égales à 20 % du salaire de base pour deux enfants, 50 % pour trois, 80 % pour quatre... etc... Il s'y ajoute, lorsque la mère reste au foyer, une allocation de « salaire unique » égale à 20 % du salaire de base pour un enfant (au-dessous de 5 ans), 40 % pour

deux, 50 % à partir du troisième. Enfin une « indemnité compensatrice de l'impôt cédulaire », également variable suivant le nombre d'enfants, vient compléter la somme reçue chaque mois. En Algérie, le taux des allocations n'est que de 15 % du salaire réel par enfant, avec un plafond actuellement fixé à 2.400 fr. (par enfant).Il n'y a ni allocation de salaire unique, ni indemnité compensatrice.

La comparaison des sommes ainsi obtenues se suffit d'ailleurs à elle-même [1] :

	Allocations familiales	
Nombre d'enfants	Régime fr.	Régime alg.
—	—	—
1 enfant (moins de 5 ans)	3.450 fr.	2.400 fr.
2 enfants	11.285 fr.	4.800 fr.
3 —	19.625 fr.	7.200 fr.
4 —	26.235 fr.	9.600 fr.

D'autre part, le régime algérien, à la différence du régime français, ne prévoit ni allocations prénatales, ni allocations de maternité, ni indemnité de « congé-naissance », ni allocation de logement. Enfin, tandis que le travailleur métropolitain inscrit au chômage continue de percevoir ses allocations familiales, le travailleur algérien dans la même situation en perd le bénéfice.

On sera peut-être tenté de penser qu'il n'y a pas, ici, véritable spoliation, les caisses de compensation étant alimentées exclusivement par une contribution patronale, et le travailleur algérien ne voyant pas son salaire amputé de sommes qui, destinées en principe à lui revenir sous une autre forme, ne lui seraient redistribuées qu'en partie : simplement sa famille ne « bénéficierait » pas (si elle reste en Algérie) des mêmes « avantages » sociaux que celle de son camarade français [2]. Cette discrimination, à elle seule, serait déjà difficilement admissible. Mais elle est, en réalité,

1. Les chiffres d'allocations du régime français indiqués dans ce tableau sont ceux de la 1re zone de salaires, depuis le 1er octobre 1951 (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne : salaire de base, 17.250 fr.) Le salaire de base des autres zones subit des abattements de 5, 10, 15 et 20 %. Ces chiffres comprennent, d'autre part, l'allocation de salaire unique, ce cas étant celui de la quasi-totalité des familles résidant en Algérie.

2. On a même prétendu que les travailleurs algériens n'étaient pas lésés en tant qu'Algériens : en faisant remarquer que les familles résidant en Algérie des travailleurs français travaillant en France, étaient soumises, elles aussi, au régime algérien des A. F. Mais c'est une plaisanterie : ce cas est tout à fait exceptionnel alors que l'autre est la règle générale.

beaucoup plus grave. Économiquement, en effet, la cotisation patronale n'est pas un don, un prélèvement sur les bénéfices, une contribution unilatérale de caractère philanthropique. Elle se présente plutôt comme une « retenue à la source » destinée à financer — suivant les formules ordinairement employées — un véritable « salaire différé » qui est en même temps un « salaire social » c'est-à-dire impliquant une redistribution. On sait, notamment, que la masse totale des salaires actuellement distribués n'est à peu près égale, en valeur réelle, à celle de 1938, qu'à condition d'ajouter au « salaire direct » proprement dit ce salaire social différé. Si celui-ci n'existait pas, le salaire direct se trouverait, par le jeu normal des lois économiques, élevé de 30 à 40 %. En d'autres termes, l'ensemble du système « Allocations familiales-Sécurité sociale » fonctionne comme une vaste entreprise de solidarité, une gigantesque mutuelle alimentée en dernière analyse par les salariés eux-mêmes, et eux seuls. Alors la conclusion, touchant les travailleurs algériens, devient évidente. Bien que leur salaire soit *réellement* amputé, ils ne participent pas, dans les mêmes conditions que leurs camarades, à la redistribution de la partie ainsi prélevée. Ils se trouvent donc très précisément frustrés d'une fraction de leurs gains par un véritable détournement de fonds. Pour eux, le circuit de redistribution est à demi interrompu, et ce qui devrait être cotisation de solidarité devient prélèvement unilatéral.

Quelle est l'ampleur du préjudice subi? On peut l'évaluer assez exactement en rapprochant, année par année depuis 1946, la moyenne générale des allocations versées par les caisses aux enfants algériens d'une part, aux enfants français d'autre part, et en multipliant la différence par le nombre d'enfants algériens. Rendu cependant approximatif par l'absence de statistiques complètes, le chiffre ainsi obtenu peut, selon les estimations les plus raisonnables, être fixé actuellement à près de deux milliards et demi par an. Pour les six années 1946-1951, il dépasserait neuf milliards [1].

En ce qui concerne la Sécurité sociale proprement dite, cette spoliation, plus flagrante encore s'il est possible, prend l'aspect d'une escroquerie pure et simple. En effet, comme son camarade

1. On trouvera notamment ce calcul dans une proposition de résolution des élus de l'U. D. M. A. à l'Assemblée algérienne (*République algérienne*, 22-2-52). Des chiffres analogues ont été publiés par les « *Cahiers nord-africains* ».

français, le travailleur algérien dans la métropole, obligatoirement inscrit à la S. S., verse de ce fait 6 % de son salaire tandis que son employeur, pour sa part, acquitte 10 %. Bien entendu, il bénéficie à titre individuel de tous les avantages du régime métropolitain. Mais, tandis que son camarade français en bénéficie également pour sa famille, la sienne, quand elle réside en Algérie, en est exclue. Bien mieux : contrairement à ce qui se passe pour les allocations familiales, elle est exclue également du régime de Sécurité sociale applicable à l'Algérie, bien moins intéressant d'ailleurs, mais qui « couvre » les familles des seuls salariés travaillant en Algérie. Les familles des émigrés, elles, « ne sont reconnues ni par la Sécurité sociale de la métropole, ni par la Sécurité sociale algérienne ». Enfin, le travailleur émigré lui-même ne conserve le droit à ses prestations que dans la mesure où il reste en France. Prétend-il regagner l'Algérie, par exemple, afin d'y poursuivre une convalescence dans de meilleures conditions, il perd le bénéfice de l'allocation de « longue maladie ». Sorti de l'hôpital ou du sanatorium, il n'a donc d'autre ressource que d'aller rétablir sa santé dans les taudis, les caves et les « bidonvilles » qui seuls possèdent, aux yeux de l'administration française, l'inestimable privilège de pouvoir abriter ses « allocataires ».

Plus encore que pour les allocations familiales, il est difficile ici de chiffrer avec précision les sommes dont se trouvent ainsi dépouillées les familles des travailleurs algériens, — puisque aucune nomenclature n'est possible des « risques » effectivement subis par ces familles. En les supposant proportionnels à ceux effectivement couverts par les caisses métropolitaines, on obtient, pour l'année écoulée, un chiffre supérieur au milliard; et, depuis 1947, un total d'environ trois milliards et demi.

C'est donc, annuellement, de trois milliards et demi — de douze milliards en six ans — que sont frustrés des hommes qui, formellement citoyens français, souffrent en réalité dans leur chair d'un véritable chef-d'œuvre d'exploitation coloniale. Chassés d'Algérie par la misère, venus en France pour tenter de faire vivre une famille restée en Algérie par la force des choses, non seulement ils y sont réduits à une situation exceptionnellement défavorisée, mais ils se voient privés encore d'une fraction de leur salaire. Et comme un certain humour — noir — veut que ce soit précisément la fraction destinée à leur famille, ils doivent, pour subvenir aux besoins de celle-ci, prélever une seconde fois sur ce

salaire de quoi lui envoyer chaque mois un pauvre mandat. On peut dire, en revanche, que le « haut salarié » de l'industrie privée par exemple — avec un traitement mensuel de 2 à 300.000 fr. — voit, s'il est père de famille, ses allocations familiales financées unilatéralement par le misérable manœuvre algérien, et ses enfants bénéficier de prestations médicales dont les enfants de celui-ci sont privés.

On notera d'ailleurs que le travailleur nord-africain, bien que citoyen français, est moins bien loti sous ce rapport que certaines catégories d'ouvriers étrangers en France. En particulier, les familles restées en Italie des travailleurs italiens émigrés en France bénéficient des allocations familiales aux taux de la France « jusqu'à ce qu'un logement leur ait été offert ». — Des dispositions analogues sont applicables aux frontaliers belges.

Mais la vérité est qu'il ne s'agit là ni d'un hasard, ni d'une inconséquence accidentelle du législateur, — ou, selon les termes pudiques d'une publication semi-officielle, d'une série « *d'anomalies légales dues aux incertitudes du régime administratif de l'Algérie* ». Pas davantage, d'ailleurs, d'une volonté gratuite de brimade. Ce paradoxe est la conséquence, — scandaleuse sans doute au regard de la justice, indéfendable assurément du point de vue des grands principes, mais tout à fait logique en dernière analyse, — d'un certain système : l'exploitation colonialiste de l'Algérie.

Ceci apparaît clairement à l'examen de certaines solutions parfois proposées pour y mettre fin. On a suggéré, par exemple, d'affecter les sommes détournées au financement d'œuvres sociales au bénéfice des travailleurs algériens. Une telle amélioration, pensera-t-on, ne serait pas négligeable. Mais il importe de bien voir que cette pseudo-solution, de type paternaliste, consacrerait la discrimination au lieu de la faire cesser. Les familles des travailleurs algériens continueraient d'être privées des prestations auxquelles elles peuvent prétendre, mais on s'arrogerait le droit de les utiliser, en leur lieu et place, de la manière qu'on estimerait la plus conforme, non pas à leurs besoins, mais à la situation qu'on veut leur faire. Ce qu'il importe en effet d'éviter, pour les auteurs de telles propositions, c'est que les sommes dont il s'agit, mises dans le circuit algérien, contribuent à désintégrer le système d'exploitation colonialiste [1]. Ainsi cette différence de traitement prend-

1. On admirera au passage l'étrange raisonnement par lequel les députés colonialistes justifient cette discrimination : « *Vouloir faire bénéficier*

elle son véritable sens. Ni hasard, ni oubli, ni contradiction de fait, — c'est un mécanisme jouant un rôle précis, en vue d'un objectif très clair : empêcher que la qualité de citoyens français, reconnue formellement aux Algériens, ne compromette la dépendance réelle qui lie leur pays à la France.

Naissance du mythe : la criminalité nord-africaine

De quelque côté qu'il se tourne, le Nord-Africain est donc pris. En vain, quittant l'Algérie, s'imagine-t-il devenir maître de son destin, repartir à zéro, sans facilités particulières peut-être, mais sans handicap, avec les mêmes chances que « n'importe qui ». Enserré dans des contradictions qui le dépassent, aliéné même dans sa fuite, il retrouve sous une autre forme dans la métropole, comme une malédiction originelle, cette condition dépendante dont il voulait sortir. Ici comme là sa situation n'est pas déterminée, fût-ce à vide, par les libertés qui lui sont formellement reconnues, mais par le rapport réel qui le lie, en tant qu'Algérien, à la société métropolitaine. C'est parce que son pays est exploité qu'il est venu en France, mais parce que c'est la France qui l'exploite, il ne peut qu'y retrouver, transposée en fonction des structures propres de cette société française, l'exploitation qu'il tentait de fuir. Sa condition de paria risque-t-elle néanmoins d'être atténuée, de se résorber partiellement, grâce à une sorte de contamination, à l'intérieur du monde relativement privilégié qui l'entoure?... Aussitôt le législateur intervient : ces limites étroites entre lesquelles on le tolère, il ne doit pas les franchir. Tenu à distance, dépossédé de lui-même, il voit sa vie se muer en destin.

Il arrive alors un moment où le mythe raciste se constitue et, refluant sur la situation qui lui a donné naissance, devient cause à son tour, engendrant des comportements nouveaux. Paria de fait, le Nord-Africain se trouve figé dans cette condition et doté

des prestations métropolitaines, disent-ils, *les familles des travailleurs algériens en France pour faire cesser cette inégalité en créerait une plus choquante encore, puisque dans la même localité ou le même douar ces familles seraient alors favorisées.* » Ce « plus choquant encore » est, avouons-le, une trouvaille. Quels ingénieux défenseurs la justice ne trouve-t-elle pas lorsque les misérables sont « menacés » par plus misérables encore! — On notera en revanche qu'aucun d'entre eux n'a jamais trouvé « choquant » que les fonctionnaires de l'administration française d'Algérie perçoivent des traitements supérieurs de 33 % à ceux de la métropole.

d'une nature qui l'explique. Il est paria : c'est qu'il devait l'être, c'est qu'il ne pouvait être autre chose, c'est qu'il ne mérite même pas de l'être, étant devenu tel par l'effet de quelque vice intime. Bientôt, les thèmes ignobles et élémentaires de la paresse congénitale, de la « tendance à la promiscuité » ou de l'infantilisme se voient eux-mêmes dépassés. Il faut de cette nature mauvaise une manifestation exemplaire, une preuve sans équivoque. Ainsi naît la fable de la criminalité nord-africaine.

Dans ce processus de cristallisation, est-il besoin de le dire, la presse joue un rôle déterminant. Instrument de participation par excellence, au carrefour de l'opinion et des pouvoirs, elle exprime l'informulé, donne une forme à l'amorphe et fournit au comportement du public qu'elle s'est choisi les justifications qu'il recherche. Organisant l'événement, le devançant au besoin, le créant en définitive, — qu'elle se fasse délibérément l'organe du pouvoir ou qu'elle le suive sans effort, coïncidant ainsi, de toute façon, avec les intérêts de classe dont il est l'expression, — elle devient l'organe élu de la fabulation raciste.

Le natif des Deux-Sèvres qui vole un portefeuille est un voleur. Le Nord-Africain qui en vole un est d'abord un Nord-Africain. Ce principe élémentaire, systématiquement appliqué, suffit pour une large part à créer de toutes pièces un faux problème — « douloureux », « redoutable », « angoissant », selon l'humeur du jour et les besoins de la cause — qui retiendra périodiquement l'attention de journaux animés du meilleur esprit. Cela va de l'information hypocrite à la campagne de presse, de l'enquête « sociale » à l'appel au pogrom. Du fait-divers sélectionné et monté en épingle : « *Un Nord-Africain meurtrier est arrêté à Lyon* ». — « *Quatre agressions commises en une seule nuit par des Nord-Africains* », au cri d'alarme devant le péril : « [sur-titre] *Les Parisiens veulent retrouver leur sécurité* — [titre]. *Il est inadmissible que des considérations politiques sans valeur empêchent de recréer la brigade nord-africaine.* — [sous-titre] *80 % des agressions nocturnes (qui augmentent tous les jours) sont commises par des Arabes.* » (*Ce Matin*, 6 septembre 1949).

Dès ce stade primitif de la statistique impressionnante, — et généralement incontrôlable — jetée au visage du lecteur, une remarque s'impose. Un certain nombre au moins de ces « agresseurs » n'ont pas été arrêtés, ni même identifiés avec certitude. *Nord-Africains*, dit la police, qui se borne alors à enregistrer les décla-

rations plus ou moins valables, plus ou moins sollicitées parfois, de la « victime ». C'est ici que le mythe, une fois constitué, se consolide et s'engendre lui-même. On ne présente pas impunément, jour après jour, chaque Algérien comme un malfaiteur en puissance et l'agresseur-type comme arabe à 80 %. La lectrice de l'*Aurore* qui, la nuit, longe un terrain vague, si d'aventure on lui arrache son sac, reconnaît aussitôt dans son agresseur le Nord-Africain légendaire qui *devait* l'attaquer. Quel policier bien né s'aviserait de la démentir ? Garderait-il un doute, qu'il lui suffirait peut-être, le lendemain, d'ouvrir son journal : on a pu relever ainsi [1] le cas d'un antiquaire attaqué près des Halles par un individu qu'il entrevit à peine : « Il paraissait, déclara-t-il, de type méridional. » Le lendemain, un quotidien relatait : « Une nouvelle agression commise par un Nord-Africain ».

La vérité est que, pour certains policiers — et journalistes — non seulement le Nord-africain est présumé coupable, mais le coupable est présumé nord-africain. Mode de pensée délirant dont l'article de *Ce Matin*, déjà cité, fournit entre bien d'autres un assez remarquable exemple. Produisant une statistique des attaques nocturnes pendant les sept premiers mois de 1949, le journaliste affirme avec une belle assurance : « *Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'il apparaît que 80 % des attaques ont été le fait de Nord-Africains, qui les ont commises dans tous les quartiers de Paris, de la Chapelle aux Champs-Elysées, de la place d'Italie aux grands boulevards.* » Mais, cinquante lignes plus bas, on peut lire : « *Le travail répressif de la police en matière d'attaques nocturnes est*, 99 *fois sur* 100, *voué à l'échec. Comment retrouver dès malfaiteurs que leurs victimes ont à peine distinguées et qui, dans la plupart des cas, vivent dans un milieu nord-africain?* »

L'admirable certitude, en vérité, qui précède toute expérience et que confirme même ce qui semble la démentir. L'agresseur est arrêté, il est nord-africain : « *Encore un !* » s'écrie notre homme; et de tracer une barre. On ne parvient pas à le découvrir, à peine a-t-on distingué son visage : « *C'est donc qu'il est nord-africain. Quelle meilleure preuve?* » Et d'en tracer une autre.

Caricature? Dans la soirée du 29 juin 1950, près de Crémieu (Isère), une jeune fille qui rentrait chez elle était attaquée, étranglée et violée. De l'assassin, nulle trace. Mais *Le Progrès*, dès le endemain, comblait cette lacune : « *Ces violences*, écrivait-il,

1. Maurice Lemay, dans *Combat* (23 septembre 1949).

semblent être le fait d'un Nord-Africain. C'est l'avis des médecins. C'est aussi celui des policiers qui entreprirent immédiatement des recherches pour tenter de retrouver le sadique meurtrier parmi la colonie arabe du Pont de Cheruy, de Loyettes et des camps semés autour de Crémieu. » Et de souhaiter, pour conclure, « *que les policiers, qui ont tant mis en œuvre pour mettre la bête humaine hors d'état de nuire, voient leurs efforts couronnés de succès* ».

A peine avait-on le temps d'admirer au passage les connaissances techniques sur lesquelles, apparemment, s'appuyait la perspicacité policière, que des légions de satyres, étrangement semblables, se mettaient à jaillir du sol. Ici, c'était une femme, attaquée, qui décrivait son agresseur comme un homme « *au teint bronzé, aux yeux sombres* ». Là, c'était une jeune fille qui, rapportait la presse, avait « *failli être victime d'une agression* ». Elle n'avait d'ailleurs « *donné de son agresseur qu'un signalement assez imprécis : il paraissait âgé de 30 ans, avait le teint bronzé et semblait être nord-africain* » (*Progrès*, 3-7-50).

Ce qui, dans ces cas-là, révolte les honnêtes gens, c'est la mauvaise volonté que manifestent les Algériens à répondre à des sollicitations si pressantes, à ressembler au portrait que l'on trace d'eux-mêmes. En vain multiplia-t-on les battues, les enquêtes, les « criblages » dans les centres nord-africains : « *Faudra-t-il donc*, se demandait bientôt, désabusé, un autre journal local, *abandonner le principal élément qui permit d'orienter l'enquête, dès son début, vers la colonie nord-africaine résidant dans la région?* » Ses craintes étaient fondées. Il se trouva que l'assassin fut pris : un excellent Français, aux cheveux châtain clair [1].

Il faut pourtant aller plus loin, et puisqu'on brandit des chiffres, des « faits incontestés », des statistiques, les examiner d'un peu près.

Le Nord-Africain, dans la région parisienne, est-il l'agresseur numéro un? — C'est en 1948 et 1949 que furent menées, sur ce thème, les campagnes de presse les plus violentes. Or, en 1947, sur 1.238 agressions signalées « sur la voie publique, en boutique ou en appartement », 340 étaient attribuées à des Algériens, 898 à des Européens. En 1948, sur 1.000 : 397 aux uns, 603 aux autres.

La délinquance nord-africaine en général présente-t-elle une proportion anormale? — « *En octobre 1949*, note Michel Colli-

1. Cf. aussi, sur ce point, *La République Algérienne*, 7-7-50.

net [1], d'après les statistiques de la P. J., *189 Algériens sur un total de 3.900 personnes arrêtées. Si on rapporte ces nombres à la population adulte du département, algérienne ou métropolitaine, on trouve dans les deux cas 13 à 14 personnes arrêtées pour 10.000. Si on rapportait le nombre des arrestations à la population masculine, ce qui est le cas des Nord-Africains, alors la comparaison serait en faveur de ces derniers.* » — « *Sur un total de 130.000 Nord-Africains dans la région parisienne*, observe un autre enquêteur [2], *on a eu, en 1950, 2.579 envois au dépôt ; or, pendant la même année, les statistiques du Ministère de l'Intérieur chiffrent à 300.000 la délinquance juvénile.* » Nombre relativement plus important. Ainsi les statistiques, souvent faussées ou tendancieuses dans le cas des « agressions » proprement dites, redeviennent-elles normales à partir du moment oû l'on considère la criminalité en général. Or c'est cette nature des délits qui est caractéristique. Sur les 189 arrestations d'octobre 1949, dont nous parlions plus haut, on en trouve « *16 pour agression, 7 pour outrage à la pudeur, 8 pour coups et blessures, 7 pour cambriolages, 64 pour vols et recels. Le reste entre dans la catégorie administrative des divers (disputes, vagabondages, insultes...* etc...) ». Le nombre des crimes, en tout état de cause, est dérisoire. « *En quatre ans*, note encore P. B. Lafont (*op. cit.*), *seuls 69 Nord-africains ont été arrêtés pour assassinats ou tentatives, dans la région parisienne... Quand on fait une comparaison avec la criminalité de la jeunesse française, on s'aperçoit que celle-ci est le triple de la nord-africaine.* » En 1949, par exemple, sur 47 affaires passées aux Assises lors des deux sessions annuelles, deux seulement concernaient des Nord-Africains [3].

1. Michel Collinet. *Les Parias de Paris*, enquête dans *Franc-Tireur* (11 avril 1950).
2. P. B. Lafont. *La délinquance des Nord-Africains à Paris et ses causes.* (Musée de l'Homme, 1951.)
3. Ces chiffres, qui ne concernent que la région parisienne, se retrouvent identiques dans toutes les régions où existent des colonies nord-africaines. Dans la région de Montbéliard, par exemple, on ne relève, pendant les trois années 49-50-51, aucun crime de sang commis par un Nord-Africain. Le nombre des délits eux-mêmes est en baisse constante malgré l'augmentation du chômage. De 17 % pendant l'année judiciaire 49-50, la proportion des délits occasionnant des poursuites et imputés à des Nord-Africains tombe à 10 % en 50-51. La nature de ces délits est significative : sur 117 Nord-Africains poursuivis en 49-50, 19 le sont pour coups et blessures, 3 pour vol, mais 16 pour vagabondage. Sur 42 en 50-51 : 13 coups et blessures, 7 vols, mais 9 « vagabondages ». L'ensemble ne présente pas un caractère de gravité : 50 % seulement de détentions préventives et 6 à 7 % de condamnations à l'emprisonnement..

Donc, criminalité « normale » dans l'ensemble, sans recrudescence, avec nette prédominance des petits délits et un nombre de crimes insignifiant. Loin d'être un malfaiteur-né, ou de le devenir facilement, le Nord-Africain n'est qu'un délinquant mineur, occasionnel. Ce que confirme d'ailleurs, de manière très remarquable, le nombre infime de récidivistes, l'absence à peu près complète de « gangs », de bandes organisées. Enfin, la proportion relativement forte des arrestations : en 1947-48-49, « *la comparaison du nombre des arrestations à celui des agressions donne, pour les Européens, les pourcentages de 33,7, 33,6, 33,2 et, pour les Nord-Africains, ceux de 45, 52,1 et 63,4* »[1]. Criminalité « artisanale », « primitive », tels sont les termes employés pour qualifier cette fameuse criminalité nord-africaine. Modeste dans ses objectifs, élémentaire dans ses procédés, individuelle et inorganisée, généralement sans lendemain, malheureuse, enfin, dans ses résultats, c'est typiquement une criminalité de la misère : celle que l'on peut constater dans toute ville où un groupe social se trouve réduit, par rapport à la société qui l'entoure, à la condition des Nord-Africains dans la métropole, quelle que soit son origine ethnique ou culturelle.

Une politique policière

Le mécanisme raciste est ici pris sur le vif et, si l'on ose dire, en flagrant délit. Ce n'est pas l'existence d'une « criminalité nord-africaine » qui provoque, à l'égard des Algériens de France, une attitude discriminatoire: c'est cette attitude qui, pour se justifier, crée le mythe dont elle a besoin. « Problème artificiellement grossi, faussé par les préjugés, brouillé par des réactions hystériques... », concèdent parfois de bonnes âmes. Et de laisser entendre qu'un peu de compréhension, de largeur d'esprit, suffiraient à dissiper ces erreurs. C'est n'y rien comprendre : les « préjugés » ne tombent pas du ciel. Ce ne sont pas des génies malins qui viennent égarer des esprits naturellement portés vers la vérité et l'amour. Ils ont un sens et remplissent un rôle. Ces « réactions hystériques » auxquelles nous venons d'assister, loin d'être une conséquence aberrante et seconde, sont primitives au contraire et moins irrationnelles qu'il ne paraît. Le « problème » de la criminalité algérienne vient ensuite leur donner forme. Et justifier surtout les méthodes, choisies en réalité dès l'abord, par lesquelles on prétend

1. Raymond Barrillon, in *Le Parisien Libéré* (19 septembre 1949).

aintenant le résoudre : méthodes dont la parfaite inadéquation, en incompréhensible autrement, devient alors révélatrice.

Car cette criminalité de la misère, on pourrait, de bonne foi, y intéresser. Prétendre s'en occuper vraiment sans remonter à s causes, — sans, de proche en proche, remettre en question tout système qui lui a donné naissance, — déjà serait puéril. Mais bonne volonté est parfois aveugle : cette cécité semi-consciente ırderait quelque vraisemblance. Au moins faudrait-il, pour qu'on ìt y croire un instant, ne pas la trahir trop vite. Or ces honnêtes ens, cherchant un remède, n'imaginent rien d'autre que l'éternel cours aux procédés de police : et d'abord, sous l'influence de ostalgies trop visibles, la reconstitution, ouverte ou déguisée, de fameuse « brigade nord-africaine » créée par Chiappe en 1925 dissoute à la Libération.

Simple souci d'efficacité? Les chiffres, on l'a vu, prouvent le ontraire : en dépit de cette suppression, la proportion de délinuants arrêtés est plus forte chez les Nord-Africains que parmi les uropéens. Mais en réalité, la création de cette brigade ne réponait pas d'abord à un tel souci, et son activité débordait largeent le cadre des opérations policières « normales ». Vexatoire ans sa formule même, odieux dans ses méthodes, mais finalement gique à sa manière, ce corps trop célèbre était comme l'incaration métropolitaine du colonialisme : aux Nord-Africains qui n fuyaient les formes directes, il rappelait qu'on n'échappe pas si cilement à son destin, — et, pour qu'ils se sentent moins dépaysés, enait, dans leur vie d'exilés, mettre un peu de couleur locale. onsacrant cette discrimination par son existence même, il s'en onnait naturellement les moyens et en développait les conséuences. Les moyens : rafles, descentes de police, perquisitions à oute heure, arrestations plus ou moins arbitraires, passages à abac et toutes les formes de chantage. Les conséquences : dissoiation et désagrégation de la colonie nord-africaine. Car les ratiques discriminatoires, lorsqu'elles demeurent extérieures, — t surtout si elles se doublent d'une ségrégation de fait, comme 'est le cas ici, — ont un danger : celui de rapprocher les victimes t de les conduire à s'organiser pour la résistance. Briser de l'intéieur ce bloc virtuel, telle est la fonction profonde d'un organisme omme la brigade nord-africaine. Il fige, certes, ses « administrés » ans leur condition dépendante afin de les tenir en mains, mais 'attache surtout à pourrir leur communauté par tout le système

de pressions, de compromissions, de marchandage, dans lequel il l'enserre. Quelques indicateurs judicieusement choisis (des patrons de café, par exemple) et voici toute action concertée rendue presque impossible. Quelques malheureux recrutés comme « jaunes » et ce sont les syndicats métropolitains qui se ferment, au lieu de réaliser l'union contre l'ennemi commun. Procédés policiers classiques, assurément, mais qui s'exercent ici sur des hommes exceptionnellement vulnérables. Les conditions d'existence des Nord-Africains sont telles qu'il est souvent aisé, pour peu qu'on le désire, de relever contre eux quelques infractions. Il suffit parfois d'appliquer les règlements à la lettre (sur le « vagabondage », par exemple, ou les conditions de logement dans les hôtels). Sollicite-t-on un peu les choses, que l'ignorance de l'Algérien et l'expérience de ce qu'il risque le livrent sans défense à l'arbitraire. Un de nos amis, dans un commissariat, vit un jour interroger un Nord-Africain qu'on supposait informé d'un trafic de faux dollars. Il portait à la main un appareil photographique de marque américaine.

« Tu l'as volé, lui dit le policier. On te le confisque et tu iras en tôle.

— Pas du tout, protesta l'autre, je l'ai acheté à un touriste. Je peux même le retrouver.

On vérifia : c'était vrai. Mais un Algérien peut-il avoir le dernier mot? Le policier ne se démonta pas :

— Tu n'y connais rien. Ce touriste n'avait pas payé les frais de douane. L'appareil ne t'appartient pas. On le garde.

... Alors, comme l'autre s'en allait :

— Peut-être pourrait-on s'arranger quand même... Que sais-tu sur les faux dollars?

Le policier eut ses renseignements.

Que de telles méthodes, à tous les niveaux, soient systématiquement appliquées par une brigade spécialisée, et l'on imagine assez bien les ravages que cela entraîne : ravages qui sont, précisément, sa raison d'être.

Or cette politique, après avoir, pendant vingt ans, résumé à peu près l'attitude des pouvoirs à l'égard des Nord-Africains en France, continue d'inspirer la plupart de ses manifestations.

Recense-t-on les initiatives officielles, qu'elles apparaissent dérisoires. Aucune politique de la main-d'œuvre, on l'a vu; formation professionnelle pratiquement inexistante. Politique du logement?

Le 27 décembre 1950, le directeur des Affaires sociales de la Préfecture de la Seine chiffrait à 1130 le nombre d'Algériens hébergés dans les foyers départementaux [1]. Et pour 1951, le budget du Ministère de l'Intérieur prévoyait à ce titre un crédit de... 130 millions : le coût de trois heures de guerre au Viêt-Nam. Dans les domaines de la santé et de l'instruction les moyens mis en œuvre sont du même ordre de grandeur. Il faut avouer, d'ailleurs, que la manière même dont sont abordés ces divers problèmes exclut d'avance tout espoir de solution réelle. Les palliatifs pourraient être plus étendus, plus nombreux; ils resteraient des palliatifs. C'est une attitude générale qui est en cause; c'est une politique qui, débordant en réalité la communauté nord-africaine en France, semble parfois se limiter à elle mais reprend, à la première occasion, son véritable visage.

Répudiée officiellement à la Libération, la politique policière traditionnelle fit d'abord place à une indifférence conservatrice nuancée, ici et là, d'un paternalisme sans conséquence. Or ne voilà-t-il pas que les Nord-Africains, ces ingrats, se mirent bientôt en tête de modifier leur sort eux-mêmes et, puisque nul ne s'intéressait à eux, d'agir par leurs propres moyens? Non contents d'être citoyens français, et trouvant sans doute insuffisant de se redire tous les matins le bonheur qu'ils devaient ainsi à la générosité de la France, ils prétendirent encore en exercer les droits. Se grouper en associations, par exemple, éditer des journaux, militer dans les organisations syndicales, manifester au besoin et tenir des meetings. Prétention insolente, on le leur fit bien voir : en 1950, une campagne de répression se déclencha dont la brutalité et l'ampleur n'ont, depuis, cessé de croître. Rafles monstres, arrestations, provocations, poursuites, se succédèrent. Avec cette virtuosité que donne une vieille expérience, et la belle ardeur qui suit toute pause, les policiers reprirent, sur une échelle inconnue jusqu'alors, la classique « chasse au faciès ».

Sur le plan « administratif », on assista d'abord à l'affaire de *L'Algérie libre*, organe du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (M.T.L.D.) que préside Messali Hadj. Ce titre, à lui seul, était évidemment une provocation. Né le 17 août 1949, à Alger, le premier numéro du journal est aussitôt saisi par ordre du préfet. L'impression n'en est pas encore terminée que la

1. Cf. Abd-el-Ghani. *Le Problème algérien de l'émigration en France.* « Cahiers Algériens », 1951.

police prend d'assaut l'imprimerie, détruit 20.000 exemplaires, brise les flancs et les clichés. *L'Algérie libre* s'installe alors à Paris, dans les locaux de la S.N.E.P., 100 rue Réaumur. Son existence, remarquons-le, est parfaitement légale. Elle est l'organe d'un mouvement dont les députés siègent à l'Assemblée algérienne comme à l'Assemblée nationale. Or chaque numéro, aussitôt imprimé, est immédiatement saisi par la police. Ses diffuseurs sont arrêtés, brutalisés, traduits en justice et licenciés par leurs patrons. Le but avoué est d'empêcher pratiquement le journal de paraître sans avoir besoin de l'interdire. Et comment faire vivre un journal, en effet, dans ces conditions? Dix-sept numéros saisis sur vingt et un. Une perte globale de 3 millions. Sept années d'emprisonnement et 380.000 francs d'amendes distribués à ses vendeurs. *L'Algérie libre*, pourtant, continue... Il faut en finir : le 15 septembre 1950, cédant à la pression gouvernementale, la Direction générale de la S.N.E.P. refuse de l'imprimer. D'autres imprimeurs parisiens susceptibles de l'héberger font l'objet de menaces policières. Le 17 septembre 2.000 Algériens venus manifester, rue Réaumur, pour la défense de leur organe, sont sauvagement matraqués et arrêtés.

Mais ce n'est là qu'un aspect — spectaculaire et symbolique, il est vrai — d'une véritable politique de pogrom. En règle générale, toute manifestation, tout meeting nord-africain est interdit. Risque-t-il néanmoins d'avoir lieu? La police met alors en œuvre un vaste système d'arrestations préventives en vertu duquel tout individu « d'apparence nord-africaine » se trouvant dans un rayon donné est automatiquement appréhendé [1]. Ainsi, jadis, leur blouse désignait-elle les ouvriers à l'attention des forces de l'ordre. La manifestation n'est-elle pas spécifiquement nord-africaine, les

1. Le caractère raciste de ces mobilisations policières ne cherche même pas à se dissimuler. Le 8 décembre 1951, par exemple, une réception qui devait être donnée au Vel' d'Hiv', en l'honneur des délégations arabe et musulmane à l'O.N.U. par des Algériens de toutes tendances (M.T.L.D., U.D.M.A, Association des Oulémas) fut interdite par la préfecture. — Voici le récit de cette soirée fait, le 9 décembre, par *Le Journal du Dimanche* (édition dominicale de *France-Soir*).

« Manifestation-souricière au Vel'd'Hiv'. — Près de 6.000 Nord-Africains cernés et arrêtés par la police. — D'importantes forces de police avaient été déployées hier soir autour du Vel' d'Hiv'... Trois mille gardiens de la police municipale et gardes mobiles en armes avaient été mobilisés pour interdire aux Nord-Africains de se réunir... Les Nord-Africains ont été appréhendés sur place, minutieusement fouillés et conduits dans tous les postes de police de la capitale, puis enfermés dans les parcs, les postes ne suffisant pas à cet effet. D'autre part, de nombreux Nord-Africains ont

Algériens prétendent-ils défiler, derrière leurs pancartes, aux côtés de leurs camarades français, que des commandos de la police sont âchés contre eux. Le 1er mai 1951, par exemple, on assista dans toute la France à l'application délibérée, systématique, d'un mot d'ordre visant les seuls Nord-Africains. Les défilés étaient autorisés, mais les banderoles nord-africaines interdites. Des groupes d'agents et de C.R.S. massés sur le parcours de chaque cortège attendaient donc le passage de la délégation nord-africaine et l'attaquaient pour tenter d'arracher ses pancartes. Les porteurs se défendant, bien entendu, les policiers chargeaient... Dans le langage de la bonne presse, cela devient : « Dans toute la France, les Nord-Africains provoquent des incidents. »

Racisme et lutte des classes

La fatalité est l'alibi des belles âmes et l'irresponsabilité leur excuse. Aussi répugnent-elles à la propriété des termes : « Exploitation, oppression, racisme... protestent-elles parfois : vous avez de ces mots! Certes le régime capitaliste est dur, comme la lutte

été appréhendés à leur point de départ pour le Vel' d'Hiv... Le meeting devait commencer à 20 h. 30, mais dès 18 heures, les forces de police étaient en place, bloquant toutes les sorties de métro, surveillant les carrefours, barrant les rues; à un kilomètre à la ronde, le quartier du Palais des Sports était littéralement en état de siège. Les gardes mobiles avaient tous l'arme au pied. Certains étaient munis de bombes lacrymogènes et de masques à gaz. Quelques gardiens de la paix portaient une mitraillette en bandoulière. Rue Nélaton, où était installé le Q. G., on pouvait voir de grosses voitures de dépannage, des camions sur lesquels étaient entassées des barrières de fil de fer barbelé.

Voitures-radio et motocyclistes sillonnaient sans cesse le quartier de la Tour Eiffel au Palais de l'O.N.U. D'autres véhicules de police patrouillaient dans les quartiers de Paris fréquentés par les Nord-Africains... Dès 18 heures, les premiers manifestants étaient appréhendés. Une demi-heure plus tard, les arrestations atteignaient le rythme de dix à la minute... Ils étaient fouillés, les mains en l'air, puis rassemblés sur le trottoir sous la surveillance de gardes mobiles armés, enfin poussés dans les cars de police et évacués...

Des opérations de « ratissage » furent effectuées à partir de 18 heures en banlieue, dans les localités où les Nord-Africains sont nombreux, à Gennevilliers surtout. En province même, de semblables opérations furent effectuées. Ainsi, dans le Nord, toutes les routes conduisant vers Paris avaient été barrées par d'importantes forces de police dès le matin. Les cars transportant des Nord-Africains... furent ainsi facilement interceptés, avant même de parvenir au centre de Paris... Tous les manifestants arrêtés furent conduits dans les commissariats de police ainsi qu'à l'hôpital Beaujon (transformé en G. Q. G. de la police) et parqués dans les jardins du Parc Monceau. »

6.000 personnes furent ainsi « concentrées », selon la Préfecture de police; 15.000, selon les organisations algériennes.

pour la vie. Et le colonialisme aussi a ses tares, ses taches. Mais rien ici n'est délibéré, volontaire. Inhumains peut-être, mais non anti-humains, ils ont, au pire, l'insensibilité de la loi de la jungle, la terrible indifférence des phénomènes naturels... » Les belles âmes se moquent du monde, et la Nature a bon dos. Tout au long de cette étude au contraire, depuis les données immédiates de l'émigration jusqu'aux mythes plus complexes qu'elle alimente, nous avons vu la condition du Nord-Africain pénétrée d'un sens : d'une signification qui, d'abord, la porte de l'extérieur, puis lentement l'envahit et finit par la « posséder ».

Rien de délibéré, en effet, rien de « volontaire », mais rien non plus d'un mécanisme aveugle : bien plutôt l'immense responsabilité d'un système qui vit de l'asservissement de l'homme et, non content de développer impitoyablement, à tous les niveaux, les conséquences de cet asservissement, tend à le justifier, à le perpétuer, à le parfaire. Le Nord-Africain, lorsqu'il débarque en France, n'est pas poussé par le vent ou quelque obscur démon. Victime de l'exploitation coloniale, symbole vivant de sa faillite, il ne cesse, à chaque pas, d'en retrouver les exigences et d'en payer le prix. Le réseau de discriminations de fait qui l'enserre aussitôt en est la première image : simple « envers » du système colonial, à l'origine, bientôt il le transpose en formes originales, propres à la société métropolitaine. Par lui, ce qui n'est d'abord qu'accidentel devient la règle, la convergence extérieure prend figure de loi, la situation se fige en destin. Le donné brut est déjà subtilement faussé, « sollicité » : la scène est prête pour l'acte premier du racisme.

Celui-ci est fuite, projection et tentative de justification. Le bon Français, bourgeois de naissance et citoyen de droit divin, l'honnête homme à qui ses pères ont légué un « Empire », comment reconnaîtrait-il sa *vérité* dans ce masque de misère que lui tend l'Algérien, dans cette vie maudite? Il lui faut éluder ses responsabilités et rejeter dans l'autre ce « mal » qu'il porte en lui. Émigré de la faim, ballotté de place en place, affecté aux travaux les plus durs, parfois délinquant par misère, le travailleur nord-africain se voit doté d'une « nature » qui rend compte de son comportement. Il devient nomade, instable, incapable de qualification professionnelle, voire criminel. Cette nature, bien entendu, toutes dispositions sont prises pour qu'il n'en sorte pas. Un moment vient alors où le mythe se fige en réalité, où les faits, docilement,

confirment ce que l'on a supposé au départ. Il est exact, par exemple, que le Nord-Africain débarquant en France est généralement dépourvu de qualification professionnelle : situation de fait, aisément explicable, et qui ne préjuge en rien de ses possibilités réelles. Mais dès lors qu'on admet, par définition, qu'il ne peut en être autrement, le voilà condamné à n'en jamais avoir. Demande-t-il un emploi? il est automatiquement classé comme manœuvre non qualifié, — et ne peut trouver du travail que dans la mesure où il l'est en effet. Il se choisit donc tel. Le racisme n'*explique* rien, mais finit par s'en donner l'illusion en contraignant sa victime à devenir ce qu'il a décidé qu'elle était.

Or c'est là qu'il fallait en venir : à ce triomphe abject où l'Algérien se mue en « sidi », en « bicot », où sa différence effraie les honnêtes gens, où sa présence pose un « problème ». Problème auquel on n'imagine pas d'autre réponse, bien entendu, que la réponse policière. Et il faut appeler « policière » toute attitude qui, tenant l'existence d'une colonie nord-africaine pour un fait primitif et s'interdisant de remonter à ses causes, loin de pouvoir apporter la moindre solution aux questions qu'elle pose, ne peut aboutir qu'à les cristalliser. Est policière toute « solution » qui fige les termes d'un problème dans une opposition stérile au lieu de les dépasser : car la police n'a pas pour but de détruire le « mal » mais de le consacrer comme tel en l'enfermant dans certaines limites. Est donc policière en particulier toute attitude paternaliste. Bienveillance et répression participent de la même vision du monde. Le paternalisme charitable, comme la brutalité policière, postule la *différence* de l'Algérien. Il l'affirme au départ comme un irréductible et, sous prétexte d'en tirer les conséquences, la perpétue dans le mouvement par quoi il prétend lui répondre. Le bourgeois qui se penche sur la misère de l'arabe parce que le spectacle de sa détresse afflige l'humanité de son cœur est le même qui, le lendemain, lâche ses flics contre lui si d'aventure il ne reste pas à sa place. Œuvres sociales et prisons se complètent harmonieusement. L'usage alterné des unes et des autres, leur dosage dans l'espace et dans le temps dépendent des circonstances. C'est une affaire de doigté, de flair. Chacun sait qu'on doit parfois, pour leur bien, savoir châtier ceux qu'on aime, mais que les aveux du coupable et la sincérité de sa contrition lui valent l'indulgence du tribunal. L'essentiel est de savoir ce qu'on est et de ne pas prétendre à en sortir.

Il est possible, à ce stade, d'ébaucher une comparaison entre ce racisme « anti-algérien » et, par exemple, l'antisémitisme. Ce dernier, depuis la guerre, ne semble pas avoir reparu en France sous une forme vraiment vivante. Là où il se manifeste encore — et parfois avec virulence — il fait figure de survivance, de nostalgie. Le racisme anti-algérien lui a-t-il succédé? Certains de ses mécanismes, assurément, sont identiques : et d'abord ce mouvement fondamental de tout racisme qui consiste à attribuer à la nature de sa victime ce qui n'est que le résultat des conditions qui lui sont faites. Mais sa fonction sociale et sa signification apparaissent largement différentes. L'antisémitisme, a-t-on dit, c'est le socialisme des imbéciles. C'est un racisme d'envie. Dans la mesure où il est exploité, favorisé, suscité même, par les classes dirigeantes, il constitue un excellent dérivatif — à l'usage des imbéciles — aux revendications sociales. Le racisme à l'égard des Algériens, au contraire, est à base de mauvaise conscience et de peur. En face de l'Algérien, le bourgeois français se sent vaguement coupable. Cet homme est là, tout près de lui, le visage même de cette exploitation coloniale qu'il aime à masquer de beaux prétextes et dont il méconnaît d'autant mieux la vérité, d'ordinaire, le mufle de sang et de sueur, qu'elle se déroule plus loin de lui. Il en vit, sans doute, mais il peut s'offrir le luxe de ne pas le savoir. Il pille, tue, écrase, mais par personne interposée et avec bonne conscience. Or, ce scandale qu'il *est*, ce mensonge, cette imposture, voici que l'Algérien, soudain, le lui jette à la face. Voilà qu'il montre ce qu'on cachait, qu'il exprime ce qu'il fallait taire. Voilà que l'évidence de son hypocrisie et de sa trahison éclabousse le bourgeois jusque chez lui, dans ses rues, dans ses usines, dans ses villes. Et lui révèle en même temps son échec, l'échec de ses nobles justifications, de ce progrès qu'il prétend répandre, de cette réussite qu'il célèbre dans ses journaux et ses manuels scolaires. Il ne peut plus l'éluder... Mais il l'élude encore, et c'est la fonction du racisme. Par lui, l'élision devient exorcisme. Le Nord-Africain, c'est le mal, et contre le mal on appelle la police.

On ne l'appelait pas contre le juif. Ou du moins pas de cette manière. C'est que le racisme « anti-algérien » est un réflexe de classe. Mouvement de justification d'abord, il appelle ensuite les mesures de « défense » et de « protection » qu'*il faut bien* prendre. L'Algérien ne donne pas seulement mauvaise conscience : on s'accommoderait de ces maux-là. Il fait peur. Son nombre, sa

force inquiètent. Racisme de classe, disions-nous : c'est avant tout un racisme bourgeois; et dans la mesure où, favorisé par la classe dirigeante, il arrive à mystifier les ouvriers métropolitains eux-mêmes, il joue objectivement un rôle de division, en dissimulant que leurs problèmes et ceux des ouvriers nord-africains sont les mêmes, que leurs intérêts et leurs ennemis sont identiques.

Le prolétariat nord-africain en France est un prolétariat par excellence, un prolétariat exemplaire. Il tient aujourd'hui, dans la mythologie bourgeoise, le rôle qu'y pouvait tenir en 1848 la canaille des ouvriers en blouse, — celle qu'on pouvait abattre à tous les carrefours, à qui l'on allait, en ces jours de fête, crever les yeux morts avec la pointe des ombrelles. En face de lui, le bourgeois de 1952 retrouve d'instinct des réflexes qu'on croyait perdus, et la férocité à base de peur des grands massacres de jadis.

Ce racisme n'est donc pas une fleur mauvaise, une perversion accidentelle, un égarement passager, une sorte d'aberration qu'un peu de bonne volonté et de compréhension suffiraient à dissiper. Il a une signification sociale précise, il remplit une fonction définie. Aussi est-il vain d'espérer modifier cet état de choses par la voie fleurie des réformes « octroyées ». Ce n'est pas une question d'intelligence ou de justice, mais de rapport des forces. La situation des Nord-Africains est fonction d'un système d'ensemble. Elle n'est pas séparable, en particulier, du régime de l'Afrique du Nord et ne peut recevoir de solution indépendante. Si par exemple — et par miracle — la situation des Algériens dans la métropole était améliorée et rendue normale, le mouvement d'émigration s'accentuerait, déterminant sur le marché nord-africain du travail des conditions telles que la poursuite de l'exploitation colonialiste de la main-d'œuvre en deviendrait impossible. Inversement, tarir cette émigration à la source en supprimant ses causes, supposerait l'arrêt de cette exploitation qui, seule, donne un sens à la « présence » française en Algérie. Il n'est donc de solution imaginable que dans la rupture préalable dn cercle. Rupture qui ne peut être évidemment qu'imposée : non seulement par les travailleurs algériens mais par leurs camarades français solidaires dans cette lutte contre un même exploiteur. Ici comme ailleurs, la libération des opprimés sera l'œuvre des opprimés eux-mêmes.

Henri MOSCAT et Marcel PÉJU.

LA GRANDE COLÈRE DES HONNÊTES GENS

Le Troisième Sexe...

« Nous avons procédé à l'arrestation de 718 personnes se décomposant comme suit : 555 hommes, 28 femmes, 85 Nord-Africains, 35 étrangers et 13 individus arrêtés pour délits divers... » (*Rapport officiel du Préfet de Police après la manifestation du 28 mai 1952.*)

***

... doit rester a sa place.

« Il importe, pour l'avenir de l'immigration nord-africaine, qu'elle continue d'être sans prétention professionnelle, modestement employée là où on l'affecte. C'est le point de vue de certains syndicats ouvriers français, ou mieux, la traduction en mots clairs de sentiments très humains, souvent dissimulés derrière une phraséologie démagogique, inutilement utilitaire. » (J. Rey, *Les Marocains en France.*)

***

« Ils » nous prennent tout...

« Les Nord-Africains sont, à Paris, les spécialistes et les recordmen de l'attaque nocturne. L'Arabe est, très exactement, le voleur, qui attend au coin de la rue le passant attardé, le matraque et lui vole sa montre... Du fait de la pègre arabe qui pullule à Paris, cette ville est aujourd'hui l'une des moins sûres du monde, entre la tombée de la nuit et le lever du jour. » (*L'Aurore*, 5 novembre 1949.)

***

.. POUR DONNER A LEUR FAMILLE DES GOÛTS DE LUXE.

« Ils envoient chaque mois en Algérie à leur famille des sommes ɜ 50 et 60.000 francs gagnées en des trafics plus ou moins honɜtes : vente de cigarettes ou produits américains, marché noir ɜ l'alimentation, écoulement de marchandises volées; une pèce de trust du chapardage ou du recel. » (*L'Intransigeant*, 7 septembre 1948.)

***

ɜS ATTAQUENT MÊME NOS TOURISTES...

« UN AMÉRICAIN ASSAILLI ET DÉPOUILLÉ RUE DE LILLE PAR NQ ARABES. — Ce sont maintenant les touristes, — et dans les ıartiers réputés comme les plus paisibles de Paris, — qui sont .ctimes des agressions des Nord-Africains, si nombreuses qu'on peine à en tenir à jour le bilan. La nuit dernière... (etc.)... Naıère... on pouvait traverser Paris de bout en bout la nuit sans ourir de risques sérieux. Aujourd'hui l'on ne peut même plus ırantir la vie sauve aux travailleurs étrangers. » (*L'Aurore*, septembre 1949.)

***

ES HÔTELIERS SONT MÉCONTENTS.

« LES NORD-AFRICAINS FONT TROP CHAMBRE COMMUNE.

M. Léonard, préfet de police, vient d'adresser au ministre de Intérieur une note (documentée) où il signale que des ouvriers ɔrd-africains sans logement « se présentent chez des compaiotes vivant en hôtel, et partagent avec eux leur chambre, voire ême leur lit... » Il précise qu'une pareille pratique détériore le obilier et mécontente la corporation hôtelière. Il souligne égaleent que ce « concubinage collectif, outre les dangers d'épidémie ı'il présente, favorise la pullulation de la vermine. » (*France-imanche*, 13-6-48.)

***

E PRESTIGE DE L'UNION FRANÇAISE EST COMPROMIS...

« Il est temps d'agir... si l'on veut éviter que le comportement ɜ certains Nord-Africains, en France, ne rejaillisse sur tous. C'est

une question de prestige pour l'Union Française. » (*Le Figaro*, 25 avril 1948.)

*
* *

... ET LES HONNÊTES GENS SONT MAL A L'AISE.

« Le sentiment dont nous parlons, c'est le malaise qu'on éprouve à voir de trop près, et en si grande affluence, des hommes dont manifestement la vie, ni les moyens d'existence, ne sont réguliers. » (*Ce Matin*, 23 août 1951.)

*
* *

ILS ABIMENT NOS ACIÉRIES...

« Les critiques faites, hélas, ne sont pas toutes injustifiées. Il faut le reconnaître : ces Nord-Africains ne sont pas très propres; leur moralité est sujette à caution; ils sont un objet d'inquiétude pour les populations environnantes; et, somme toute, du point de vue technique, manœuvres de la dernière catégorie, ils ne sont donc que de la main-d'œuvre brute. Ils n'ont pas le sens des responsabilités; leur insouciance, leur fatalisme dans ces mines, ces aciéries où, de toutes parts, la mort guette le travailleur, peuvent déterminer les pires catastrophes. » (*Paris-Presse*, reportage de Léo Gerville-Réache, 19 mai 1949.) [1].

*
* *

QU'ILS ÉTAIENT BEAUX, POURTANT, DANS LEURS FICHES!...

« Depuis vingt ans, ils [les inspecteurs de la brigade nord-africaine] avaient constitué un fichier où, tôt ou tard, chaque Nord-

1. Exemple d'insouciance : le 18 avril 1951, aux Hauts-Fourneaux de Trith Saint-Léger, un travailleur algérien a disparu sans laisser de traces. Commandé pour piocher des poussières de minerai dans la cage à accus. Tahar Bourras, 32 ans, n'était plus à son poste quand son chef d'équipe repassa, vers 6 heures du matin, devant sa place. Toutes les recherches pour le retrouver sont restées vaines. Seule, sa pelle a été découverte dans une benne. Selon toute vraisemblance, Tahar Bourras, qui n'avait pas été muni de ceinture de sécurité, est tombé dans la benne et a été précipité, à travers la gueule d'un haut fourneau, dans le métal en fusion. — Il n'est pas besoin de souligner combien serait déplorable la multiplication de tels incidents. Quelle peut être la qualité du métal ainsi mêlé de corps étrangers? Dans les industries travaillant pour la Défense Nationale, cette insouciance devient facilement criminelle...

fricain avait sa fiche. Dans leurs classeurs, les policiers possé-aient ainsi plus de 30.000 noms et signalements... » (*Ce Matin*, mai 1948.)

*
* *

N FAISAIT ÇA POUR LEUR BIEN...

« ... La brigade n'était pas simplement chargée de surveiller ou rechercher les malfaiteurs. Elle avait un but social, aidant et nseillant les Nord-Africains dans leur emploi ou sur leurs droits. ujourd'hui, aucun service ne s'intéresse particulièrement à ces mmes. Le fichier, abandonné depuis deux ans, est inutilisable... » *bid.*)

*
* *

MAIS ILS SONT DEVENUS SUSCEPTIBLES.

« On ne voit pas, à vrai dire, en quoi il serait injurieux pour les ord-Africains qu'une police connaissant leurs coutumes et leurs alectes leur soit affectée et puisse, le cas échéant, établir plus omptement leur culpabilité ou leur innocence. » (*Le Figaro*, septembre 1949.)

*
* *

OUS LES REMETTRONS, D'UNE MAIN FERME, DANS LE CHEMIN DE LA VERTU.

« Ces mesures doivent être impressionnantes. Il convient u'elles donnent à réfléchir aux éléments troubles des Nord-Afri-ins de la région parisienne, à ceux qui la nuit et le jour traînent, sifs et dangereux, dans nos rues et les transforment en jungle douar à razzier. Ceux qui sont pris doivent être impitoyablement âtiés (le bagne ou la mort) et que ceux qui méditent quelque auvais coup soient durement pourchassés. Il n'y a qu'à pro-der à des vérifications de papiers à la Chapelle, à Grenelle, dans banlieues où ils résident. Que ceux qui ne peuvent fournir la euve d'un travail fixe soient renvoyés chez eux et interdits de iour. » (*L'Aurore*, 16 septembre 1949.)

Marcel PÉJU.

Étiemble.

UN HOMME A TUER : JORGE LUIS BORGES, COSMOPOLITE

Scrutant avec plus encore de piété que d'ironie les vestiges de ce qui aurait pu devenir la civilisation européenne, mon maître (et j'ose dire mon ami) Wang Yuan-Ming, le fameux historien chinois qui vécut vers l'an 250 de l'ère maoiste [1], désespérait de jamais pouvoir s'expliquer l'inexplicable : l'anéantissement de la presqu'île européenne. Il avait pu dater la catastrophe : après 1952, avant 1987. Rien ne l'autorisait pourtant à la comprendre. Ouvert sur tant de mers ouvertes, comblé de minerai (et les plus rares), fertile en femmes, en guerriers, en chutes d'eau et en laboratoires, plus riche de savants que tout autre pays d'alors (Bohr, les Broglie, Einstein, Fermi, etc...) voilà soudain s'abîmer, aussi profondément dirait-on que l'Atlantide, tout un pan de la péninsule extrême-occidentale, écrasant sous sa ruine et la Russie d'Europe et tous les États-Unis du Septentrion (ceux-là, une cinquantaine). Pourquoi? mais pourquoi? Comment? mais comment?

Or, un soir de relâche, au bercement de son hamac, Maître Wang se mordit un doigt jusqu'au sang, puis cria : *Ivrika!* Il le cria si fort que nul ne l'entendit. Les idées cependant s'assemblaient à la hâte, comme ces puzzles qu'un ingénieux dispositif de cinéma recompose en quelques secondes : vers 1939 de l'ère catholique, un certain Molotov, dont on ne sait pas grand chose, sinon qu'il avait dû se distinguer en qualité de grammairien, de philologue (ou de lexicographe), enseigna aux Européens que le mot *agression*, un substantif, venait de changer de sens. A son illustre et non moins funeste exemple, plusieurs de ses élèves entreprirent alors de

1. Ainsi nommée en mémoire de Mao Tse Toung, l'ère *maoiste* commence en 1949 de ce qui fut l'ère chrétienne, ou catholique. Bien que je n'aie jamais connu maître Wang, je le tiens pour maître et ami, à cause de ses ouvrages, auxquels je dois à peu près tout.

chambarder le sens de tous les mots qui les embarrassaient. La *vérité* leur signifia toute façon d'*erreur utile*, ou de *mensonge collectif*; l'*objectivité* se chargea pour eux d'une valeur obscène, et devint *péché capital*; un peu partout dans la presqu'île on pendit, empala, décolla les *cosmopolites*, coupables de *trahison*. Or, depuis trois mille ans au moins, Wang Yuan-Ming savait de science éprouvée que la première tâche d'un bon gouvernement consiste à premièrement assurer le sens des mots, à premièrement ex-œquo en prescrire l'amour et le respect. Il disait volontiers qu'un peuple n'existe pas qui n'a pas son livre absolu, sa Bible; en un mot, son *Dictionnaire*. Il attribuait non moins volontiers au *Kou Wen* et à K'ang Hi la pérennité de la Chine. Comment n'eût-il pas observé que l'Europe disparaissait de l'histoire quelques années après les libertés que venaient de prendre avec les noms, les adjectifs, et les adverbes ceux des linguistes qu'en souvenir de Marr, leur maître à tous, on disait parfois les « marrants ».

Excité par ces réflexions, Wang Yuan-Ming se rua sur les dictionnaires qui avaient survécu au drame de la péninsule. Il télécrivit à son ami brésilien Guilherme de Almeida, au savant romaniste algérois Ibn Hocine, ainsi qu'à plusieurs autres érudits, en les priant de lui téléviser leurs principales fiches sur les mutations des mots-clés entre 1500 et 1950. Un lettré Bambara lui fit parvenir, en téléfusée, une mince plaquette, treize pages tout au plus, et plus rare encore que mince : Ibn Hocine lui-même en avait toujours ignoré l'existence, bien qu'elle traitât, et dans le détail, d'un sujet qui l'enthousiasmait : la naissance et l'histoire du mot *cosmopolite*. Après des recherches qui, durant plusieurs mois, le détachèrent ou si peu s'en faut du plaisir, Wang Yuan-Ming découvrit que le Paul Hazard auteur de ces quelques pages avait dû périr, peu avant l'anéantissement de la presqu'île, victime apparemment des persécutions dont par centaines, ou milliers, furent alors meurtris ceux qui s'obstinaient à donner aux mots leur vrai sens. Il faut avouer qu'avec un courage inconscient ou désespéré ce Hazard faisait pièce aux linguistes « marrants ». Qu'on en juge selon le résumé de son travail.

A l'en croire (c'est de Paul Hazard que désormais je parle, et non plus de Wang, mon cher maître), un certain Guillaume Postel aurait donné en France droit de cité au terme *cosmopolite* : « Pour autant donc qu'on ne peut, venant à l'effet de la concorde du monde (pour la paix universelle, duquel je me nomme Cosmopolite,

désirant le voir accordé, sous la Couronne de France)... » Dix-huit ans plus tard (1578), un certain Henri Estienne aurait à son tour exalté la chose et le mot : « Serez en danger d'être en risée à plusieurs cosmopolitains qui [...] savent comment il faut vivre et comment il faut parler. » Afin (dirait-on) de bafouer les tenants du déterminisme et autres théoriciens du mot-reflet, lesquels avaient alors partie liée avec les divers « marrants », le mot *cosmopolite* s'installe en France pour y bientôt triompher sous Louis XIV, « au moment le moins cosmopolite » de l'histoire gallique. Mais l'Académie française, qui n'eut jamais d'autre souci que d'entériner les préjugés de ceux qui tiennent le pouvoir, proscrivit de son *Dictionnaire*, en 1694, un mot qui déplaisait au Prince gallican. Le mot pourtant était indispensable : ne figure-t-il pas, dès 1669, au titre d'un fameux ouvrage et qui sera réimprimé : *Les œuvres du cosmopolite?* Wan Yuan-Ming ne s'étonna donc pas de lire chez Paul Hazard que le *Dictionnaire de Trévoux*, fort peu suspect, quant à lui, de faiblesses gallicanes, accueillait le mot, avec ce commentaire (en 1720, où 1721) : « Un ancien philosophe étant interrogé d'où il était, répondit : je suis cosmopolite, c'est-à-dire citoyen de l'univers ». Trente ans plus tard, Fougeret de Monbron publiait à ses dépens, mais sous l'invocation de Cicéron aux *Tusculanes (Patria est ubicumque est bene)*, un éloge du citoyen du monde, autrement dit *Cosmopolite*. Tant et si bien qu'en 1750 ou 60 une bonne partie de l'opinion, la meilleure, honorait l'esprit cosmopolite :

Le véritable sage est un cosmopolite.

Attardée à flagorner le souvenir de Louis le Grand, l'Académie se résigne à consigner le mot; mais voyez bien la perfidie : « Un cosmopolite n'est pas un bon citoyen »; quitte, sous la Révolution, à louer avec prudence un homme si bien en cour : « Le cosmopolite regarde l'Univers comme sa patrie. » Le cosmopolitisme semble avoir conquis son plein sens, et la presqu'île tout entière. « Heureux, écrit alors Louis-Sébastien Mercier, heureux qui connaît le *cosmopolitisme littéraire !* Il se jette dans les grandes compositions de Shakespeare et de Schiller; Racine lui donne du plaisir, et Eschyle du ravissement. Venez, Muses étrangères, au front libre, à l'attitude aisée, à la marche fière et décidée. » Hélas, la tyrannie d'un étranger, Buonaparte, allait bientôt exiler l'esprit cosmo-

polite; l'usurpateur vaincu, le cosmopolitisme aussitôt reflorissait. Ici prenait fin le travail du Hazard [1].

Maître Wang en mesura si exactement la portée qu'il poussa plus loin son enquête : sa maîtresse en vain s'en plaignit. C'est que, dans les *Fragments de lyriques extrême-occidentaux* édités à Hong Kong par le Pr Wou K'o Siun, en l'an 47 de l'ère maoiste, il venait de lire ces quelques mots, attribués à un Bodler, ou Beaudelert (telle paraît l'orthographe du nom, que je recompose à partir de sa transcription chinoise) : « Peu d'hommes ont cette grâce divine du cosmopolitisme. » D'autre part, Ibn Hocine fut bientôt en mesure de télécrire deux précieuses références. L'une, tirée d'un des trois exemplaires connus du *Webster's New International Dictionary, second edition, unabridged*, publiée à London en 1934 (c'est-à-dire sur le site de l'actuel village de Tell Atom [2]; elle disait : « *Cosmopolite* : one at home in every country; a citizen of the world; one without national prejudices or attachments », autrement dit : « Celui qui se trouve chez soi en tous pays; celui qui se sent citoyen du monde; celui qui n'est lié par aucun préjugé nationaliste ou national », celui-là est *cosmopolite.* Rédigé dans la même langue morte (qu'un dictionnaire bilingue avait permis d'interpréter), l'autre document reproduisait un article du *Concise Oxford Dictionary* (le seul exemplaire connu figurait au catalogue de la Bibliothèque panarabe de Dar Es-Salam sous la cote *mîm talata ou talatin arba'a mia tisa'a ou arba'in*; 195, lisait-on sur la page de titre, déchirée. Maître Wang sut en conclure que jusqu'en 1950 (qui sait, jusqu'en 1959) *cosmopolite* désignait encore, dans l'île extrême-occidentale, un citoyen du monde affranchi de tout préjugé national ou nationaliste : « Citizen of the world; free from national prejudices ». Enfin, et grâce à Guilherme de Almeida, Wang Yuan-Ming apprit qu'en 1936 un dictionnaire espagnol, définissait ainsi *el cosmopolita* : « Dícese de la persona que considera al universo como patria suya : Los americanos suelen ser cosmopolitas. » Comme il soupçonnait Maître Wang de ne lire qu'à peine l'espagnol, Almeida s'était permis de traduire en chinois ces quelques lignes : « se dit de toute personne qui tient l'univers pour

1. Plus heureux que maître Wang, j'ai trouvé un second exemplaire (intact) de la brochure, tandis que je fouillais le Mons Pessulanus, au midi de ce qui fut la France; fragment d'un ouvrage dont il ne reste plus rien d'autre : les *Mélanges Baldensperger.*

2. L'orthographe est controversée : *Tell Atom* ou *Tell At Home*; l'un et l'autre se justifient.

sa patrie. Au figuré : quiconque est épris des voyages : les Américains sont volontiers cosmopolites.

Le soir même, à l'agréable surprise de sa sensuelle amie (on m'assure que parfois il l'appelait « *ma foluptueuse* »), Maître Wang Yuan-Ming fut de très sage humeur : très *foluptueux.* Il tenait son explication, que voici : vers le milieu du XXe siècle, sous prétexte que les Américains voyagent volontiers, autrement dit : se livrent à l'espionnage, et parce que les dictionnaires extrême-occidentaux appelaient celui-là *cosmopolite* qui volontiers prend le bateau, l'avion, la clé des champs, les linguistes « marrants » décidèrent, avec sérieux, que le terme *cosmopolite* désormais voudrait dire : *qui s'adonne à l'espionnage* : par un effet de logique qui ne surprendra que ceux qui ne connaissent pas les mouvements browniens, les « marrants » précisèrent que ceux-là mêmes qui ne voyagent qu'en pensée seraient à l'avenir pendus ou empalés, en leur qualité de *cosmopolitains* : tous ceux par conséquent qui lisaient *à la fois* Gœthe et Montaigne, Abou Nouwas et Dostoïevski, Valery Larbaud et Borges.

Je dois avouer qu'à ce point de son raisonnement, Maître Wang eut le gosier sec : car enfin, le vénérable (et combien vénéré) Mao Tse Toung, le père-fondateur de la patrie chinoise, n'avait-il point, dès l'an premier de l'ère maoiste, enjoint à ses partisans d'*appliquer aux masses les principes de Marx et de Lénine?* Lénine, un russe : Marx, un juif allemand! Il fallut d'abord résoudre ce petit problème : sagace autant et plus qu'on le dit, Maître Wang eut tôt fait de se donner réponse : plus sages que ceux de la presqu'île extrême-occidentale, les « marrants » chinois avaient agi comme s'ils appréciaient le cosmopolitisme, sauvant ainsi les fils de Han de la misère et de la ruine. Tandis que Mao Tse Toung, plus grand que même Yu le Grand, introduisait en Chine le cosmopolitisme avec la bénédiction des « marrants », les « marrants » de Moscou commettaient la faute même des Mongols et des Mandchous : ils avaient oublié que la Chine était morte durant des siècles, pour s'être coupée de l'Inde et de la Perse, de l'Europe et du Japon. Dans les papiers posthumes que Maître Wang a laissés inédits, je déchiffre en effet la note que voici : elle parachève son argument sur les mutations langagières : « Remercier Alm [eida] qui vient de m'envoyer le document ci-joint. » Une pince-trombone, toute rouillée, attachait à cette fiche un microfilm et sa traduction un peu libre : « C'est le 1er février 1950 que Fadeiev, dans *La Pravda*,

accusait Lukacs de cosmopolitisme, et de comparatisme (autrement dit de s'intéresser à la littérature comparée) bref, d'une sorte d'objectivisme qui n'hésitait point à discerner des traces de raison jusqu'au cœur pourri de l'existentialisme. » Pour ceux qui sauraient l'espagnol, et me soupçonneraient de traduire trop librement, voici la référence : Guillermo de Torre, *Problemática de la literatura*, Buenos Aires, Losada, 1951, p. 313 [1].

***

Tout lui devenant clair, Maître Wang écrivit à son ami Guilherme de Almeida. Ci-dessous, copie (de la copie au pinceau sympathique) respectueusement prise par moi, Lou Tcho, disciple indigne, mais fervent, de Maître Wang [2].

« Précieux ami,

« ma pensée continue à veiller près de votre écritoire.

« *quand je considère avec exactitude l'inconstance du monde et ses vicissitudes*, comme disait un lyrique dont il nous reste trois fragments, quand je m'interroge sur la mort, soudain, de l'Europe en sa pleine force, et que successivement de toutes les raisons j'élimine les moins graves : épidémies, guerres civiles, religieuses ou nationales, j'en reviens à celle-ci qui m'angoisse et me satisfait, qui m'angoisse parce qu'elle me satisfait et peut-être aussi me satisfait parce qu'elle m'angoisse (oui, l'homme est une étrange bête), et qu'il faut sans délai que je vous communique, car je vous sens soucieux vous-même, et non certes à la légère, depuis que les États-Unis [3] ont formé le projet de réduire de 5 % le contingent des livres qu'ils importent de Chine et de 10 % le quota prévu pour les disques lapons. Si l'Europe a disparu, sans doute est-ce en partie pour avoir oublié l'usage de ses diverses langues, qui s'étaient fondues en sabir atlantique (ainsi que le suggéraient *Temps Modernes*, cette revue dont le titre a pour moi je ne sais quel cruel

1. Après cinq siècles, l'ouvrage se lit encore : on y trouve un exposé correct (science et conscience) des maladies mentales épidémiques dont souffrit alors (diversement) l'écrivain péninsulaire.

2. Qu'on ne s'étonne pas si je public un document confidentiel. Chacun sait (M. Courtade en particulier, qui le tient d'un trotskiste, lequel le tient d'une femme, laquelle le tient de sa femme de chambre, laquelle apparemment le tient de son pot de chambre) que j'appartiens à l'Intelligence Service. C'est pourquoi je peux sans erreur divulguer un texte archisecret, qui parut dans 502 ans (Étiemble).

3. E. U. do Brasil, cela s'entend (Etiemble).

humour) : mais — et je déplore que ce magazine ait abandonné ses recherches linguistiques — c'est aussi, je présume, parce que les « marrants » corrompirent à ce moment-là le peu qui subsistait de mots encore intacts : justice, liberté, ou cosmopolitisme.

Quelque immense et redoutable qu'on l'imagine, quand un pays ne sait plus le sens de ses mots, que lui reste-t-il à défendre que des nuées? Seriez-vous prêt à mourir pour un cumulus? pour un stratus? pour un cirrus? Pas même, je parie, pour un cumulo-nimbus. Vous auriez cent fois raison. Quand un empire à ce point se déshonore qu'il suspecte ses citoyens; qu'il s'interdit et leur interdit de connaître la vie, les mœurs, les pensées de l'étranger, il se suicide. Nul jamais n'a détruit l'Europe. L'Europe s'est suicidée.

J'ai découvert en effet que, dans les années qui précèdent son évanouissement, elle s'interdit jusqu'à ce bénin *cosmopolitisme littéraire* qui justement la constituait. Sous prétexte qui ni l'eau ni la terre ne sont exactement de la nature des roses, supposons qu'un jardinier fou déterrât tous ses rosiers et leur refusât l'arrosoir : combien de jours vivraient les roses? Sous l'influence des « marrants », l'Europe fut ce jardinier; ou ces roses. Nul n'osait plus s'affirmer citoyen de la terre tourneuse; à peine risquait-on quelque parole : *téléphone* et *coquetèle*, *algèbre* et *scherzo* dénonçaient, confondaient, perdaient le *cosmopolite*. De totem, le mot devint tabou.

A preuve, un exemplaire de *Fictions* [1], en traduction française; ce livre tout piqué, tout jauni, aux pages de poussière, dut figurer dans la bibliothèque d'un érudit : page trois de la couverture, on avait collé une enveloppe jaune bourrée d'articles et de coupures qui concernent ce vieil ouvrage. J'ai scruté ce dossier. Or je ne vois personne qui se hasarde à considérer dans Borges ce qui m'en paraît l'un des plus séduisants aspects : la perfection de l'esprit cosmopolite. Brillamment, je l'avoue, et non sans quelque apparence de bien-fondé, ils parlent de mystère ou de métaphysique, de transcendance et d'absurde (ce qui semblait alors la mode); un seul entrevoit que l'auteur n'atteint à la poésie qu'en outrant l'intelligence, en raffinant sur la logique; les autres s'égarent, ce me semble, jusqu'aux borborygmes du romantisme viscéral.

En ces années pour l'Europe si menaçantes, quel réconfort apportait ce chef-d'œuvre! Quelle arme dans la lutte contre les

1. Gallimard, 1952, collection « La Croix du Sud », dirigée par Caillois.

excès de la secte « marrante »! Pas un mot à ce sujet dans les coupures. Quel aveu, n'est-ce pas! Puisqu'il s'agit d'un livre publié jadis en Argentine, peut-être saurez-vous m'éclairer une première difficulté, relative à l'histoire du cosmopolitisme? Depuis ces *Fictions*, si nous en avons lu, en arabe, en portugais, en japonais, des livres qui se donnaient pour des romans ou des nouvelles, et qui n'étaient que le compte rendu d'un roman, d'une nouvelle imaginaires! Peu d'hommes à cet égard auront eu sur l'histoire des lettres universelles autant d'influence (dirai-je : et aussi discutable) que ce Borges. A moins que... et c'est ma difficulté.

Peu d'années avant la traduction des *Ficciones*, paraissait à Paris un ouvrage dont on ne parla guère; censément de fiction, lui aussi; et pourtant, qui le jugerait selon les lois qui gouvernent le *Hong Leou Mong* ou le *Kin P'ing Mei?* L'auteur présumé, Klossowski (un Polonais apparemment comme Kostrowitzki) présente son travail comme si ce fût la recension d'un roman suisse à peu près inconnu : *La Vocation suspendue*. Je n'ai jamais vu le fameux original; j'incline à croire que ce Klossowski jamais n'a lu de roman suisse; sa technique alors deviendrait originale, ainsi qu'on l'écrivit une fois (à ma connaissance). Technique originale, je le veux bien; imparfaite assurément. Quelque adroitement qu'il les masque, certaines gaucheries ne m'en paraissent pas moins gauches : « Pour en revenir à *la Vocation suspendue* »[1], écrit-il, p. 22, alors que nous n'y sommes jamais venus encore, et qu'il reconnaît ainsi la lenteur de sa mise en train. Ou bien, pp. 23-24, Klossowski feint de blâmer chez le prétendu Suisse cela précisément qu'il sait qu'on doit lui reprocher : « Il a fait une série de portraits psychologiques plutôt que réussi à créer des personnages et l'on se demande si les caractères un peu statiques de ces derniers ne proviendraient pas d'une transcription pure et simple de la réalité vécue » (argument d'autant plus ingénieux que notre ami Hocine interprète la *Vocation* comme un roman à clés, et l'un des personnages du Parti de la Dévotion — ce mouvement laïc en butte aux inquisitions et persécutions du Parti Noir — comme le portrait d'un célèbre et quelque peu instable arabisant, instable je veux dire au seul sens religieux : chrétien, oui, mais féru de mystique musulmane et suspect de penser parfois, lui aussi, en son for intérieur : *ana el Haqq* [2]). En vérité, la technique est ici

1. Gallimard, 1951.
2. *Mon Je est la Vérité,* célèbre blasphème attribué au Hallaj.

trop souvent déficiente pour que je n'incline pas à considérer ce Klossowski comme le créateur d'un nouveau genre, un salmigondis de psychanalyse et de démonologie, le tout camouflé en recension d'un faux roman. Jusqu'au langage, pour tendu qu'on le sente, qui çà et là faiblit ou s'embarrasse. Au philologue attentif (notamment) que j'apprécie en vous, je signale deux ou trois faits qui vous permettront de préciser l'état de la syntaxe à la veille du cataclysme : *sans que*, plusieurs fois construit avec *ne*, ce qui tend à prouver que le solécisme acquiert enfin force d'usage : *le moyen le plus immédiat*, qui corrobore une de vos notes (*Revue des langues feues*) sur l'abus des comparatifs lors même que l'adjectif se refuse à toute qualification, de quelque degré que ce soit : central, parfait, ou immédiat. Je me demande enfin si ma gêne devant *sordidité* résulte ou non de ma qualité (ici : mon défaut) de Chinois; ne viendrait-elle pas de l'horrible — *didi?*

Je ne désespère pas de pouvoir établir que l'ouvrage de Klossowski parut en France avant le volume entier des *Fictions*. Mais j'ai consulté l'édition princeps argentine, celle de 1944; j'ignore la langue espagnole, non point les chiffres arabes : j'ai donc pu déchiffrer sans trop de peine le sous-titre : 1935-1944. Certaines *Fictions* préviendraient donc le Klossowski, et de quinze ans! D'autre part (je viens de le vérifier), deux ou trois *fictions* paraissaient en France avant même l'année 1949. Pouvaient-elles échapper à l'âpre intelligence, au goût de l'insolite où je reconnais Klossowski?

Bref : qui créa le récit-compte-rendu-d'un-roman-qui-n'existe-pas? Klossowski? ou Borges? Daignerez-vous, précieux ami, m'éclairer ce point noir?

Et voici le second sujet à l'occasion duquel je désirerais obtenir vos lumières. L'Amérique aurait-elle conservé des documents qui me permettraient d'inventorier, ou de reconstituer — fût-ce en partie — la bibliothèque personnelle de ce Borges? Vos instituts officiels, universitaires ou autres, ont-ils gardé dans leurs archives les fiches de prêt? Comme je voudrais savoir, et mieux qu'un peu, ce que lisait alors le parfait cosmopolite! Et ses langues familières! Et ses auteurs d'oreiller! Je m'irrite, parfois, de voir si floue la pauvre image que je me suis formée de lui. Encore osé-je me flatter de savoir qu'il reçut en Suisse le meilleur de sa formation : on y parlait l'allemand, l'italien, le français, le romanche; comme nous avons quelque raison de présumer que Borges naquit sang-mêlé (espagnol, anglais, portugais), comme on nous le dit natif

et citoyen de Buenos Aires, nous le situons grosso modo : les lettres péninsulaires avaient pour lui peu de secrets, sans doute; mais l'arabe, mais l'hébreu? Un de ses ouvrages a pour titre *El Aleph*; il mentionne souvent le *Sepher Yetzireh*, et spécule en quelque autre lieu sur le *gimmel* (notions que j'ai prié Ibn Hocine d'un jour prochain m'élucider). Il faudra bien que je m'occupe aussi, et sans tarder, d'apprécier les allusions chinoises éparses un peu partout : il se réfère au *Hong Leou Mong*, mais de telle façon que bien malin celui qui dirait s'il l'a lu (de son temps, peu d'extrême-occidentaux auraient pu citer les titres exacts de *deux* romans chinois). A cette fin, et pour que je puisse parcourir l'œuvre entier, je vous prie de mobiliser tous les libraires d'occasion (ceux de Pernambouc, et du Haut Amazone!); demandez-leur, à ma pauvre intention, *Dos fantasias memorables*, que Borges publia vers 1945, sous le pseudonyme de Bustos-Domecq, c'est-à-dire en association avec Adolfo Bioy Casares : l'ouvrage ne fut tiré qu'à 300 exemplaires, dont aucun ne figure au catalogue général des bibliothèques chinoises, tant privées que publiques. Enfin, vous me combleriez si vous me dénichiez trois autres livres de Borges : *Las Kenningar* (dont le titre énigmatique...), *Historia universal de la infamia*, *Historia de la eternidad*. Moyennant quoi, je serai seul à blâmer si je n'établis point ce qu'était alors le cosmopolitisme. Alors : au moment à la fois de sa mort, et de son *acmé* (comme on disait, non sans pédantisme).

Faut-il vous le confier : je soupçonne cet excellent cosmopolite de n'avoir que mal connu, ou point du tout, ce qu'ils appelaient le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient : si j'examine leur *Index translationum* [1], dont plusieurs volumes sortirent des presses au moment à peu près des *Fictions* françaises, autant dire qu'on ne traduisait rien, sinon de l'anglais, du yanqui, de l'allemand, du russe et de l'italien. Du fait de sa culture espagnole, je veux espérer

1. Le troisième tome de l'*Index Translationum*, répertoire internationa des traductions, parut en effet en 1951, grâce aux bons soins de l'Unesco, ainsi que les deux premiers. On s'étonnera (j'espère) du ton quelque peu méprisant dont Wang Yuan-Ming le qualifie : « leur *Index* » (au sens même où Lénine disait « leur Westminster »); il faut avouer que Maître Wang a des excuses : le Liechtenstein figure à l'*Index* des traductions pour 1950; non point la Chine maoïste. A qui s'en prendre? à la discrétion de certaines républiques populaires? (mais non pas de la Hongrie); aux partis pris américains? (mais la préface déplore les absents). Lacunes d'autant plus fâcheuses, à mon sens, que plus grand le travail et, malgré ses imperfections, plus utile, pour les trente-quatre pays qu'on étudie (Étiemble).

que Borges connut le plus fécond de la pensée arabe, le plus doux des divers *Divans ;* il a pu lire, et je m'en réjouis, *El libro de las banderas de los campeones, de Ibn Sai'd al-Magribi*, anthologie bilingue de poèmes arabo-andalous : que n'a-t-il pu lire! Mais qu'a-t-il lu? Quant à la Chine, hélas! Or, un de mes jeunes amis se propose d'étudier l'image que se formaient d'elle, entre 1250 et 1950, de Marco Polo à Borges, les esprits cosmopolites. C'est pourquoi je vous prie de vous prodiguer : ah! si vous pouviez me communiquer l'inventaire de la bibliothèque! (elle m'importerait plus que celle même de Babel!).

En vérité, nous ne consacrerons jamais assez de notre vie à étudier la mort de l'esprit cosmopolite au siècle XXe de l'ère catholique. Le voilà chez vous de nouveau en péril. Défendons-le, sans merci; et prenons quelque courage : son destin fut toujours précaire. A preuve, ce détail : au moment où sévissaient Fadeiev et les grammairiens de l'école « marrante » paraissait en France une brochure qui se donnait pour le manifeste, ou la charte, d'un nouveau comparatisme, d'un nouveau cosmopolitisme : mais voilà, — l'auteur, M.-F. Guyard [1], y commettait une de ces imprudences qui ne pardonnent guère, celle d'étudier les « agents » du cosmopolitisme : traducteurs, émigrés, voyageurs, exilés. Les « agents »! « Vous voyez bien, s'écrièrent tous les « marrants »; vous voyez bien : il avoue! les comparatistes et autres cosmopolites sont des « agents » de l'étranger! »

Ici fâcheusement se termine, au bas d'une page, le mémoire que moi, Lou Tcho, disciple indigne, pieusement j'ai transcrit d'après le pur pinceau de Maître Wang Yuan-Ming. »

*
* *

Grâce à l'Intelligence Service, j'ai pu vous révéler ce précieux document, qui parut dans 502 ans. Au risque toutefois de contrister le pieux Lou Tcho et son bon Maître, je hasarderai quelques appositions; même, quelques critiques.

Quant au problème de priorité : je comprends mal qu'on se le pose. Borges le premier du premier coup porta le genre à son point de perfection : la brièveté. Qu'avant de concevoir sa *Vocation*, Pierre Klossowski ait ou non connu les *Fictions*, peu importe.

1. Voyez en effet : M.-F. Guyard. *La littérature comparée*, P.U.F., 1952, et surtout ch. III : *Les agents du cosmopolitisme littéraire.*

Il n'a point accepté les règles de ce jeu : il a écrit ses deux cents pages. Pour une recension, deux cents pages c'est dix fois trop.

Second grief (que vos tablettes, Wang Yuan-Ming, m'accablent de leur indulgence!) second grief, dis-je : pourquoi n'estimer en Borges que l'inventeur d'un procédé? Car enfin, *Les ruines circulaires*, *La loterie à Babylone*, *la Bibliothèque de Babel*, que j'avoue tenir pour très obsédantes, ce ne sont que fictions banales: je veux dire : que belles histoires. Les problèmes que les philosophes ne se posent que parce qu'il est trop aisé de démontrer que l'homme jamais n'en saura le fin mot, je les vois enfin traités selon qu'ils le méritent : en fables. Soit que Borges nous singe le divin désordre, soit qu'il joue à sonder tous les possibles, à vaincre l'idée de temps ou de mémoire, chaque fois il invente un mythe aussi beau que les plus beaux du monde. Mais, vivant au XX[e] siècle, il se garde bien d'oublier que son temps est celui de *Mystère magazine*.

D'où ce grief, le troisième : Wang Yuan-Ming n'a pas tracé mot de ce qui fait pour moi le charme des *Fictions* : dans le genre « mythe », qui fera mieux, plus mystérieux, plus Sherlock Holmes, que *Le jardin aux sentiers qui bifurquent*, ou que *La forme de l'épée?* Regrettons que Maître Wang ait ignoré l'histoire d'*Abenjacán el Bojari, muerto en su laberinto*, et qui parut dans *Sur* en 1951 [2]; sans doute y eût-il appris que Borges s'ingénie (et qu'il excelle) à imaginer des situations policières inextricables : celle où l'assassin est mort quand se produit l'assassinat, de sorte que *Zaid* se fait passer pour Abenjacán, tue Abenjacán, et par conséquent devient Abenjacán. Je préciserai, non sans vergogne, que si seulement Maître Wang avait lu avec soin l'*Examen de l'œuvre d'Herbert Quain*, l'une des fictions, il aurait compris que Borges a formé l'idée d'un roman où le lecteur *doit* découvrir, à seconde lecture, « une *autre* solution, la véritable, et se montrer ainsi plus subtil que le détective! » Faudrait-il supposer qu'il a sauté *La Mort et la boussole*, où le détective, à mesure qu'il croit cerner les coupables de crimes déconcertants, se laisse prendre au piège que lui tendent ses meurtriers? Mais qui pourrait ne pas commencer la lecture d'une histoire si bien titrée? L'ayant commencée, qui pourrait s'interrompre? Avouons-le donc : Borges est passé maître en contes policiers. Rien là de surprenant : l'intelligence faite homme pouvait-elle se priver de la seule technique dont puisse

1. Numéro d'août.

actuellement se flatter le roman : celle du *Mystère de la chambre jaune*, ou des *Karamazov?* En ce siècle où les sots ne manquent point, j'aime que Borges, à rigueur d'intelligence, retrouve sans faillir l'épouvante et le merveilleux.

Quant à l'affaire du *cosmopolitisme* : sachons gré à Wang Yuan-Ming d'estimer à son prix cette « grâce divine », sans laquelle il n'est point de civilisation; si pourtant j'étais un « marrant », je connais déjà ma réponse, et qu'elle puerait le sophisme : « Qui dit échange, dit que ceux qui échangent ont quelque chose à échanger. Des techniques partout les mêmes, trop de touristes un peu partout, voilà qui menaçait de paralyser la vieille Europe. Si nous n'avions pas pris sur nous de stopper le processus de nivellement et d'uniformisation, la race blanche tout entière allait bientôt dégénérer. Nous avons pendu tous les cosmopolites : c'est que nous pensions à nos arrière-neveux, dont nous voulons faire, plus tard, beaucoup plus tard, autant de cosmopolites. Et donc, mort à Borges! »

(Il est vrai que celui-ci n'est pas tendre pour les « marrants ». Le seul qu'il introduise, un certain Moon, Vincent Moon, est un capon, un mouchard; au demeurant, le principal héros d'une parfaite histoire.)

Pour moi qui tiens autant à mon bonheur qu'à celui de mes arrière-arrière-arrière neveux, je veux jouir *hic et nunc*, ici même, et dare-dare, de la grâce divine dont par grâce inhumaine on se propose de me châtrer : je veux garder le droit de lire le Borges. Si les oukases de nos tristes « marrants » ont pour fin de former de bons soldats, bien abrutis, je dis que c'est mal concevoir le patriotisme; car Borges le cosmopolite a chanté Buenos Aires, le lieu de sa naissance et celui de son séjour; faisant plus pour son pays par un seul beau livre, d'écriture sèche, subtile, que vingt mille « marrants » qui s'efforcent de mal écrire. C'est pourquoi j'aimerais qu'on le lût dans l'original. Non pas que la traduction soit mauvaise; assez bonne plutôt, avec de très bons moments; mais Ibarra et Verdevoye pourraient améliorer ce premier état de leur texte. En vue des innombrables tirages que je souhaite à ces *Fictions*, je signalerai quelques erreurs, que j'ai relevées dans les cinquante premières pages [1]. P. 24, *Tous les ans*; non : *cada tantos años* c'est-à-dire *tous les trois ou quatre ans*; p. 27, dans la

1. Ce qui m'autorise à supposer qu'il faudrait revoir l'ouvrage entier.

phrase sur Alfonso Reyes, omission de trois mots (*de índole policial*) et cet *ex ungue leonis*, qui ne veut rien dire (il s'agit du fameux *ex ungue leonem*); même page, *ce « new world »*; non : *ce « brave new world »*, qui fait allusion au livre d'Aldous Huxley : même page, décidément malencontreuse : *dirigés par un homme de génie obscur*, ce qui veut traduire, mais ne traduit pas : *oscuro hombre de genio* (*obscur homme de génie*); p. 30, *Spinoza impute à leur inépuisable divinité les attributs de l'étendue et de la pensée*; Borges écrivait : *a su inagotable divinidad los attributos*, ce qui pour moi veut dire : *à son dieu inépuisable* (le sien, le dieu de Spinoza); p. 31, un *faussement*, pour *falseo*, n'est pas français, alors que *falseo* dit bien ce qu'il veut dire : qu'à nommer un état mental, on l'adultère (ce mot un peu recherché ne messiérait point à *falseo*, que teinte un rien d'archaïsme); p. 39, pourquoi *déduit*, quand Borges dit *educido*, et au sens propre : faire sortir une chose d'une autre, comme d'un silex l'étincelle; p. 43, ce que je suppose un lapsus : *dans certaines régions de Tlön* pour : *en ciertas religiones de Tlön* (*dans certaines religions de Tlön*); p. 45, autre lapsus : *des lois humaines*, pour *inhumanas*, *inhumaines*, et quelques mots sautés dans la phrase d'après : *urdido por hombres*; p. 46, contre-sens sur *el mero español*, que Verdevoye traduit *le simple espagnol*; Borges veut dire et dit : *el mero español*, c'est-à-dire *l'espagnol lui-même* (il s'agit là d'un américanisme assez connu, et que j'ai parfois entendu au Mexique). Voici pour l'*Approche du caché*, traduit par N. Ibarra : p. 47, omission de *John H. Watson*, au cours de la première phrase : quelques lignes plus bas, il faut lire *la double et invraisemblable tutelle de...*, au lieu de *la double invraisemblable*, car Borges a mis la virgule entre les deux adjectifs; p. 48 : *Le papier était, à peu près, du papier journal*, où *à peu près* n'est pour *casi* qu'un fort gauche à peu près; p. 49, *tumulte civil* colle bien à l'espagnol, *tumulto civil*, mais ne colle pas en français; il faut *émeute*, ou *bagarres*; même page, est-ce vraiment *meurt piétiné? muere y es pisoteado*, c'est-à-dire, ce me semble, *il meurt, après quoi on le piétine*; même page, *Dieu l'Indivis*, n'est pas mal; c'est même du français vieillot; mais Borges disait *indivisible*, non point *indiviso*; trop belle traduction, qui prête à l'écrivain une intention que je n'y trouve pas; même page, *il tue — ou pense tuer —*; je dirais plutôt en suivant l'espagnol : *Il tue — ou croit avoir tué —*; p. 50, *sur la terrasse où il y a un puits*, alors que Borges précise que le puits se trouve au beau milieu de la terrasse : *en el centro*;

p. 51, *despojador* de cadavres se dit en français *détrousseur* (et non pas *dépouilleur*) de cadavres; même page, plutôt que : *revient à un hommage*, l'espagnol me suggère : *équivaut à un éloge*; même page, *regarde naître les jours sur la mer d'un contentieux de Madras*, où l'ordre des mots n'est pas tolérable, pour : *desde una escribania*; p. 52, *incrédulo* serait mieux rendu par *sceptique*, je pense, que par *mécréant*; p. 53, l'espagnol suggère *la part en eux du divin* plutôt que *leur portion de divinité*, etc. [1].

S'agissant d'un livre aussi chargé d'intentions, ces quelques amendements ne me semblent pas superflus. Et puis, c'est connu, toute vipère *cosmopolite* peut engendrer un *formaliste* : C. Q. F. D.

ÉTIEMBLE.

P. S. — Peut-être conviendrait-il d'écrire maintenant un essai sur l'influence de *Fictions* sur cet article sur *Fictions*. J'y songerai.

1. Nous disons *Travancore*, et non point *Travankor*, etc.

Jean Bernard.

ÉTAT DE LA MÉDECINE

Le radiologue ne photographie plus platement les organes, il cerne leurs contours par des liquides opaques ou colorés, il obtient des représentations isolées des divers plans dont l'addition forme l'image globale. Portées par des tubes flexibles, de petites lampes éclairent conduits et viscères; on voit respirer la lointaine muqueuse bronchique, on découvre les atrophies et les urticaires latentes de l'estomac. Le cœur, le cerveau sont parcourus de courants; on enregistre leurs tracés, on analyse leurs variations, on reconnaît sur l'électrocardiogramme l'insuffisance cachée du cœur, on surprend sur l'électroencéphalogramme la future épilepsie, les raisons d'un grave trouble du sommeil ou d'un désordre de l'esprit. Espions radioactifs, les isotopes marquent les corps simples et les combinaisons moléculaires et font connaître leurs traversées et leurs destins. On sait prélever pendant la vie les humeurs les plus profondes, les tissus les plus secrets; les sondes pénètrent dans chacune des cavités cardiaques et permettent de comparer chimiquement le sang de l'oreillette à celui du ventricule; les aiguilles ponctionnent la rate,les ganglions et, derrière sa barrière osseuse, la moelle sternale; les fragments de tissu ainsi obtenus ne sont pas examinés seulement au microscope optique, mais aussi au microscope électronique et au microscope à contraste de phases sous lequel les cellules conservent leur mobilité, avec lequel peuvent être cinématographiés les changements constants de leur forme, leurs mouvements, la vie en somme.

Il ne s'agit pas d'opposer aux méthodes d'une médecine ancienne limitée aux langues montrées, aux urines mirées, aux pouls comptés, les prodiges d'un institut plus ou moins biométrique. Les progrès sont d'une autre sorte.

Pendant les deux derniers siècles, l'application de la méthode

anatomo-clinique, la confrontation systématique des documents d'autopsie et des constatations faites pendant la maladie ont permis à la médecine d'exister. Depuis trente ans nous assistons à une révolution plus violente, plus importante, sans cesse réanimée ; ce n'est plus après la mort que l'on s'efforce de comprendre, foie et poumons en main, les raisons des troubles fatals, c'est pendant la vie même que l'on peut maintenant être informé de l'état des organes, des substances normales ou anormales qu'ils secrètent ou excrètent, de l'aspect et des caractères des cellules malades, de l'évolution (spontanée ou modifiée par la thérapeutique) de ces désordres.

*
* *

Les découvertes de Pasteur ont au XIXe siècle transformé notre conception des maladies et, dans une certaine mesure, notre conception du monde vivant. Elles ont permis la prévention rationnelle et efficace de certains des maux les plus graves qui frappent les hommes et les troupeaux. Mais elles n'ont eu, par un paradoxe singulier, qu'une influence lente et longtemps restreinte sur le traitement même de ces maladies infectieuses qu'elles avaient permis de définir. Le médecin qui, vers 1935, soixante-quinze ans environ après le début des grands travaux pastoriens, se trouvait appelé à soigner des infectés, pouvait aisément faire le compte des médications actives capables de guérir ses malades. Il disposait d'une part de sérums antitoxiques, et surtout du sérum antidiphtérique, sortes de contrepoisons combattant des microbes très spéciaux, ceux qui agissent exclusivement par leurs toxines. Il pouvait, d'autre part, lutter avec succès contre divers êtres microscopiques différents des bactéries communes, l'hématozoaire du paludisme, l'amibe de la dysenterie, le tréponème de la syphilis. Mais il demeurait impuissant devant ces microbes usuels, quotidiens qui sont à la fois les compagnons fréquents de l'homme sain, et les responsables dangereux des grandes maladies familières, le staphylocoque du furoncle et des septicémies, le streptocoque de l'érysipèle et de la fièvre puerpérale, le pneumocoque de la pneumonie, le gonocoque de la blennorragie, le bacille de la fièvre typhoïde, le bacille de la tuberculose. On avait bien vanté contre ces infections des vaccins et des sérums divers ; certains, comme le sérum antiméningococcique, avaient même eu leur époque de gloire.

On connaissait des antiseptiques colorés, bleus, jaunes, rouges, qui détruisaient les germes *in vitro*, dans les verres des laboratoires, mais ces antiseptiques restaient inefficaces *in vivo*, dans le corps de l'homme infecté.

En 1935 survient un grand événement : Domagk, à Iéna, prépare la sulfamido-chrysoïdine. En 1937, Trefouel, Nitti et Bovet, à l'Institut Pasteur de Paris, découvrent l'activité du noyau sulfamide. Dès lors le traitement par les sulfamides, la sulfamidothérapie, prend son essor. En 1939, Florey, Chain et l'équipe d'Oxford montrent toute l'importance de la pénicilline découverte en 1929 par A. Flemming et restée dix ans oubliée; ils l'appliquent au traitement des infections avec le succès que l'on sait.

La synthèse des sulfamides s'inscrit dans la ligne des progrès de la bio-chimie : le déplacement savant sur une chaîne moléculaire d'un atome ou d'un groupement permet d'obtenir un corps capable de dominer les maladies invaincues et rebelles. La pénicilline vient d'un tout autre côté, de cette partie un peu méprisée alors, et qui paraissait périmée, de la bactériologie, celle qui étudie les antagonismes microbiens, les conflits opposant entre eux les êtres microscopiques. Déjà Pasteur avait, au terme de recherches consacrées à ces antagonismes, annoncé que « la vie empêche la vie ». On appellera antibiotiques les substances sécrétées par les champignons qui, comme la pénicilline, sont douées d'une activité antimicrobienne. Ces substances sont nombreuses, et plusieurs d'entre elles ont pris une très grande importance en thérapeutique : la streptomycine de Waksman, le Chloramphenicol, l'auréomycine, la terramycine.

Avec les sulfamides et la pénicilline on possède donc actuellement six grandes médications anti-infectieuses. La situation de 1935 s'est trouvée retournée en 15 ans. Il n'est guère d'exemple en médecine d'un changement aussi complet en un temps aussi court. Tel vieillard atteint d'érysipèle qui, quelques années plus tôt, aurait péri, guérit maintenant en quelques jours. Comme aussi cet enfant atteint de méningite cérébro-spinale qui auparavant était menacé de mort, ou s'il survivait, de cécité, de surdité, d'idiotie. Et la gonorrhée contre laquelle s'épuisaient de décevants lavages se tarit le plus souvent en moins d'une semaine. Les grandes septicémies à streptocoques, à staphylocoques, à pneumocoques sont presque devenues des maladies bénignes. La fièvre typhoïde et les infections paratyphoïdes sont abrégées et atténuées. On

guérira bientôt la syphilis par un traitement de quelques semaines, peut-être de quelques jours. On guérit dès maintenant, dans la très grande majorité des cas, l'endocardite maligne lente par la pénicilline, l'auréomycine ou la terramycine. Par la streptomycine on parvient à guérir, lorsqu'ils sont traités assez tôt, la moitié des enfants atteints de méningite tuberculeuse. Avant les antibiotiques, endocardite maligne et méningite tuberculeuse étaient constamment mortelles.

Les progrès sont tels que l'on peut espérer la prochaine disparition de certaines maladies infectieuses et que l'on doit pour d'autres maladies prévoir un changement complet des méthodes thérapeutiques. On envisage ainsi, dans divers pays, et pour un avenir point éloigné, de réduire sérieusement les programmes de construction de sanatoriums pour tuberculeux.

Les traitements nouveaux ne connaissent pas que des succès. Sur certains points on enregistre des échecs (ainsi les infections à virus sont peu modifiées jusqu'à présent), sur d'autres des reculs. On admire la sensibilité des germes aux thérapeutiques nouvelles, on apprend bientôt leur éventuelle résistance spontanée ou plus souvent acquise. Le gonocoque, très sensible initialement aux sulfamides, leur résistait déjà souvent, quand vint la pénicilline. On commence à voir chez les enfants des méningites tuberculeuses à bacille streptomycino-résistant, bacille venant d'un adulte tuberculeux longtemps traité par la streptomycine. Dans le traitement des infections à staphylocoques on doit souvent substituer l'auréomycine à la pénicilline, constamment active en 1945, souvent inefficace en 1952.

Une étrange course de vitesse s'est engagée entre les chercheurs qui chaque année, presque chaque semestre, découvrent un nouvel antibiotique, et les agents microbiens qui, presque aussi rapidement, apprennent à résister à l'antibiotique précédent. Cette résistance est tantôt totale, tantôt partielle. Dans le second cas il suffit d'élever les doses du médicament pour obtenir l'amélioration souhaitée. On sait actuellement mesurer cette sensibilité des germes aux antibiotiques. On peut, en quelques heures, le germe ayant été isolé de l'organisme malade, préciser l'antibiotique auquel il est sensible et les doses nécessaires. Cette étude de la sensibilité et de la résistance aux antibiotiques des agents pathogènes est entrée dans la pratique courante; elle donne beaucoup de solidité et de rigueur au traitement des maladies infectieuses.

***

Dans certaines familles, l'histoire des grossesses et des naissances est une suite funeste d'accidents dont la gravité s'accroît de gestation en gestation, frappant surtout les derniers nés. Le premier enfant est indemne, le deuxième est atteint d'anémie sévère, le troisième, le quatrième, le cinquième enfant, atteints de jaunisse grave, succombent pendant les premiers jours de la vie; les enfants suivants sont des fœtus hydropiques, expulsés au septième mois, gonflés par un œdème monstrueux. On a longtemps cherché en vain la raison de ces catastrophes, on invoquait une syphilis imaginaire, une malformation congénitale qu'on ne précisait pas. On sait aujourd'hui que ces désordres mortels sont la conséquence d'un conflit survenu pendant la grossesse entre le sang de la mère et celui de l'enfant. Le père et les enfants appartiennent à un groupe sanguin particulier, dit « Rhésus positif » parce que les globules rouges contiennent une substance spéciale, le facteur Rhésus, commun à certains hommes et au singe Macacus Rhésus; la mère, dont les globules sont Rhésus négatif, n'appartient pas à ce groupe. Pendant la grossesse, au cours des constants échanges fœto-maternels, la mère reçoit les globules rouges Rhésus positif de l'enfant, fabrique pour les éliminer des anticorps anti-Rhésus, des substances capables de détruire ces globules rouges. Ces anticorps sécrétés par la mère sont de véritables poisons pour l'enfant, attaquant ses globules et les cellules de son foie, de son système nerveux. La quantité de ces poisons maternels reste modérée lors d'une première grossesse. Ces poisons sont bientôt assez violents pour empêcher l'enfant de vivre, pour l'empêcher ensuite de naître vivant. On avait coutume d'admirer le couple parfait que forment la mère et l'enfant qu'elle porte; on connaît maintenant les combats sanglants dont la vie intra-utérine est parfois le terrain. Il faut ajouter que le facteur Rhésus, les anticorps anti-Rhésus ne sont pas des êtres de raison, ce sont des corps chimiques que l'on peut mesurer et titrer.

En France seulement, 2.000 à 3.000 enfants sont chaque année victimes de ce conflit Rhésus. Une méthode thérapeutique nouvelle, l'exsanguino-transfusion, permet assez souvent d'éviter leur mort. Dès sa venue au monde, on change complètement le sang du nouveau-né, on remplace le sang empoisonné qui le tue par du

sang normal qui lui permettra de vivre. Ce grand bouleversement, ce changement complet du sang d'un nouveau-né est devenu un acte courant, généralement bien supporté, fréquemment efficace.

L'explication et le traitement des accidents péri-natals ne sont pas les seules conséquences de la découverte du facteur Rhésus. On sait maintenant la complexité du groupe Rhésus, l'existence de 6 sous-facteurs, C, D, E, c, d, e, diversement associés.

Cinq cents types humains différents ont pu être séparés. L'étude des groupes et sous-groupes sanguins prend une très grande importance en médecine légale et permet, beaucoup plus fréquemment qu'autrefois, d'innocenter un éventuel coupable, d'écarter une présomption de paternité. Cette étude vient aussi faciliter la solution de certains problèmes d'anthropologie. La répartition des groupes sanguins est constante dans une population d'un type ethnique déterminé. On a pu ainsi montrer que les groupes sanguins sont les mêmes chez les peuples océaniens d'une part dont l'origine est discutée, et d'autre part chez les Mongols.

L'individualité de chaque être vivant, de chaque viscère peut-être de cet être vivant, nous apparaît ainsi beaucoup plus précise qu'on ne l'imaginait. On comprend que cet individu, si étroitement défini, soit si vulnérable, puisque tous les corps qui l'entourent, tous ceux qui le pénètrent, ou presque tous, sont étrangers, sont ses ennemis. On est en conséquence devenu beaucoup plus exigeant en matière de transfusion sanguine; les groupes du donneur et du receveur étant rigoureusement identiques, les accidents deviennent exceptionnels, les indications de la méthode peuvent être largement étendues. On a découvert, appliquant les notions apprises chez le nouveau-né, l'existence chez l'adulte d'anémies, de jaunisses liées à la présence dans le sérum d'anticorps antiglobulaires. On saisit les raisons de l'échec habituel des greffes d'organes étrangers, les greffes de reins par exemple. On en vient, hypothèse non démontrée, à supposer l'existence d'organismes hétérogènes, — à envisager, pour prendre des exemples très grossiers, l'existence de conflits chez certains sujets entre le rein qui serait d'une sorte et le foie d'une autre sorte. Ces conflits expliquent peut-être certaines maladies viscérales mystérieuses.

*
* *

L'iode radio-actif explore les fonctions thyroïdiennes mieux que ncertaine mesure du métabolisme basal. Les cellules changeantes › la muqueuse vaginale, examinées sur des frottis prélevés aux vers moments du cycle, révèlent, par leurs changements êmes, les insuffisances ou les excès de l'ovaire. La souris, la lapine tout récemment le crapaud, modifiés par les urines de mme enceinte, sont devenus les réactifs vivants des gestations ımaines.

Les extraits glandulaires, faibles et ambigus, sont progressive-ent remplacés par des hormones chimiquement définies, cris-llisées, souvent obtenues par synthèse. Ces hormones tantôt nt régulièrement injectées, tantôt sont incluses une fois pour utes sous la peau sous forme de copeaux cristallins, de pellets ont la résorption continue s'adapte aux besoins de l'organisme. es hormones mâles, l'androstérone et la testostérone, les hor-ones féminines, la folliculine et la progestérone, ont ainsi été olées et le temps n'est plus où l'équation aménorrhée - insuffi-ınce ovarienne conduisait à des thérapeutiques souvent désas-euses; la synthèse d'une importante hormone surrénale, la ésoxycorticostérone, a permis le traitement substitutif, encore nparfait certes mais longtemps efficace, de la redoutable maladie ronzée d'Addison.

En vingt ans, la seule endocrinologie a vu se révéler plus de faits ouveaux, s'accomplir plus de découvertes qu'en dix siècles toute . médecine. Pourtant les grands progrès du diagnostic et du trai-ment sont moins importants peut-être que les changements e notre conception de la physiologie glandulaire, que la portée ès générale, au delà même de la pathologie endocrinienne, de ertaines acquisitions récentes.

On sait maintenant que les glandes endocrines ne sont pas rganes isolés, mais éléments d'un système commun, unis entre eux ar des liens vigoureux. Entre thyroïde et hypophyse, entre thy-oïde et ovaire, entre hypophyse et ovaire existent ainsi d'étroites lations; le premier rang de cette hiérarchie endocrine paraît ien tenu par l'hypophyse, véritable moteur glandulaire, sensible ourtant aux incitations de ses satellites. On a appris à mesurer importance des corrélations neuro-endocrines; chaque glande est

intimement unie au système nerveux sympathique qui la touche; entre l'hypophyse et le cerveau végétatif, son voisin, les synergies sont si nombreuses, si diverses, si intimes qu'on éprouve quelque peine à discerner les fonctions de l'un et de l'autre. Les corrélations diencéphalo-hypophysaires expliquent peut-être pour une part certains de ces désordres organiques d'origine nerveuse qui ont, à travers les changements de vocabulaires (influence de l'âme sur le corps autrefois, médecine psycho-somatique aujourd'hui), constamment préoccupé les observateurs.

On commence à comprendre les raisons des inégales conséquences de troubles glandulaires identiques; longtemps négligé, l'état des récepteurs retient l'attention; les glandes mammaires, le système pileux, les cartilages de conjugaison, la muqueuse utérine sont, d'un être humain à un autre, inégalement aptes à répondre aux incitations hormonales. De la réceptivité tissulaire qu'on s'efforce d'apprécier dépendent, pour une large part, les manifestations cliniques.

Les traitements hormonaux ne pallient pas seulement les excès et les insuffisances glandulaires, ils peuvent aussi corriger des désordres indépendants de ces excès et de ces insuffisances. En 1949, Hench et Kendall ont montré qu'une des 28 hormones surrénales connues, la cortisone, était capable de transformer la marche et les symptômes des rhumatismes chroniques évolutifs. Les cruelles douleurs qui torturaient le malade disparaissent, le sommeil revient. Les articulations retrouvent leur forme, leur dimension, leur mobilité. On sut bientôt qu'une hormone hypophysaire, celle qui stimule l'écorce surrénale, l'A.C.T.H. (Adreno-Cortico-Trophie Hormone, en anglais) obtient les mêmes résultats, probablement parce qu'elle provoque la sécrétion de cortisone par l'organisme. Jumelles vite glorieuses, la cortisone et l'A.C.T.H. améliorent souvent et guérissent parfois le rhumatisme articulaire et ses dramatiques manifestations cardiaques, arrêtent l'attaque de goutte et certains asthmes sévères, ralentissent passagèrement au moins l'évolution de certaines leucémies. Les effets sont imparfaits, rarement complets, parfois éphémères et souvent ne se maintiennent pas lorsqu'on interrompt un traitement qu'on ne peut, sans de sérieux inconvénients, prolonger beaucoup. Mais en dépit de ces imperfections, la très grande importance des deux nouvelles hormones vient de l'action très générale qu'elles exercent sur les maladies du tissu conjonctif, de ce tissu de soutien, charpente et

trame du corps et des organes, dont les désordres échappaient jusqu'à présent à tous les effets thérapeutiques.

*
* *

Il y a plus de différence entre le chirurgien de 1920 et le chirurgien de 1952 qu'entre l'artisan du XVIIIe siècle et le chef moderne d'une grande exploitation industrielle. Préparé, mesuré, analysé en toutes ses humeurs, en tous ses tissus, le patient vient sur la table opératoire et se trouve le centre d'un monde animé et rigoureux. A sa tête l'anesthésiste, remplaçant l'étudiant nonchalant d'antan et sa compresse chloroformée, règle une machinerie savante de gaz et de liquides ; à ses pieds le médecin réanimateur, par ses sérums, ses transfusions, ses toniques, corrige à chaque instant les conséquences de l'intervention ; tout autour les panseuses dansent l'habituel ballet des boîtes et des compresses ; au milieu le chirurgien. Lui aussi a changé. Il fuit les virtuosités et les acrobaties tactiles des maîtres de la génération précédente ; il est devenu économe, méticuleux, doux, presque lent ; il observe les changements qu'il provoque, il respecte les organes et les tissus. D'anatomiste qu'il était, il s'est élevé à la dignité d'un physiologiste. Les jours suivants, les désordres engendrés par l'acte chirurgical, et poliment appelés « maladie opératoire », sont reconnus, jaugés, corrigés. Les antibiotiques réduisent la fréquence des infections secondaires ; les anticoagulants préviennent souvent les phlébites ; les transfusions compensent les déperditions sanguines. L'opéré guérit presque toujours. Déjà en 1944, sur 100 blessés atteignant l'hôpital de campagne, 95 survivaient. Il faut songer à ces 100 blessés du champ de bataille, aux membres broyés, aux poitrines traversées, aux abdomens et aux crânes défoncés. De l'admirable efficacité des méthodes chirurgicales modernes, ce chiffre, 95 survivants sur 100, porte témoignage mieux que tous les discours. Ces progrès ont permis à la chirurgie d'annexer de nouveaux domaines.

L'ablation des tumeurs de la moelle épinière rend leurs jambes à certains paralytiques. Précocement reconnues, localisées par la ventriculographie, l'électro-encéphalographie et les radio-isotopes, les tumeurs du cerveau sont assez souvent enlevées dans de bonnes conditions ; des épilepsies sont ainsi guéries, des cécités prévenues. Pour apaiser d'intolérables douleurs, pour atténuer de graves

désordres de l'esprit, les psycho-chirurgiens amputent des fragments intacts d'encéphale, espérant empêcher la conscience de la douleur et régler (mais ce n'est pas toujours heureusement) l'équilibre mental.

La chirurgie thoracique, longtemps limitée à l'évacuation des épanchements de la plèvre, à la recherche des projectiles, est devenue une grande chirurgie. Elle attaque les kystes, les abcès, certaines tuberculoses, les cancers pulmonaires eux-mêmes. Poumons royaux et plébéiens sont enlevés avec succès; tantôt c'est un seul lobe, tantôt tout un poumon que l'on retire. Plus qu'aucune discipline peut-être, celle-ci est aidée par les qualités de l'anesthésie, la connaissance améliorée de la physiologie respiratoire, les soins post-opératoires.

Une idée d'Helen Taussig, cardiologue de Baltimore, a suscité la chirurgie cardiaque. Les enfants bleus, peu aptes à la vie, sont les victimes d'un défaut anatomique, d'un court-circuit qui jette le sang veineux dans le sang artériel. Une autre dérivation, chirurgicale celle-ci, établie entre les gros vaisseaux qui naissent du cœur, rétablit une circulation acceptable. Ces enfants chétifs, cyaniques, asphyxiques, fragiles entre les fragiles, supportent l'intervention. Il survivent, puis ils vivent.

Hardie, heureuse et neuve, la chirurgie inspirée par Helen Taussig reste indirecte; elle respecte le cœur lui-même. Plus audacieux encore, les chirurgiens, depuis peu, ouvrent le cœur, corrigent rapidement son vice, par exemple élargissent un rétrécissement mitral et améliorent le malade. Leur nécessaire brièveté limite actuellement la portée de ces interventions. La mise au point de « cœurs artificiels », c'est-à-dire d'appareils destinés à suppléer le cœur pendant l'opération, va prochainement donner un très grand essor à la chirurgie cardiaque directe. Ces « cœurs artificiels » existent dès maintenant; ils ont été employés chez l'animal; ils sont en cours d'étude chez l'homme. Dans un avenir peu éloigné, le chirurgien réparera, sans hâte et en toute tranquillité, un cœur exsangue, séparé de ses vaisseaux, tandis que fonctionnera, au rythme de la vie, la pompe artificielle accordée aux artères et aux veines pendant tout le temps nécessaire à l'intervention.



En face de ces succès, les échecs. Trois d'entre eux sont graves : les malformations congénitales, les scléroses, les cancers. Mais l'examen de l'état actuel des recherches n'est pas décourageant.

Les causes des monstres, écrivait Amboise Paré, sont multiples, la première est la gloire de Dieu, la seconde son ire. A peine plus savants en 1920 qu'Amboise Paré, les médecins, en ces dernières années, ont au moins appris à poser correctement la question. On a compris que les malformations congénitales, celles avec lesquelles l'enfant naît, étaient les unes héréditaires, les autres acquises pendant la vie intra-utérine. Une science nouvelle, la génétique médicale, précise la transmission des premières, note leurs éventuelles liaisons à des caractères normaux, les prévoit assez souvent sans pouvoir les prévenir. Mais, alors qu'on suivait avec quelque impatience les lents développements de cette mathématique biologique, une voie nouvelle et inattendue a été ouverte par l'étude des complications foetales de la rubéole. De surprenantes observations nous ont enseigné que les malformations les plus graves des nouveau-nés, les anomalies cérébrales, la cataracte, les vices cardiaques, peuvent être les conséquences de la plus bénigne des maladies, d'une rubéole maternelle survenue pendant les premières semaines de la grossesse. Cette découverte a donné un nouvel élan à l'embryologie expérimentale. Inspirés par la rubéole, les embryologistes soumettent les femelles gravides à des carences, à des intoxications au début de la gestation et créent ainsi des monstres. On espère que ces recherches en retour permettront de mieux saisir les raisons des malformations humaines; on se borne actuellement à écarter les futures mères des rubéoleux, à veiller plus attentivement sur les deux premiers mois de la grossesse. On n'évite qu'inconstamment, qu'incomplètement les malformations. On se réjouit, par une hygiène et une diététique convenables, de sauver tant d'enfants, qu'auraient tués au siècle passé les infections et les troubles digestifs ; on demeure accablé par les arriérés, les hydrocéphales, les hémophiles, les épileptiques, victimes de malformations qu'on comprend quelquefois, qu'on n'empêche presque jamais.

*
* *

L'homme du vingtième siècle triomphe des infections. Si quelque cancer ne l'atteint pas, un désordre vasculaire vient l'emporter. Les problèmes posés par l'hypertension d'une part, par les scléroses d'autre part, sont très différents, mais également obscurs. On a construit d'éphémères théories, on a exploré avec une admirable minutie les humeurs et les hormones; en vain, causes et mécanisme demeurent inconnus.

*
* *

Une cellule se développe irrégulièrement, se multiplie de façon anarchique; ses voisines l'imitent; une masse anormale est formée; un cancer est né, sorte de caricature de la vie; il va s'étendre, envahir et comprimer les organes sains, jeter des métastases lointaines. Dans tous les pays, appliquant les méthodes les plus variées, les chercheurs s'efforcent de résoudre le premier problème de la médecine actuelle.

D'importantes constatations ont déjà été faites. On sait qu'un cancer encore localisé peut être définitivement détruit par la chirurgie ou les radiations, et l'on sait assez souvent dépister à ce stade initial le cancer non encore incurable. On a découvert les causes de certains cancers. Des virus définis provoquent chez la poule et le rat des tumeurs malignes qui peuvent être transmises comme des maladies infectieuses. Les applications de carbures dérivés du goudron engendrent des cancers de la peau et des muqueuses; certaines hormones favorisent le développement des tumeurs mammaires des rongeurs. L'exposition aux radiations augmente notablement, dans certaines espèces animales, la fréquence des cancers.

Après mille charlataneries, on commence à appliquer des traitements médicaux doués de quelque efficacité; les uns, comme les analogues de l'ypérite, ne sont que des destructeurs, les autres vont plus loin; les hormones féminines arrêtent provisoirement (mais cet arrêt provisoire peut durer quelques années) l'évolution des redoutables métastases osseuses du cancer de la prostate. La cortisone et l'A.C.T.H., certaines antivitamines comme les

antifoliques, exercent la même action passagère mais remarquable sur le cours des sarcomes ganglionnaires de certaines leucémies.

L'observation suivante, que nous avons recueillie l'an dernier, illustre à la fois l'importance de cette action et ses limites :

Chez un garçon de treize ans, un cancer ganglionnaire a envahi le thorax, l'abdomen, le crâne, la moelle des os. Un traitement par la nouvelle hormone hypophysaire, l'A.C.T.H., est institué. Après six jours de traitement les tumeurs qui comprimaient crâne et poitrine, menaçaient la vue et la respiration, disparaissent, la moelle et le sang redeviennent normaux. L'enfant a retrouvé toutes les apparences d'une santé parfaite. Cet état satisfaisant ne dure qu'un mois, puis une rechute survient qui sera cette fois insensible à tous les efforts thérapeutiques et évoluera rapidement vers la mort. Cette amélioration fut cruellement éphémère, mais elle est bien digne de retenir l'attention, car l'A.C.T.H. est une stimuline, une substance inactive par elle-même, mais excitant la sécrétion par l'organisme de substances actives. Cet enfant tenait en lui le pouvoir, endormi, inexploité mais présent, de triompher passagèrement de son cancer.

Il serait injuste de méconnaître l'importance des progrès accomplis, et présomptueux de les surestimer. Nombreux sont les cancers dont l'extension est si rapide qu'on ne peut les surprendre localisés; les effets des traitements médicaux sont toujours passagers; derrière cette diversité des causes que laissent entrevoir les recherches expérimentales, le mécanisme (peut-être unique) du déclenchement du processus cancéreux reste aussi mystérieux. Sommes-nous près ou loin du but? Les progrès souhaités viendront-ils de la patiente et collective accumulation de documents ou d'une soudaine invention comparable à celle qui, un siècle plus tôt, créa la notion d'infection? On l'ignore, mais le temps est long.

***

On reconnaît, parmi ces diverses disciplines, le souci commun de la recherche médicale contemporaine, le souci de mesurer les phénomènes observés. On pèse les hormones, on titre les anti-corps anti-Rhésus, on compte, sur la plaque de gélose, les combattants du conflit entre les anti-biotiques et les colonies microbiennes. Parce qu'elle est parvenue à mesurer correctement les mouvements de la vie, la biologie s'est élevée au rang de science véritable. Le développement, la précision des méthodes de mesure expliquent cette exploitation accélérée des découvertes expérimentales qui donne depuis vingt ans son élan à la médecine.

Cette tendance analytique, parfois excessive, rend peut-être compte aussi de certains échecs. Comme le rappelait récemment un des maîtres de la physique médicale, l'homme moderne, disséqué en organes par l'anatomiste, découpé en tissus et cellules par l'histologiste, pulvérisé en molécules par le physico-chimiste, volatilisé en électrons, protons, neutrons par le physicien moléculaire, se présente au chercheur sous la forme d'un nuage de particules élémentaires. Peut-être même seulement comme un ensemble de probabilités de présences particulaires. Une des tâches importantes du médecin est actuellement de retrouver ou de maintenir, derrière cette fragmentation, l'unité sans cesse renouvelée mais constante de son patient.

Jean BERNARD.

F. Bertier.

L'IDÉOLOGIE POLITIQUE DES FRÈRES MUSULMANS

Tandis que, dans les sciences, on s'attache de plus en plus à la précision, et qu'on en arrive à remplacer, jusqu'en logique formelle, les mots, trop vagues, par des symboles mieux définis, dans le langage politique, au contraire, continue de régner la plus néfaste confusion. C'est que, sans doute, la politique n'est pas une science, et aussi que cela sert des intérêts : l'opinion publique est sentimentale, et l'on emploie de préférence les mots propres à attirer ses sympathies. En fin de compte, cette confusion coûte cher, elle cause des morts, des destructions. L'Orient paie aujourd'hui, au prix de vies humaines, ses institutions mal adaptées à son état social, mais aussi le vocabulaire de l'idéologie politique européenne qu'on a voulu, à toute force, lui appliquer. Ainsi le terme de « nation » et ses dérivés [1]. Créé pour décrire un type assez bien défini de sociétés européennes, il a été étendu abusivement aux sociétés orientales. Épingler l'étiquette « nationalisme » sur tous les désordres étranges qui agitent les Pays Arabes peut à la rigueur servir à les justifier [2], puisque le nationalisme est un des tabous les plus respectés de notre temps. Cela peut même paraître les expliquer. On s'épargne ainsi la peine d'en rechercher les causes et l'on cache tant à l'étranger qu'aux « nationaux » eux-mêmes, la déplaisante réalité : mais comment dès lors y porter remède?

Non moindre tabou, la notion d' « unité nationale » voile la différence essentielle — la différence d'essence — qu'il y a, dans les Pays Arabes, entre la population des villes et le paysannat.

1. Dans la langue arabe, le mot « nation » et ses dérivés ont été exprimés par des racines différentes, comme l'a fait remarquer M. L. Massignon, preuve que cette notion est étrangère aux pays musulmans.
2. Il arrive aux gouvernements arabes de les encourager pour appuyer leur politique étrangère; ils sont généralement victimes de la violence qu'ils ont suscitée.

C'est là, sur le plan socio-culturel, un clivage dont il est indispensable de tenir compte. On peut en particulier, d'après cette division, classer les partis égyptiens en deux genres bien distincts : d'une part, les partis anciens issus de la lutte « nationaliste » de Mustapha Kamel et Saad Zaghloul : Wafd, Libéraux-constitutionnels, Saadistes, Nationalistes, etc... D'autre part, les nouveaux partis : communiste, socialiste, et l'Association des Frères Musulmans. Très schématiquement, les premiers pourraient se définir de la façon suivante [1] : basés sur les circonscriptions campagnardes qui dominent largement le Parlement par le nombre des sièges, ils représentent les intérêts des familles de propriétaires fonciers. Ils n'ont guère de partisans dans les villes, sauf le Wafd qui conserve une certaine clientèle dans des groupes limités, notamment les avocats et les fonctionnaires qu'il a toujours comblés de faveurs. Leurs idéologies s'inspirent de celles des démocraties européennes, comme cela ressort des noms qu'ils se sont donnés, et ils attribuent les troubles survenant dans les villes soit au « nationalisme », soit encore à des causes économiques (hausse du coût de la vie, disproportion des fortunes).

Les trois autres partis sont issus des classes moyennes et inférieures des villes; le suffrage universel, qui avantage considérablement la campagne, les prive de toute représentation au Parlement : aucun d'eux n'y a jamais eu de siège — sauf, aux dernières élections, le parti socialiste dont un représentant a été élu à la Chambre des Députés, dans une circonscription provinciale. Ennemis des démocraties occidentales, ils jugent indispensable pour le salut de la Société égyptienne un bouleversement total de ses institutions.

Nous laisserons de côté le parti communiste [2], dont les méthodes et l'idéologie sont les mêmes qu'ailleurs, ainsi que le parti socialiste qui, bien qu'ayant eu récemment, semble-t-il, une action croissante sur la masse, ne devait son succès qu'à la personne de son chef, Ahmed Hussein, et à son talent pour flatter les instincts de violence.

L'Association des Frères Musulmans, fondée en 1928, à Ismaïlia, par le Cheikh Hassan el-Banna, s'est développée rapidement dans les villes et atteignait en 1948, disait-on, plus d'un million d'adhé-

1. Chacun de ces partis a sa propre idéologie; on ne peut ici entrer dans les détails, mais seulement dégager les grandes lignes.
2. Interdit en Égypte.

rents. Dissoute à la suite d'attentats retentissants qui lui furent attribués, son « Guide Suprême » mort dans des conditions restées mystérieuses, ses principaux chefs et des milliers de ses membres incarcérés, elle n'en a pas moins continué à vivre clandestinement et s'est reconstituée dès l'arrivée du Wafd au pouvoir, ce qui témoigne de sa vitalité et de la solidité de sa structure. Son Comité exécutif a élu en novembre dernier, un nouveau « Guide Suprême », Hassan el Hodeiby bey, ancien conseiller à la Cour d'Appel, et son adjoint, Abdelkader Ouda, venu également de la magistrature.

Ce dernier a publié dans les derniers mois une série d'ouvrages où il expose, sur divers sujets, la doctrine des Frères Musulmans. L'un d'eux [1], consacré à leur idéologie politique, nous a paru mériter d'être résumé brièvement étant donné l'importance qu'a prise cette Association dans tous les Pays Arabes. Ce qui ajoute encore à son intérêt, c'est que l'auteur, comme tous les magistrats égyptiens, a été formé à l'école du Droit français, dont le code égyptien s'est principalement inspiré : ce livre n'est donc pas l'œuvre d'un cheik sans contact avec les réalités du monde moderne, mais d'un juriste bien au fait de nos institutions occidentales, et qui n'a connu que tard, il nous le dit lui-même, la Législation Islamique [2].

Avant d'aborder les institutions politiques, Abdelkader Ouda juge utile de donner un aperçu rapide de la conception musulmane du monde, de la place que l'homme y occupe, et de la Loi.

L'Univers entier a été soumis par Dieu à Adam et à ses descendants : ciel, terre, mer, animaux, plantes, etc... sont là pour les servir et ils en tirent parti grâce à l'intellect qui leur a été donné. C'est dans ce sens que Dieu a fait de l'homme son remplaçant, son mandataire dans ce monde. Comme tout mandat, celui-ci comporte des conditions : l'homme doit adorer Dieu et obéir à ses Commandements qui se résument en trois points : faire la prière, preuve de foi — payer l'aumône légale, preuve de vertu — enfin, « prescrire

1. *L'Islam et nos Institutions Politiques*, Caire, 1951.
2. Nous ne pensons pas utile de nous étendre ici sur les sources où A. Ouda a puisé sa pensée. Ce sont principalement, outre le Coran et la Tradition, les modernistes musulmans, Mohamed Abdouh et Rachid Rida dont il suit d'assez près l'ouvrage consacré au Califat (trad. H. Laoust, Mémoires de l'Institut Français de Damas, Beyrouth, 1938). Il s'en sépare cependant sur certains points essentiels, notamment la notion de *nécessité*, et toujours dans le sens le plus intransigeant.

le bien et empêcher le mal » [1], preuve de soumission à la Loi. Tout acte qui n'est pas conforme à ces conditions est nul, d'une nullité absolue, et ne saurait donc engager les musulmans.

Dieu ayant créé le Ciel et la Terre en est le seul propriétaire. Tous les biens qui s'y trouvent lui appartiennent et, s'il les a mis au service de l'humanité, ce n'est pas pour que tel groupe ou tels individus en profitent à l'exclusion des autres : tous y ont également droit. Les richesses que détiennent les hommes ne sont donc pas leur propriété, ils n'en ont que la jouissance. Ils peuvent les acquérir par des moyens légaux, les faire fructifier par leur travail les dépenser ou en disposer conformément à la Loi; mais ce n'est pas là un droit absolu : la Société, représentant de Dieu sur la Terre, peut réglementer au mieux de l'intérêt général, l'usage de ces biens. Outre l'aumône légale (*zakât*), impôt dont les proportions ont été fixées une fois pour toutes par la tradition, Abdelkader Ouda estime obligatoire également un deuxième impôt (*infâk* ou *Sadaka*) que les canonistes ont dans l'ensemble jugé seulement recommandable. D'après lui, cet impôt devrait s'étendre à tout ce qui dépasse les besoins du musulman et de sa famille, sauf dans le cas où la Société serait assez riche pour le laisser à sa disposition; mais de plus, il admet que l'État puisse, en cas de nécessité, prendre aux particuliers cela même qui est nécessaire à leurs besoins. Ainsi, la Société peut pratiquement confisquer la totalité des revenus des Musulmans [2].

Dieu, en tant que créateur et propriétaire de l'Univers, a établi dans ce monde un Ordre que l'homme, son mandataire, doit respecter. Il y a une vérité, un droit (*hakk*) [3] unique en dehors desquels il n'y a qu'erreur et perdition. Cet ordre est maintenu par la Loi (*Charia*), dont les sources sont le Coran et la *Sunna* [4], et il est donc interdit d'obéir aux lois inventées par les hommes. Cette Loi régit, avec la plus grande précision, toutes les affaires humaines, elle moule les pensées, les sentiments et les sens, la vie intérieure et les rapports sociaux, les relations avec ce monde

1. C'est là une formule qui revient fréquemment dans le *Coran* et d'où les modernistes musulmans tirent de multiples conséquences.

2. Par ailleurs, les Frères Musulmans ont écrit à diverses reprises qu'il conviendrait d'examiner par quels moyens ont été acquises les grandes propriétés foncières d'Égypte. Cela amènerait, on le devine, à les confisquer.

3. Ce terme canonique signifie aussi bien le droit que la vérité ou le bien (au sens moral).

4. La *Sunna* est la tradition du Prophète recueillie par ses compagnons.

homme avec l'au-delà. L'Islam mène ainsi tous les hommes vers un but unique, et ils ne forment tous qu'une seule âme et un seul cœur.

Pour que cette Loi soit appliquée strictement, il est nécessaire qu'un gouvernement en impose l'observance. Le gouvernement islamique se distingue de tous les autres gouvernements par trois qualités qui le caractérisent : 1° Sa Constitution est le *Coran :* elle est divine et ne saurait être modifiée par les hommes; 2° Il comporte obligatoirement la *Choura* [1]; 3° Le Chef de l'État — et à la fois du Gouvernement — est le seul mandataire de la communauté; c'est d'elle seule qu'il tient son autorité; elle a le droit et même le devoir de contrôler ses actes, et doit le remplacer par un autre s'il ne gouverne pas conformément à la Loi. Ainsi, explique Abdelkader Ouda, cette forme de Gouvernement n'est ni théocratique, puisque son chef ne reçoit pas son pouvoir de Dieu, mais des hommes, — ni démocratique, car il est fondé sur la religion et la vertu qui le préservent de la corruption, — ni dictatorial, puisque le chef de l'État et le peuple sont liés par un véritable contrat que ce dernier peut rompre s'il n'est pas correctement observé, — ni monarchique, puisque le pouvoir n'est pas héréditaire.

Le Calife

Le Chef de l'État s'intitule indifféremment calife, imâm ou roi, président de la République, führer ou camarade; c'est tout un. Détenteur du pouvoir exécutif, sa fonction est de faire observer l'Islam dans tous ses aspects, religieux constitutionnel, moral, économique, etc... L'un des membres de la communauté doit obligatoirement remplir cet office, sinon la communauté entière se trouve en état de péché.

Pour qu'il soit digne d'être élu, le Calife doit posséder un certain nombre de qualité qu'Abdelkader Ouda énumère en copiant les juristes anciens; il lui faut être musulman, de sexe masculin, adulte et raisonnable, connaître parfaitement la législation islamique et le droit international moderne, avoir une culture générale, être vertueux et juste, etc... L'auteur ne s'écarte de la tradition que sur un point, d'ailleur fort important : il est généralement admis

1. En arabe, *choura* signifie « conseil ». On verra plus loin le sens qu'il faut donner à ce terme; ne trouvant aucun terme équivalent en français, nous avons pensé qu'il était préférable de garder le mot arabe.

que le Calife doit être *koréichite*, c'est-à-dire de la tribu du Prophète. Partageant en cela les vues d'une secte dissidente, les *Kharidjites*, Abdelkader Ouda estime que tout musulman, quelles que soient son origine et sa race, peut-être élu Calife du moment qu'il remplit les conditions voulues.

Ce sont les *ahl al-choura* [1] qui choisissent le Calife. Pour que son élection soit valable, il faut qu'il donne son consentement et que l'ensemble des *ahl al-choura*, ou au moins la majorité, votent pour lui. En aucune circonstance, le Calife ne peut désigner son successeur, même s'il en est digne à tous les égards. Le serment prêté par les Ulémas au fils du cinquième Calife, Moawiya, du vivant de celui-ci, a causé la ruine de l'Islam; ses successeurs ont imité son exemple, et finalement le Califat est devenu héréditaire et la succession a été fixée par la loi au bénéfice d'enfants avant même leur naissance. On a alors cessé de consulter les *ahl al-choura;* en renonçant ainsi à leurs droits, les musulmans ont trahi Dieu grâce à qui ils avaient dominé le monde, et étaient devenus les guides de l'humanité; aussi Dieu les a-t-il châtiés en les humiliant et en les soumettant à leurs ennemis.

Sur un point encore, Abdelkader Ouda s'écarte de la tradition : la plupart des légistes admettent que le Califat imposé par la force peut néanmoins être considéré comme légalement valide parce qu'il y a, dans ce cas, nécessité contraignante et que la révolte pourrait amener des scissions (*fitna*) [2] au sein de la communauté. Abdelkader Ouda estime au contraire que cette soumission à la nécessité à créé les scissions les plus graves : la pire des scissions est la désobéissance à Dieu et tout ordre contraire à l'Islam doit disparaître, quelque sacrifice que cela puisse coûter.

Sa fonction ne distingue en rien le Calife des autres membres de la communauté. Il n'a aucun caractère sacré et, s'il commet une faute, il doit en être puni comme n'importe quel particulier. Toutefois, se trouvant dans l'obligation de se consacrer entièrement à l'intérêt public et ne pouvant donc gagner sa vie, il pourra prélever sur le budget de l'État les sommes nécessaires pour faire vivre sa famille comme un homme de condition moyenne : ni riche, ni pauvre, précise Abdelkader Ouda.

1. Ce sont les gens qui participent à la *choura* dont on verra plus loin le rôle essentiel.

2. *Fitna* signifie tentation, péché grave, puis scission dans la communauté.

La durée du Califat n'est pas limitée; elle se prolonge jusqu'à la mort du Calife s'il ne démissionne pas et si aucun motif, faute grave, affaiblissement des facultés, ne justifie sa déposition.

La Choura

C'est un des « piliers de la foi ». Elle est soumise aux principes suivants : 1° C'est un droit; ceux qui gouvernent ont le droit de demander conseil aux *ahl al-choura*, comme ceux-ci ont le droit de donner leur opinion sur toutes les affaires de l'État. 2° C'est une obligation pour les Gouvernements de soumettre toutes les questions concernant la communauté aux *ahl al-choura*, et ceux-ci, s'ils ne le font pas, peuvent l'exiger. 3° Chacun doit donner son avis avec la plus entière sincérité et n'avoir d'autre but que de servir les intérêts de l'Islam, sinon l'on trahit la confiance de Dieu. 4° Il n'est pas nécessaire que les *ahl al-choura* soient tous du même avis : on doit suivre la majorité après une discussion où toutes les opinions auront pu librement s'exprimer. Il peut sans doute arriver que la majorité se trompe, mais c'est exceptionnel, et d'ailleurs le Prophète n'a-t-il pas dit : « Ma communauté, tant qu'elle sera d'accord, ne pourra tomber dans l'erreur ». 5° La minorité doit se ranger sincèrement à l'avis de la majorité, et le défendre comme s'il était le sien. Une fois la décision prise, elle ne doit pas la critiquer ni rouvrir de discussion à ce sujet.

Les *ahl-al-choura* sont en nombre limité, car on ne peut demander conseil qu'à des personnes mûres, expérimentées. La majorité d'entre eux, sinon tous, doit avoir une connaissance parfaite de la Loi. Vu que les sciences se sont développées et compliquées depuis l'époque du Prophète, et que beaucoup de questions ont, en dehors de leur aspect légal, un aspect technique, on pourra leur adjoindre des spécialistes ignorants de la Loi. Ceux-ci auront à se prononcer uniquement sur les questions techniques, le dernier mot devant naturellement rester aux juristes, qui pourraient être groupés en un comité analogue au Conseil d'État. Tout cela sera réglé par les *ahl al-choura* suivant l'opportunité.

La tradition n'a pas fixé le nombre, ni le mode de désignation des *ahl al-choura*. Cela sera décidé au mieux de l'intérêt général. Ils doivent, toutefois, remplir les conditions suivantes: 1° être

vertueux; 2° être instruits, soit dans une des sciences modernes, soit en droit canonique; une bonne culture générale peut suffire; 3° être intelligents et expérimentés.

Les *ahl al-choura* sont les représentants de la communauté; leurs décisions doivent obligatoirement être exécutées par les Gouvernements qui ne sont, eux, que les serviteurs de la communauté, puisque c'est d'elle qu'ils tiennent leurs pouvoirs.

L'une de leurs fonctions les plus importantes est de désigner le Calife. Leur choix doit se porter sur le Musulman qui remplit le mieux les conditions voulues, et sur celui-là seul. Si, en effet, on a pu admettre dans le passé que, vu les distances, il pouvait y avoir plus d'un Calife à la fois, cela ne se justifie plus à présent. La Communauté musulmane est une, et c'est de sa division artificielle en plusieurs États qu'est venue sa faiblesse; elle ne doit donc avoir qu'un seul chef. La désignation du Calife se fait au cours d'une cérémonie intitulée *moubayaa :* le Calife prête serment de se conformer au Coran et à la *Sunna* et de faire régner la justice. Les *ahl al-choura* jurent d'obéir au Calife tant qu'il gouvernera suivant la Loi. Lorsque la majorité a prêté serment, tous lui doivent obéissance, et la communauté entière se trouve engagée par le choix de ses représentants.

Il est recommandé d'écarter du Califat tout candidat qui manifesterait le désir d'être élu, car cè désir serait inspiré par le goût de la puissance.

Les pouvoirs dans l'État islamique

Abdelkader Ouda en compte cinq :

1° *Le Pouvoir Exécutif :* C'est le Calife qui l'exerce seul. Il consiste à faire appliquer l'Islam et à administrer les affaires de l'État conformément à la Loi. Cela comporte notamment la nomination et le contrôle des fonctionnaires, ainsi que leur révocation, mais uniquement pour des motifs justifiés. Par ailleurs, le Calife dirige la Prière et le Pélerinage à la Mecque, émet des rescrits en vue d'orienter la conduite des musulmans dans la voie de l'Islam. Ses nombreuses fonctions l'obligent à se faire aider par des ministres qui sont responsables devant lui; ils doivent mettre en application sa politique et se conformer à ses ordres; ils sont ses représentants et il les nomme et les révoque à sa guise.

2° *Le Pouvoir Législatif :* La Loi règle toutes les actions, toutes les situations humaines aussi bien pour ce monde que pour l'autre. Elle ne peut cependant prévoir tous les cas particuliers; elle fournit les principes généraux, le cadre dans lesquels viendront s'insérer des règlements plus détaillés et adaptés aux circonstances. C'est bien ainsi du reste, pense Abdelkader Ouda, qu'il doit en être, pour une Loi éternelle et parfaite qui prétend assurer à la Société, dans tous les temps, une existence heureuse et garantir la Justice, l'Égalité, et la Fraternité. La législation particulière est donc laissée au jugement des hommes. Elle comprend : a) *La législation administrative* qui précise le mode d'application des textes de la loi. Ce sont les actes réglementaires, les décrets, les arrêtés. b) *Les lois* nécessaires en vue d'organiser la société dans tel cas particulier que la Loi n'a pas prévu. Elles doivent nécessairement être en accord avec son esprit, sinon elles sont nulles et ne doivent être ni exécutées, ni même suivies. C'est le Calife seul qui dispose du pouvoir législatif en ce qui concerne la législation administrative, le Calife en collaboration avec les *ahl al-choura* pour ce qui a trait aux lois d'organisation. Le Calife est chargé de leur exécution.

3° *Le Pouvoir Judiciaire :* Le Calife nomme les juges mais ils ne doivent pas pour cela être considérés comme des mandataires de la communauté et ne doivent obéir qu'au Coran et à la Loi. Inamovibles, ils ne peuvent être révoqués que pour des fautes graves; ils conservent leurs fonctions si, pour un motif quelconque, le Calife est remplacé par un autre. Leur pouvoir est donc parfaitement indépendant des autorités.

4° *Le Pouvoir Financier* [1] : Comme les juges, les fonctionnaires des finances sont nommés par le Calife, mais sont les mandataires de la communauté. On ne peut les révoquer sans motif. Nul n'a de pouvoir sur eux que le Coran et la *Sunna.* Les revenus des impôts ne peuvent être dépensés que conformément à la Loi de l'Islam.

5° *Le Pouvoir de Contrôle et de Redressement :* Ce pouvoir appartient à la communauté entière représentée par les *ahl al-choura* et les Ulémas. Il consiste en une surveillance étroite et une critique sévère des actes des gouvernants. C'est là un devoir qui a pour but d'éviter la corruption de l'État.

1. L'Islam accorde une importance toute particulière à la gestion des deniers publics du fait du caractère religieux de l'impôt.

Les droits de l'homme

Dès la Révélation, l'Islam a garanti à tous les habitants de l'État musulman des droits que, dit Abdelkader Ouda, les lois positives n'ont accordé aux européens que 1.300 ans plus tard. Ils ont pour but d'élever le niveau de la population, de préserver la dignité de l'homme, de l'aider à tirer parti de ses ressources intellectuelles et de ses moyens physiques.

Les principaux droits sont les suivants :

L'égalité : Le Coran et la Sunna imposent une égalité absolue entre tous les hommes, aucun n'est supérieur à l'autre, aucun groupe, aucune race n'a de privilège. Les musulmans sont tous égaux en droits [1] et en devoirs devant l'État et la Loi. Il y a aussi égalité entre musulmans et non-musulmans, sauf en ce qui a trait à la religion : dans ce domaine, juifs et chrétiens en pays d'Islam ne sont soumis qu'aux règles de leur foi.

Liberté de pensée : Chacun a le droit d'adopter les opinions qu'il juge les meilleures. L'Islam incite même à user de sa raison et blâme la paresse intellectuelle.

Liberté de croyance : Bien avant l'Europe, l'Islam a pratiqué la tolérance en matière de religions. Chacun peut conserver sa religion ou l'abandonner, comme il lui convient. On ne saurait contraindre un chrétien ou un juif à devenir musulman, tout au plus le conseiller, tenter de le convaincre sans user de menaces.

Liberté d'expression : C'est là, non seulement un droit, mais comme on l'a vu, un devoir. Chacun doit défendre par la parole et la plume ce qu'il estime vrai ou juste. Cette liberté comporte cependant des restrictions : les insultes, la calomnie sont interdites. *En outre, ce qui est exprimé par la parole ou par la plume ne doit pas s'écarter du texte ni de l'esprit de la Loi.*

Liberté d'instruction : L'Islam encourage l'enseignement, et fait même de la quête de la science un devoir, car c'est un moyen de connaître Dieu et la Vérité. Mahomet aurait dit que les savants sont les héritiers des prophètes. Le gouvernement doit donc répandre l'instruction et faire son possible pour la rendre accessible à tous.

Liberté de propriété : L'Islam permet aux hommes d'acquérir et de posséder ce qui leur plaît, en bien meubles et immeubles,

1. A l'exception, on l'a vu, des droits politiques.

dans les limites fixées par la Loi; ce qui signifie qu'ils n'en ont que la jouissance, qu'ils n'en tirent que le revenu nécessaire pour leurs besoins — sans prodigalité, ni avarice — et qu'il leur faut donner à la communauté et aux pauvres la part qui leur revient.

Cette idéologie ne peut manquer de paraître, à certains égards, étrangement réactionnaire, et ce qu'elle a de théorique, d'utopique même, est quelque peu déconcertant [1]. Avant d'examiner comment ce qui est en somme un projet de constitution se comporterait à l'épreuve des faits, nous le considérerons comme un idéal, un pôle d'attraction pour le parti que nous croyons le plus représentatif de la population citadine de l'Égypte et nous essaierons de comprendre si, et dans quelle mesure, il peut résoudre ses problèmes sociaux.

On relève d'abord, tout au long du livre, un sentiment d'amertume, de révolte contre l'humiliation que, depuis un siècle, a subie l'Islam. Chez tout musulman, si humble soit sa condition, l'un des traits les plus marquants est la fierté [2] qu'il éprouve d'appartenir à la seule vraie foi; se voir dominé par des non-musulmans qu'il méprise, ou que tout au moins il estime lui être inférieurs, est pour lui une cruelle blessure d'amour-propre qu'il ressent jusqu'au plus profond de lui-même. L'auteur de cette humiliation il l'a, peut-on dire, objectivé : c'est le Colonialisme. Contraint de s'incliner devant la force, il en résulte chez lui un état permanent de tension intérieure qui, lorsque pour un motif quelconque tombent les entraves, explose en ces mouvements désordonnés, haineux, d'où résultent souvent des victimes tant chez les étrangers que chez les minoritaires, représentants, alliés, ou bénéficiaires du Colonialisme. De l'état d'abaissement dans lequel est tombé l'Islam et qu'il décrit en paroles amères, Abdelkader Ouda recherche d'abord les causes : c'est, nous l'avons vu, que les musulmans ont trahi Dieu, et que Dieu les en a durement punis. Les *Ahl al-choura* ont abandonné leur devoir de critique, la communauté s'est scindée en multiples États. Pour rendre à l'Islam la dignité qu'il a perdue, il faut ressouder la Communauté qui, unie sous le gouvernement d'un chef unique, formera un ensemble humain assez important pour se faire respecter. Mais, surtout, la communauté doit revenir en arrière, retourner au carrefour d'où, il y a treize

1. Mais les musulmans ne comprennent pas davantage ce qu'ils nomment notre « réalisme » qui, à leur avis, est pur cynisme.
2. La fierté en Islam est une vertu.

siècles, elle s'était engagée dans la mauvaise voie, reprendre conscience de sa mission divine et retrouver cette force d'expansion que lui donnait la foi pure, la sévérité des mœurs, le mépris de la mort, grâce à quoi elle avait conquis le monde; car, écrit Abdelkader Ouda, « il est de la nature de l'Islam de dominer et de n'être pas dominé, d'imposer sa Loi à toutes les nations et d'étendre son pouvoir au monde entier » [1]. Est-ce là ce qu'on appelle « nationalisme »? Cela n'y ressemble que fort peu.

Révolte contre la domination de l'Islam par les non-musulmans, mais aussi critique très dure du régime actuel de l'Égypte. « Les ténèbres nous ont envahis, dit Abdelkader Ouda, du jour où nous avons tourné nos regards vers l'Europe et l'Amérique, où nous nous sommes inspirés de leurs régimes démocratiques, socialistes, communistes, et la vérité et le droit (*al-hakk*) se sont perdus lorsque nous avons délaissé le Coran pour lire J.-J. Rousseau, Karl Marx, Lénine et autres mécréants. [2] » C'est que, pour lui, les régimes se divisent en deux catégories; ceux où le pouvoir est « matériel », ceux où le pouvoir est « spirituel ». Les premiers sont imposés de l'extérieur et par la force; on ne s'y soumet que par nécessité ou par intérêt personnel. Les autres, au contraire, entraînent l'adhésion des sujets qui les respectent dans leur pensée et dans leur cœur. C'est évidemment dans la première catégorie qu'il range le régime actuel de l'Égypte. Cela pourrait surprendre : la Constitution de 1923 a été rédigée, sans aucune pression extérieure, par des Égyptiens élevés généralement dans les écoles françaises, imbus de l'esprit de la Révolution de 1789 et qui se sont inspirés des Constitutions belge et française [3]. Franchement démocratique on ne voit pas au premier abord ce qu'elle peut avoir de si tyrannique. Mais, nous l'avons signalé au début, la conséquence du suffrage universel a été de donner la prépondérance aux campagnes. Les paysans, en majorité illettrés, votent docilement suivant les directives des grandes familles provinciales ou des fonctionnaires du gouvernement. La population citadine n'ayant jamais été effectivement représentée au Parlement, a cessé de s'intéresser aux élections au point que, lors de la dernière consultation en 1950, à peine 10 % de l'électorat des villes a usé de son

1. Page 56.
2. Page 216.
3. Le Roi y a seulement plus de pouvoirs : il peut renvoyer le gouvernement, ce qui a évité, en pratique, une dictature du parti wafdiste.

vote [1], et c'est pourtant bien dans les grandes villes, en Égypte comme ailleurs, que se trouve l'élément le plus instruit, le plus dynamique de la population, et le seul qui ait, si vague soit-elle, une formation politique .La presse, qui pourrait dans une certaine mesure, établir une liaison entre le peuple et le Parlement, tient fort mal son rôle. Ainsi, dans ce régime prétendu démocratique, il n'y a pratiquement aucune pénétration de la « superstructure organisée » par la « sociabilité spontanée » [2], elle lui est, peut-on dire, parfaitement transcendante. C'est le régime de l'autoclave. Il ne reste donc au peuple d'autre moyen d'exprimer son opinion que de manifester dans la rue quand il en trouve l'occasion. S'il est brutal, ce mode d'expression n'est guère précis, d'autant que la motivation est elle-même confuse [3] : l'incendie et le pillage de magasins *étrangers* peuvent aisément être attribués au « nationalisme » comme à l'action « d'éléments criminels ». Que propose Abdelkader Ouda pour remédier à cette situation? En premier lieu, de supprimer le suffrage universel [4] dont on peut juger les méfaits, ensuite de le remplacer par un corps composé des « *ahl al-choura* » qu'à vrai dire, il définit assez mal, mais qui, largement ouvert aux classes moyennes, représenterait la population des villes d'une façon certainement plus adéquate que le Parlement actuel, et qui, étant en contact permanent avec le peuple, saurait exprimer ses véritables aspirations. Il est certain, que, si réactionnaire qu'il nous paraisse, ce régime serait en fait plus démocratique, au sens propre du mot, que la Constitution de 1923.

Nous voudrions tenter de pousser notre analyse encore un peu plus loin. On aura remarqué certainement l'importance toute particulière qui est accordée dans cet ouvrage à la loi islamique [5]. Nous ne croyons pas trahir l'idée qui s'en dégage en disant que,

1. Encore faudrait-il examiner par quels moyens cette minime fraction a été amenée aux urnes.

2. G. Gurvitch : *Vocation actuelle de la Sociologie*, Paris, 1951, p. 178.

3. La rébellion de la police auxiliaire, au Caire, le 26 janvier, a été certainement causée par la mort de 40 policiers, tombés sous les balles britanniques, la veille, à Ismaïlia; mais elle en voulait aussi au Gouvernement d'avoir suspendu le paiement d'une de ses indemnités (Rapport du Parquet).

4. Il n'est pas seul à le critiquer : beaucoup d'intellectuels seraient d'avis de modifier la loi électorale et d'instituer un vote plural.

5. Ce formalisme, le courant majeur de la pensée islamique, apparaît dès le VIIIe siècle à Basra; il en auraitamené le tarissement si, en marge, un courant mystique ne lui avait constamment fourni le contenu affectif qui lui faisait défaut.

pour le musulman, il n'y a de parfaitement objectif que la Loi. Le monde est contingent, et la causalité n'est qu'une coutume (*sunna*) que Dieu maintient à chaque instant en vigueur, mais qu'il peut modifier quand il lui plaît. C'est donc aux faits de se plier à la Loi, et non, comme nous le concevons, à la loi de s'adapter aux faits. Le vocabulaire même témoigne de cette attitude en face de la réalité. Nous avons noté que le mot *hakk*, qui signifie droit, juste, bien, veut dire aussi *vrai ;* ce n'est pas un exemple isolé; rares sont les mots qui n'expriment qu'une valeur, presque tous ont une nuance religieuse. Ainsi le monde apparaît polarisé, toutes les valeurs positives réunies d'un côté, les valeurs négatives de l'autre. Comme l'écrit Abdelkader Ouda, « l'Islam est en vérité une teinture dont Dieu teint ses fidèles et le croyant n'est un vrai musulman que s'il se colore lui-même, sa famille, ses actes et tout ce qui l'entoure de la couleur pure de l'Islam » [1]. Autrement dit, l'Islam est totalitaire; toutes les valeurs, vérité, morale, justice, beauté, etc... se confondent en une seule, l'Islam et le musulman est un homme *total*, au sens que Marcel Mauss donnait à ce terme [2]. Toute la pensée européenne, au contraire, a tendu depuis la Renaissance, à séculariser et à dissocier les valeurs, et « cette multiplicité des échelles de valeurs, ce pluralisme des voies ascendantes » sont même considérés comme « les acquisitions les plus précieuses de notre civilisation entière » [3]. Mais cette évolution s'est faite lentement, elle a pris plusieurs siècles, et il n'y eut jamais, dans le Christianisme, cette complète fusion des valeurs que nous voyons dans l'Islam. Naïvement confiante dans l'universalité de sa civilisation, l'Europe de la fin XIXe et du début du XXe a cru pouvoir l'imposer partout. Les orientaux occidentalisés ont poursuivi son œuvre, et les partis au pouvoir gouvernent l'Égypte, depuis vingt-cinq ans, en s'inspirant de nos idées libérales du XIXe siècle et du sensualisme Benthamien. Le résultat, chacun en peut juger. Dans les grandes villes, nous voyons d'abord un petit groupe de gens fortunés qui, avec leur foi, ont perdu ce qui maintenait en eux la cohésion de leurs valeurs [4].

1. Page 57.
2. Il l'opposait à l'homme « divisé » de la civilisation européenne.
3. G. Gurvitch : *Les Tendances actuelles de la Philosophie allemande*, p. 96.
4. Il y a, cela va de soi, de nombreuses exceptions. Beaucoup d'Égyptiens sont de parfaits occidentaux, mais ils perdent alors tout contact avec leur peuple.

Celles-ci se sont effondrées ne laissant subsister que les seules valeurs monétaires; l'argent, qu'ils recherchent avec une incroyable avidité, leur permet d'acquérir nos objets, mais non leur signification, et sans laquelle ils ne sont que des jouets. C'est ensuite la jeunesse des classes moyennes, étudiants des écoles secondaires et des Universités laïques, chez qui l'affranchissement des valeurs traditionnelles se traduit par une anarchie morale, une indiscipline des instincts dont ils souffrent intensément. Surtout les tourmente leur sexualité insatisfaite. Il faut songer qu'il y a à peine trente ans, dans les villes, les femmes ne sortaient que voilées; c'étaient les hommes que le voile protégeait. Sa suppression, la libération des femmes, ont été trop rapides pour que les hommes apprennent, dans ce bref intervalle, à dominer, à sublimer leurs instincts [1]. Le cinéma, qui sait être insidieusement luxurieux, irrite encore davantage cet appétit sexuel que, dans l'état actuel, les jeunes gens ne peuvent que difficilement satisfaire. Ce n'est pas par « nationalisme » qu'on a brûlé, le 26 janvier, quarante cinémas du Caire. Le prolétariat des villes [2], enfin, misérable physiquement et moralement, toujours croyant, mais dégagé de cette armature familiale si forte dans les villages, sous les yeux duquel on met toutes sortes de tentations auxquelles sa foi ou sa pauvreté lui interdisent de céder, comment s'étonner qu'il recherche dans les stupéfiants — que l'Islam ne prohibe pas au même degré que l'alcool — l'oubli de sa condition, ou que, de loin en loin, il soit pris d'un vertige de violence et tente de détruire tout ce qui symbolise cette société à laquelle, homme *total*, il lui est impossible de s'adapter. Comment ce peuple des villes ne chercherait-il pas à rejeter nos idéologies qui déchirent sa conscience [3] et n'éprouverait-il pas une véritable nostalgie pour cette société islamique où, bien encadré, il n'avait pas à se poser tant de questions auxquelles il est incapable de répondre? C'est là, croyons-nous, exposé de façon très schématique, l'un des problèmes cruciaux de l'Égypte. Et l'on n'y voit guère d'autre solution dans l'immédiat que celle

1. Il fallait d'abord « valoriser » la femme. En Orient, elle n'a pas encore pleinement atteint à la dignité de « personne », elle est encore « objet ».
2. Il n'est pas question ici de l'ouvrier d'usine, bien protégé par les lois et le Bureau du Travail, et dont la condition est très décente.
3. Il n'y a pas dans la langue arabe de terme qui traduise cette notion de conscience psychologique. Elle connait la conscience morale : l'activité humaine ne peut être l'objet que de jugements de valeur.

qu'indique Abdelkader Ouda : le retour au règne de la Loi [1]. Une évolution trop rapide, forcée, pourrait-on dire, a compromis la santé morale de cette société. Il faut revenir en arrière et repartir sur une meilleure voie.

Il nous reste à examiner ce qu'il adviendrait de ce projet de Constitution, si, par des moyens légaux ou par la force, les Frères musulmans parvenaient à l'imposer. Beaucoup de points sont laissés dans une imprécision, peut-être calculée. En particulier, le choix des *ahl al-choura.* On peut raisonnablement penser que ces *ahl al-choura* ne seraient autres que l'élite des Frères Musulmans, auxquels on adjoindrait les Ulémas sympathisants et un certain nombre de techniciens. Cela rappelle étrangement, avec toutefois une idéologie différente, le gouvernement de parti unique en Allemagne ou en U.R.S.S. Si l'on y ajoute le puritanisme des mœurs, la suppression des grandes fortunes foncières, l'égalitarisme (« à chacun suivant son travail », disent les Frères Musulmans) les entraves mises à la liberté d'expression qui, on l'a vu, doit respecter l'idéologie officielle, la ressemblance avec le régime soviétique devient frappante.

Sur la politique étrangère, Abdelkader Ouda ne s'exprime que très succinctement. Il se borne à rappeler la division traditionnelle du monde en deux territoires, telle qu'elle est toujours enseignée dans les cours de droit international de l'Université d'al-Azhar : Le « Territoire de l'Islam » et le « Territoire de la Guerre ». Ce n'est point notre propos d'étudier ici cette division qui est évidemment plus nuancée qu'elle ne le paraît. Mais la terminologie est significative. Si, en outre, on songe à la difficulté qu'éprouvent les États à établir entre eux des relations normales lorsque leurs idéologies sont par trop différentes, il ne faudrait nullement s'étonner de voir un jour s'abaisser autour de l'Islam un autre rideau de fer [2].

F. Bertier.

1. Nous rappelons, en passant, que la loi musulmane punit de mort, ou du fouet, selon les circonstances, toute relation sexuelle en dehors du mariage, si toutefois on peut en apporter la preuve; le principe s'exprime ainsi : « Ou la dot ou le châtiment ». Par contre, le divorce est très facile.
2. Dès à présent, les Frères Musulmans font, dans leurs organes, une campagne acharnée pour la neutralité absolue de l'Égypte entre les démocraties occidentales et l'U. R. S. S. qu'ils haïssent également.

Jean-Jacques Salomon.

LE DÉTECTIVE ET LE COUP DU 2 DÉCEMBRE

Rien ne ressemble plus à un très bon roman policier que cette affaire du « 2 Décembre ». Il n'y a pas, il est vrai, de roman policier qui soit le récit d'un crime parfait ; « le coup du 2 Décembre »[1], lui, a réussi, et d'autant mieux que les « honnêtes gens » ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements. Du moins le « dossier Rubicon » a-t-il trouvé son Maigret : M. Guillemin a si bien vu dans le coup d'État de Napoléon III l'intrigue d'une « série noire », qu'on se sent tout prêt à lui décerner le diplôme de détective privé. Il a conçu son livre comme on mène une enquête : pour établir les responsabilités. Autant de témoignages, autant de pièces au procès. « Lorsque j'ai entrepris mes recherches sur le coup d'État du 2 décembre, écrit-il, je pressentais — et c'est cela même qui m'avait mis au travail — qu'une mystification très concertée et fidèlement entretenue en dissimulait à nos yeux la réalité sordide. »

Histoire d'un crime, disait Victor Hugo. Histoire d'un règlement de comptes serait plus exact. Il s'agit bien, dit la prière d'insérer, d'un « coup » opéré par ce que l'on appelle communément aujourd'hui un « gang ». Le merveilleux, c'est que le gang savait qu'il s'attirerait, s'il réussissait son coup, la reconnaissance éperdue des « gens de bien ». Et l'enquête de M. Guillemin entreprend de démontrer que le gang n'a été que l'exécuteur des basses œuvres d'une classe qui voulait prendre sa revanche. Au lendemain des journées de juin 1848, la propriété triomphe du socialisme ; grâce à Cavaignac, les forces du Bien l'emportent sur celles du Mal. Mais on a eu chaud, si chaud qu'on demeure en état d'alerte. Thiers a beau s'écrier : « L'ouvrier est aujourd'hui plus riche et plus

1. Henri Guillemin : *Le Coup du 2 Décembre*, Gallimard 1951.

heureux qu'il n'a jamais été », on n'est pas très sûr que le « monstre populaire » — « la bête féroce », disait Vigny — ait décidément pris conscience de sa félicité. Il faut revenir au plus tôt à l'ordre qu'a détruit si fâcheusement l'insurrection de Février. Cavaignac, si efficace qu'ait été sa répression, est encore trop « mou ». Rue de Poitiers, où siège le comité des « honnêtes gens », des Notables, futurs « Burgraves » (Thiers, Montalembert, de Broglie, tous les représentants des propriétaires et de la classe aisée), on songe à une restauration; mais un retour monarchique est impossible, au moins provisoirement : les souvenirs de la monarchie de Juillet sont trop frais et, d'autre part, les monarchistes ne s'entendent pas sur la personne même du souverain. Puisqu'on ne peut s'accorder entre « branche cadette » et « branche aînée », il va falloir trouver un Président qui sache amener sans heurts la transition entre la République et la monarchie à revenir, et dissiper en tout cas, sur-le-champ, toutes les craintes que les rouges inspirent aux « braves gens ». Lamartine a très vite compris qu'en donnant son adhésion à Louis-Bonaparte le comité de la rue de Poitiers voulait « une sorte de dictature semi-monarchique, destinée à désavouer et à humilier la République ». Il faut un Président, mais ce sera pour abattre la République, et régler en même temps son compte au socialisme. « Aujourd'hui, annonce la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1848, nous ne doutons plus que M. Louis Bonaparte ne soit bien et dûment acquis à la sainte cause de la propriété. » C'est dans ce climat de panique des propriétaires qu'apparaît le prétendu « neveu de la bataille d'Austerlitz ». Un crétin, comme disait Thiers; « un dindon qui se croit un aigle », disait X. Doudan à Mme d'Haussonville.

A la tête du poulailler, il saura attendre son heure. Je ne crois pas que M. Guillemin ait cherché à mettre la chose en évidence, mais son livre fait de Louis-Bonaparte un gangster vraiment très intelligent[1]. Il l'était : il a très vite compris le parti qu'il devait tirer de son prestige, à la fois auprès du peuple et des bourgeois. S'il a écrit *L'Extinction du Paupérisme* pour annoncer « l'ère des masses »,

1. Tocqueville, il est vrai, croyait moins à l'intelligence de Louis-Bonaparte qu'à sa bonne fortune : « *Ce qui m'avait toujours frappé, lorsque je songeais à la situation de cet homme extraordinaire* (*non par son génie, mais par les circonstances qui avaient pu élever sa médiocrité si haut*). » Mais il n'a jamais douté qu'une fois au pouvoir Louis-Bonaparte s'y maintiendrait par tous les moyens, et refuserait de se laisser « mener » comme le croyait Thiers.

c'est qu'il pressentait que cette ère serait aussi celle des hommes providentiels. Tout son jeu fut de persuader la classe aisée qu'elle avait besoin d'être sauvée, et les ouvriers, qu'il était leur homme. Moyennant quoi il aurait à la fois les mains libres sur le budget, et l'appui du peuple. Karl Marx a très bien vu que ce rôle d'homme providentiel s'accompagnait, chez Louis-Bonaparte, du rôle d'aigrefin : « A sa grande idée de se croire prédestiné, s'ajoutait toujours, pour la compléter, celle que le peuple français était prédestiné à payer ses dettes. » Il aime les femmes, la grande vie, et les consciences se payent : ses besoins d'argent sont illimités; le coup réussi, quand il pourra enfin passer à la caisse, il faudra bien qu'il rembourse sa maîtresse, Miss Howard, qui a financé substantiellement les débuts du gang; plus tard, entre autres choses, il ne manquera pas de payer, et fort cher, à Lætitia, fille de Lucien Bonaparte, « la protestation écrite et motivée que le roi Louis avait déposée entre les mains de Lucien son frère, lorsque la belle Hortense lui fit cadeau de cet héritier surprenant ». Si l'on en croit Saint-Priest et Maxime du Camp, en effet, Louis-Bonaparte était un bâtard au même titre que son demi-frère, Morny.

Un chef de gang, oui, et qui savait choisir ses hommes de main. Tocqueville constatait que ses sympathies allaient à des « gens de sac et de corde ». Et de vrai, Persigny, Maupas, Fleury, Cassagnac, Morny, Saint-Arnaud forment une « belle bande ». Mais le plus étonnant, dans l'aventure du 2 décembre, c'est la sympathie, et plus tard la reconnaissance, que Louis-Bonaparte sut se ménager auprès des « honnêtes gens ». Sans l'appui de Montalembert, de Falloux, de Dupin et de toute la bourgeoisie, le coup d'État n'aurait jamais été possible. Veuillot, réclamant « une expédition de Rome à l'intérieur », n'ignorait pas que cette expédition, pas moins que la vraie, fût l'espoir des « bien-pensants ». Quant aux victimes, « la vile multitude » dont parlait Thiers, elles furent victimes à un double titre : d'abord parce que le coup d'État se fit à leur détriment; et ensuite parce qu'elles y acquiescèrent, croyant naïvement que Louis-Bonaparte, une fois qu'il n'aurait plus les mains liées par les « vingt-cinq francs », leur assurerait bonheur et félicité. « Le triomphe, le chef-d'œuvre, écrit M. Guillemin, c'est un prolétariat assez bien dupé pour se démettre lui-même, et de bonne grâce, de ce droit qu'il avait conquis en février ». Et de citer Marx : « Le suffrage universel n'apparut en France que pour écrire de sa main son testament. » Cela, c'était tout de

même le coup-de-maître : le gang acclamé par les honnêtes gens et applaudi par le peuple![1]

M. Guillemin rend compte à souhait de cette surprenante politique de Louis Bonaparte qui aboutit au plébiscite, tout en faisant le jeu de la bourgeoisie. On est à coup sûr en plein roman policier. Mais qui fait le roman policier? Le criminel ou le détective? On est tenté de revenir sur cette enquête, non certes pour la contester, mais pour justifier en quelque manière son caractère si démonstratif. Chacun sait bien que le détective établit moins la vérité qu'il n'en propose une interprétation, mais que le procès, lui, se décide plus sur les faits que sur cette interprétation. L'historien, c'est bien connu, est un enquêteur parmi d'autres, qui fouille et fouine dans les décombres de l'histoire. Si l'on est moins accoutumé à voir en lui un détective, c'est qu'il prétend à l'objectivité, aimant à se donner le rôle d'un juge dépourvu de partialité, quand il ne fait, le plus souvent, que jouer aux gendarmes et aux voleurs. M. Guillemin pose, avant même d'entrer dans son sujet, que son livre ne saurait être impartial : « D'historien sans partialité, je n'en connais pas lorsqu'il s'agit d'événements qui n'ont pas cessé de nous concerner. » Il a raison; si *relative* que l'affirmer serait, en fait, tromper son monde, — l'impartialité de l'historien, c'est la comédie du juge qui croit donner le change et, dirigeant les débats, ne pas juger. Les complicités qu'entretient l'historien avec le monde

1. C'est bien sur ce point que l'analyse de M. Guillemin est plutôt embarrassée. S'il est vrai qu'il est malaisé de rendre compte en toute logique de ce plébiscite par lequel le prolétariat renonça à ses droits et à ses libertés, on ne peut tout de même le négliger : le coup d'État du 2 décembre y trouva sa conclusion et son sens. Absence de maturité politique? Fascination du caporal boulevardier? Dégoût de l'échec et des intrigues de la République quarante-huitarde? Mépris du Parlement? Tout semble avoir joué en même temps. Du moins comprend-t-on l'hésitation que montre M. Guillemin à rendre intelligible le plébiscite par les seules déterminations psychologiques : l'explication par la psychologie, en histoire, est une entreprise « réactionnaire », dans la mesure où elle tend à éluder le véritable problème, qui n'est pas l'aveuglement du dupé ou la duplicité du dupeur, mais le rapport qui les lie entre eux comme le maître à l'esclave, et où il serait illusoire, sinon malhonnête, de ne faire intervenir que des considérations d'origine psychologique, sentimentales ou romanesques. Mais ici sentimentalité et romanesque ont joué un rôle décisif : la légende de Napoléon a mis entre parenthèses la lutte des classes. La constante fascination du césarisme, qui s'exerce sur la politique française de Napoléon à de Gaulle en passant par Boulanger, constitue une superstructure » qu'il est impossible de ne pas approfondir, — et qui favorise d'autant mieux les coups de forces, que le régime parlementaire ne manque jamais, par son impuissance et ses intrigues de comités, de se discréditer.

dont il se nourrit, et qu'il nourrit de ses propres passions, sont trop nombreuses et trop profondes pour que son enquête, porterait-elle sur un passé définitivement aboli, puisse échapper aux déterminations du présent. Il y a plus d'honnêteté chez le détective (celui des romans policiers) qui cherche son coupable, et ne s'attend guère à un univers peuplé d'innocents. De même l'histoire, comme la politique, cette tragédie : il faut des coupables, et tout le monde l'est, même ceux qui la subissent. Le Tribunal de l'Histoire, comme dit Hegel, réclame des têtes et chaque historien lui en livre. Que ce ne soient jamais les mêmes, on le comprend : où commence, où cesse la frontière des gens qui se contentent de subir? Dans ce coup du « 2 Décembre », la frontière qui sépare les complices des victimes est bien difficile à préciser; on aurait plutôt tendance à confondre, au lendemain du 2 décembre, le sort d'un Thiers, ou d'un Falloux, avec celui de Victor Hugo ou d'Albert de Mun, puisqu'on a cherché à les arrêter tous, comme s'ils faisaient tous également partie d'une même fournée. Mais Thiers était remis de sa peine le 8 août de l'année suivante; et M. Guillemin démontre excellemment combien peu le parti de l'ordre eût été fondé à protester contre le coup d'État : il avait, au contraire, tout intérêt à laisser Louis Bonaparte se compromettre s'il échouait, et les Notables, s'il réussissait, n'avaient qu'à protester pour la forme, quand le sens de l'honneur les taquinait, applaudissant en réalité avec enthousiasme à cette victoire décisive de la contre-révolution. La Haute-Cour de Justice qui, d'après l'article 68 de la Constitution, devait se réunir immédiatement, « à peine de forfaiture », devant un crime de haute trahison commis par le Président de la République, se réunit en effet pour décider de s'ajourner au lendemain 3 décembre, et attendre le cas de force majeure; le 3 décembre, elle s'ajournait *sine die* « en raison des obstacles inattendus apportés à l'exercice de son mandat ». Quant à tous les députés arrêtés dans la nuit du 2 décembre, tous ceux qui n'étaient pas républicains, hors Thiers qui fut le seul à avoir été complètement dupé, ils affichaient, d'après Falloux lui-même, une « bonne humeur » sans pareille; Falloux, captif au Mont-Valérien, n'hésita pas à dire à Persigny, venu le voir pour l'assurer de son amitié : « Et puisque vous osez assumer sur vous seuls le salut de la France, du moins sauvez-la! » — Que les méchants tremblent, et que les bons se rassurent! On était rassuré du côté de l'Ordre et Veuillot, l'infect Veuillot, pouvait écrire le 19 décembre dans l'*Univers* :

« Le 2 décembre est la date la plus antirévolutionnaire qu'il y ait dans notre histoire depuis soixante ans. » Le parti de l'Ordre avait trouvé son homme de main, et puisqu'il jouait son jeu à fond, mieux même que ne l'eussent fait les Notables, pourquoi lui aurait-on résisté?

Pour M. de la Gorce, historien de la Seconde République, le doux agneau, l'ange Gabriel venu apporter aux hommes la bonne parole et le salut, c'est Louis Bonaparte, et les méchants, qu'il fallait réduire au silence, « les besogneux, les déclassés, les tarés », c'étaient les ouvriers. « En vérité, écrit M. de la Gorce, le coup d'État du 2 décembre rendit un inappréciable service; ce fut de déconcerter pour un temps [1], par une répression exemplaire, la grande armée des perturbateurs et des factieux; c'est ce parti que le coup d'État surprit, châtia, réduisit; c'est là le véritable bienfait du 2 décembre, et il n'est que juste de le proclamer bien haut. » M. Guillemin entend rendre, on s'en doute, un tout autre hommage à Louis Napoléon. Un *bienfait*, le coup d'État? Conformément à la tradition qui veut que le détective cherche la femme, il se demande d'abord à qui le crime a profité. Aussi M. Guillemin, qui connaît ses préférences, entend-il ne faire déposer que ceux qui se situent du côté, dit-il, où il n'est pas lui-même. Le témoignage des gens qui n'ont pas voulu le coup d'État, n'y ont pas pris part, s'y sont opposés, importe moins que celui des gens qui l'ont fait, en ont été les acteurs ou les complices, conscients ou inconscients : « Ces honnêtes gens s'expriment avec abondance et l'historien-greffier enregistre cette succession d'aveux spontanés. » L'historien-greffier? S'il suffisait, pour écrire un roman policier, de se donner le rôle du greffier, il n'y aurait pas de roman policier, mais un rapport de police. M. Guillemin *sait* fort bien qu'il ne se satisfait pas d'enregistrer, et que les aveux spontanés ne rendent pas raison, à eux seuls, du crime. Le greffier ne « cherche pas la femme »; il la met en fiches. Mais l'enquête de l'historien, quelle que soit la manière dont il la mène, rien ne fera qu'elle ne soit point orientée. Le détective agit sur un monde que se partagent les gendarmes et les voleurs : il ne saurait oublier qu'il est du côté des uns, et contre les autres. De même l'historien : ni Dieu, ni Sirius, il n'est pas hors de l'histoire, il est « dedans », et jusqu'au cou. L'histoire, comme la politique, est manichéenne ou elle n'est

1. M. Guillemin note en riant : « *Pour un temps* » *seulement, hélas! car M. de la Gorce écrit après la Commune.*

pas. Les bons d'un côté; les méchants de l'autre. M. de la Gorce choisit, M. Guillemin aussi : la différence, c'est que l'un le nie, et l'autre le reconnaît; l'un brandit le flambeau de « l'objectivité », parce qu'il faut que le lecteur morde au plat qu'on lui présente, d'autant plus sûr que c'est un peu le régal de Dieu descendu sur terre ou de Sirius resté au ciel; l'autre affirme dès l'abord sa préférence, parce qu'il n'est pas dupe et, surtout, parce qu'il ne veut duper personne.

Mais, par là, M. Guillemin prouve-t-il autre chose que son honnêteté? En un sens, oui, il démontre autre chose : que pour l'historien, la vérité est affaire d'éclairage, et qu'à braquer tel projecteur plutôt qu'un autre, l'innocent reste en prison, et le coupable au coin du feu. On peut voir en M. Thiers un grand homme ou une canaille : « objectivement » grand pour les uns, « objectivement » canaille pour les autres, bref, pour tout le monde « objectivement » un grand homme-canaille? Les faits sont les faits, mais les faits ne parlent pas par eux-mêmes : il faut parler pour eux ou les passer sous silence. Que la réalité et les faits ne soient jamais identiques à « l'objectivité », que l'historien, quelle que soit son exigence de vérité, continue la lutte des classes au sein de ses livres, on le savait, certes, et l'affirmer ne démontre pas la vérité. Plus les faits sont passés, et plus l'histoire est irréelle, impossible à revivre et à ressusciter. Du moins le détective a-t-il, comme point de départ de son enquête, des cadavres : avant d'être Maigret, il peut être Sherlock Holmes. Mais l'histoire est une morgue qui n'entr'ouvre ses portes qu'à l'imaginaire. Enquêter, ici, c'est prévoir ce qui ne peut plus être. Encore peut-on se demander, quand M. Guillemin commence par déclarer qu'il est de ce côté plutôt que de l'autre, s'il s'agit précisément de *bonne foi*. Il affirme ses sympathies, mais c'est pour les mettre entre parenthèses; il connaît ses préférences, mais c'est pour les laisser dans l'ombre; manichéiste, il est d'un bord, mais c'est pour ne tenir compte que de l'autre. Et pourtant, s'il ne prête foi qu'aux « aveux spontanés » des gens qui ont pris part, de près ou de loin, au coup d'État, est-ce vraiment pour approcher au plus près de « l'objectivité », pour laisser la parole aux faits, dont il sait bien qu'ils ne diront que ce qu'on les conduit à dire? Ces « aveux spontanés », M. Guillemin ne peut s'empêcher de les grossir démesurément, de les faire apparaître en gros plans dans sa mise en scène, éclairés de tous côtés par un seul projecteur, dont ils subissent l'éclat fascinant et persis-

tant, comme des prévenus dans une salle de police, que l'on interroge précisément dans l'espoir d' « aveux spontanés ». On peut dire, somme toute, de la critique en histoire, ce que M. André Julien dit fort bien de la critique en littérature, qu'elle est « le troisième degré dans le sens où c'est le nom américain pour les aveux spontanés ». Les faits se taisent : on les contraint à parler, M. de la Gorce dans un sens, M. Guillemin dans l'autre, — le détective affecté au boulevard Saint-Germain, et le détective style « série noire ». Bref, une bagarre entre les deux polices, la mondaine et la brigade des hold-up. Il reste, dira-t-on, que si M. de la Gorce convainc son monde, et M. Guillemin le sien (dont je suis), la vérité est en suspens, impalpable, équivoque, et l'histoire un monde d'apparences louche et contradictoire, une fiction qui se dissipe dès qu'on cherche à la comprendre. Mais l'on peut croire que c'est une précaution de plus, contre le mensonge et les mystifications, que de revendiquer une bonne foi fondée moins sur les faits que sur la signification qu'on leur donne. Cette signification, par elle-même, n'atteste ni ne prouve rien : elle vaut ce qu'elle vaut, elle est une tentative, et rien de plus, pour transformer en « objectivité » ce qui ne l'est pas, et qui s'y refuse d'autant plus qu'il n'est pas donné à l'historien de sauter à pieds joints, d'un coup, dans « l'objectif ». Aucune théorie n'a jamais vérifié les faits : c'est plutôt le contraire, et si les faits confirment la théorie, pourquoi serait-ce *malgré elle?* Personne n'a d'illusions sur les « aveux spontanés » qu'une police peut enregistrer. Si c'est au « troisième degré » que l'histoire doit de se transformer en roman policier, il faut bien, l'enquête achevée, s'en remettre aux faits et les laisser par eux-mêmes vérifier la théorie. Leur donner la parole, arrivé là, c'est admettre pour telle période donnée que l'histoire s'est achevée, et qu'on ne peut plus rien sur elle, sinon dresser le bilan d'un passé mort, et régler les comptes d'un monde d'autant moins capable de payer ses dettes qu'il est aboli. Mais puisqu'il suffit d'un coup de pouce pour faire varier, dans un sens ou dans l'autre, « l'objectivité », il va de soi qu'il est nécessaire de savoir *qui* l'a donné, et pourquoi. Si le détective n'est jamais dans la vérité, du moins agit-il toujours comme s'il la détenait. Il ne peut d'ailleurs en être autrement : l'univers de la police est un univers moral, qui entend préserver certaines valeurs contre d'autres, et par là même justifier le « troisième degré ». De même l'histoire : il ne s'agit pas de démontrer qu'elle est

une science de la vérité, mais que le crime ne paie pas, et qu'il trouve toujours ses juges. Si l'histoire, pas moins que la police, ne se passe d'une éthique, c'est qu'ici et là l'enquête ne se peut conclure que sur une mise en accusation. Aussi bien semble-t-il, grâce à M. Guillemin, que l'instruction du procès du « 2 décembre » soit close. On sait qu'André Malraux a dit de Faulkner qu'il introduisait la tragédie grecque dans le roman policier. M. Guillemin, lui, en détective sûr de son affaire, et plus sûr encore de ses convictions, réintroduit avec succès le roman policier dans la tragédie.

Jean-Jacques SALOMON.

Livres

Vacances avec Salazar, par *Christine Garnier* (Grasset, éd.).

Faut-il voir dans le récit de quelques journées vécues par Mme Christine Garnier auprès de Salazar un reportage ou une biographie, une étude politique ou un recueil d'anecdotes? L'auteur nous livre ses impressions de voyageuse et les opinions de Salazar. L'éclat de rire d'une jeune servante interrompt les confidences de l'homme d'État. Le soir, nous dînons à la table d'un bourgeois de campagne. Voici, au mur, l'inévitable chromo, sur la table, de pimpants napperons brodés et des pâtisseries portugaises aux arabesques compliquées. Le maître de maison s'appelle Antonio Oliveira Salazar, et il entreprend de définir les rapports de l'Église et de l'État portugais. Nous n'avons jamais conscience d'une rupture de ton, parce que l'auteur aborde tour à tour les graves propos et les scènes familières avec la même spontanéité pleine de naturel, la même vivacité à demi souriante.

On comprend que le charme de cette spontanéité ait forcé la réserve de Salazar. Nous le voyons se départir peu à peu de sa méfiance de principe. Trop lentement au gré de l'auteur : « Vous n'accordez votre confiance qu'avec parcimonie, lui dit-elle. Vous ne cessez, en ce domaine, de faire un pas en avant et deux pas en arrière. » Ce livre multiforme est aussi un roman à deux personnages. C'est le roman de la confiance.

On affirme qu'un haut dignitaire de « l'État nouveau » portugais, rencontrant Christine Garnier à l'étranger, lui dit, mi-sérieux, mi-plaisant : « Je vous remercie de m'avoir fait connaître Salazar. » Ce propos ne surprendra pas ceux que la lecture de *Vacances avec Salazar* aura familiarisés avec les complexes du Dictateur : son horreur des foules, la violence qu'il s'impose à lui-même chaque fois qu'il lui faut prendre la parole en public. Il renonce à se promener dans son jardin, de peur que des curieux ou des admirateurs ne l'aperçoivent de loin. Toute conversation lui est à charge. Il ne réunit le Conseil des Ministres que de loin en loin, et préfère aborder ses collaborateurs en tête à tête. A ses secrétaires eux-mêmes, il évite d'adresser la parole. Chaque fois qu'il le peut, il substitue l'ordre écrit à l'ordre verbal. On dirait que toute affirmation en présence d'autrui lui coûte un effort. Ce Dictateur est un timide.

S'il fuit ses collaborateurs, ceux qui devraient ou pourraient être ses conseillers, c'est — il l'avoue lui-même — afin de n'être « ni influencé, ni entamé ». Il n'est à son aise que parmi les êtres sur lesquels il exerce un ascendant certain : les enfants, les paysans qui travaillent sur son petit

domaine, sa « quinta » de Vimieiro. Entre les deux fillettes qu'il a adoptées et sa vieille bonne, despote domestique, il mène la vie la plus douillette. Il n'est pas plus ascète qu'il n'est solitaire. Christine Garnier nous le dépeint gourmand, un peu sybarite. Il aime les plats doux que sa vieille bonne lui prépare avec amour et les fleurs rares qu'une admiratrice lui envoie, par avion, de Madère. Sa vie est celle du prêtre qu'il a failli être. De Salazar intime, Christine Garnier nous trace le plus savoureux portrait. On n'oubliera plus le bonhomme trottinant au grand soleil de midi, dans l'exubérance de la nature portugaise, avec ses bottines montantes, son chapeau noir, ses gants et son parapluie au bras...

L'auteur aurait pu s'en tenir à ce portrait. Elle a voulu nous donner un aperçu des concepts politiques de Salazar. Elle nous parle, en termes exacts et chaleureux, des sentiments de Salazar à l'égard de la France, de l'influence française au Portugal, du labeur de l'Institut français de Lisbonne. On eût aimé qu'elle interrogeât Salazar sur les rapports de son pays avec l'Espagne et les pays anglo-saxons. Le Portugal se situe, politiquement et géographiquement, à la croisée des courants d'influence espagnols et anglo-saxons. En négligeant ces facteurs, on fausse tous les rapports. C'est ce qui advient à Mme Christine Garnier, lorsqu'elle nous entretient des efforts de Salazar pour préserver, pendant la dernière guerre, la neutralité portugaise. C'est à Madrid, non à Lisbonne, que la partie se jouait. Tant que l'Espagne se proclamait neutre, la neutralité portugaise ne pouvait être mise en question. Mais si Franco était entré en guerre, comme il l'avait promis à Hitler, au début de l'année 1941, on ne voit pas comment le Portugal aurait réussi à préserver sa neutralité.

Christine Garnier exprime, à plusieurs reprises, la crainte d'avoir négligé certaines questions. On est surpris de la nature de ses omissions : du silence de Salazar sur la structure du « Nouvel État » portugais, le parti unique, le corporatisme d'État. Et comment cet économiste n'aborde-t-il pas une seule fois les questions économiques?

Mais nous aurions mauvaise grâce à reprocher à Christine Garnier les lacunes de son exposé : elle nous apporte tant de révélations. Celles qui ont trait à l'attitude de Salazar à l'égard de l'Église ne sont pas les moins intéressantes. En ce domaine, les idées du Dictateur portugais pourraient s'exprimer en une formule d'apparence paradoxale : une séparation contractuelle de l'Église et de l'État. Cette idée est à la base du Concordat de 1940 que Salazar lui-même définit comme « un Concordat de séparation ». Le Dictateur applique cette conception dans sa vie personnelle lorsqu'il décide de rompre toute relation extra-officielle avec le Cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, autrefois son condisciple et son meilleur ami. Les idées de Salazar sont, on le voit, à l'opposé de celles qui ont cours aujourd'hui à Madrid. Elles s'apparentent singulièrement à la devise des Républicains espagnols de 1931 : « l'Église libre dans l'État libre ». Mais les hommes de 1931 pensaient surtout à assurer l'indépendance de l'État. L'ancien séminariste de Viseu n'est pas moins sensible aux avantages que présente la liberté pour l'Église.

Les révélations les plus curieuses de Christine Garnier ont trait à l'idée que Salazar se fait de son propre rôle. Le thème revient à chaque page de ce livre, qui mériterait de s'intituler : « Salazar vu par lui-même. » Le

Dictateur se définit comme un homme aux aspirations simples, fourvoyé dans la politique. Le pouvoir lui est à charge. La vigilance des policiers chargés de veiller sur sa vie l'excède. « Je suis un prisonnier », dit-il. Dictateur depuis plus de vingt ans, il déclare : « Je n'ai pas d'ambition. Les charges lucratives, les richesses et les honneurs ne m'ont jamais tenté. » Il jure que l'existence qu'il mène est absurde, qu'il était né pour la vie de famille et les plaisirs champêtres. Il a tout sacrifié au bien public : ses loisirs, son repos. Quels avantages a-t-il obtenus en contrepartie? Il mène la vie la plus modeste. Il hésite à faire construire un mur dans son petit domaine de Vimieiro. Il ne sait s'il en aura les moyens. Ses voisins, bonnes gens, lui apportent-ils des présents? Il n'accepte que des noix sèches et des liserons : « Ces cadeaux, explique-t-il, n'ont pas de valeur matérielle : je puis les accepter. »

Son interlocutrice demande « s'il n'y a pas quelque excès dans cette abnégation et ce détachement? » Et Salazar de s'écrier : « Il n'y a pas d'autre manière d'accréditer le pouvoir dans l'âme du peuple. » Voici la part de l'attitude, du système. Voici les traits qui eussent inspiré à Molière, s'il eût vécu de nos jours, un « Tartufe dictateur ». Mais nous entrons aussitôt dans le domaine où Salazar est très probablement sincère, c'est-à-dire dupe de lui-même, lorsqu'il affirme qu'il ne pourrait renoncer au pouvoir sans faillir à son devoir. Qui pourrait le relever de cette obligation? Le suffrage universel? Lorsque Salazar définit le peuple portugais, on croirait entendre un pédagogue parler d'un élève turbulent. L'Église, alors? Mais Salazar nous affirme qu'elle doit se garder de toute immixtion dans le temporel. Le Roi, sans doute? A l'exemple de Franco, Salazar laisse paraître des sentiments monarchistes, d'ailleurs tout platoniques. Le Roi « autorité suprême » étant absent, la question de l'abandon du pouvoir ne relève que « du tribunal de la conscience individuelle » de celui qui l'exerce. Et la conscience de Salazar lui ordonne de rester au pouvoir, fût-ce même « malgré le peuple, et momentanément contre le peuple, si cela est nécessaire ».

Voici définie en quelques traits une attitude qui a eu pour effet de créer et de maintenir au Portugal une forme subtile et originale de pouvoir personnel, que l'on pourrait définir comme une « Dictature du sacrifice ». Le moyen de combattre un homme qui s'impose tant de sacrifices pour le bien public, et de lui refuser les sacrifices qu'en retour il exige d'un chacun? Lorsque l'opposition, au témoignage de Salazar lui-même, lance le mot d'ordre : « Assez de sacrifices », elle ne pense pas seulement à ceux, très lourds, qui sont imposés aux travailleurs : elle s'efforce de secouer cette pesante ambiance d'auto-sacrifice qui bride les élans et se traduit, sur le plan matériel, par un blocage des salaires, une limitation du pouvoir d'achat, funestes à l'essor économique du pays. De là cette stagnation de la vie portugaise, cet « engourdissement » que tous les voyageurs constatent et que Christine Garnier souligne.

Si la narratrice aborde avec un demi-sourire les graves sujets de la vie politique, sa sûre intuition la conduit — on le voit — droit à l'essentiel. Et elle sait peindre de façon si colorée l'exotisme de Lisbonne ou la torpeur de midi aux bords du Tage que l'on souhaiterait que, dans un prochain ouvrage, elle nous entretienne enfin... du Portugal, ce pays vivant

dont on sent trop rarement la présence dans la nudité abstraite du « climat salazarien ».

Elena de La Souchère.



Christophe Colomb, par *Salvador de Madariaga* (Éditions Calmann-Lévy.)

Le *Christophe Colomb* de Salvador de Madariaga n'est pas une nouvelle histoire de la découverte de l'Amérique, mais une tentative de solution de l'énigme Christophe Colomb. Car après quatre cents ans et quatre cents volumes de recherches et de discussions, il y a toujours une énigme Christophe Colomb. On ne sait pas de façon certaine quand naquit le « découvreur », ni même où il naquit, ni quel était son vrai nom, ni s'il fit des études astronomiques (astrologiques) et navales, ni à quelle époque il prit la mer, ni comment cet *inconnu* parvint à persuader le Roi Ferdinand et la Reine Isabelle d'un projet qui paraissait démentiel aux savants de l'époque. Sans parler du problème de sa langue, car Colomb « lisait l'italien, mais ne l'écrivait pas; parlait et écrivait espagnol pour son usage personnel (non sans archaïsmes et catalanismes) avant d'arriver en Espagne; savait le latin comme le saurait un Espagnol, quoiqu'il l'eût appris avant son arrivée en Espagne. » S'affrontent pour résoudre ces incertitudes la thèse « génoïste », qui le veut italien de Gènes, la thèse « hispaniste » qui suppose deux Colomb, et les hypothèses qui prennent des éléments à l'une et à l'autre. La solution de Salvador de Madariaga est une synthèse de ces diverses explications : Colomb était un Génois d'origine espagnole, — mais une synthèse animée par le ferment d'une supposition supplémentaire : ce Génois d'origine espagnole était aussi un Génois d'origine juive, dont la famille avait émigré à Gènes à la suite des terribles massacres de 1391. C'est cette hypothèse hispano-juive que s'efforce de démontrer dans le détail Salvador de Madariaga, moins par un échafaudage de preuves définitives que par une accumulation de présomptions et de vraisemblances ingénieuses.

On voit donc que l'angle sous lequel Salvador de Madariaga traite son sujet est assez particulier; et sans doute, pour se plaire à la lecture de cette biographie, faut-il s'intéresser au personnage que fut Colomb. Mais il semble qu'il en valait la peine, car ce Colomb — ou plutôt ce *Colon*, s'il faut suivre Madariaga — fut une sorte de visionnaire don-quichottesque qui « avait l'intention d'arriver jusqu'aux terres de l'Inde, à la grande île de Cipango et aux royaumes du grand Khan », et fondait cette intention sur les calculs erronés d'un astronome-astrologue florentin et les dits du prophète Esdras. Et qui, pour prix de cette affaire, qu'il proposa d'abord au Roi de Portugal, ne réclamait rien de moins, — lui le juif étranger, en cette Castille où brûlaient les premiers bûchers de l'Inquisition antisémite, — que le droit de porter des éperons d'or, le titre de Grand Amiral de la Mer Océane, le dixième de tout le revenu résultant pour le Roi et la Reine de ses découvertes, et le droit, enfin, de contribuer pour un huitième aux frais des expéditions organisées vers ces nouvelles terres et de parti-

ciper pour un huitième aux bénéfices. Un visionnaire cabotin et têtu, qui eut la chance invraisemblable de trouver l'Amérique, ce continent supplémentaire, là où il pensait trouver l'Inde [1] et qui, sa vie durant, resta persuadé que l'île de Cuba était bien le continent indien; qui truquait sur le loch pour garder le secret de sa découverte; qui revint en Castille vêtu de bure et la tête recouverte de cendres parce que le Roi et la Reine avaient montré du mécontentement de sa désastreuse administration. Un genre de prophète « habitué à parler au nom de Dieu » et résolu à utiliser les revenus de ses découvertes pour aller délivrer Jérusalem, mais qui, comme les caciques du Nouveau Monde — qui n'hésitaient pas à utiliser des sortes de conduits porte-voix en bois pour faire parler leurs idoles — n'hésitait pas non plus à donner un petit coup de pouce aux miracles et à profiter d'une éclipse pour faire disparaître la lune. Un chrétien d'autant plus ardent qu'il était *converso*, mais qui avait mis sur pied un commerce d'esclaves auquel il ne renonça que la main forcée par le Roi et la Reine. Un homme qui fut lâche devant la révolte de certains de ses subordonnés et impitoyable avec d'autres; qui fut un jeune homme en attente à Lisbonne, où il aborda à la nage à la suite d'un naufrage, et à Séville, où il arriva en robe de Franciscain, parce que les Franciscains étaient les promoteurs de l'Inquisition; qui fut un découvreur dépassé par sa découverte; un malade perclus de goutte bloqué à la Jamaïque par ses navires rongés aux vers; qui, de retour en Espagne, défendit âprement ses privilèges; et qui mourut, non dans la misère comme on le dit, loin de là, — mais cependant, bien qu'il eût découvert l'Amérique, insatisfait.

René GUYONNET.



Bernard le paresseux, par *André Dhôtel* (Gallimard).

Peut-être n'accorde-t-on pas à l'œuvre romanesque d'André Dhôtel toute l'attention qu'elle mérite. Son apparente monotonie, la construction singulière de la plupart de ses récits, où une fantaisie souvent déconcertante vient déranger l'ordonnancement un peu terne d'une histoire traditionnelle, bousculant les personnages et brouillant leurs jeux, la maintiennent à quelque distance de nous, nous la dérobant presque. Mais ne faut-il pas chercher dans cette curieuse démarche le « secret » même d'André Dhôtel — y voir, non quelque insuffisance, mais la raison d'être de son œuvre, ce qui fonde sa singularité et sa valeur romanesques.

Bernard le paresseux ne nous livre aucun élément que nous n'ayons déjà découvert dans un autre livre d'André Dhôtel. Mieux, il semble que s'y réunissent des personnages déjà rencontrés dans tel ou tel de ses romans, confrontés au petit bonheur d'une histoire fluide et qui lentement va à la dérive, analogue à toutes celles qu'il nous avait déjà contées. Bref, *Bernard le paresseux* est un récit « plus Dhôtel que nature » — un peu plus rigoureux, seulement. Son argument est, du reste, fort banal.

1. Après avoir eu la non moins invraisemblable chance de tomber du premier coup sur la route des alizés.

Un événement fortuit, l'éclat d'un bracelet d'améthystes, la rencontre de deux êtres, Bernard et Estelle, a suffi à l'alimenter : entre eux surgit une aversion qui n'est sans doute que l'autre face de l'amour (un amour éprouvé, dès sa naissance, comme impossible, et soudainement changé de signe). Autour d'eux, la petite ville de Bautheuil; au delà, la campagne. Cette haine, violente, inexplicable et, on le devine, enracinée très profondément dans le temps, amène peu à peu Bernard à se révéler à soi-même, — l'arrachant à sa situation sociale, le plaçant « en marge de la respectabilité », l'exposant enfin à une vie aventureuse et misérable mais où, en définitive, il trouvera une espèce de bonheur : celui de la connaissance des « choses primitives de la province et de la campagne ».

Mais réduire le roman d'André Dhôtel à cette évolution serait le fausser du tout au tout et conduirait, en l'assimilant à ces récits traditionnels dont il constitue en quelque sorte l'antithèse, à le couper de son sens profond. Rien de psychologique, en effet, dans les rapports qui unissent Bernard à Estelle : leur haine mutuelle, qui est donnée, n'intéresse pas, au fond, André Dhôtel. Sans doute, lui trouvera-t-il à la fin une explication — mais cette explication viendra trop tard : elle marquera une fin, non un commencement. Nous intéressent moins les rapports de Bernard et d'Estelle que leur répercussion sur le milieu où vit Bernard, cette espèce de dérobade de la réalité qu'ils y introduisent, cette incertitude qu'ils y créent. Bernard lui-même semble petit à petit se « vider » devant nous. Il nous était d'abord apparu « du dehors », défini par les traits de son visage, quelques-uns de ses actes, sa situation : voici que ses actes se dérobent, s'écoulent les uns à la suite des autres sans que nous puissions distinguer la part qu'y prend encore Bernard. Jamais nous ne sommes amenés à changer de point de vue, à « entrer » dans Bernard. Bernard reste une image, et cette image devient de plus en plus incertaine tant le contexte qui l'entoure s'est transformé. A l'inverse des romanciers traditionnels, soucieux ou de nous présenter un personnage ou de nous le faire comprendre (et à l'extrême, ces deux démarches coïncident), André Dhôtel s'emploie à égarer ses personnages : leurs actes ne s'additionnent plus pour leur conférer une réalité ou un semblant d'épaisseur humaine, — plutôt, ils se déduisent les uns des autres, et l'intrigue se désagrège, se délite sous l'action de la haine de Bernard pour Estelle (haine qui n'est jamais tentée de s'expliquer, qui se déclare seulement, et plus dans un regard que dans des mots). Aussi les termes mêmes qui fondent le monde romanesque traditionnel s'en trouvent-ils comme inversés : le temps n'est plus cet élément dans lequel les personnages prennent leurs vraies dimensions. Ici, ce sont les personnages qui « font » le temps, le ralentissant ou l'accélérant à leur gré. Ils ne se définissent plus par rapport à lui; ils l'inventent. Entreprise insensée puisqu'elle ne peut qu'aboutir à les en rendre prisonniers : ainsi Bernard reste-t-il captif de ses souvenirs d'enfance, et toute son aventure n'est peut-être que de retrouver (dans les faits, non par le souvenir) le monde de l'enfance, l'enfant Bernard qu'il a été, — au sein même de l'univers des adultes.

Le drame, dans ce récit d'André Dhôtel, ne se situe donc pas dans les actions entrecroisées d'individus, aboutissant à créer entre eux des liens où s'inscrirait un monde romanesque. Il résulte de la tension, de la confron-

tation de deux images : celle que Bautheuil se fait de Bernard, celle que Bernard se fait de lui-même. La haine qui le sépare ou l'unit à Estelle n'a pour rôle que de mettre ces deux images en présence l'une de l'autre, provoquant ainsi la destruction du héros, sa disparition au sein des choses et des êtres élémentaires.

De là, sans doute, cette impression de « perte » que nous laisse la fin de ce *Bernard*, comme celle de tous les romans d'André Dhôtel : le drame ne finit pas — il fuit et se dissout dans un foisonnement de figures et d'objets.

Derrière ces histoires en trompe-l'œil, nous découvrons une volonté de trahison des formes romanesques traditionnelles — volonté qui suppose, certes, une large part d'arbitraire mais qui, loin de déguiser cet arbitraire et de chercher à le donner pour vrai (vrai d'une vérité de « comédie humaine »), s'en sert pour retirer à ce vrai toute valeur prééminente, instaurant entre un être et ses reflets un débat infini qu'André Dhôtel a soin de ne jamais clore. Au contraire, en le maintenant sans cesse, en nous obligeant à nous y égarer, sans doute espère-t-il nous conduire à reconnaître, derrière les signes truqués entre lesquels s'inscrit le jeu des hommes, le chiffre irréfutable des choses. Entreprise ambitieuse, qui témoigne d'une belle confiance dans la littérature et dont André Dhôtel nous révèle toute la portée quand, commentant l'œuvre de Rimbaud, il écrit [1] : « Désormais son effort n'est plus seulement une volonté de destruction, mais il a bientôt pour objet une recherche positive, celle d'une vie perdue, dont il nous reste évidemment certains témoignages, et qu'il est peut-être possible de retrouver. La retrouver *sur la terre même*, car une fois pour toutes... l'espoir des Paradis immatériels a été mis de côté par principe. Il s'agit littéralement de posséder la vie parfaite et pure (telles que se présentent certaines heures de l'enfance), de posséder la certitude, *la vérité dans une âme et dans un corps.* » Commentaire qui concerne sans doute plus le commentateur que le commenté mais qui, du moins, donne toute la mesure de l'œuvre d'André Dhôtel dont on pourrait encore dire qu'elle s'efforce d'instaurer ce « temps (qui) aura suffi pour contenir le sens même d'une vérité éternelle, au sein d'une ignorance désespérément mais glorieusement illustrée ». A l'instar de maints poètes modernes (je songe, par exemple, à René Char), André Dhôtel s'essaie à dégager, du mouvement incessant du roman, de cette sorte d'écoulement et de subversion infinie de leurs propres significations dont témoignent les meilleurs d'entre les romans contemporains, « une justice sans prix, la soumission à la seule vertu d'une vérité incarnée dans des témoignages vivants ou sensibles : « *l'humanité fraternelle et discrète par l'univers sans images* ». Mais ce « retour à la vie familière » est-il autre chose qu'un mythe de littérateur? Cette question reste ouverte, on peut se la poser : importe-t-il tant de la résoudre? Le roman vit de mythes, — à condition, seulement, que l'auteur ne les convertisse pas en artifices.

B. Dort.

1. Cf. *Rimbaud et la révolte moderne*, par André Dhôtel. « Les Essais », Gallimard.

L'affaire Cicéron, film de *Joseph L. Mankiewicz.*

L'Affaire Cicéron est le film tiré d'*Operation Cicero*, le livre de l'ancien attaché d'ambassade allemand à Ankara pendant la dernière guerre, Moyzisch. Le livre et le film racontent pareillement comment Diello, le valet de chambre de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Ankara, livra aux Allemands, sans autre mobile qu'un ferme appétit d'argent, les secrets diplomatiques et militaires les plus importants, parmi lesquels les décisions de la Conférence de Téhéran et la date et le lieu du débarquement allié en Europe. Une interpellation à la Chambre des Communes garantit la vérité de cette histoire. Mais certains critiques, comparant le film au livre, ont fait la petite bouche devant le film et regretté la belle profondeur, le sérieux, l'authenticité du livre. Il paraît qu'avec les souvenirs de Moyzisch, on entrait de plain-pied dans l'Histoire, au lieu que le film fait de Moyzisch un ridicule, crée de toutes pièces une comtesse Slaviska, bref, romance, donne dans le « pas sérieux », fait de ce moment de la guerre une aventure en marge, transforme l'événement en anecdote.

Je ne saurais parler du livre, je ne l'ai pas lu. Mais s'il est vrai que le film de Mankiewicz n'est qu'une cynique et drôle comédie, à laquelle la critique érudite assignerait une place mineure mais méritée dans l'histoire du cinéma, non loin par exemple de *The Lady Vanishes* d'Alfred Hitchcock ou de *To be or not to be* d'Ernst Lubitsch, je ne vois pas que le spectateur ait lieu de s'en plaindre. Pourquoi pas créer une comtesse Slaviska (beau nom pour une comtesse polonaise!) si cela permet des mots comme : « Moyzisch, ne me regardez pas comme si vous aviez des revenus personnels! » Mais en fait, il n'est pas imposible que l'insatisfaction des critiques dont je parlais ait une autre origine, et que le film ait heurté en eux une conception profonde que le livre devait sans doute respecter : une croyance aux *agents secrets*, aux causes secrètes de l'histoire. Car c'est là-dessus que se fonde la séduction des récits d'espionnage : ils prétendent révéler les véritables dessous de l'histoire. Les espions sont des personnages fascinants et sacrés dont le rôle obscur est, lorsqu'il est enfin connu, l'explication dernière de la marche des événements. Or, le film de Mankiewicz commet un crime de lèse-espionnage. Car ce que montrent finalement ces intrigues, ces rendez-vous secrets, ces poursuites, c'est que les espions n'ont pas au fond tellement d'importance, et que ce ne sont pas eux qui gagnent les guerres et qui font l'histoire. Si Joseph L. Mankiewicz a sur ce point trahi l'esprit du livre, il a eu bien raison.

R. G.

Le cours des choses

A PROPOS DE *L'ŒUVRE DU VINGTIÈME SIÈCLE*

Organisé à grands frais sous l'égide du *Congrès pour la Liberté de la Culture*, le Festival de *l'Œuvre du XX*e *Siècle* entendit, tout au long du mois de mai, nous administrer la preuve de l'excellence de l'Occident. « Défense et illustration de l'Occident », ainsi que le définissait son président Denis de Rougemont. Mais défense contre qui? et illustration par quoi? Ici apparaît le véritable projet des organisateurs de ce Festival : il s'agissait pour eux, non tant de proposer au public chamarré et international de ce genre de manifestations telles œuvres plus ou moins représentatives de l'art du XXe siècle, que de se servir de ces œuvres pour justifier une société et sa politique : la société néo-capitaliste occidentale et sa politique de « défense ». Par là, cette entreprise ne diffère pas essentiellement des autres stratagèmes mis en œuvre (et depuis peu, avec quelle ampleur!) pour le réarmement de l'Occident. Au Théâtre des Champs-Élysées, à la Salle Gaveau comme au Palais rose, c'est le monde occidental qu'on opposait au monde soviétique, — et, cette fois, un monde occidental exalté dans sa production artistique : un monde figé dans l'Art.

Une question, cependant, ne pouvait manquer de se poser : comment pareille démarche, pour peu qu'on l'accomplît rigoureusement, ne se retournerait-elle pas contre ceux qui la menaient, en trahissant le but même qu'on lui avait assigné? Comment ne pas voir que la majorité des œuvres présentées, — qu'il s'agisse de l'admirable *Wozzeck* d'Alban Berg où la détresse même du monde contemporain trouve une de ses plus hautes expressions, du 2e *Concerto pour piano* de Bela Bartok où l'art contemporain semble se concevoir comme une question sans réponse, des toiles de Picasso ou de Kandisky, — s'inscrivent en faux contre la société dont elles sont issues, élevant contre elle le plus éclatant des réquisitoires? Sans doute, dira-t-on, mais ces œuvres ont été produites *dans* cette société, elles n'ont été possibles qu'à la faveur de la liberté qui est la règle de cette société. Raisonnement contradictoire puisque d'une part il se réfère à un mode de pensée déterministe (les œuvres sont le produit d'une société) que des marxistes de stricte obédience rougiraient d'employer, — et que d'autre part, faisant appel au thème le plus commun de la « pensée » libérale, il fausse cette pensée, dont l'essence est le relativisme, en faisant de la liberté un absolu de nature quasi religieuse. Le problème reste donc entier, compliqué encore par l'évidente

rupture entre cet art moderne et le public — rupture qui atteint à ce point de gravité que cet art même tend aujourd'hui à se scléroser, et d'un art de contestation à devenir un art d'acceptation (celui des marchands de tableaux, des producteurs de films et des jurys littéraires). Les conférences et les débats publics entre des écrivains sur les thèmes de « *l'écrivain dans la cité* », « *isolement et communication* », « *révolte et communion* », « *diversité et universalité* » et de « *l'avenir de la culture* » organisés dans le cadre de cette *Œuvre du XXe siècle*, auraient peut-être pu dissiper ces malentendus. Leur rôle, du moins, eût été de les exposer et, plaçant par là écrivains et artistes en face de leurs responsabilités, de rechercher quelle pourrait être leur action dans la société présente sans prétendre à résoudre d'emblée les contradictions qu'ils eussent ainsi dégagées. Il n'en a rien été. Au contraire, à la confusion dont étaient responsables les organisateurs de ce Festival, s'en est ajoutée une autre : celle d'écrivains moins soucieux de définir leur place dans le monde occidental que de se justifier, de s'ériger en héros et, par là, d'absoudre ce monde dans un très pur sentiment d'horreur vis-à-vis du monde soviétique, — où leur héroïsme ne serait même plus concevable.

Sans doute, jamais dialogues ni débats entre écrivains ne furent d'une grande efficacité. Plutôt qu'à des conférences entre hommes d'État, ils ressemblent à des passes entre lutteurs de foire, chacun se montrant plus préoccupé de faire admirer sa musculature ou l'admirable fonctionnement de son esprit que de nouer un dialogue cohérent avec ses adversaires ou ses amis. Ces débats n'ont pas échappé à la règle. Bien plus, il semble qu'aucun effort n'ait été fait pour qu'un tel dialogue eût lieu. En l'absence de Gottfried Benn, annoncé, — en la présence, muette, d'Ignazio Silone, — des écrivains tels que Raymond Aron, Roger Caillois, Denis de Rougemont, Salvador de Madariaga, W. Auden ou André Malraux témoignèrent tout au plus d'une certaine orientation de la pensée occidentale — sur des tons divers, l'un en moraliste larmoyant, tel autre en poète anglo-saxon souriant et tendrement cynique, tel autre en philosophe politique et désabusé, tel autre en prophète pathétique... Et nous n'assistâmes à rien moins qu'à des dialogues : plutôt à une série de numéros plus ou moins brillants, exécutés par des écrivains dont la complicité s'employait à taire l'essentiel. L'intervention de quelques représentants des écrivains des U. S. A. rendit encore plus sensible cette absence de débats. Représentants sujets à caution, en ce sens que Glenway Westcott et K.-A. Porter ne sont pas à nos yeux l'Amérique mais le reflet, *made in U.S.A.*, de nos écrivains européens du siècle dernier, tant ils sont obsédés par l'Europe, prisonniers de l'image d'une Europe idéale : celle des libéraux et des artistes de la fin du siècle dernier. Aussi, ni leurs questions ni leurs réponses ne coïncidèrent avec celles de leurs interlocuteurs européens. Confits dans leur isolement et fiers de cet isolement, confiants en l'action de leur gouvernement, action qui leur apparaît sans doute comme le mode immédiat de la réalisation du glorieux destin des U. S. A., ils ne pouvaient que nous être extrêmement lointains, figés dans une attitude à la fois de refus et de consentement dont Gl. Westcott nous donna la caricature quand, résolu à dissocier entièrement l'art de la société, il conclut à l'inanité de toute action politique et s'em-

ploya à jeter le discrédit sur le terme même de révolte. Attitude qui est aussi celle d'un Faulkner dont la voix, dégagée de son œuvre, nous étonna soudain par tout ce qu'elle supposait d'incompréhension de son temps, d'optimisme béat et de consentement au monde tel qu'il est. Alors, la notion de liberté que les congressistes faisait sonner si haut change de sens : elle n'ouvre plus sur ce monde. Elle n'est plus que liberté de solitaire et se traduit, à l'opposé, sur le plan de l'action immédiate, par un acquiescement effrayé, face au monde soviétique symbolisé par ses camps de concentration. Sur ce point, du moins, tous les orateurs ou presque (Jeanne Hersch mise à part) se rencontrèrent : éludant la question essentielle de savoir pourquoi notre art, aujourd'hui, tendait à un formalisme qui l'éloignait à la fois du public et de l'art dont il procédait directement, ils s'employèrent seulement à se justifier en évoquant les réussites incontestables de ce que fut cet art, devenues des valeurs établies une fois pour toutes et définitivement vidées de leur contenu. Qu'il s'agisse de Roger Caillois reprenant à nouveau ses adjurations pour un art dont la fonction soit de cléricature, ou de Salvador de Madariaga fondant l'artiste à partir de l'œuvre d'art « finalité suprême de l'artiste qui ne doit de comptes à personne », puis retournant sa proposition et voyant dans cette œuvre l'expression de l'« âme » de l'artiste, prédestiné à unir en lui le message du Christ à celui de Socrate, — tous escamotèrent le dilemme. Façon commode de donner bonne conscience à une société, en la rassurant par le rappel des œuvres qui en seraient le produit, tout en procurant à ses artistes la pleine satisfaction d'œuvrer « sub specie æternitatis ».

Mais c'est André Malraux qui, dans son éclatante intervention de clôture, poussa cette attitude jusqu'à l'absurde. Loin d'essayer de définir l'œuvre d'art se faisant, il s'en tint à l'œuvre faite; plutôt que d'esquisser la situation de l'artiste dans le monde, il s'essouffla à exalter la position du génie. Ainsi, par une sorte de renversement de sa vision, l'auteur de la *Psychologie de l'art* se constitue en gardien du « musée imaginaire », — d'un musée imaginaire dans lequel le monde et ses souffrances s'aboliraient au profit d'on ne sait quelle fantastique histoire de « la continuité du génie ». Dieu et le sacré absents de l'art, l'art lui-même (non comme façon de découvrir et de transformer le monde, mais comme succession d'œuvres déjà faites) les remplace. Malraux se voudrait-il le prêtre d'une nouvelle religion que l'on pourrait nommer un romantisme catastrophique? Et cette attitude se serait-elle à ce point accréditée parmi nos écrivains contemporains, — puisque aussi bien ces débats de *L'Œuvre du XXe siècle* nous laissent le souvenir d'un concile où de faux prêtres, les yeux bandés, eussent procédé à leur propre béatification?

B. D.

Le Gérant : Francis JEANSON.

Imprimerie CHANTENAY, PARIS-6e — Septembre 1952
Dépôt légal : 3e trim. 1952